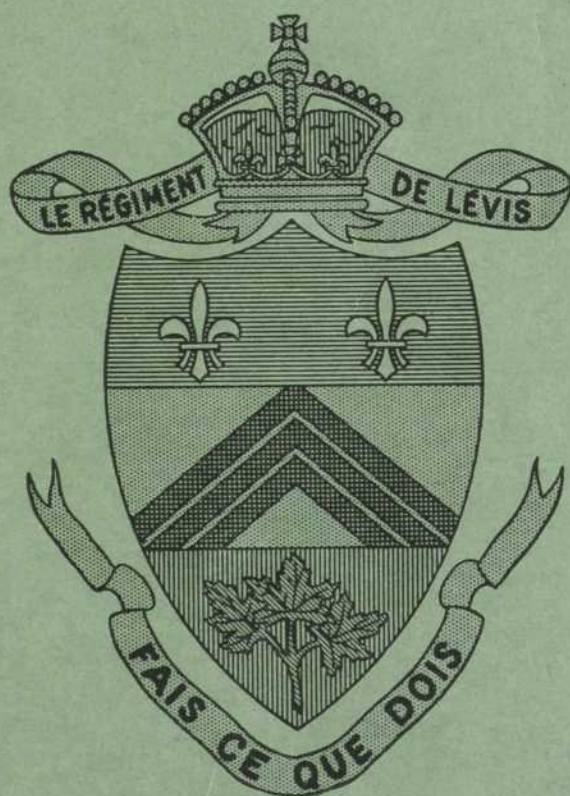


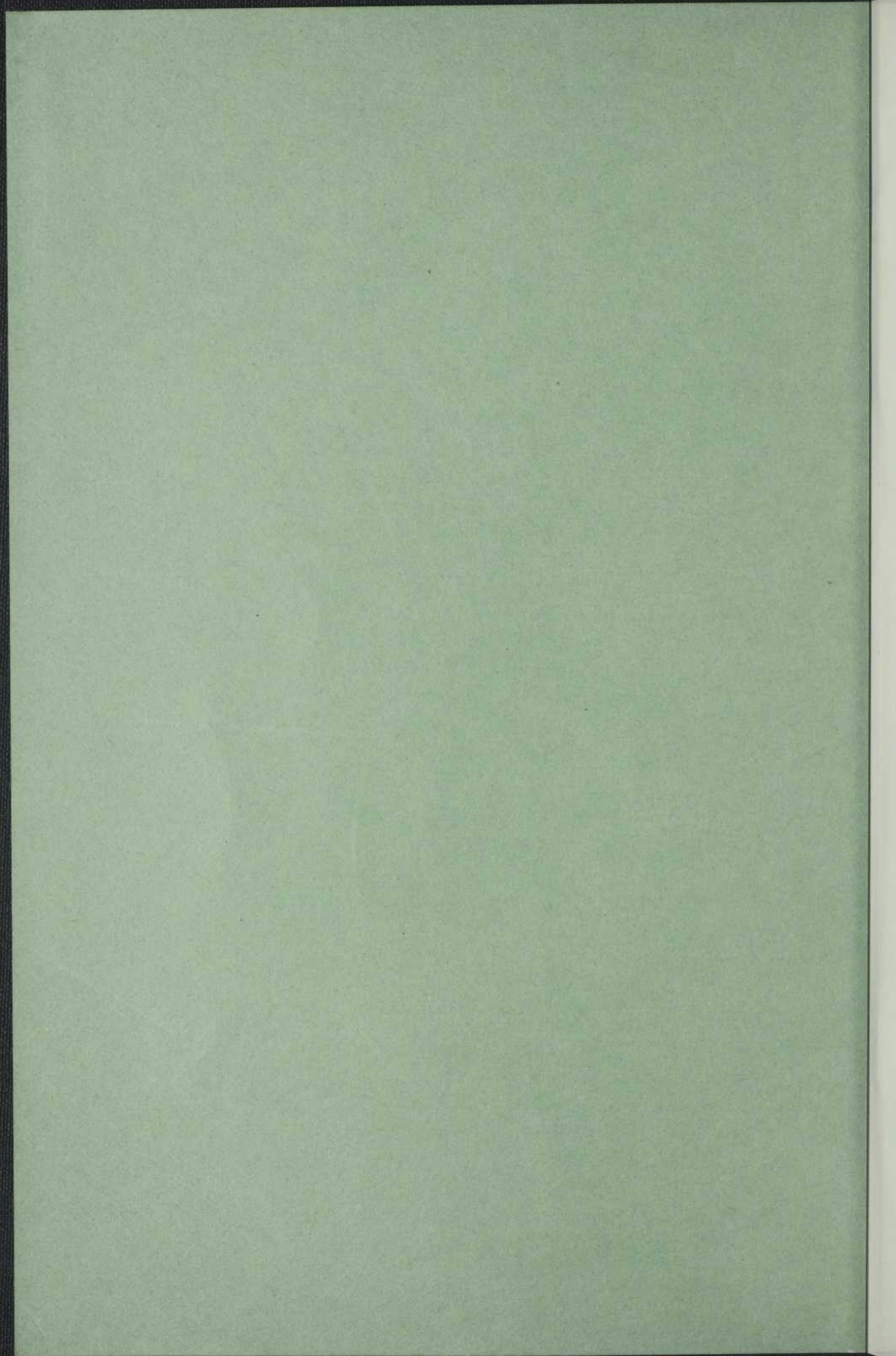
G.-E. MARQUIS

Le Régiment de Lévis

Historique et Album

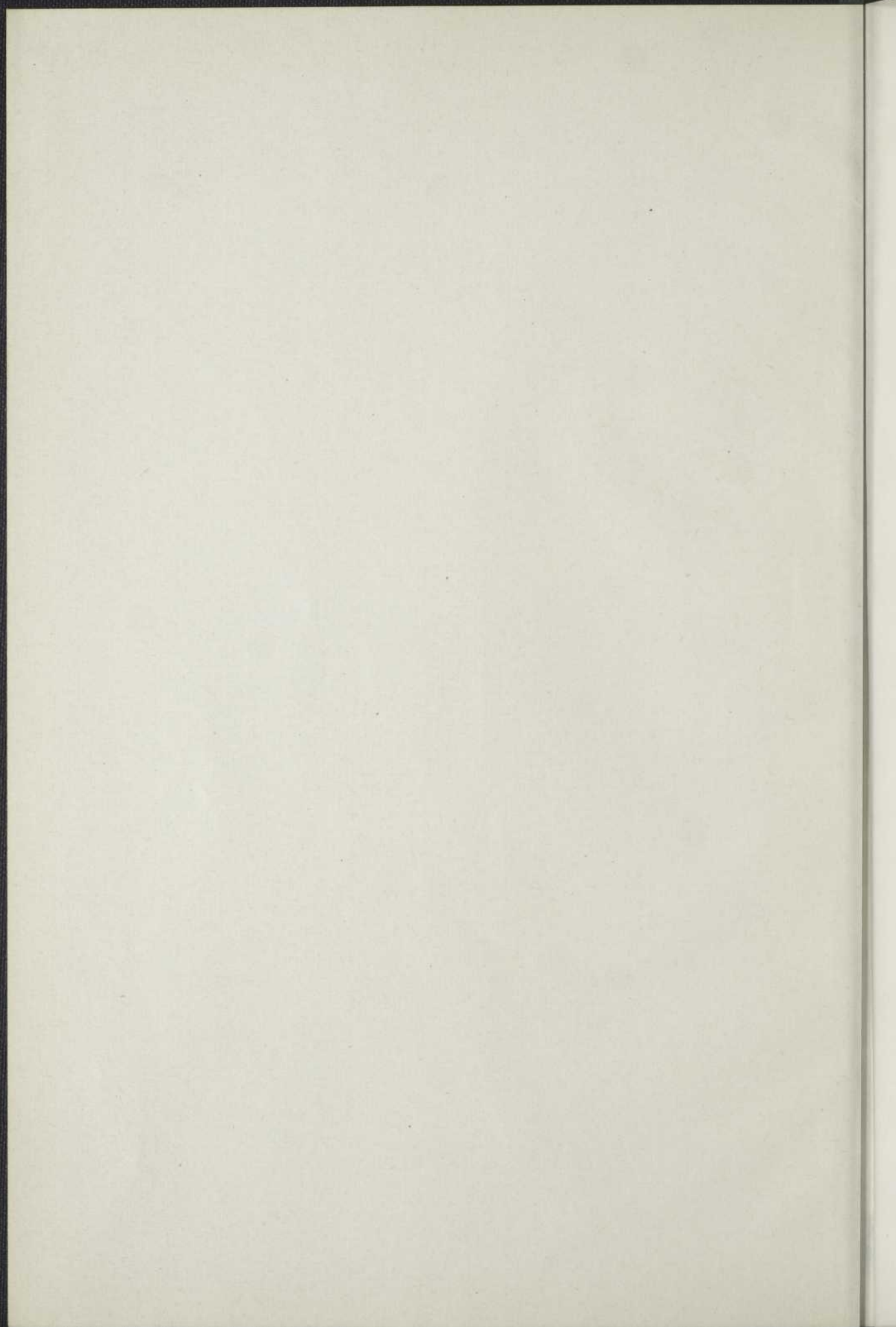


Lévis, 1952



G

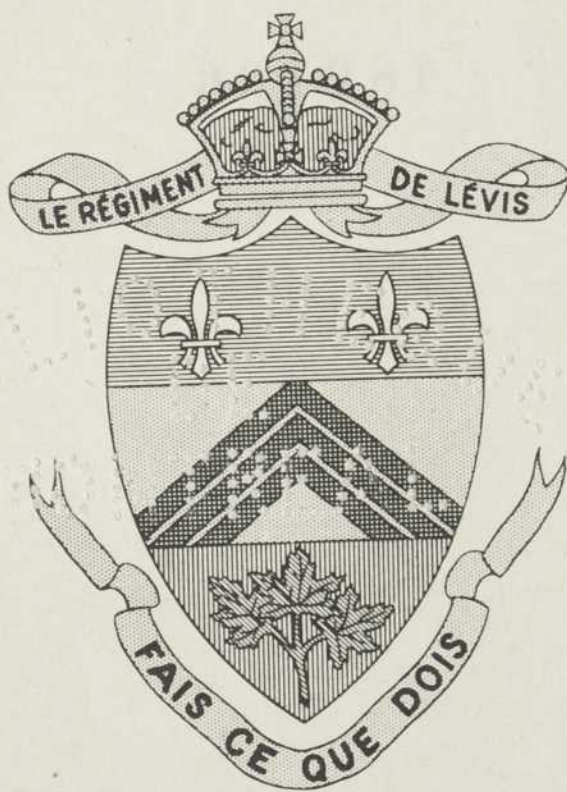




G.-E. MARQUIS

Le Régiment de Lévis

Historique et Album



Lévis, 1952

482106

Le Régiment de Lévis

THE HISTORY OF THE

LE RÉGIMENT DE LÉVIS

Historique et Album

La ville de Lévis est fière de son régiment d'infanterie. Mais combien en connaissent l'histoire ? Bien peu, croyons-nous.

Dans dix ans, on célébrera le centième anniversaire de sa fondation. Il n'est pas trop tôt, croyons-nous, pour y penser et jeter les premiers jalons du programme qui sera alors élaboré.

Mais pour créer une atmosphère et un enthousiasme prometteurs de succès, il fallait commencer par en rappeler les fastes et le souvenir de ceux qui en ont dirigé la destinée.

Voilà ce que cette plaquette entreprend, en énumérant ses gestes depuis les premiers jours de sa création jusqu'à 1952.

L'on y trouvera aussi des biographies de tous ses commandants et officiers honoraires.

Nous espérons que les anciens du régiment, de même que ses membres actuels, voudront se procurer cet ouvrage, afin d'en perpétuer le souvenir et de le faire connaître aux populations de Lévis, en particulier, mais aussi à celles des comtés environnants, où jadis se faisait le recrutement.

Nous sommes heureux de rendre ici hommage au colonel G.-E. Marquis, V. D., un ancien commandant, qui a rédigé ces pages avec amour, aidé des archives du régiment et des réminiscences de quelques anciens officiers, tel entre autres, le lieutenant-colonel J.-N. Turgeon qui a été pour ainsi dire son collaborateur le plus dévoué et le plus enthousiaste, et surtout fort renseigné sur tout ce qui a trait au régiment.

Le lieutenant-colonel Paul Triquet, V.C., commandant actuel, a pris charge du régiment en janvier 1952. Nous lui offrons ici nos félicitations et nous sommes convaincus que son terme d'office sera l'un des plus fructueux et des plus remarquables qui soient, car il apporte avec lui le prestige d'un ancien combattant de la dernière grande guerre (1939-45) qui a mérité la Croix Victoria, honneur qui rejaillit en quelque sorte sur tout le Régiment de Lévis.

CYRILLE VAILLANCOURT

Colonel

Lévis, 1er déc. 1952

LA MILICE AU CANADA

1. Sous le Régime français

En lisant l'*Histoire du Canada* des premières années de l'établissement des Français dans le Nouveau-Monde, l'on voit que ceux-ci vinrent en conflit pour la première fois en 1609 avec une tribu indigène: les Iroquois.

Il est malheureux que Champlain, le premier gouverneur de la Nouvelle-France, se soit aliéné la sympathie de ceux-ci, car ils étaient les plus puissants, les plus braves, de même que les mieux organisés pour attaquer et se défendre. Toutefois ce sont là des choses que Champlain ne pouvait savoir ni prévoir en arrivant dans ce pays sauvage. On ne saurait donc le blâmer d'avoir fait des alliances avec les Hurons, les Algonquins et les Abénaquis, plutôt qu'avec les Iroquois.

Quoi qu'il en soit, de 1609 à 1705, la colonie française eut à lutter presque constamment contre les Cinq-Nations ou l'agglomération des tribus que l'on appelle communément Iroquois ou Souriquois.

Une Milice volontaire fut organisée et appelée à défendre les nouveaux colons français, par les Gouverneurs de l'époque. Cette Milice a joué un rôle de premier plan dans l'histoire de notre pays. Aussi a-t-elle droit à notre admiration et à notre reconnaissance.

Dès 1651, on relève les premières organisations de la Milice canadienne aux Trois-Rivières, alors que Pierre Boucher, capitaine du Bourg, plus tard gouverneur, divisait les escouades pour leur faire exécuter des exercices et se porter, à l'occasion, au devant des sauvages.

En 1663, c'est M. de Maisonneuve, fondateur de Montréal, ou plutôt de Ville-Marie, qui établit, à cette époque, la Milice de la Vierge, comprenant vingt escouades de sept hommes. C'est ce groupe qui, en 1665, sous la conduite de Charles Le Moyne, se distinguait dans plusieurs expéditions.

Enfin, en 1690, c'est la Milice canadienne qui défend la ville de Québec assiégée par Phipps et, là encore, elle sait se distinguer.

D'année en année, cette Milice prend de l'ampleur, recrute un plus grand nombre d'hommes et fait des exercices plus régulièrement. Elle était commandée, dans chaque localité, par un capitaine. Au moins une fois par semaine, ces Milices se réunissaient par compagnies pour suivre un entraînement régulier et, une fois par année, les différentes compagnies se groupaient pour faire des manœuvres en commun.

Ce n'était pas le système du volontariat comme il fut établi plus tard, puisque tous les hommes valides de 16 à 60 ans furent astreints à l'exercice militaire. Chaque milicien avait un fusil, mais à charge d'en effectuer le remboursement. Toutefois, ce service était fait à titre bénévole, c'est-à-dire qu'il n'y avait aucune solde d'attachée aux exercices, quels qu'ils fussent. Le Gouverneur général était le commandant en chef des Milices canadiennes, pendant que les troupes de Québec, Trois-Rivières et Montréal étaient commandées par un Colonel, aidé de majors et de capitaines.

Dans chaque paroisse des deux rives du St-Laurent et de ses affluents, il y avait une compagnie de Miliciens composée de capitaines, lieutenants, enseignes, sous-lieutenants, sergents, caporaux et cadets.

Au début, chacun devait se vêtir à sa guise et à ses dépens, mais, plus tard, à la fin du Régime français, une partie des accoutrements furent fournis gratuitement par le Gouvernement de la colonie. Les officiers se distinguaient de la troupe (c'est-à-dire des soldats) par le port de l'épée et surtout du hausse-col de cuivre doré.

En plus de commander les compagnies de la Milice, les Capitaines de la Côte, ⁽¹⁾ comme on les appelait, désignés par le Gouverneur, remplissaient bien d'autres fonctions pour le service du Roi, tel que la direction des travaux publics, le transport des troupes et de leur ravitaillement, la transmission des dépêches, la publication des ordonnances, etc. En retour, ils avaient droit à certains rangs et honneurs, comme, par exemple, une place bien en évidence dans un banc de l'église paroissiale et un mât planté en face de leur maison, au sommet duquel on hissait, les jours de fête, le drapeau fleurdelisé.

Bref, ces capitaines de la Côte étaient les agents de l'intendant. Ils possédèrent pendant longtemps certains pouvoirs judiciaires de Basse et de Haute-justice, dont ils étaient investis

⁽¹⁾ Voir l'Appendice X.

par l'intendant de la colonie et à qui ils devaient faire rapport. Ajoutons que ce sont eux qui devaient voir au bon entretien des chemins publics. Outre leur titre de capitaines de la Milice, ils portaient aussi celui de Grand-Voyer.

“Nos ancêtres étaient-ils soldats ? ⁽¹⁾ — Depuis que je travaille à me rendre compte de la manière dont les premiers habitants du Canada se sont recrutés en France, les localités d'où ils sont venus, ce qu'ils y faisaient pour gagner leur vie, dans quels endroits du Canada ils se sont fixés, et ce qu'ils y faisaient, il m'a été impossible de trouver dix familles de soldats avant l'année 1675, date où l'émigration cessa presque complètement. Alors que devient la croyance à nos origines militaires ?

Nous savons que de 1632 à 1665, la colonie n'a pas eu de troupes pour la défendre et cela explique les massacres commis par les Iroquois. Le régiment de Carignan, arrivé en 1665, reparti en 1669, nous a laissé à peine quelques hommes. De 1670 à 1675, il est venu peut-être deux cents soldats, mais pour le service des forts. Rien d'étonnant que je ne rencontre que des cultivateurs à mesure de la formation des groupes d'habitants. Sur quoi donc est basée la fameuse chanson:

Nos pères, sortis de la France
Étaient l'élite des guerriers.

Nos pères, sortis de la France, étaient des paysans tout à fait étrangers à la carrière des armes.

Malheureusement, pour protéger le commerce de fourrures, on obligea les fils de ces cultivateurs à se constituer en milice et, de 1664 jusqu'à 1715, ensuite à diverses dates, puis de 1744 à 1760, on les employa contre les Iroquois, contre les Anglais, à faire des incursions militaires, des guerres désastreuses, où leur bravoure se manifesta brillamment; mais ceux-là n'étaient point venus de France, ils étaient nés ici, et le rôle militaire qu'on leur imposa différait du tout au tout avec la culture des champs qui était la seule vocation de “nos pères sortis de France.” (Benjamin Sulte)

⁽¹⁾ *Bulletin des Recherches historiques de 1898* page 177 — Il est bon d'ajouter qu'il vint de France des artisans habiles et des personnes ayant de la culture intellectuelle, et que si les fondateurs de la colonie n'étaient pas militaires de carrière, ils ne manquaient ni de courage, ni de force, ni d'habileté pour le devenir.

Voici une appréciation de Bourlamaque lui-même, publiée en 1762, et que rappelle le Père Le Jeune au sujet des Milices du Canada, au cours du Régime français: "Les Milices du Canada sont très bonnes; il y a dans le pays beaucoup plus d'hommes naturellement courageux que dans les autres; on peut mettre sous les armes, en temps de guerre, huit mille bons miliciens; si les levées sont faites avec choix, on pourra pousser la levée jusqu'à onze ou douze mille hommes."

1er Régiment venu de France

Sous le Régime français, les colons de la Nouvelle-France étaient sans cesse tenus en alerte, tout d'abord par les Indiens et, plus tard, par les Hollandais et plus tard encore, les Bostonnais ou Anglais de la Nouvelle-Angleterre qui, à maintes reprises, tentèrent de s'emparer de la colonie française.

Lorsque les compagnies, comme celles des Cent-Associés et autres, abandonnèrent leurs privilèges, la colonie fut gouvernée par un vice-roi et un intendant. C'est en mai 1665 que M. de Tracy, vice-roi assisté de Jean Talon, intendant, arrivèrent à Québec avec un régiment de réguliers, le Carignan-Salières composé de 1200 hommes d'élite. Ce régiment repartit en 1669 pour la France, laissant au Canada 400 soldats et officiers, "la plupart gentilshommes", dit le Père Charlevoix.

Ces soldats devaient aider les volontaires, c'est-à-dire les Miliciens canadiens, à repousser les attaques des Iroquois ou autres indigènes et, plus tard, à aller porter le feu et la torture dans les quartiers hollandais et anglais qui soudoyaient les Iroquois, afin que ceux-ci massacrent les Français. Ainsi, l'on se rappelle qu'en 1689 la plus grande partie des habitants de Lachine furent massacrés pendant une nuit du mois d'août, par quelques centaines d'Iroquois, qui avaient été armés et encouragés à attaquer les Français, afin que le commerce des fourrures fût plus facilement contrôlé par les traitants de la Nouvelle-Angleterre, c'est-à-dire les Hollandais.

L'hiver suivant, en 1690, Frontenac lança trois partis pour user de représailles contre les établissements de la Nouvelle-Angleterre qui s'opposaient à ce que les Français fissent la traite des fourrures avec les Iroquois de la vallée de l'Ohio et plus à l'ouest. Les forts détruits par les troupes canadiennes furent

ceux de Corlar (aujourd'hui Schenectady) Salmon Falls (aujourd'hui Berwick, dans le New-Hampshire) et Orange ou Albany, situé sur la rivière Hudson (aujourd'hui capitale de l'Etat de New York).

Les atrocités commises par les Iroquois à Lachine, en 1689, furent égalées, sinon dépassées par les Milices canadiennes, sous le commandement de d'Ailleboust de Mantet, de LeMoyne de Ste-Hélène et d'Iberville, pour le premier parti en 1690. Le second corps commandé par Hertel et le troisième par Portneuf se dirigèrent vers Casco à l'embouchure de la rivière Kennebec.

C'est à partir de ce massacre que s'éleva dans la Nouvelle-Angleterre un cri de colère et de vengeance et que la conquête de la Nouvelle-France fut résolue et organisée par les Anglais établis le long de la côte de l'Atlantique. Toutefois, cette conquête ne devait se réaliser que soixante-dix ans plus tard.

L'attaque de Phipps, en 1690, pour s'emparer de Québec, échoua lamentablement. Mais ce ne fut que partie remise, car l'Anglais est déterminé et tenace dans ses desseins.

Montcalm à Québec

Quand la guerre des Sept-Ans éclata, en 1755-56, Montcalm fut désigné par le roi de France pour aller défendre la colonie du Canada. Il arriva ici en 1756 avec plusieurs officiers de haute valeur, tels que Lévis, Bouchbaptiste, Bougainville, Desandrouins et autres. — Six régiments des troupes régulières l'accompagnaient. C'était ceux de *La Reine*, avec 327 hommes; de *Languedoc*, avec 326; de *Guyenne*, avec 492; de *Béarn*, avec 498; de *La Sarre*, avec 515 et *Royal-Roussillon*, avec 520, ce qui faisait un total de 2,678 hommes, auxquels il faut ajouter 156 volontaires français, 918 recrues, soit en tout 3,752 soldats, sans compter les officiers, qui étaient au moins une centaine; les troupes dites de Marine formaient un autre contingent de 1,950 hommes, auxquels s'adjoignirent un millier de sauvages domiciliés.

Montcalm avait donc au plus dix mille hommes aptes à faire la guerre pour défendre une frontière de plus de 1,200 milles, soit à partir des lacs Georges et Champlain et de la rivière Hudson, pour se prolonger dans la Vallée de l'Ohio jusqu'au Mississippi.

Comme on le voit, la tâche était énorme, surtout en face des forces supérieures que pouvait déployer la Nouvelle-Angleterre. En effet, pendant que dans la Nouvelle-France la population s'élevait tout au plus à 70,000 âmes, et que sur ce nombre il fallait compter les voyageurs et les coureurs de bois toujours très nombreux et dispersés, les Hollandais et les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, depuis les limites du Kennebec jusqu'à la Caroline du Sud, avaient une population qui dépassait 2 millions, soit donc une proportion de un à vingt-huit.

Devant cette force supérieure et l'abandon graduel de la France, nos ancêtres durent céder, et le drapeau fleurdelisé "referma son aile et repassa les mers". (Fréchette).

2. Sous le Régime anglais

Voilà, en résumé, ce que fut l'organisation de la Milice canadienne sous le Régime français dans la Nouvelle-France. Le même système, ou à peu près, se continua pendant longtemps au Canada, après la Conquête jusqu'à la Confédération ou presque. — En effet, il faut remonter jusqu'à 1862 pour constater que le principe du volontariat et celui de la levée en masse fut débattu au parlement de la Province du Canada, sous l'Union, alors que sir John MacDonald était premier ministre. Pendant un grand nombre d'années la controverse se poursuivit au parlement à ce sujet et ce n'est qu'en 1868 que les bases de l'Acte de la Milice actuelle furent jetées, au lendemain de la Confédération. (31 Vict. Ch. 40 — 1868)

A dire le vrai, c'est encore le système de volontariat qui demeura en usage au Canada, mais il fut divisé en trois sections: la Milice régulière, la Milice de la Marine et la Milice de la Réserve. Malgré les différentes opinions qui existaient à cette époque sur la façon d'organiser un système de défense au Canada, il est prouvé que celui du volontariat a rendu des services immenses et que les Milices de cette époque se sont distinguées en maintes circonstances, en particulier de 1812-15, alors que les Américains firent une nouvelle tentative pour s'emparer du Canada. On se rappelle que, dans Québec, c'est à la bataille de Châteauguay que nos Milices se signalèrent sous le commandement du Colonel de Salaberry et que, dans l'Ontario, c'est à Queenstown, sous le commandement du général Brock, qui y trouva une mort glorieuse.

Sir Gordon Drummond, Lieutenant-Gouverneur du Haut-Canada, à cette époque, a aussi accompli des exploits remarquables, puisqu'il reprit en décembre 1813 les forts George et Niagara.

Prévost était Lieutenant-Gouverneur du Bas-Canada et il était commandant de la flotte canadienne. Malheureusement, il ne fut pas à la hauteur de la tâche qu'il s'était assignée lui-même, et c'est pourquoi le duc de Wellington accepta sa résignation comme Gouverneur, après sa défaite navale.

Ajoutons que, par contre, les qualités militaires de Brock, de Drummond et de Salaberry furent hautement appréciées et c'est grâce à eux et aux Milices canadiennes qu'ils commandaient, que les Américains furent repoussés. Comme le disait un historien: "Les deux grandes invasions de 1812-13 préparées avec ostentation et des forces bien supérieures, se terminèrent misérablement. Seuls les quelques régiments de défense des Milices canadiennes et des chefs, tels que Brock, Harvey, Salaberry et Drummond se sont couverts de gloire et ont démontré, une fois de plus, que le nombre n'est pas le seul facteur de la victoire."

Mais pour revenir à l'Acte de la Milice de 1868, rappelons que les troupes canadiennes, bien que formées de volontaires, se distinguèrent tout d'abord en repoussant les Féliens en 1866, en 1870 et en 1871.

La Milice canadienne servit de nouveau durant les troubles de 1837-38 dans la province de Québec; en 1870 et 1885, lors de la rébellion de Riel. Encore en 1885, le Canada envoya des "Voyageurs", avec l'expédition du Vicomte Wolseley, sur le Nil, en Egypte. Enfin, des contingents furent dirigés en Afrique du Sud en 1899-1902 pour combattre les Boërs.

Quant à la participation de l'armée canadienne aux deux dernières Grandes Guerres de 1914-18 et 1939-45 on en trouvera l'historique dans les ouvrages du Colonel P. A. Stacey et du Colonel A. F. Duguid.⁽¹⁾

Les troupes impériales, en garnison à Québec depuis un grand nombre d'années déjà, repassèrent les mers pour un grand nombre, en 1871, alors que certains soldats et officiers

⁽¹⁾ L'armée canadienne, 1939-1945—(Stacey). Official history of the Canadian Forces in the Great War 1914-1919—(Duguid).

requèrent, comme récompense de leurs services, des terres où ils s'établirent.

Ainsi donc, de 1867 à 1914, le système de volontariat canadien fut étendu et amélioré sans sortir de ses premiers cadres. Un Conseil de la Milice fut organisé avec tous les officiers nécessaires à son bon fonctionnement, sous la direction d'un ministre de la Milice et de la Défense, d'après le modèle britannique.

Un certain nombre de services furent créés tels que la Royal Canadian Navy et la Royal Canadian Air Force, unités formées au cours de la guerre 1914-18 et organisées définitivement au lendemain du conflit.

Au début de la guerre 1939-45, en raison du développement rapide de la Marine et de l'Aviation, des ministères distincts furent formés pour les administrer adéquatement. Après la guerre, les trois services: la Marine, l'Armée et l'Aviation furent réunis et placés sous l'égide de la Défense Nationale.

Pour répondre aux besoins d'une armée moderne, elle fut divisée en différents services: Infanterie, Artillerie, Signaux, Ingénieurs, Corps médical, Intendance, Magasins militaires et autres.

Le rôle de la force permanente consiste dans les devoirs de garnison et l'instruction de la Milice non permanente.

Puis le pays fut partagé en plusieurs Districts militaires avec un commandant portant le grade, soit de lieutenant-colonel, de colonel ou même de général. Bientôt surgirent un peu partout, dans ces Districts militaires, des Ecoles de formation militaire pour les officiers. L'on érigea des Manèges militaires, organisa des Camps d'entraînement et l'on fit l'acquisition des équipements et des armes nécessaires aux exercices militaires annuels. Une Marine royale canadienne fut créée avec, en plus, un Corps royal canadien des cadets de marine.

C'est à partir de cette époque que l'organisation des Services militaires, au Canada, prirent une forme cohérente. L'on vit bientôt se développer régulièrement et avec méthode les différentes armes qui devaient servir à défendre le Canada en cas d'attaque ou encore aller rétablir l'ordre à l'intérieur du

pays, lorsque l'autorité civile n'est pas assez puissante pour réprimer certaines révoltes contre le pouvoir établi, ou en cas d'émeutes.

En 1944, l'on a établi à Ottawa un Ministère des Affaires des anciens combattants.

Toutefois la force permanente ne dépassait guère 3,000 hommes par année avant la guerre de 1914-18, répartis dans plusieurs Districts militaires. Quant à la force non permanente, elle ne comprit jamais plus de 60,000 hommes, bien que l'effectif et les programmes fussent de 150,000.

L'entraînement annuel, dans les différents camps, ne comprenait jamais plus de 45,000 hommes par année. A la plupart de ces nouveaux venus, il fallait enseigner les éléments, d'une année à l'autre. L'engagement était de trois ans, mais on ne tenait pas rigueur à celui qui ne revenait pas après un an ou deux d'entraînement.

C'est ce qui explique pourquoi, quand éclata la guerre en 1914, il fallut plusieurs semaines pour recruter et mobiliser les hommes qui furent envoyés à Valcartier, et former ce que l'on a appelé le premier Contingent canadien.

Si l'on avait été contraint, à cette époque, de mobiliser immédiatement toutes les forces militaires au Canada pour repousser une invasion, le pays aurait été complètement envahi avant que les troupes canadiennes fussent prêtes à entrer en action.

De plus, il faut bien avouer que la Milice canadienne avait toujours été plus ou moins efficace, dans ses Camps d'entraînement annuel. Les officiers, de même que les soldats, considéraient ces camps d'entraînement, celui de Lévis comme les autres, comme une chose agréable, plutôt une récréation ou une sorte de sport, ou encore une occasion de grouper ensemble les gens d'une même localité, suivant notre mentalité grégaire, mais jamais ces expériences n'auraient pu être considérées comme suffisamment efficaces, en cas de déclaration de guerre.

Le manque d'enthousiasme de la population pour l'armée et la guerre peut être expliqué par le fait que notre pays fut toujours éloigné des lieux de conflits et que nous n'avons pas vu de guerre sur notre territoire depuis 1776; aussi le peuple

ne s'est jamais fait à l'idée que nous pourrions un jour être appelés à prendre part à une guerre. La milice n'avait jamais été considérée comme une préparation immédiate à la guerre, mais plutôt comme une préparation éloignée à un conflit éventuel, qui pourrait bien ne jamais être déclaré.

C'est en cet état d'esprit que nous a surpris la guerre 1914-18 et c'est ce qui explique encore notre manque de préparation à une attaque immédiate.

Si on déplore le fait que la leçon des deux dernières guerres n'a pas servi davantage à promouvoir la réorganisation de la Milice canadienne en temps de paix, il faut tenir compte de l'état d'esprit de la population qui, après une longue période de guerre, sent le besoin d'une détente. En pays démocratique les gouvernements doivent tenir compte de cet état d'esprit et aussi s'occuper de stabiliser la situation économique et financière, après les énormes dépenses de guerre.

Depuis la dernière démobilisation, le Département de la Défense a procédé graduellement, quoique lentement, à la réforme de l'Armée, en tenant compte de ces considérations. Il a fallu la guerre de Corée pour activer cette réorganisation et augmenter la production et le perfectionnement des armes à la disposition des troupes.

Enfin, pour dire toute la vérité, quand éclata, en 1914, la première Grande Guerre, le Canada était loin d'être préparé pour une telle aventure et c'était peut-être la colonie la moins bien préparée de toutes celles de l'Empire britannique, car l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud avaient déjà adopté le principe de l'entraînement militaire universel. C'est pourquoi en 1917, le Canada se vit imposer la conscription et service militaire obligatoire mitigé.

Et cependant, après la conclusion de la paix, en 1919, le Canada retomba dans le vieux système du volontariat avec solde. Remarquons toutefois que certains régiments depuis 1919 se sont signalés au Canada, grâce à une nouvelle direction donnée par des officiers qui avaient servi au cours de la première Grande Guerre, et cela, malgré la pénurie de crédits votés pour permettre d'asseoir cette organisation sur un meilleur pied d'efficacité.

Cela ne saurait suffire, croit-on dans certains milieux, et l'on déplore parfois que la leçon de la première et même de la deuxième Grande Guerre n'ait pas servi davantage et que les Milices canadiennes soient encore aujourd'hui, au point de vue de l'entraînement et de l'équipement, guère plus avancées ou mieux préparées qu'elles ne l'étaient lorsque la première Grande Guerre éclata en 1914.

Il y a bien à l'heure actuelle, en 1952, un groupe assez considérable de Canadiens enrôlés dans les armées des Nations-Unies, si on le compare à la contribution de plusieurs autres pays qui font aussi partie du même groupe. Toutefois, ce ne sont que des volontaires. Que serions-nous en état de faire si, par malheur, notre pays était soudainement envahi par des troupes bien préparées ? Nous aurions peut-être le radar pour nous avertir de l'approche des avions, sans doute porteurs de bombes atomiques, mais comment pourrions-nous faire face à des troupes entraînées, aguerries et capables de se transporter rapidement d'un point à l'autre ?

Nous savons fort bien que le problème est à l'étude et que nos hommes politiques se rendent parfaitement compte que nous ne sommes pas préparés à défendre notre pays, s'il était l'objet d'une attaque soudaine. Mais il faut compter sur l'assentiment populaire pour se lancer dans une dépense aussi considérable et pour organiser un système de défense adéquat, étant donné que nous sommes vulnérables de tous côtés, exception faite peut-être aujourd'hui de celui de nos voisins du Sud, avec qui nous vivons paisiblement.

Puis, comme nos deux territoires sont contigus, il faut que l'on s'entende, de part et d'autre, afin de travailler la main dans la main, si l'on peut dire, c'est-à-dire de façon à pouvoir s'entraider et ne pas faire de dépenses inutiles et contraires à des intérêts communs.

En cas de conflit ou d'une attaque au Canada, nous serions sans doute défendus sans mesure par les armées américaines qui ont tout intérêt à nous protéger. Est-ce suffisant ?

Voilà pourquoi, notre sécurité est beaucoup mieux assurée par ce voisin que par la protection que nous pourrions attendre de la Grande-Bretagne, de laquelle se dégagent graduellement ses colonies pour prendre le titre de Dominions autonomes

du Commonwealth britannique, ayant leur propre administration et ne se rejoignant au Royaume-Uni de la Grande-Bretagne, que dans la personne de Sa Majesté la Reine.

Voici comment un journal ⁽¹⁾ local envisageait dernièrement ce problème de notre défense, en tenant compte de notre manque de préparatifs adéquats:

"Dans l'ordonnance actuelle des préparatifs militaires, le gouvernement canadien a établi une différence notable dans le recrutement de son armée territoriale et des brigades spéciales dont les volontaires font ou feront partie d'une force expéditionnaire, comme celle qui combat en Corée. Dans un récent discours, le ministre de la Défense a laissé entendre que les cadres de l'armée active seront élargis. Dans un pays plus vaste que les Etats-Unis, la protection efficace ne saurait être assurée par une troupe de moins de 200,000 soldats aguerris. Et ne comptant pas les réservistes, le Canada peut avoir 50,000 hommes à l'entraînement dans son armée proprement dite. C'est insuffisant. En été, l'enrôlement militaire est retardé par les besoins d'agriculture et de l'industrie. Il sera plus actif l'hiver prochain. Quel que soit le maximum auquel l'autorité veut porter cet effectif, il est probable que le recrutement procédera plutôt lentement. Ce calcul est basé sur le temps alloué aux démocraties européennes pour lever, équiper et entraîner une armée de plusieurs millions d'hommes. Il s'agit de parer à un danger éventuel et non de préparation à une guerre préventive ou punitive. D'ailleurs l'urgence du péril redoutable dont on parle encore diminuerait le règlement du conflit coréen; mais elle augmenterait en conséquence d'un échec à la conférence militaire de Kaesong. Un optimisme modéré permet d'espérer que les relations internationales s'amélioreront au fur et à mesure que le gouvernement des soviets réalisera que le monde occidental est prêt à toute éventualité."

Le lendemain, soit le 18 juillet 1951, ⁽²⁾ le Ministre de la Défense Nationale déclarait ce qui suit:

"Les forces armées du Canada ont élevé leurs effectifs à 81,000 hommes soit 75 pour cent de plus que les 47,000 hommes qui les composaient avant la guerre de la Corée (1950).

Le ministre a réitéré sa déclaration que "la fin de l'agression en Corée, quand elle aura lieu, ne doit pas nous induire dans un faux sentiment de sécurité qui nous pousserait à relâcher nos efforts. "Les succès en Corée, loin

(1) L'Événement, 17 juillet 1951.

(2) Voir l'Événement de ce jour-là.

de diminuer le besoin de puissance, ont montré que nous ne devons plus jamais désarmer en face d'un éventuel ennemi complètement armé", a dit M. Claxton. "C'est pourquoi nous devons continuer cet effort combiné pour empêcher l'agression en édifiant nos forces et en les gardant toujours prêtes".

M. Claxton parlait au cours d'une émission politique de la CBC. A propos de l'effort canadien en Corée, le ministre a dit que les trois destroyers ont navigué deux fois plus loin qu'ils ne l'ont jamais fait, pendant une période similaire de la dernière guerre. Les unités canadiennes des trois services de l'armée se sont acquittées avec honneur de leurs missions. Les dépenses du Canada en argent et en effectif ont été immenses. "Le sacrifice des vies en Corée et le grand effort concerté qui a commencé il y a un an, peuvent être les moyens d'empêcher une troisième guerre mondiale. Un autre résultat de la guerre de Corée, a été de montrer au monde de l'Ouest son manque relatif de préparation. A ce point de vue également, nous avons repéré nos déficiences, en même temps que nos alliés du pacte de l'Atlantique. Le fardeau du maintien de nos forces armées est lourd et continuera d'être lourd pendant quelques années encore. Le fait que le conflit actuel prendra peut-être fin en Corée, devrait augmenter notre résolution d'être suffisamment forts pour prévenir une autre agression ailleurs".

* * *

Le lieutenant-général Guy Simonds, chef de l'Etat-major général au Département de la Défense nationale, étudie, à l'heure actuelle, notre organisation militaire, en vue de remédier à l'état de faiblesse et de contrôle de l'armée de réserve du Canada. C'est ce que vient de nous apprendre une haute intervention de la Légion canadienne auprès du Cabinet fédéral, qui déclare que nos forces de réserve sont dangereusement faibles et inadéquates, de là la pétition de la Légion canadienne pour la création d'une commission d'enquête à ce propos. Notre Aviation et notre Marine étudient à l'heure actuelle la question de la réfection de leurs réserves. Le RCAF veut augmenter ses forces de l'air et la Marine, de son côté, forme une nouvelle branche qui devrait s'occuper de la réserve à créer au cours des années à venir. Le plan de réarmement du général Simonds n'a pas encore atteint le développement voulu pour le présenter au Cabinet et c'est pourquoi ce plan devra être discuté par les officiers supérieurs de l'armée dès le commencement de l'année 1953. L'entraînement annuel pourrait porter davantage sur la formation d'officiers et de sous-officiers plutôt que sur les unités

qui vont au camp avec une fraction seulement du nombre d'hommes qu'elles seraient supposées avoir. Il y aurait encore d'autres changements à faire. Ainsi il est franchement admis, dans les cercles de l'armée, que la réserve est faible et inadéquate, de même qu'il est encore admis qu'il faudrait logiquement commencer par éliminer une large fraction des unités.

Le général Simonds a dans son esprit une idée des unités qu'il faudrait supprimer, mais il ne voudrait pas toucher à celles qui se sont distinguées naguère comme, par exemple, les régiments de Hastings et Prince Edward, de Carleton et Yorks, de même que le Loyal Edmontons et plusieurs autres.

Notre armée de réserve compte aujourd'hui environ 50,000 hommes mais sur le papier surtout. La Légion canadienne s'est présentée devant le Cabinet avec un Mémoire qui appuyait spécialement sur les faiblesses de notre armée de réserve et réclamait fortement la nomination d'une commission indépendante pour étudier la situation et faire des recommandations.

(Extrait de *The Gazette*, jeudi, 13 novembre 1952, 1ère page, 4e col.)

* * *

Pour arriver à cette fin "être suffisamment forts pour prévenir une autre agression" je crois qu'il faudra un jour — le plus tôt possible — en venir au service obligatoire, ne serait-ce que pour une période de six mois au début, pour tous les jeunes gens entre 18 et 21 ans.

Les générations futures y gagneraient en vigueur, en discipline et acquerraient une meilleure compréhension de leurs devoirs et de leurs responsabilités comme citoyens, sans que cela nuise à leur formation classique ou leur apprentissage technique.

Je considère cette éventualité comme un bienfait, car cette formation donnerait plus de fierté et de patriotisme aux jeunes qui constituent la génération montante.

L'expérience des camps d'entraînement, au cours des deux dernières guerres, est là pour le prouver. Le volontariat a fait son temps.

DÉFENSE NATIONALE**SYNOPSIS**

Section 1. Le Ministère de la Défense Nationale....	23	Sous-section 3. Le Corps d'aviation royal canadien.....	38
Section 2. Les Forces Armées et le Conseil des recherches pour la Défense.....	27	Sous-section 4. Le Conseil de recherches pour la défense.....	42
Sous-section 1. La Marine royale canadienne.....	27	Section 3. Formation militaire.....	44
Sous-section 2. L'Armée canadienne.....	34	Section 4. La Commission industrielle de la Défense.....	44

SECTION 1. LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1950, le personnel des trois armes a sensiblement augmenté; le gouvernement s'est engagé à fournir des éléments de chaque arme en conformité des obligations découlant de la Charte des Nations Unies et le programme d'organisation et de formation d'un nombreux personnel de réserve s'est poursuivi.

Sous un seul ministre, chargé de toutes les questions relatives à la Défense, le ministère continue de travailler à la réalisation de ses objectifs: 1e adopter un programme de défense unifié, afin de pourvoir aux besoins stratégiques convenus; 2e soumettre un seul budget de la Défense qui répartit les fonds et les ressources en conformité du programme; 3e éliminer le doublement des services; 4e établir des lignes de conduites uniformes et équitables en ce qui concerne le personnel; 5e appuyer davantage sur les recherches pour la Défense et assurer une collaboration plus étroite avec les autres ministères et l'industrie de guerre.

Sous la direction du ministre, les chefs commandent leur service respectif.

En 1949-50, la nouvelle organisation de la Défense progresse surtout dans le domaine de l'administration au fur et à mesure des changements incessants de la situation internationale. La collaboration avec les autres pays en matière de défense, se fait de plus en plus efficace. En tout ce qui concerne les relations internationales intéressant la défense, le but primordial de la politique canadienne est de prévenir la guerre.

La réunion des trois ministères et la coordination de trois services a commencé par l'établissement d'un seul quartier-général de la Défense nationale à Ottawa, où les éléments connexes de la marine, de l'armée et de l'aviation sont liés ensemble lorsque ni l'efficacité ni l'économie ne doivent en souffrir.

Les conseils et comités qui fonctionnent maintenant en relation directe avec le ministère de la Défense nationale et le programme de fusionnement comprennent:—

1er. Conseil de la défense. Composition: le ministre de la Défense nationale, président; l'adjoint parlementaire; le sous-ministre; les deux sous-ministres adjoints; les chefs d'état-major des services; et le président de la Commission des recherches pour la défense. Objet: conseiller le ministre en matières d'administration interservice intéressant le ministère en tout ou en partie.

2e. Comité des chefs d'état-major. Composition: les chefs d'état-major des trois services et le président de la Commission de recherches pour la défense; lorsque des questions d'intérêt général sont étudiées, le sous-ministre, le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et le secrétaire du Cabinet sont présents. Objet: organisation, formation et surveillance générale des trois services; rédaction de rapports conjoints sur la situation militaire.

3e. Comité des membres de personnel. Composition: l'adjudant-général (armée); le chef du personnel de la marine; le directeur du personnel au Conseil de l'Air (C.A.R.C.); le sous-ministre adjoint; et un représentant de la Commission de recherches pour la défense. Les trois premiers membres énumérés alternent à la présidence. Objet: Administration conjointe du personnel, des services médicaux et dentaires, de la solde, des pensions et questions connexes; le but général est d'assurer,

là où c'est possible, que les mêmes règlements régissent le personnel de la marine, de l'armée et de l'aviation.

4e. *Comité des officiers principaux proposés à l'approvisionnement.* Composition: principaux officiers de l'approvisionnement de chaque service; un représentant de la Commission de recherches pour la défense; et sous-ministre adjoint concerné. Les membres de différents services alternent à la présidence. Objet: coordination et unification de l'approvisionnement et de l'équipement et des questions de ravitaillement.

5e. *Comité inter-service de recrutement.* Composition: membres nommés au besoin par les services (les membres alternent à la présidence). Objet: organisation de campagnes et maintien de programmes de recrutement pour l'active et la réserve.

Le Conseil de recherches pour la défense. — Le Conseil des recherches pour la défense constitue un quatrième service spécialisé qui coordonne les recherches scientifiques relatives à la défense (voir p. 27).

Protection civile. — En octobre 1948, le ministre de la Défense nationale a nommé un coordinateur de la défense civile avec mission de préparer un programme canadien. Des discussions non officielles ont eu lieu avec les autorités provinciales et les divers organismes nationaux au cours desquelles on a étudié les programmes et les organismes des pays de l'Europe occidentale et des Etats-Unis.

Un comité interministériel a été constitué pour aider à la coordination de l'organisation fédérale. Le principe fondamental est que tous les ministères et organismes sont responsables d'aviser à tous les aspects du programme qui sont le prolongement de leurs fonctions normales.

Dès les débuts de son travail d'organisation, le coordonnateur de la défense civile s'est intéressé à la normalisation de l'outillage de lutte contre l'incendie et a contribué à l'inauguration d'un programme de normalisation au Canada.

Liaison avec l'étranger.

Pour fins de liaison et favoriser la collaboration internationale en matière de défense, le Canada maintient: le la

Voici l'effectif des services actifs (permanents) des forces armées le 31 décembre 1950: marine, 10,199; armée 32,715; et aviation 18,865.

1. SOLDE MENSUELLE ET ALLOCATIONS DU PERSONNEL DES FORCES ACTIVES, 1^{er} DÉCEMBRE 1950. (1)

Marine	Armée	Aviation	De base	Subsistance (2)	Total	Allocation familiale (3)		Allocation, service à l'étranger (4)
						Marié sans enfants	un enfant ou plus à charge	
Mat., 3e cl., à l'enrôlement	Recrue, à l'enrôlement	Aviateur, 2e classe	\$ 79	\$ 57	\$ 136	\$ 39	\$ 57	\$ 9.00
Mat., 3e classe, formé	Soldat formé	Aviateur, 1ère classe	83	57	140	39	57	9.00
Mat., 2e cl.	Soldat	Aviateur-chef	90	57	147	39	57	9.00
Mat., 1ère classe	Caporal	Caporal	103	57	160	39	57	9.00
Maître, 2e classe	Sergent	Sergent	119	67	186	45	67	12.00
Maître, 1ère classe	Serg. d'état-major	Serg. de section	139	75	214	50	75	15.00
Premier maître, 2e classe	Sous-officier breveté, 2e cl.	Sous-officier breveté, 2e cl.	161	75	236	50	75	15.00
Premier maître, 1ère classe	Sous-officier breveté, 1ère cl.	Sous-officier breveté, 1ère cl.	180	85	265	55	85	16.50
S.-lieut. intérimaire	S.-lieut.	Officier pilote	162	61	223	40	61	..
S.-lieut.	Lieutenant	S.-lieut. d'aviation	195	79	274	58	79	..
Lieut.	Capitaine	Lieut. de section	234	79	313	59	79	..
Lieut. commander	Major	Chef d'escadrille	312	98	410	68	98	..
Commander	Lieut.-col.	Commandant d'escadre	367	108	475	73	108	..
Capitaine	Colonel	Cap. de groupe	517	119	636	79	119	..
Commodore	Brigadier	Commodore de l'air	689	128	817	83	128	..
Contre-amiral	Major-général	Vice-maréchal de l'air	786	135	921	85	135	..

(1) Non compris a) les allocations conjugales pour les soldats, \$30. par mois, et pour les officiers, \$40. par mois, sujettes à une réduction de \$10. par mois pour le logement permanent ou de \$2.50 par mois pour logement temporaire; b) la solde de spécialité de \$4. par mois pour le groupe 1, de \$12. par mois pour le groupe 2, de \$20. par mois pour le groupe 3 et de \$28. par mois pour le groupe 4. (2) Accordée lorsque ni les vivres ni le logement ne sont fournis. (3) Accordée au lieu de l'allocation de subsistance lorsque les membres mariés du personnel sont séparés de leur famille pour raison de service. (4) Versée aux marins, soldats et aviateurs en service dans les unités canadiennes à l'étranger; le personnel de la marine touche l'allocation lorsqu'il voyage sur mer 30 jours ou plus. L'allocation n'est pas versée aux officiers.

Commission permanente canado-américaine de défense ; 2e un état-major conjoint (Washington), qui représente les trois services ; 3e un bureau conjoint de liaison (Londres), qui représente les trois services ; 4e des attachés militaires dans divers pays.

SECTION 2. — LES FORCES ARMÉES ET LE CONSEIL DE RECHERCHES POUR LA DÉFENSE.

Les trois services armés du Canada, la Marine royale canadienne, l'Armée canadienne et le Corps d'aviation royal canadien, sont étroitement unis sous l'autorité d'un seul ministre mais constituent trois services distincts de défense. Chacun est commandé par un chef d'état-major qui relève du ministre de la Défense nationale. Plusieurs divisions de l'administration et de la formation ont été fusionnées ou coordonnées pour raisons d'efficacité et d'économie.

La durée de service de recrues de chacun des services armés est normalisée autant que possible. L'échelle entière de la solde des grades comparables est uniformisée. Le programme de normalisation des uniformes et de l'équipement progresse partout où il est applicable. Les qualités exigées des recrues et la durée de service varient un peu en conformité des besoins particuliers à chaque service. En général, le degré d'instruction et les conditions d'aptitude physique requis sont les mêmes.

Sous-section 1. — LA MARINE ROYALE CANADIENNE

Administration. — Le quartier général de l'administration et des opérations de la Marine royale canadienne est situé au quartier général de la Marine, à Ottawa. Le chef d'état-major de la Marine est chargé de toutes les questions de programme et de direction intéressant la Marine royale canadienne. Il est conseillé par la Commission navale, composée de cinq officiers supérieurs qui dirigent les grandes divisions de la marine : état-major ; personnel ; plans ; services techniques ; aéronautique.

L'état-major de la Marine, chargé de l'organisation et de la gestion de la Marine royale canadienne, est composé des chefs de divers directorats d'état-major : opérations et plans,

armes et tactique, organisation, logistique aérienne, aviation, communications et renseignements.

La Marine a des bases d'opérations et des écoles et des centres de formation à Halifax (N.-E.) et Esquimalt (C.-B.), un centre d'instruction des recrues à Cornwallis (N.-E.) et un centre à Saint-Jean (Terre-Neuve). L'officier général, côte de l'Atlantique, et l'officier général, côte du Pacifique, commandent tous les navires et centres de ces régions.

Les représentants à l'étranger comprennent le représentant de la Marine à l'état-major conjoint du Canada à Washington et le représentant de la Marine à l'état-major conjoint du Canada à Londres.

La flotte. — Moins considérable qu'au printemps de 1945, alors qu'elle réunissait 378 navires montés de plus de 90,000 hommes, la flotte de la Marine royale canadienne reste de beaucoup la plus importante qu'ait encore eue le Canada en temps de paix. Elle se spécialise dans la classe antisous-marine et fait surtout porter son instruction sur ce genre de guerre. En outre, des navires et des avions armés et équipés en vue d'opérations antisous-marines et un certain nombre de rapides navires antisous-marins, de conception canadienne, sont commandés aux chantiers canadiens.

Tout en se spécialisant dans ce rôle particulier, la Marine royale canadienne ne se désintéresse pas des autres aspects de la guerre navale. Effectifs et navires sont en mesure de remplir des fonctions très diverses de façon fort efficace, comme l'on prouvé les trois destroyers canadiens en service sur le théâtre coréen, le Cayuga, le Sioux et l'Athabaskan.

Les autorités mettent l'accent sur la formation intensive, surtout la formation à bord. Les navires passent d'abord un temps remarquablement long en mer, soit en croisières "locales" de deux semaines seulement l'été, pour l'instruction de la réserve, soit en manœuvres de grandes envergures avec les navires de la Marine royale et de la Marine américaine.

Au début de 1950, on a annoncé la séparation des navires destinés aux opérations d'avec ceux qui servent à l'instruction. La flotte de combat et l'aviation embarquée sont fondues de manière à constituer une force antisous-marine spécialisée capable de fournir le maximum de rendement. Les navires

affectés à l'instruction serviront exclusivement à donner l'expérience de la mer aux recrues, au personnel de la réserve et aux cadets de la Marine ainsi qu'à compléter par une formation pratique à bord la formation donnée à terre aux marins qui suivent des cours spécialisés.

Le plus gros bâtiment de la Marine est un porte-avion d'escadre léger de 18,000 tonnes. Deux croiseurs de 8,000 tonnes, armés de pièces de six pouces, sept gros destroyers de la classe des tribus et quatre destroyers plus légers forment le gros de la flotte. Cinq frégates et neuf dragueurs de mines du type Algérie sont aussi gardés, ainsi que des navires auxiliaires et des chaloupes à moteur Fairmile. Les navires suivants sont ordinairement en service ou gardés en réserve:—

Porte-avions d'escadre léger	Destroyers, classe Crescent
Magnificent	Antigonish
Croiseurs	Swansen
Ontario	La Hullose
Unganda	Beacon Hill
Dragueurs de mines, type	New Waterford
Algerine	Dragueurs de mines, type
New Liskeard	Algerine
Portage	Oshawa
Wallaceburg	Sault-Sainte-Marie
Port Francis	Winnipeg
Kapuskasing	Navires auxiliaires
Rockcliffe	Lloyd George
Destroyers, classe des tribus	Revelstoke
Iroquois	Cedarwood
Huron	Llewellyn
Haida	Chaloupes à moteurs
Micmac	PTC 716
Nootka	PTC 721
Cayuga	PTC 706
Athabaskan	PTC 711
Destroyers, classe V	PTC 762
Sioux	PTC 779
Algonquin	

Le porte-avions Magnificent est de la classe Colossus; son pont d'envol a 700 pieds de long et sa vitesse est de 25 nœuds.

Bien que construit à Belfast, il comporte nombre d'innovations canadiennes, y compris des réfectoires où les quelque 1,000 membres de l'équipage se servent eux-mêmes. Il porte des monoplaces de chasse et des Firefly antisous-marins. Les premiers comptent parmi les avions à motopropulseur les plus rapides du monde, tandis que les Firefly et les Avenger sont spécialement équipés pour la chasse antisous-marine.

Le Shearwater, mis en service en décembre 1948, à Dartmouth (N.-E.), est la base de terre des 18e et 19e groupes de transport de l'aéronautique navale, du groupe d'entraînement aérien, de l'unité des nécessités d'effectifs pour la flotte et des écoles du personnel de l'aéronautique navale. Autrefois administré par le Corps d'aviation royal canadien, le Shearwater est passé à la Marine royale canadienne immédiatement avant d'être mis en service.

Les deux croiseurs, longs de 500 pieds, sont armés de neuf pièces de six pouces et d'une puissante batterie anti-aérienne. Leur équipage compte près de 800 hommes chacun et leur vitesse dépasse 30 nœuds. L'Ontario, achevé vers la fin de 1945, et réarmé du tout au tout depuis, est un des navires les mieux armés de sa classe.

Les destroyers de la classe des tribus déplacent environ 2,000 tonnes et sont les navires les mieux armés de leur type. Trois d'entre eux, de construction britannique, ont participé à plusieurs combats durant les dernières années de la guerre. Ce sont, par ordre de construction, l'Iroquois, le Huron et le Haida. Les quatre autres, sortis des chantiers canadiens, sont les premiers navires de guerre à turbines construits au Canada.

Le Crescent et le Crusader, destroyers plus petits que ceux de la classe des tribus, déplacent 1,700 tonnes. L'Algonquin et le Sioux, destroyers canadiens de la classe V, déplacent aussi 1,700 tonnes. Relativement nouveaux, tous deux ont néanmoins été au combat. Les frégates et les dragueurs de mines du type Algerine, conçus durant la guerre comme navires d'escorte et de chasse antisous-marine, déplacent respectivement 1,445 et 1,000 tonnes.

Plusieurs modifications radicales ont été apportées, à titre d'essai, au poste d'équipage du Sioux. On y a aménagé un réfectoire où les matelots se servent eux-mêmes et qui est séparé du dortoir. Dans le dortoir des lits-placards pliants remplacent

les hamacs. Bien que cafeteria et lits-placards ne soient pas rares pour ce qui est des gros navires, c'est la première fois qu'on les adopte exclusivement à bord d'un destroyer de la marine canadienne britannique.

En 1949, la Marine royale canadienne a entrepris le plus vaste programme de construction de navires de toute son histoire en temps de paix. Des contrats ont été adjugés en vue de la construction d'un brise-glace moderne, de trois navires d'escorte antisous-marins du dernier modèle, de quatre dragueurs de mines côtiers et d'un bateau gardien de barrage. En août 1950, on a annoncé que le programme serait accéléré et amplifié.

Formation. Alors qu'avant la guerre l'entraînement spécialisé des officiers et des matelots devait utiliser presque uniquement les facilités de la Marine royale, l'amélioration, et la modernisation des bases d'Halifax et d'Esquimalt ainsi que les facilités plus nombreuses de la flotte canadienne ont permis à la Marine royale canadienne de se charger de l'instruction de ses effectifs, sauf dans quelques rares domaines très spécialisés.

Le Cornwallis, à Cornwallis (Nouvelle-Ecosse), le plus grand centre d'instruction du Commonwealth britannique durant la guerre, a été remis en service le 1er mai 1949 pour assurer l'instruction élémentaire de toutes les recrues des troupes permanentes.

En 1950, l'effectif de la Marine royale canadienne a été porté à 13,440 officiers, sous-officiers et matelots. A son enrôlement, la recrue signe un engagement de cinq ans qui est successivement renouvelé, si le marin le désire, jusqu'à sa retraite.

Les officiers de la Marine royale canadienne viennent de trois sources principales: 1er le Collège des services armés de Royal-Roads, en Colombie-Britannique, et le Collège des services armés appelé Collège militaire royal, à Kingston (Ontario); 2e enrôlement de certains spécialistes à partir des universités; 3e avancement. En outre, un certain nombre de brevets d'officier à court terme sont détenus par l'effectif aérien.

Opérations. La mission la plus importante de la Marine royale canadienne jusqu'au milieu de 1950 a consisté à soutenir, au moyen de trois destroyers, les forces des Nations Unies enga-

gées dans la défense de la Corée du Sud. Les destroyers Cayuga et Athabaskan, de la classe des tribus, et le Sioux, destroyer de la classe V, ont quitté leur port d'attache (Esquimalt) en juillet et ont participé à des opérations de débarquement, à des bombardements, à des convoiements et autres missions sur la scène coréenne.

Le New Liskeard, dragueur de mines de la classe Algerine dont le port d'attache est Halifax, s'est joint à des navires de la Marine et de la Garde côtière américaine pour effectuer un vaste relevé du Gulf-Stream. Le Cedarwood, navire auxiliaire basé à Esquimalt, a poursuivi sa mission océanographique sur le littoral du Pacifique.

La Marine royale canadienne (Réserve). Toutes les réserves de la Marine canadienne sont réunies en un seul corps: la Marine royale canadienne (Réserve).

Vingt et une divisions navales sont établies aux centres suivants:

Halifax (N.-E.) Scotia	London (Ont.) Prevost
Charlottetown (I. du P.-E.)	Port-Arthur (Ont.) Griffon
Queen Charlotte	Winnipeg (Man.) Chippawa
Saint-Jean (N.-B.) Brunswicker	Regina (Sask.) Queen
Québec (P. Q.) Montcalm	Saskatoon (Sask.) Unicorn
Montréal (P. Q.) Donnacona	Calgary (Alb.) Tecumseh
Ottawa (Ont.) Carleton	Edmonton (Alb.) Nonsuch
Toronto (Ont.) York	Vancouver (C.-B.) Discovery
Kingston (Ont.) Cataraqui	Victoria (C.-B.) Malahat
Hamilton (Ont.) Star	Prince-Rupér (C.-B.) Chatham
Windsor (Ont.) Hunter	Saint-Jean (Terre-Neuve) Cabot

Ces divisions navales ne sont pas seulement des centres locaux d'instruction des réservistes, mais aussi des bureaux de recrutement pour la Marine royale canadienne. Les divisions, qui tirent du matériel de surplus de guerre une grande partie de leur équipement d'instruction élémentaire et qui, dans plusieurs cas, utilisent de nouveaux édifices, sont bien outillées pour répondre aux normes élevées de l'instruction navale moderne. Chacune est responsable de la formation à l'égard de différentes spécialités navales, — artillerie, défense, portuaire, aviation, transmissions, etc., — et des officiers et matelots de

la Marine royale canadienne font fonction d'instructeurs. Chaque division relève d'un officier en service actif de la M. R. C. (R.), qui a sous ses ordres un officier d'état-major de la Marine royale canadienne.

Outre leur entraînement annuel, officiers et matelots de la M. R. C. (R.), peuvent faire du service volontaire et du service spécial, selon les exigences du quartier général de la Marine. Dans ce dernier cas, ils remplacent les officiers et matelots de la Force permanente qui manquent à l'effectif.

Il existe deux sortes d'engagement dans la M. R. C. (R.). Les officiers font partie des cadres soit de l'active soit de la réserve. Les premiers sont astreints à l'entraînement périodique tandis que les seconds peuvent se présenter à l'entraînement s'ils le désirent. Les deux classes peuvent être mobilisées en cas d'urgence.

Les matelots, divisés en cadres actifs et cadres volants, sont assujétis aux mêmes conditions que les officiers. Ils s'engagent pour cinq ans.

Division universitaire d'instruction navale. Des divisions d'instruction navale sont établies à 32 universités et collèges du Canada: Prince of Wales College, St. Dunstan's College, Acadia University, Dalhousie University, Nova Scotia Technical College, St. Francis-Xavier University, University of King's College, University of St. Mary's College, Mount-Allison University, University of New-Brunswick, Collège Saint-Alexandre de la Gatineau, Ecole Polytechnique, Université Laval, McGill University, Sir George William College, Université de Montréal, Assumption College, Carleton College, McMaster University, Ontario Agricultural College, Université d'Ottawa, Queen's University, St. Patrick's College, University of Toronto, University of Western Ontario, Lakehead Technical Institute, University of Manitoba, University of Saskatchewan, Regina College, University of Alberta, University of British Columbia et Victoria College.

Le programme des divisions universitaires d'instruction navale offre aux étudiants de toutes les facultés quatre années d'instruction qui les préparent à l'obtention d'un brevet de la Marine royale canadienne ou de la Marine royale canadienne (Réserve). Il vise à former des officiers de toutes spécialités et comporte, à cette fin, l'instruction sur terre et à bord.

La formation est assurée aux divisions navales et aux universités durant l'année académique. Durant les vacances d'été, elle est assurée aux écoles de la côte et à bord des navires de la Marine.

Corps royal canadien des cadets de marine. Le C.R.C.C.M. comprend 80 corps autorisés, organisés sous les auspices de la Ligue navale du Canada et entraînés et dirigés par la Marine. L'effectif autorisé est de 10,000 cadets âgés de 14 à 18 ans. Durant deux mois de l'été, à cinq camps d'instruction particuliers 4,000 cadets passent une moyenne de 14 jours chacun.

Sous-section 2 — L'Armée canadienne.

Commandement. Le régime actuel de commandement de l'Armée canadienne en temps de paix comprend:

Quartier général de l'Armée — Ottawa (Ont.) (subdivisé)
La Division de l'état-major général
La Division de l'adjutant général
La Division du quartier-maître général (Y compris la Div. du maître général de l'artillerie)

Région militaire de l'Ouest — Quartier général à Edmonton (Alb.)

Circonscription de la Colombie-Britannique, quartier général à Vancouver (C.-B.)

Région militaire des Prairies — quartier général à Winnipeg (Man.)

Circonscription de la Saskatchewan, quartier général à Regina (Sask.)

Région militaire du centre — quartier général à Oakville (Ont.)

Circonscription de l'Ouest de l'Ontario, quartier général à London (Ont.)

Circonscription de l'Est de l'Ontario, quartier général à Kingston (Ont.)

Région militaire de Québec — quartier général à Montréal (P. Q.)

Circonscription de l'Est du Québec, quartier général à Québec (P. Q.)

Région militaire de l'Est — quartier général à Halifax (N.-E.)

Circonscription du Nouveau-Brunswick, quartier général à Fredericton (N.-B.)

Circonscription de Terre-Neuve, quartier général à Saint-Jean (Terre-Neuve)

Région du réseau routier du Nord-Ouest — quartier général à Whitehorse (Yukon)

Personnel de liaison de l'Armée canadienne — Washington (D. C.)

Personnel de liaison de l'Armée canadienne — Londres (Angleterre)

Le quartier général de l'Armée est responsable du programme d'administration et de formation de l'Active et de la Réserve de l'Armée canadienne. Il administre les corps-écoles et les autres établissements de formation. Par l'intermédiaire du quartier général des régions, il voit aux questions intéressant les relations avec le public, les services de cadets, les renseignements militaires, les services de l'aumônier militaire, la prévôté et les autres services analogues.

Les cinq principales régions ont l'entière responsabilité militaire, sous la dépendance du quartier général de l'Armée, de toutes les questions concernant leur territoire ainsi que du commandement et de l'administration des troupes du territoire.

Organisation. Il n'existe qu'une seule armée canadienne, et elle comprend toutes les forces de terre du Canada. Le service est volontaire. L'Organisation de l'Armée comprend les six catégories suivantes:

L'Active. L'Active est en disponibilité pour service général et comprend une armée en campagne, des unités de défense côtière et antiaérienne, un quartier général et des état-majors de région et de circonscription; un personnel d'instruction, de liaison, d'administration, de recherches et de perfectionnement, des unités et des établissements, des officiers, sous-officiers et soldats régulièrement employés mais n'appartenant à aucun effectif régimentaire.

Pour s'enrôler dans l'Active, les candidats qui ont été en service actif dans l'Armée durant la guerre de 1939-45 doivent

répondre aux conditions d'aptitude physique, avoir terminé le VIIe cours ou l'équivalent et être âgés de 18 à 40 ans. On préfère les jeunes gens. Les autres aspirants peuvent s'enrôler s'ils répondent aux conditions d'aptitude physique, ont terminé le Xe cours ou l'équivalent et sont âgés de 18 à 25 ans. Ceux qui ont certains métiers particuliers sont acceptés jusqu'à l'âge de 35 ans.

Les officiers de l'Armée canadienne viennent de trois sources principales: 1er le Corps-école d'officiers canadiens; 2e les gradués des Collèges des services canadiens: le Collège Royal-Roads d'Esquimalt (C.-B.) et le collège militaire royal de Kingston (Ont.)*; 3e les soldats promus.

Le contingent spécial de l'Armée canadienne. Ce contingent a été constitué, au sein de l'Active, pour remplir les engagements du Canada à titre de membre des Nations Unies. Il se compose d'une formation autonome de toutes les armes et de tous les services ainsi que des renforts nécessaires. Le contingent spécial a été formé en août 1950 par le recrutement d'effectifs au sein de la population civile et parmi le personnel de l'Active.

La Réserve. La Réserve constitue la base d'organisation d'une armée de campagne en cas d'urgence, l'effectif, en service discontinu, est astreint à l'instruction militaire annuelle.

Réserve supplémentaire. La Réserve supplémentaire comprend des cadres d'unités et d'hommes requis en cas de mobilisation pour compléter l'organisation de l'Armée. Ces effectifs ne sont pas astreints à l'instruction militaire annuelle, mais n'en sont pas écartés.

Corps-école d'officiers canadiens. Le C. E. O. C. est chargé de la formation d'élèves-officiers en temps de paix et de guerre; le personnel est soumis aux mêmes obligations de service militaire que celui des autres éléments de l'Armée.

Service des cadets du Canada. Le Service des cadets est administré par des officiers de l'Armée canadienne servant à un titre comparable à celui des officiers de la Réserve. Ces officiers s'occupent aussi de l'instruction et relèvent d'officiers de l'état-major général de l'Active au quartier général de la région. Les règlements autorisent un effectif total de 50,000

(*) On vient d'en créer un troisième à St-Jean, P. Q.

(porté à 65,000 vers la mi-mars 1951) cadets de tout le Canada. Un total d'environ 490 corps de cadets distincts sont actifs au pays. Le service est entièrement volontaire. L'uniforme est fourni gratuitement aux cadets, qui en outre peuvent faire un séjour tous les ans dans un des camps d'été des cinq régions.

Milice de réserve. La Milice de réserve fournit des unités pour l'exécution des fonctions de sécurité domestique que la Réserve ne saurait logiquement remplir. L'unité la plus en vue de la Milice est le Corps des "Canadian Rangers", organisé en juin 1947. Son rôle est de fournir des guides aux troupes organisées, de surveiller la côte, d'effectuer des sauvetages dans les régions reculées, d'aider les organismes civils dans l'application de la loi et de participer à la défense locale en cas d'urgence. L'effectif autorisé est de 5,000. Les conditions de service sont assez semblables à celles de la Réserve, mais l'uniforme n'est pas fourni en temps de paix et des exercices d'entraînement ne sont pas tenus. Les fonctions des guides sont ordinairement les mêmes que celles de leur emploi dans la vie civile.

Viennent s'ajouter à l'Armée canadienne, sans en faire partie intégrante: 1er les associations ou clubs de tir officiellement autorisés; 2e les centres de formation que le ministre peut autoriser de temps à autre.

Formation. La formation du personnel de l'Active et de la Réserve relève des officiers généraux des cinq régions de commandement, sous la direction de la division appropriée du quartier général de l'Armée.

La formation élémentaire et avancée des recrues ainsi que les cours de perfectionnement pour tous les grades sont donnés dans les écoles de l'Armée. Ces écoles, organisées sur un pied permanent de paix, sont situées aux endroits suivants:

Ecole du Corps royal canadien des blindés. Camp-Borden (Ont.)

Ecole royale canadienne d'artillerie, Camp-Shilo (Man.)

Ecole royale canadienne d'artillerie (D.C.A.) Picton (Ont.)

Ecole royale canadienne d'artillerie (artillerie côtière et D.C.A.) Esquimalt (C.-B.)

Ecole royale canadienne du génie militaire, Chilliwack (C.-B.)

Ecole royale canadienne de transmissions, Barriefield (Ont.)

Ecole royale canadienne de l'infanterie, Camp-Borden (Ont.)
Ecole du corps d'intendance de l'armée royale canadienne,
Camp-Borden (Ont.)
Ecole du Service de la santé de l'armée royale canadienne,
Camp-Borden (Ont.)
Ecole du Service dentaire de l'armée canadienne, Ottawa
(Ont.)
Ecole du Service des magasins militaires de l'armée royale
canadienne, Montréal (P. Q.)
Ecole du Service technique royal canadien de l'électricité
et de la mécanique, Barriefield (Ont.)
Ecole du Corps canadien de la prévôté, Camp-Borden (Ont.)

Sous-section 3. Le Corps d'aviation royal canadien

Organisation. Le Corps d'aviation royal canadien est administré par le quartier général du Corps d'aviation à Ottawa (Ont.); il comprend les régions suivantes:

- a) Région d'instruction, avec quartier général à Trenton (Ont.)
- b) Région aérienne du Nord-Ouest, avec quartier général à Edmonton (Alb.)
- c) Commandement du transport aérien, avec quartier général à Rockcliffe (Ont.)
- d) Commandement du matériel aérien, avec quartier général à Ottawa (Ont.)

La région d'instruction est chargée en général de la formation du personnel navigant du C.A.R.C. La région aérienne du Nord-Ouest a deux groupes sous son autorité: le groupement tactique, avec quartier général à Winnipeg, et le groupement 12, avec quartier général à Vancouver.

Deux autres groupes, celui de la défense aérienne, dont le quartier général est à St-Hubert (P. Q.) et celui de la région maritime, avec quartier général à Halifax (N.-E.), relèvent directement du quartier général de l'Aviation.

Des attachés de l'air sont maintenus, aux Etats-Unis, en Yougoslavie, en Tchécoslovaquie, en France, en Suède, en Belgique, en Russie et en Argentine. En outre, le C.A.R.C. est représenté au Royaume-Uni par un membre de l'état-major conjoint canadien à Londres, et aux Etats-Unis, par un membre de l'état-major conjoint canadien à Washington.

Opérations. A la fin de 1950, le Corps d'aviation royal canadien était en pleine campagne d'expansion en vue de porter ses effectifs de chasse à "plus de" cinq escadrilles et de grossir en général l'élément de manœuvre du service. On a accéléré l'exécution des commandes de Canucks CF-100 et de Sabres F-86, de fabrication canadienne, et toutes les escadrilles de chasse régulières seront pourvues de ces avions, à réaction de premier ordre. Certaines escadrilles auront provisoirement à leur disposition des chasseurs Mustang à hélice, achetés des Etats-Unis.

L'expansion du service ne porte pas uniquement sur les escadrilles de chasse. Chargé, de concert avec la Marine, de défendre le littoral du Canada, long de plusieurs milliers de milles, et garder libres les lignes de communication maritimes, le C.A.R.C. va maintenir à cette fin des escadrilles maritimes.

C'est toutefois dans le domaine de la chasse que les progrès les plus marquants sont en train de s'effectuer. En plus de l'avion à réaction, on étend le réseau radar afin d'être averti de l'approche des avions ennemis.

Les nouvelles escadrilles canadiennes munies d'avions à réaction compteront sans nul doute parmi les meilleures au monde. L'avion Canuck, chasseur tous temps de conception et de fabrication canadiennes, porte deux membres d'équipage, le pilote et le navigateur sans-filiste. C'est un avion de très grande vitesse qui a un vaste rayon d'action.

Le prototype était muni de deux moteurs Tolls-Royce du type Avon, mais le Canuck sera éventuellement propulsé par le moteur à réaction canadien Orenda.

Le Sabre, avion américain maintenant fabriqué à Montréal, détient le record mondial de vitesse. Bien que n'ayant pas le rayon d'action du Canuck, il possède plusieurs autres caractéristiques intéressantes qui en font un compagnon de service idéal de l'avion de conception canadienne.

Les escadrilles de chasse régulières et auxiliaires du C.A. R.C. emploient comme avion de combat l'avion britannique De Havilland Vampire III, mais le programme actuel de l'aviation vise à uniformiser autant que possible son équipement d'après celui de l'Aviation des Etats-Unis, pays avec qui le Canada est étroitement allié dans la défense aérienne du continent nord-américain.

Aide au pont aérien des Nations Unies. Dans le domaine des transports, le C.A.R.C. a commencé en juillet 1950 à participer de façon importante au pont aérien des Nations Unies pour appuyer la campagne militaire en Corée. Une escadrille composée de quadrimoteurs North Star, a fait la navette entre le champ d'atterrissage McChord, près de Tacoma (Washington), et Tokyo, transportant du matériel de guerre essentiel aux troupes des Nations Unies en Corée.

Transports. Le commandement du transport aérien du C.A.R.C., assure le fonctionnement d'une ligne aérienne importante servant à ravitailler les bases isolées de l'Arctique et effectue d'autres envolées de liaison interne nécessaires.

En 1950, le Corps d'aviation a achevé la majeure partie d'une longue entreprise consistant à photographier le Nord canadien non encore cartographié. Utilisant des avions Lancaster, Dakota, Canso et Norseman, trois escadrilles, dont deux affectées à la photographie et l'autre au ravitaillement, se sont adonnées à cette tâche durant tout l'été.

En vertu de l'accord de l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) le C.A.R.C. est chargé de coordonner les opérations de recherches et de sauvetage auxquelles s'est engagé le Canada. Il a mis sur pied un programme bien agencé en collaboration avec la Marine, la Gendarmerie royale du Canada, et d'autres organismes intéressés. Des bases de sauvetages sont établies à des endroits-clef à travers le Canada et l'organisation peut entrer en action sur-le-champ.

Chaque année, le Corps d'aviation effectue des envolées de commisération qui se traduisent par des milliers d'heures de vol. Il n'est guère de semaines qu'on ne fasse appel au moins une fois au C.A.R.C. pour aller chercher un enfant esquimau malade ou un trappeur blessé. Outre leur but humanitaire, ces envolées offrent un excellent entraînement aux pilotes militaires, qui doivent survoler la brousse canadienne.

Engagement. Le C.A.R.C. engage les gens de métier et les gens sans métier. Les anciens combattants qui ont été en service actif peuvent s'enrôler s'ils répondent aux conditions d'aptitude physique et ne dépassant pas la limite de 30 ans, plus le nombre d'années en service actif. Les célibataires âgés de 18 à 29 ans, qui n'ont pas fait de service militaire sont acceptés s'ils répondent aux conditions d'aptitude physique. Ceux qui

ont moins de 18 ans doivent avoir le consentement par écrit de leurs parents ou de leur tuteur. L'instruction minimum exigée du personnel non navigant varie selon les métiers.

Brevets d'officier. Les jeunes hommes gradués d'un Collège des services canadiens, soit le Collège militaire royal, Kingston (Ont.), soit Royal-Roads, près de Victoria (C.-B.) peuvent être acceptés comme officiers dans le C.A.R.C. Les postes d'officiers techniciens sont confiés à des gradués choisis des universités et sont accessibles aux aviateurs possédant les qualités requises.

Des brevets de service à court terme de six ans sont accessibles aux gradués des High Schools et à des aviateurs choisis.

Formation. Le Collège d'état-major du C.A.R.C., d'Armour-Heights, Toronto (Ont.), forme les officiers destinés à occuper des postes de commandement et d'état-major. L'Institut de médecine aéronautique, à Toronto (Ont.), possède des facilités pour les officiers consultants et spécialistes, des laboratoires de recherches sur l'alimentation, un centrifugeur d'expérimentation sur les hommes, une chambre froide à basse pression, une chambre à température tropicale, une section de la statistique, et des laboratoires bien montés pour l'étude de toutes les branches aéronautiques.

Il existe en Ontario des écoles d'instruction au sol à Trenton, Aylmer, Camp-Borden, Rockcliffe et Clinton. En outre, des écoles de formation spécialisées, comme l'Ecole d'enseignement des méthodes de survivance établie à Fort-Nelson, dans le nord de la Colombie-Britannique, et à Cambridge Bay, dans l'Arctique, et l'Ecole des sauveteurs parachutistes, établie près de Jasper (Alb.), ont fonctionné en 1950.

L'entraînement élémentaire au vol a été donné en 1950 à Centralia et Trenton (Ont.) et à Summerside (I. du P.-E.). En plus de former son propre personnel navigant, le C.A.R.C. a commencé en 1950 à entraîner du personnel de France, d'Italie, de Belgique, de Hollande et de Norvège. On a annoncé aussi qu'il assurerait l'instruction au Canada de pilotes et de navigateurs de la R.A.F. Un peu avant la fin de l'année, une seconde école d'entraînement élémentaire a été ouverte à Gimli (Man.)

En 1950, le C.A.R.C. a tenu à l'intention des réservistes le plus vaste programme de formation d'été de toute son histoire. Des réservistes venus des escadrilles auxiliaires et des unités

non navigantes de réserve ont tour à tour passé deux semaines à un camp d'été. En outre, des centaines d'étudiants d'université ont passé un temps plus ou moins long à des stations du Corps d'aviation pour y bénéficier de l'entraînement régulier ou y apprendre la navigation à vue. Un grand nombre de jeunes gens des écoles secondaires ont aussi fréquenté les camps d'été avec les escadrilles auxiliaires en conformité d'un nouveau programme destiné aux réservistes.

Des cours de perfectionnement devaient aussi commencer pour des ex-pilotes de guerre choisis conformément au programme général de formation de la réserve. D'après ce programme 600 ex-pilotes seront admis chaque année à des cours de perfectionnement. Le C.A.R.C. fournira les avions et l'argent nécessaire et des clubs d'aviation du Canada assureront l'instruction. Ce programme a pour objet de maintenir une réserve de pilotes entraînés capables de faire fonction d'instructeurs de vol ou de pilotes d'état-major advenant une guerre.

Jour de l'aviation. Institué en 1947, le Jour de l'Aviation, jour de réception annuelle du C.A.R.C., tombe le premier ou le deuxième samedi de juin. Il a pour objet de donner aux Canadiens l'occasion de voir de près le personnel et l'équipement de l'Aviation.

Corps royal canadien des cadets de l'Air. Ce corps de cadets, étroitement associé au C.A.R.C., a vu ses effectifs passer en 1950 de 15,000 à 22,500. Il existe au Canada plus de 200 escadrilles de cadets de l'Air administrées par la Ligue des cadets de l'Air du Canada, organisme civil bénévole. Les escadrilles sont commandées par des officiers de cadets de l'Air qui servent à un titre comparable à celui des officiers de réserve du C.A.R.C. Ce dernier contribue à la formation des recrues et fournit les uniformes et l'équipement. Le Corps des cadets de l'Air donne des cours de civisme et de navigation aérienne aux garçons âgés de 14 à 18 ans.

Sous-section 4. Le Conseil de recherches pour la défense

Créé en vertu de la loi du ministère de la Défense nationale, modifiée le 1er avril 1947, le Conseil de recherches pour la défense comprend six membres de droit et six membres nommés déchargeant leurs fonctions sous la direction d'un président permanent. Les membres de droit sont le président du Conseil, les chefs d'état-major des trois services armés, le président

du Conseil national de recherches et le sous-ministre de la Défense nationale. Les six autres membres, nommés par le gouverneur général en conseil, sont des savants et des techniciens attachés à une université ou une industrie. L'organisation comprend un état-major, des comités consultatifs et des établissements de recherches sur place.

Le Conseil de recherches pour la défense, partie essentielle de la défense du Canada, constitue en quelque sorte et de ce fait le quatrième service. Il a pour objet fondamental de mettre en corrélation les besoins scientifiques spéciaux des forces armées avec les travaux de recherches générales du monde scientifique. Cette tâche est la fonction principale de l'état-major. Son travail s'appuie sur les conseils autorisés de vastes comités consultatifs.

Afin d'éviter la duplication inutile des moyens de recherches, les établissements de recherches du Conseil ne s'attaquent qu'aux problèmes particuliers à la Défense nationale. Dans les autres domaines, comme en science électronique et en aéronautique, qui se rattachent aux recherches connexes d'intérêt civil, le Conseil collabore avec les laboratoires de recherches existants, particulièrement ceux du Conseil national des recherches.

Dans tous ses travaux, le Conseil accorde la priorité aux problèmes qui sont d'un intérêt spécial pour le Canada ou auxquels les installations nationales sont spécialement adaptées. L'expérience a déjà démontré que des recherches de défense bien dirigées produisent des résultats directement ou indirectement utiles à l'économie civile.

Il a été révélé en 1947, par exemple, qu'à la suite des recherches de temps de guerre sur les mesures défensives contre la guerre bactérienne, des savants canadiens en collaboration avec leurs collègues américains ont découvert un vaccin contre la peste bovine, maladie des plus funestes. Les résultats de ces recherches ont été communiqués librement au monde entier.

Le gouvernement, conscient du besoin essentiel de la personne des recherches, a fait du Conseil de recherches pour la défense un service pleinement intégré et permanent de la défense du pays. Afin d'assurer la coordination à l'échelon le plus élevé, le président du Conseil a le statut de chef d'état-major et fait partie du comité des chefs d'état-major et du Conseil de la défense.

Section 3. Formation militaire.

La coordination de la formation militaire à tous ses stades s'effectue dans les Collèges des services armés et dans les Collèges d'état-major. Les Collèges des services armés sont des institutions pour cadets dont les diplômés peuvent devenir officiers des forces permanentes; ils acceptent des recrues pour n'importe quel service. Les Collèges de la défense nationale et les Collèges d'état-major sont plus spécialisés mais fonctionnent d'accord dans une forte mesure. Aux pp. 1188-1190 de l'"Annuaire de 1948-1949" paraît une brève description de chaque collège militaire canadien et de chaque collège de formation supérieure.

Section 4. La Commission industrielle de la défense ⁽¹⁾

La Commission industrielle de la défense, établie en avril 1948 par décret du Conseil, relève du ministère de la Défense nationale. En mars 1949, elle est passée au ministère du Commerce, l'organisme le plus particulièrement intéressé à la préparation industrielle.

La Commission est un organisme consultatif composé d'industriels et de représentants des ministères du gouvernement. Ses principales fonctions sont de conseiller le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du ministre du Commerce, sur certaines questions: 1er les ressources militaires industrielles du Canada; 2e le programme de production industrielle en cas de guerre; 3e la liaison entre les forces armées canadiennes, l'Association canadienne de préparation industrielle, la Canadian Arsenals, Limited, et autres organismes d'Etat et industries intéressés à la préparation industrielle; 4e la normalisation des caractéristiques et des méthodes industrielles; 5e l'emplacement d'industries; 6e le perfectionnement, la fourniture, l'inspection, l'entreposage et la répartition du matériel et de l'outillage; 7e le maintien de stocks de réserve.

La Commission se compose d'un président et d'un vice-président, choisis parmi des industriels, et de cinq autres représentants de l'industrie, du sous-ministre du Commerce, du sous-ministre de la Défense nationale, du sous-ministre du Travail, des trois principaux officiers de l'Intendance, du président de la Canadian Arsenals, Limited et du président du Conseil de recherches pour la défense.

(Extrait de l'"Annuaire du Canada 1951", pp. 1142-1156.)

⁽¹⁾ Révisé par S. V. Allen, Personnel des projets de défense, Comm. industrielle de la défense, ministère du Commerce.

2 — LA VIE AU CAMP, NAGUÈRE

L'appel des troupes

Lorsque, naguère, jusqu'à 1926 ⁽¹⁾ le Département de la Milice avait décidé qu'un entraînement militaire annuel aurait lieu, pour les régiments ruraux, des Ordres de Division comportaient tout d'abord un avis à cette fin, lequel avis était transmis au commandant de la Brigade; celui-ci, à son tour, en donnait connaissance au commandant de chaque Régiment appelé à faire les exercices annuels à Lauzon.

Alors chaque commandant de Compagnie se préparait en conséquence: engageait ses hommes, leur fournissait des uniformes conformes à leur taille et leur disait de se tenir prêts au service volontaire pour une date déterminée, à partir d'ordinaire du 15 au 30 juin.

L'effectif d'une Compagnie, en temps de guerre, était de 120, y compris les officiers et les soldats, mais, en temps de paix, il tombait de cinquante pour cent, ce qui veut dire que chaque capitaine de Compagnie devait s'efforcer de trouver une soixantaine d'hommes pour les conduire au Camp de Lauzon, à la date fixée.

Parti avancé (Advance party)

Il ne fallait pas que les hommes arrivent au camp sans que l'on ait préparé le terrain pour eux et installé des tentes, pour les loger. C'est pourquoi, la veille de l'ouverture des exercices, un groupe généralement composé de trois hommes, d'un sous-officier et d'un officier de l'Ordonnance, étaient dirigés sur le terrain des exercices, au Camp des Ingénieurs, pour monter le camp, c'est-à-dire dresser les tentes d'après un plan tracé par le Corps des ingénieurs. Puis, ensuite, on installait la cuisine des Compagnies, y compris une tente circulaire pour y loger les provisions et y remiser les ustensiles.

L'arrivée au camp

La première journée était consacrée à l'installation des hommes sous les tentes et à différentes besognes qui demandaient une attention immédiate, comme celles des corvées, de

⁽¹⁾ Après cette date, le Régiment, mué en unité urbaine, cessa ses exercices au Camp des Ingénieurs.

Section 3. Formation militaire.

La coordination de la formation militaire à tous ses stades s'effectue dans les Collèges des services armés et dans les Collèges d'état-major. Les Collèges des services armés sont des institutions pour cadets dont les diplômés peuvent devenir officiers des forces permanentes; ils acceptent des recrues pour n'importe quel service. Les Collèges de la défense nationale et les Collèges d'état-major sont plus spécialisés mais fonctionnent d'accord dans une forte mesure. Aux pp. 1188-1190 de l'"Annuaire de 1948-1949" paraît une brève description de chaque collège militaire canadien et de chaque collège de formation supérieure.

Section 4. La Commission industrielle de la défense ⁽¹⁾

La Commission industrielle de la défense, établie en avril 1948 par décret du Conseil, relève du ministère de la Défense nationale. En mars 1949, elle est passée au ministère du Commerce, l'organisme le plus particulièrement intéressé à la préparation industrielle.

La Commission est un organisme consultatif composé d'industriels et de représentants des ministères du gouvernement. Ses principales fonctions sont de conseiller le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du ministre du Commerce, sur certaines questions: 1er les ressources militaires industrielles du Canada; 2e le programme de production industrielle en cas de guerre; 3e la liaison entre les forces armées canadiennes, l'Association canadienne de préparation industrielle, la Canadian Arsenals, Limited, et autres organismes d'Etat et industries intéressés à la préparation industrielle; 4e la normalisation des caractéristiques et des méthodes industrielles; 5e l'emplacement d'industries; 6e le perfectionnement, la fourniture, l'inspection, l'entreposage et la répartition du matériel et de l'outillage; 7e le maintien de stocks de réserve.

La Commission se compose d'un président et d'un vice-président, choisis parmi des industriels, et de cinq autres représentants de l'industrie, du sous-ministre du Commerce, du sous-ministre de la Défense nationale, du sous-ministre du Travail, des trois principaux officiers de l'Intendance, du président de la Canadian Arsenals, Limited et du président du Conseil de recherches pour la défense.

(Extrait de l'"Annuaire du Canada 1951", pp. 1142-1156.)

⁽¹⁾ Révisé par S. V. Allen, Personnel des projets de défense, Comm. industrielle de la défense, ministère du Commerce.

2 — LA VIE AU CAMP, NAGUÈRE

L'appel des troupes

Lorsque, naguère, jusqu'à 1926 ⁽¹⁾ le Département de la Milice avait décidé qu'un entraînement militaire annuel aurait lieu, pour les régiments ruraux, des Ordres de Division comportaient tout d'abord un avis à cette fin, lequel avis était transmis au commandant de la Brigade; celui-ci, à son tour, en donnait connaissance au commandant de chaque Régiment appelé à faire les exercices annuels à Lauzon.

Alors chaque commandant de Compagnie se préparait en conséquence: engageait ses hommes, leur fournissait des uniformes conformes à leur taille et leur disait de se tenir prêts au service volontaire pour une date déterminée, à partir d'ordinaire du 15 au 30 juin.

L'effectif d'une Compagnie, en temps de guerre, était de 120, y compris les officiers et les soldats, mais, en temps de paix, il tombait de cinquante pour cent, ce qui veut dire que chaque capitaine de Compagnie devait s'efforcer de trouver une soixantaine d'hommes pour les conduire au Camp de Lauzon, à la date fixée.

Parti avancé (Advance party)

Il ne fallait pas que les hommes arrivent au camp sans que l'on ait préparé le terrain pour eux et installé des tentes, pour les loger. C'est pourquoi, la veille de l'ouverture des exercices, un groupe généralement composé de trois hommes, d'un sous-officier et d'un officier de l'Ordonnance, étaient dirigés sur le terrain des exercices, au Camp des Ingénieurs, pour monter le camp, c'est-à-dire dresser les tentes d'après un plan tracé par le Corps des ingénieurs. Puis, ensuite, on installait la cuisine des Compagnies, y compris une tente circulaire pour y loger les provisions et y remiser les ustensiles.

L'arrivée au camp

La première journée était consacrée à l'installation des hommes sous les tentes et à différentes besognes qui demandaient une attention immédiate, comme celles des corvées, de

⁽¹⁾ Après cette date, le Régiment, mué en unité urbaine, cessa ses exercices au Camp des Ingénieurs.

l'approvisionnement du bois pour les poêles, des soins à donner aux chevaux, pour les officiers montés de l'Etat-major. Il y avait bien un peu de brouhaha pour commencer, mais dès le premier jour d'ordinaire chacun connaissait la tâche qui lui était assignée. Il ne manquait pas de se rendre à la cuisine, à chaque repas, avec une gamelle, pour y recevoir sa portion de nourriture. Comme chaque capitaine connaissait bien ses hommes, il les traitait amicalement et il n'avait pas de peine à se faire obéir d'eux.

Cuisine et cuisinier

Cela n'a l'air de rien du tout, mais lorsqu'il faut voir à l'installation, au milieu d'un camp et avec des moyens de fortune, d'une cuisine, l'on s'aperçoit que ce n'est pas une mince tâche. Puis il y a le choix d'un cuisinier. Heureux le capitaine qui pouvait, d'une année à l'autre, amener le même cuisinier reconnu pour ses aptitudes de marmiton. Mais tel n'était pas toujours le cas. Il fallait parfois improviser, et cette improvisation ne donnait pas toujours satisfaction aux estomacs affamés de ceux qui avaient besoin pendant plusieurs heures, sur le champ d'exercices. Lorsque les hommes n'étaient pas satisfaits des repas servis ils ne manquaient pas d'en parler à leur capitaine qui, lui, s'arrangeait avec le commandant du camp pour les ravitailler convenablement, afin d'obtenir d'eux un bon service, car ventre affamé n'a pas d'oreilles.

Corvées et hygiène

Les corvées que l'on appelle communément "fatigues" sont nombreuses et ce ne sont pas les tâches les plus estimées des soldats. Ils préfèrent faire des exercices ou encore aller au champ de mousqueterie, mais il faut bien qu'il y ait des serviteurs. Il y a par exemple le "bat man" (palefrenier) qui doit avoir soin des chevaux. L'Ordonnance requiert des recrues pour s'occuper du transport des provisions. Enfin, chaque jour, un certain nombre d'hommes sont choisis pour faire le ménage du camp, c'est-à-dire nettoyer, ramasser les bourriers, les restes de victuailles jetées sur le terrain, les miches de pain, etc., le tout destiné à l'incinérateur. Tout soldat est tenu, dans une tente quelconque, de voir au bon ordre, à la propreté de son uniforme, de son arme et du terrain sur lequel sa tente est installée. Chaque matin, le tablier

de la tente doit être relevé, les couvertures bien secouées, pliées à l'ordonnance et exposées à l'extérieur, quand la température le permet.

L'horaire ou routine

Rien n'est laissé au hasard pendant la période des exercices militaires au camp. Il y a une heure pour chaque chose et chaque chose doit être faite à son heure. Aussi pour que les hommes en soient informés, des avis sont affichés à cette fin à différents endroits. En voici un exemple.

- 5.30 Réveil au son de la fanfare
- 6.00 Rapport des malades
- 7.00 Exercices physiques et déjeuner
- 7.30 Rapport de l'O. C. au bureau de la Brigade
- 8.00 Distribution des viandes aux cuisiniers
- 8.30 à 10.00, 1er exercice en plein air (drilling)
- 10.00 à 10.30, Repos
- 10.30 à 12.00, 2e exercice en plein air (drilling)
- 12.30 Dîner et repos
- 2.00 à 4.30, 3e exercice en plein air (drilling)
- 5.00 Distribution des denrées au cuisinier
- 5.30 Souper
- 6.30 Organisation d'un corps de garde
- 7.30 Retraite et permission d'absence
- 9.30 Retour au camp
- 10.00 Heure du coucher
- 10.15 Couvre-feu (Lights out)

Le travail ou exercices

Comme on le voit, les exercices en plein air sont d'une durée de cinq heures et demie par jour. Tout d'abord les hommes font ces exercices en peloton, sous la direction d'un sous-officier. Plus tard, deux pelotons sont réunis et c'est un lieutenant qui en prend charge. Enfin, lorsque l'on a appris les exercices les plus élémentaires, le capitaine, à son tour, réunit les deux demi-compagnies et leur fait exécuter différents mouvements et leur enseigne le maniement des armes. Bientôt, les

hommes travaillent avec ensemble et, d'une journée à l'autre, ils s'initient à l'art militaire et à la vie commune comme à la caserne, pour les troupes régulières.

Les amusements et les concours sportifs

Comme les soldats sont presque tous des jeunes gens qui ont besoin d'activité et surtout de s'amuser, le Capitaine de chaque Compagnie a eu soin d'apporter avec lui certains engins qui aideront à mieux employer les heures de loisirs à ses hommes. On organisera des concours de courses, de sauts, de souques à la corde, de baseball, football et de bien d'autres encore. Ce fut toujours là un excellent moyen de garder les hommes sur le terrain du camp, de les empêcher de s'égailler chaque soir, ou de descendre au village et même à la ville voisine.

Les marquises

Les officiers et l'Etat-Major occupent d'ordinaire des quartiers sur un terrain élevé du camp. On dressait pour leur usage deux grandes tentes et une cuisine. Ces deux tentes appelées "marquises" leur servaient de lieu d'assemblée. L'une comme salle à manger pour tous les officiers du régiment; l'autre était destinée aux réunions amicales ou servait de salle de concert et même de salle de danse. D'ordinaire, le sol, à l'intérieur de ces marquises, était recouvert d'un plancher et c'est là où, pendant les soirées, on chantait de gais refrains avec accompagnement de piano.

Un jeune musicien de talent s'était engagé pour faire les exercices militaires, puis il avait réussi à se faire épingler sur le bras gauche les barres de sergent, et pendant tout le jour il... pianotait. Or, un jour, le Commandant du camp le surprend dans cette attitude et lui demande sur un ton impératif: "Que faites-vous ici et quelle est votre fonction?" Et le pauvre naïf de répondre: "Je suis sergent de piano." Inutile de vous dire que moins d'un quart d'heure après le disciple de Mozart avait dû prendre son rang parmi les défenseurs de Sa Majesté, en plein soleil, et avec la tunique rouge sur le dos. Celui-là, on ne le revit pas l'année suivante, ni les autres après...

Dry Canteen

Tout près de la salle de concert, si l'on peut dire, se trouvait la cuisine de l'Etat-Major, de même que la cantine. Cette cantine s'appelait "Dry Canteen" ce qui veut dire que l'on n'y vendait que de la marchandise sèche... La vente de la bière et des boissons alcooliques y était formellement défendue. L'on tolérait tout au plus des limonades ou eaux minérales. Mais il est arrivé, parfois, dit-on, que ces instructions sévères reçurent de légers accrocs. Mais gare alors au commandant du camp, quand il arrivait en tapinois et trouvait une bouteille d'alcool dans la "Dry Canteen" !

La Mare à pompon

Sur le terrain des exercices, au milieu du camp des Ingénieurs, à Lauzon, il y avait un petit étang, grand comme la main, mais très profond et qui fut baptisé depuis un temps immémorial du joli nom de la "Mare à pompon". Naguère les hommes avaient le droit de se baigner dans cette piscine naturelle, mais un jour un soldat s'y noya et il fut défendu à la suite non seulement de s'y baigner, mais aussi de s'y laver les pieds. On remédia à cette condamnation de la "Mare à pompon" en établissant des douches à différents endroits du camp où les hommes pouvaient à leur guise, en dehors des heures d'exercices, aller se rafraîchir et faire peau neuve, car la plus grande propreté devait régner non seulement dans le camp mais sur la personne même des pioupious.

L'Armée du Salut et l'ACJC

A l'entrée du camp, tout près de la route qui conduit au village de Lauzon, l'Armée du Salut installait, chaque année, une tente où chacun pouvait, à sa guise, aller lire les journaux et des revues et même écrire des lettres, et tout cela gratuitement, puisque papiers et enveloppes étaient fournis par les gardiens de l'Armée du Salut. Plus tard, une installation similaire fut organisée par un cercle de l'ACJC de Québec et l'Armée du Salut dut plier bagages, faute de clients.

Habits rouges

C'est avec la guerre de 1914 que l'on vit apparaître, pour la première fois, les uniformes kakis, car, auparavant, les

hommes, de même que les officiers devaient porter le pantalon bleu et la tunique rouge, ce qui leur avait valu le qualificatif de "bêtes à patates". Heureusement que l'on a su remédier à cela, car les nouveaux uniformes, d'une couleur neutre, se conservent propres plus longtemps et sont moins spectaculaires.

Les uniformes, y compris le "Great coat", c'est-à-dire la grande tunique, étaient condamnés après trois ans de service et le Capitaine de chaque Compagnie en disposait à sa guise. Aujourd'hui, les uniformes ne sont mis de côté que lorsqu'ils ne sont plus propres ou hors d'usage.

Gardiens de nuit

Pendant que les hommes refont leurs forces, dorment profondément ou sont censés dormir, jusqu'à cinq heures et demie du matin, un corps de garde veille sur eux et fait les cent pas, pendant toute la nuit, pour empêcher les maraudeurs de s'approcher du camp, éteindre un feu qui aurait pu se déclarer dans les limites du campement, ou encore conduire à bon port ceux qui rentrent un peu tard, légèrement ou profondément éméchés, et ayant perdu le nord. Sous la tente circulaire logeaient d'ordinaire une douzaine d'hommes qui couchaient sur la dure, la tête près du tablier de la tente avec tout simplement une toile caoutchoutée pour couvrir le sol sous eux et une couverture de laine pour les envelopper. Le "Great coat" ou tunique pliée en quatre en guise d'oreiller, complétait l'attirail du dormeur.

Médecins et aumôniers

Chaque régiment avait son médecin et son aumônier. Le médecin devait se tenir au champ de mousqueterie, pendant que les hommes y faisaient des exercices de tir. Il devait encore soigner tous les bobos qui pouvaient se déclarer dans la troupe y compris parfois ceux qui se plaignaient d'un certain "mal aux cheveux" et demandaient la permission de ne pas parader, sous un prétexte quelconque.

Quant à l'aumônier, sa tâche était plutôt facile. Il devait d'abord dire la messe, lorsqu'il y avait une parade d'église. Puis, chaque soir, prendre le souper avec les officiers et veiller avec eux, si le cœur le lui disait. Chacun était ainsi assuré d'une conversation charitable.

Solde et prix de concours

La dernière journée des exercices, c'était celle de la paye. Les hommes recevaient d'ordinaire .50¢ par jour, les sous-officiers un peu plus et les officiers quelque chose comme \$3.00 pour un lieutenant, \$4.00 pour un capitaine, \$5.00 pour un major et \$7.00 pour un lieutenant-colonel. Cette solde a varié avec le temps et elle a atteint des sommets fort respectables aujourd'hui.

Les prix gagnés lors des concours sportifs étaient distribués à la même occasion. Les trophées faisaient l'orgueil des O.C. de Régiment ou de Compagnie.

L'arrière-garde (Rear party)

Lorsque les troupes étaient licenciées et que chacun retournait dans son foyer, une arrière-garde, composée de trois hommes et d'un sous-officier, devait rester une journée de plus pour lever le campement, remiser les effets aux hangars de l'Ordonnance et nettoyer le terrain, sous la direction d'un officier du génie.

L'inspection des uniformes

Jadis, chaque capitaine gardait les uniformes de sa Compagnie chez lui, de même que les armes et, au cours de l'hiver, un officier de l'Ordonnance de Québec allait faire l'inspection de ces uniformes et se rendait compte ainsi si les quantités y étaient et si le tout avait été gardé en bonne condition. Le Capitaine était responsable de toute perte et de tout objet détérioré.

Association de Tir

En dehors des périodes annuelles d'entraînement au camp, où la pratique du Tir à la carabine était enseignée à tous les rangs, au champ de mousqueterie, il y avait encore des Associations du Tir qui allaient pratiquer sur les cibles du Régiment. Parfois, on érigeait une cible pour une ou plusieurs Compagnies, dans leurs Quartiers généraux, comme, par exemple, à St-Gervais de Bellechasse, où pendant longtemps les officiers et hommes du Régiment, domiciliés à cet endroit, pratiquèrent le tir à la carabine, pendant la saison d'été.

Des concours annuels venaient couronner les exercices à l'automne, et des coupes nombreuses étaient offertes par des amis des militaires. Au mess des officiers du Régiment de Lévis, on peut en voir plusieurs qui figurent parmi ses plus beaux décors. Comme les pêcheurs à la ligne, nos tireurs à la carabine aiment à rappeler à l'occasion leurs souvenirs des temps révolus.

Ecole d'Infanterie

Pendant longtemps, jusqu'à 1914, il y eut à Québec une Ecole d'Infanterie conduite par le personnel instructeur du Régiment Royal Canadien, qui était alors la seule unité d'infanterie permanente. C'est à cette école qu'étaient formés les officiers ruraux, qui venaient chaque année faire leurs exercices au Camp de Lauzon. Après la première Grande Guerre, les officiers et les sous-officiers pouvaient se qualifier soit à l'Ecole d'Infanterie, dirigée par le 22e Régiment, soit aux Ecoles de Camp. Enfin, le C.O.T.C. (Corps des Elèves Officiers) était chargé de l'instruction militaire des étudiants et permettait à ceux qui aspiraient à des commissions d'officier, d'obtenir leurs qualifications.

Tattoo ou fête de nuit

Pour terminer cette longue énumération des différentes activités d'un camp, je mentionnerai ce que l'on appelle le "Tattoo", qui a deux significations distinctes, et qui veut dire, d'abord, l'appel du soir ou la sonnerie qui avertit les hommes qu'ils doivent se préparer au repos, en entrant sous les tentes. En d'autres occasions, le mot "Tattoo" désigne une fête militaire qui est organisée pour l'heure où l'on se retire d'ordinaire, pour le repos de la nuit, c'est-à-dire à partir de dix heures. A Lauzon, le "Tattoo" organisé avait lieu aux forts No 1 et No 3 et comprenait différents exercices exécutés par un groupe préparé à cette fin, pendant que les soldats et les officiers assistaient comme spectateurs à cette fête nocturne, en s'échelonnant en rang d'oignons sur les glacis, à l'entrée du fort. Un feu d'artifice et une procession aux flambeaux couronnaient cette fête militaire, ponctuée par la musique des différentes fanfares qui accompagnaient les six ou huit régiments qui se réunissaient au Camp de Lauzon, chaque année.

Muster Parade (L'appel des noms)

Dès la première heure de l'ouverture d'un Camp, les commandants de compagnies rassemblent leurs hommes (rank and files) sur le terrain des exercices pour l'appel des noms, dont une liste a été au préalable fournie au Commandant du Camp.

Celui-ci, accompagné de son Etat-major, vérifie la liste et il en profite pour examiner l'accoutrement et la tenue des hommes.

Cette inspection donnait souvent lieu à des propos désopilants, devant la maladresse des novices ou de leurs réponses naïves.

Un jour, le général Landry faillit lui-même éclater de rire. Ceux qui l'ont vu en devoir se rappellent qu'il n'avait pas le sourire facile. Or donc, en arrivant devant une recrue, taillée à la grand'hache, mal foutue et, de plus, paraissant plus près de 60 que de 50 ans (la limite d'âge pour être enrôlé était alors de 45 ans), il lui demande :

— Quel âge avez-vous ?

— Moé, j'arrive betôt à 42 ans.

Incrédule, le commandant lui dit :

— Ouvrez-vous la bouche.

— Pourquoi faire ouvrir la bouche ? Chu' pas un joual !

Le commandant fronce les sourcils et répète son ordre.

Il l'ouvre toute grande, sa cavité buccale. Pas une dent, ni même un chicot. Un vrai four.

Le commandant lui demande encore :

— Comment vous appelez-vous ? Votre nom ?

— Moé. Je m'appelle comme vous : Jos Landry.

Impassible, le général Landry se tourne vers l'Adjudant et lui dit :

— A rayer. Voyez son capitaine. Consignez ce renvoi dans les ordres.

Next — le suivant. Et le général demeure stoïque.

Mais l'Etat-Major au complet avait fait une pinte de bon sang.

Combat simulé (Sham fight)

Dès la deuxième semaine des exercices au Camp, les troupes étaient appelées à simuler un combat en pleine campagne, avec tout le fourbi de guerre: officiers montés, ambulances, brancardiers, médecins, canons, etc. Une Force rouge et une Force bleue devaient venir en contact et chercher à défendre ses positions. Une cuisine ambulante suivait les troupes et nous prenions un lunch forcément limité à des sandwiches et du café, à l'orée d'un bois ou le long d'un cours d'eau.

C'était là une expérience que les recrues n'oublièrent jamais et qu'ils rappelaient dans leurs vieux jours. Ils demandaient alors à leurs anciens compagnons d'armes:

"Te rappelles-tu du camp de l'année 19... alors que nous avions livré une bataille rangée dans la vallée de la Chaudière?"

La grande revue (March Pass)

Après une année de travail, ou même à chaque semestre ou trimestre, les étudiants subissent des examens, car c'est là un moyen de se rendre compte, pour les professeurs, de l'efficacité de leurs leçons ou du travail accompli par leurs élèves. Ainsi, au Camp, l'Etat-Major, à la fin de la période d'entraînement, soit deux semaines, assiste-t-il à la revue des troupes, dans un grand déploiement que l'on a appelé, en jargon militaire, le "March Pass". C'est un défilé des troupes au grand complet, devant le commandant du Camp, de qui il reçoit le salut accompagné de la présentation des Armes.

Bien ou mal exécuté, des compliments sont adressés par le général, qui se déclare enchanté des progrès accomplis dans la marche, le maintien et le maniement des armes par les nouveaux troupiers. Au nom de Sa Majesté, il les remercie de leur dévouement et du bel exemple de civisme qu'ils viennent de donner à leurs compatriotes. Et le voile retombe sur le terrain de parade du Camp des Ingénieurs de Lauzon. Les accoutrements sont remisés dans les hangars après avoir subi un lavage en règle, les armes soigneusement graissées et les gamelles astiquées, de même que les clairons de cuivre. La poudre est aussi gardée au sec, au cas... de besoin. Les pioupious sont prêts, eux aussi...

LE RÉGIMENT DE LÉVIS

Fondé en 1862

Biographies de ses commandants de 1862 à 1952

La formation du 17e Bataillon d'infanterie volontaire de Lévis remonte à 1862, mais ce n'est que le 20 février 1863 qu'un Ordre Général autorisait l'organisation de six compagnies ⁽¹⁾ à recruter à Lévis et dans les paroisses voisines. Les Quartiers généraux du nouveau régiment devaient être, comme ils le sont encore d'ailleurs, à Lévis même.

C'est l'honorable J.-G. Blanchet, M.P., qui en jeta les bases à cette époque reculée. Un dimanche, à Lévis, en 1862, lors d'un discours éloquent adressé à ses électeurs, le député de Lévis leur exposa la nécessité de dresser notre jeunesse au métier des armes. En moins d'une heure après, les cadres de la compagnie No 2 (celle de Lévis même) étaient remplis.

Quelques jours après, d'autres compagnies furent enrôlées, à Lévis, à St-Joseph de Lévis, à Etchemin et à New Liverpool, contenant chacune 55 signatures, et transmises au Département de la Milice, à Ottawa. A cette époque, les services des volontaires étaient donnés sans solde par l'Etat.

A partir de la date de sa fondation jusqu'en 1914 — moins une interruption de deux ans, de 1900 à 1902 — le 17e Bataillon de Lévis s'entraîna chaque année à Lauzon et l'on vit huit commandants se succéder jusqu'à l'époque de la déclaration de la 1ère Grande Guerre.

Voici quelques notes sur chacun des commandants du "17e Bataillon d'Infanterie de la Milice volontaire, Canada" jusqu'à 1901, après dénommé le "Régiment de Lévis", depuis 1920.

Les anciens commandants, qui vivent encore, ont été appelés à nous fournir leur propre biographie. A chacun le sien. Boileau n'a-t-il pas dit: "Le style, c'est l'homme?" Au lecteur d'en juger...

⁽¹⁾ En 1869 deux nouvelles Compagnies furent organisées et annexées au bataillon: la Cie no 7 à St-Raphaël et la Cie no 8 à St-Lazare. En 1884, celle-ci fut transférée à Ste-Claire.



LT-COLONEL JOSEPH-G. BLANCHET
Fondateur et 1er commandant — 1863-1884

Biographies

LIEUTENANT-COLONEL JOSEPH GODERICK (Dr) BLANCHET

(1863-1884)

Le Docteur est un descendant d'une vieille famille française qui vint s'établir au Canada dès le début de cette période de notre histoire, et elle a toujours demeuré dans la Province de Québec.

Il est né à St-Pierre, Rivière du Sud, le 7 juin 1829 du mariage de Louis Blanchet, cultivateur et de Marguerite Fontaine.

A la fin de ses études, au collège Ste-Anne et au Séminaire de Québec, il choisit la profession médicale qu'il pratiqua avec beaucoup de succès dans la ville de Lévis, où il acquit une popularité telle parmi ses concitoyens, qu'il fut élu maire de la ville de Lévis en six différentes occasions.

Dans le mois d'août 1850, il épousa Emilie Balzaretti, fille de M.-G.-D. Balzaretti, de Milan, Italie, famille arrivée ici au pays depuis quelques années.

En politique, le Dr Blanchet était conservateur. Il fut défait en 1857 lors de sa première élection pour le fédéral; à celle de 1861, il fut élu et représenta le comté de Lévis jusqu'à la Confédération; il fut aussi élu dans le même temps député à la Législature provinciale.

Le double mandat de député étant permis en ce temps-là, il occupait les deux sièges de député au fédéral et au provincial. Cette loi fut abolie en 1874 et il résigna son mandat au fédéral pour garder celui du provincial où il fut élu le premier Orateur de l'Assemblée Législative.

A l'élection générale provinciale de 1875 il fut défait. Durant la même année, le siège du comté de Bellechasse étant devenu vacant, il se présenta de nouveau et fut élu le 23 novembre 1875.

A l'élection générale du 17 sept. 1878, il se porta candidat pour la Chambre des Communes, à Ottawa, contre Louis H. Fréchette et fut élu par une majorité de 118 voix; il fut de nouveau élu contre le même pour le provincial, par 512 voix, le 20 juin 1882.

A l'ouverture du Parlement fédéral, le 13 février 1879, il fut nommé Orateur de la Chambre des Communes par Sir John A. Macdonald, premier ministre, et cette nomination fut secondée par Sir Samuel Leonard Tilley.

Le premier ministre parla en termes très élogieux de cette nomination et M. Alex MacKenzie, chef de l'Opposition, appuya les remarques du premier ministre en disant que lui et ses amis de l'Opposition étaient très heureux de ce choix.

Le Dr J.-G. Blanchet est le fondateur du 17^e Bataillon d'Infanterie de Lévis et fut nommé Lieutenant-Colonel de ce régiment en 1863.

Il commanda le bataillon, alors en service sur la frontière, lors du raid de St-Albans en 1865 et aussi durant les raids des Fénians en 1866 et en 1870.

En 1872 il fut élu Président du Lévis & Kennebec Railway, et, en 1873, il sera nommé membre du Conseil de l'Instruction publique de la province.

Désirant se retirer de la politique, le 14 octobre 1883, il fit ses adieux à ses partisans, qui l'avaient supporté depuis 22 ans et fut nommé Percepteur des Douanes à Québec, le 1er novembre de la même année, poste de confiance qu'il occupa jusqu'à sa mort, survenue le 1er janvier 1890, à midi, à l'âge de 61 ans.

(Traduit du volume "Canadian Portrait Gallery" Tome 4, page 212)



LT-COLONEL L.-GEORGES DESJARDINS
2e commandant — 1884-1897

LIEUTENANT-COLONEL L.-G. DESJARDINS**(1884-1897)**

Le lt-colonel L.-G. Desjardins succéda au lieutenant-colonel J.-G. Blanchet, après avoir été adjudant et major du Bataillon pendant plusieurs années; il en fut le commandant de 1884 à 1897.

Journaliste de carrière, il fut éditeur du "Canadien" pendant nombre d'années. Instructeur à l'Ecole militaire de Québec, où il avait lui-même obtenu ses certificats de capacité en 1864.

Il obtint le mandat de député du comté de Montmorency, à la Législature de Québec, en 1881 et en 1886. En 1890, il fut élu, à une élection partielle, député aux Communes, pour le comté de Montmorency, et réélu, aux élections générales de 1891, pour celui de l'Islet. Le 23 juin 1890, il est battu dans Montmorency par Chs Langelier. En 1892, il abandonne la politique pour être nommé greffier de l'Assemblée Législative de Québec, poste qu'il occupa jusqu'à 1911, lorsqu'il fut mis à sa retraite.

Louis-Georges naquit à St-Jean-Port-Joli, le 12 mai 1849. Fit ses études commerciales au collège de Lévis. Epousa, en 1873, Mlle Aurélie Lachance. De cette union sont issus quatorze enfants. Décédé à Québec en 1928, à l'âge de 79 ans.

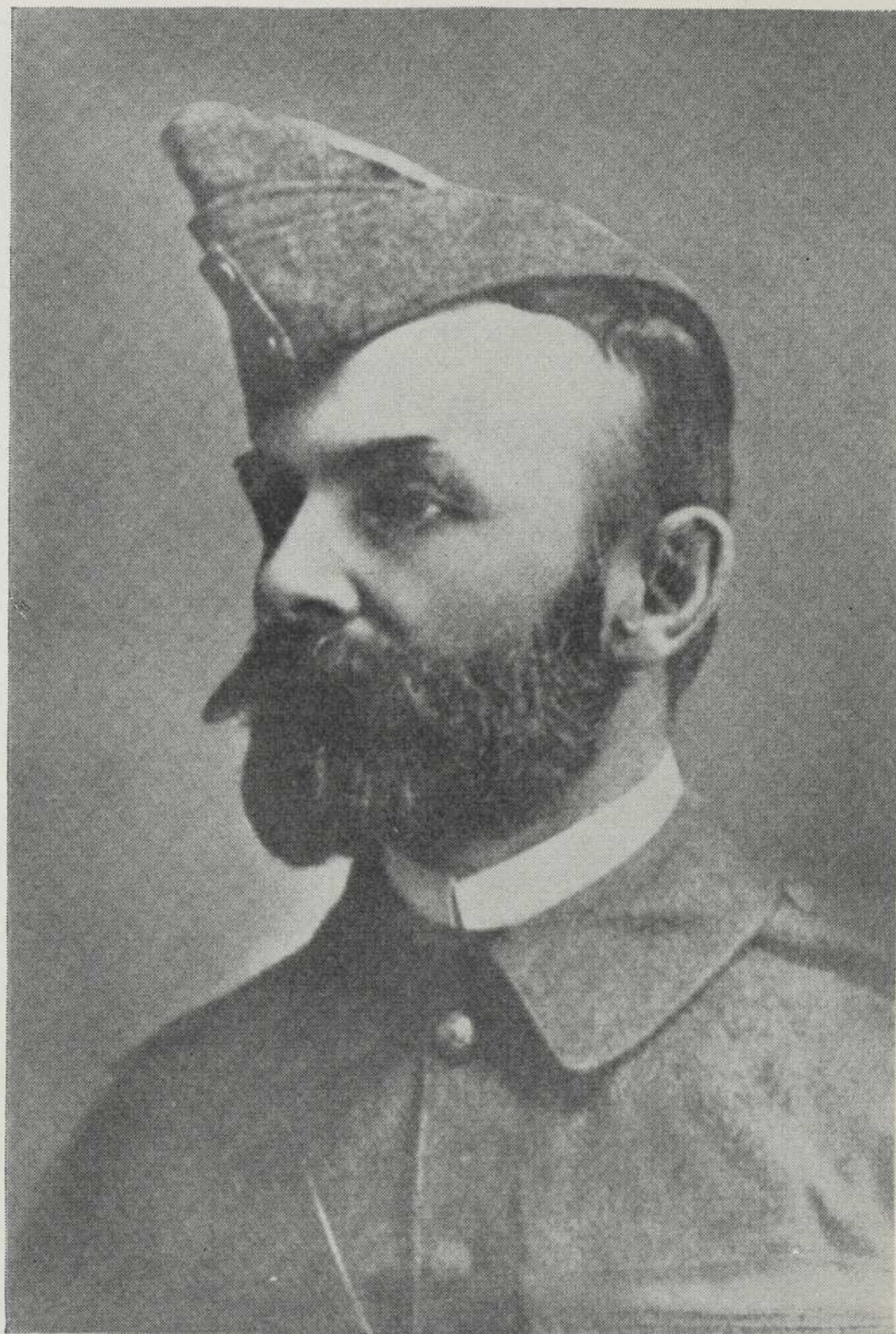


LT-COLONEL P.-C.-AUG. FOURNIER
3e commandant — 1897-1901

LIEUTENANT-COLONEL P. C.-AUG. FOURNIER
(1897-1901)

Celui-ci succéda au lieutenant-colonel L.-G. Desjardins, en 1897. Il était notaire de sa profession et pratiquait à St-Raphaël de Bellechasse. C'est sous le terme de ce commandant que le 17e Bataillon de Lévis fut licencié en 1901, à cause de certaines irrégularités dont le commandant n'était sans doute pas responsable.

Né en 1842 à l'Isle-Verte, Témiscouata. Reçu notaire le 18 janvier 1866, après avoir étudié au Séminaire de Québec et à l'Université Laval. Il pratiqua sa profession de 1866 à 1922, soit pendant 56 ans. Pendant plusieurs années, il allait passer le temps de la session à Ottawa où il avait un emploi temporaire à la Chambre des Communes. Décédé à St-Raphaël en 1922, à l'âge de 78 ans.



COLONEL J.-A. MORIN
4e commandant — 1902-1905

COLONEL J.-A. MORIN**(1902-1905)**

C'est en 1902 que le 17e Bataillon de Lévis fut réorganisé par le colonel J.-A. Morin, qui en avait fait partie pendant un grand nombre d'années, et ses activités, de même que son esprit d'ordre n'étaient pas passés inaperçus aux yeux de ses supérieurs.

Le Bataillon revécut de beaux jours sous la direction du nouveau commandant, mais malheureusement cette unité fut bientôt privée de sa direction lorsqu'il fut appelé aux bureaux de la 5e Division militaire, en 1905, pour occuper le poste de chef de service de l'Ordonnance. Après dix-huit années de travail, pendant lesquelles il faut compter la période de la guerre de 1914-18, le colonel J.-A. Morin prit sa retraite en 1923, laissant aux bureaux de la Division Militaire No 5, une réputation de capacité et d'intégrité qui le place au rang des officiers de première valeur, faisant toujours le bien sans bruit et sans jactance.

Joseph-Alfred Morin naquit le 13 juin 1860 à St-Henri de Lévis. Fit ses études classiques au Séminaire de Québec et à l'Université Laval. Reçu médecin en 1884, il pratiqua comme tel pendant cinq ans à St-Charles de Bellechasse, quatorze ans à Québec et trois ans à Lauzon. En premières noces, il épousa Mlle Marie-Elise Guenet, le 2 juin 1884. Neuf enfants naquirent de ce mariage. En deuxièmes noces, il épousa Mlle Georgiana Guenet, sœur de sa première femme. Décédé à Québec le 30 décembre 1949, à l'âge de 89 ans et six mois.



LT-COLONEL O.-E. TALBOT
5e commandant — 1905-1910

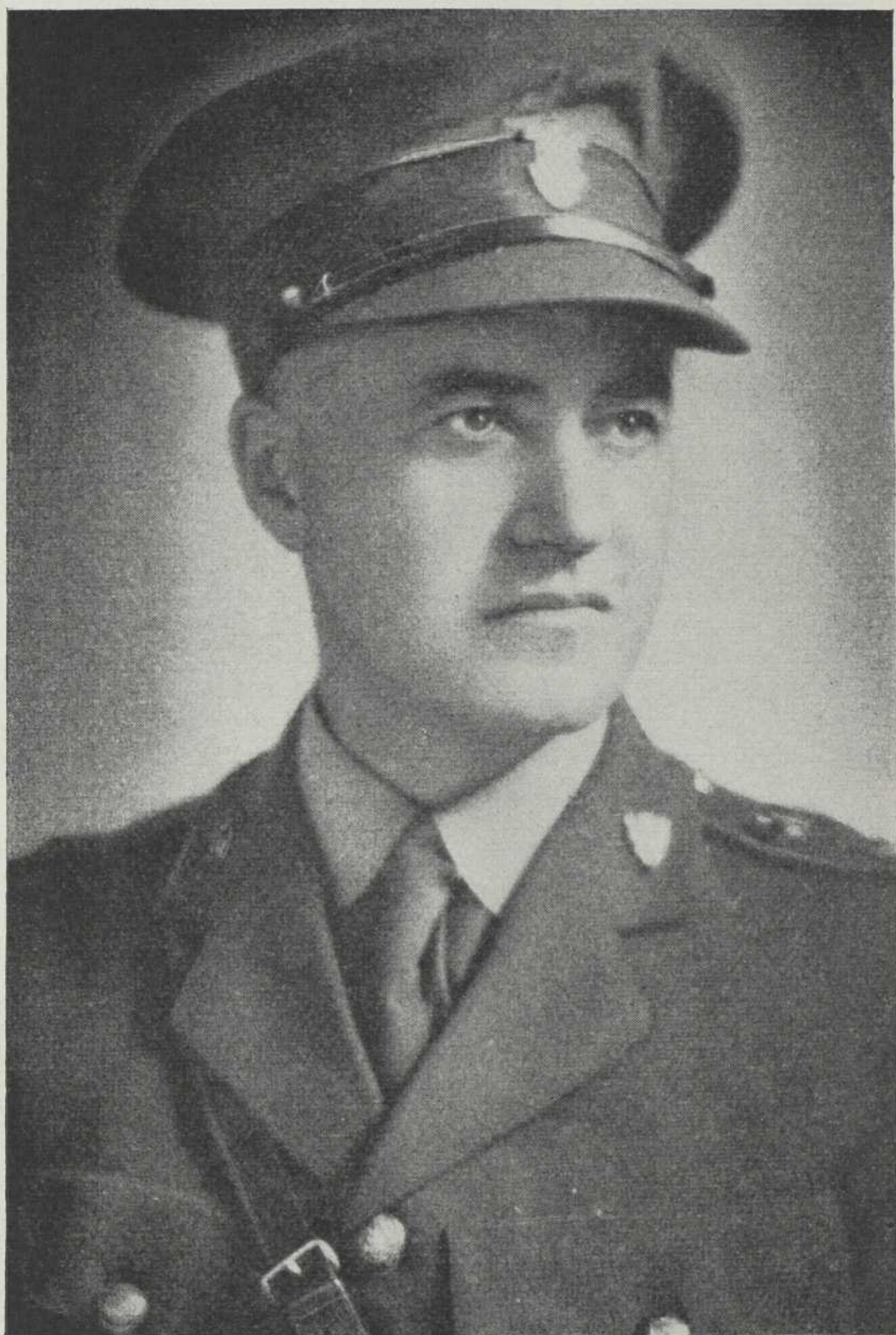
LIEUTENANT-COLONEL O.-E. TALBOT**(1905-1910)**

Il succéda au colonel J.-A. Morin, en 1905 et garda ce poste de confiance jusqu'à l'année 1910. A sa retraite, il reçut l'offre de la promotion de brigadier de la XIIIème Brigade, mais il dut la décliner à cause de sa santé précaire.

Le lieutenant-colonel O.-E. Talbot, de 1896 à 1911, s'occupa spécialement de politique. En 1896, il sera élu pour la première fois député de Bellechasse, à la Chambre des Communes, à Ottawa. Il fut réélu au même poste d'honneur en 1900, en 1904 et en 1908. Le revers de 1911, pour les libéraux, fut fatal au lieutenant-colonel O.-E. Talbot, qui fut battu dans son comté par le notaire Jos.-Oct. Lavallée.

Pendant quelques années, le lieutenant-colonel O.-E. Talbot fit partie du personnel du percepteur du Revenu à Québec; il était en même temps représentant du district de Québec dans la Commission des Chemins de fer nationaux. Pendant la 1ère Grande Guerre, on lui confia certaines missions spéciales au Canada et en Angleterre.

Né à St-Arsène, Témiscouata en 1853; étudia au Collège de St-Michel de Bellechasse et au Séminaire de Québec. En 1887, épousa en premières nocces Mlle Mary Guilmartin, de Savannah, Georgie, E.-U. En deuxièmes nocces, en 1918, convola avec Mlle Yvonne Talbot. Fut négociant jusqu'à 1887, puis agronome ou gentleman farmer à St-Michel de Bellechasse. Décédé à Québec en 1933, à l'âge de 80 ans.



LT-COLONEL L.-J.-D. MARQUIS
6e commandant — 1910-1920

LIEUTENANT-COLONEL L.-J.-D. MARQUIS

(1910-1920)

Après avoir gravi tous les échelons de l'échelle militaire, le lieutenant-colonel L.-J.-D. Marquis, diplômé du Collège militaire de Kingston, succéda au lieutenant-colonel O.-E. Talbot comme commandant du 17e Bataillon de Lévis, en 1910.

De 1910 à 1914, le 17e Bataillon de Lévis fut l'un des plus complets et des mieux disciplinés de tous ceux qui, à cette époque, poursuivaient leur entraînement annuel à Lauzon.

Lorsque la guerre se déclara, en 1914, plusieurs officiers, sous-officiers et soldats de cette unité offrirent immédiatement leurs services, et un bon nombre furent acceptés et traversèrent les mers.

Parmi ceux-là, rappelons les noms des officiers qui tombèrent au champ d'honneur: le major Charles-A. Veilleux, de Lévis, les lieutenants Oménil Hudon et Maurice Grondin, de Québec.

De 1915 à 1919, l'entraînement des bataillons de la force non permanente fut suspendu. Ce n'est qu'en 1920 que la Milice canadienne fut réformée sur une nouvelle base.

Louis-Joseph-Delphis naquit à St-Pierre-de-la-Rivière du Sud, Montmagny en 1880. Elève de l'Ecole Normale Laval et de l'Université Laval. Ingénieur forestier. Epousa Mlle Alexandrine Lévesque, d'Amqui, en 1912. Quatre enfants sont issus de cette union: deux fils et deux filles. Décédé à Québec en 1939, à l'âge de 59 ans.



COLONEL G.-E. MARQUIS, V.D.
7e commandant — 1920-1925

COLONEL G.-E. MARQUIS, V.D.**(1920-1925)**

A une assemblée des officiers du "17e Régiment de Lévis," tenue à Lauzon, au mois de février 1920, le lieutenant-colonel G.-E. Marquis fut choisi unanimement pour être l'organisateur et le commandant du régiment qui, depuis cette date, porte le nom de "Régiment de Lévis".

Entré au régiment en 1902, comme soldat, il fut promu au grade de lieutenant en 1908. En 1912, il se qualifiait officier supérieur, et, en 1923, obtenait son certificat de "Militia Staff Course".

Comme les octrois pour l'entraînement annuel de la Milice canadienne furent fort maigres, pendant ces années-là, il s'ensuivit que le nombre des officiers, des sous-officiers et de soldats appelés à suivre l'entraînement annuel, à Lauzon, alla en déclinant, à partir de 1920.

A bien dire, il n'y avait plus qu'une Ecole d'Instruction, ce qui permettait de former des officiers et des sous-officiers qualifiés, prêts à être appelés sous les armes, au cas d'urgence.

Le terme de commandant de régiment n'était plus, à cette époque, que de trois ans. Le lieutenant-colonel G.-E. Marquis fut prié de prolonger son terme de deux ans, mais pour ne pas retarder la promotion de ceux qui venaient après lui, il résigna en 1925, ⁽¹⁾ et le major J.-C.-J. Robitaille fut recommandé et agréé pour lui succéder.

Georges-Emile naquit à St-Pierre-de-la-Rivière du Sud, en 1878. Elève de l'Ecole Normale Laval (1896-98) professeur pendant cinq ans (1900-05) inspecteur d'écoles durant dix ans (1905-14), organisateur et directeur du Bureau des Statistiques pendant vingt ans (1914-34) et bibliothécaire de la Législature de Québec de 1934 à 1952. Il a été au service de la province de Québec pendant 52 ans. Porteur de six décorations dont quatre militaires, et deux civiles. Commandeur de l'Ordre du Mérite scolaire.

Epousa en 1906 Mlle Eugénie Plante, de Beauceville. Deux enfants: un fils, Gaston et une fille Yvette, sont nés de ce mariage.

⁽¹⁾ En 1927, il fut nommé commandant de la XIIIe Brigade d'Infanterie, à Valcartier, jusqu'à 1930.



COLONEL J.-C.-J. ROBITAILLE, V.D.
8e commandant — 1925-1930

COLONEL J.-C.-J. ROBITAILLE, V.D.**(1925-1930)**

Soldat au 17e régiment, le 22 juin 1892. Capitaine commandant la compagnie "A", le 2 décembre 1902. Major senior, commandant en second, le 2 février 1911. Lieutenant-colonel, commandant le régiment de Lévis, le 1er octobre 1925. Colonel, commandant la 15e Brigade d'Infanterie, du 1er janvier 1930 au 1er janvier 1934.

Joseph-Cyrille-J. né à Lauzon le 4 septembre 1875 du mariage de Théophile Robitaille et de Adelaïde Martineau. Etudes au collège de Lauzon de 1881 à 1890 et collège de Lévis de 1890 à 1897. Marié en 1899 à Edwidge Bourassa, de Lauzon; quatre filles: Yvette, Antonine, Colette et Paula, ces deux dernières religieuses à Jésus-Marie. Occupation: marchand.

Le colonel Robitaille a été l'un des officiers le plus remarquables par son dévouement et son savoir-faire, du régiment de Lévis. Animateur comme pas un, il a vécu pour son régiment et sa brigade pendant un demi siècle.

*

* *

NOTE—*Le Colonel Robitaille n'est pas l'auteur de ce dernier paragraphe. Je m'en accuse, mais ne m'excuse pas.*

G.-E. M.



LT-COLONEL J.-ROMÉO GUENET, V.D.
9e commandant — 1930-1934

LIEUTENANT-COLONEL ROMÉO GUENET, V.D.**(1930-1934)**

Sergent Paie-Maitre du 17e Régiment,			1903
Lieutenant	"	"	1905
Capitaine	"	"	1910
Major	"	"	1920
Lieutenant-colonel	"	"	1930
Commandant	"	"	1930 à 1934
Long cours au Collège militaire de Kingston, 1907.			

Né à St-Henri de Lévis en 1886. Etudes commerciales au Collège de Lauzon. Cours des Arts et d'Arpentage à l'Université Laval. Marié en 1916 à Mlle Alma Sirois. 7 enfants: lieutenant-col. Roger, ingénieur-forestier, André, courtier d'assurances, Louis, classificateur de bois, Lucie, Suzanne, Esther, Jeannine. Profession: arpenteur-géomètre. Résidence: Lauzon.



LT-COLONEL J.-EDGAR PARÉ, V.D.
10e commandant — 1934-1938

LIEUTENANT-COLONEL J.-E. PARÉ, V.D.**(1934-1938)**

Entré au régiment de Lévis en 1906, comme soldat, dans la compagnie de son père, le capitaine Joseph Paré. Promu lieutenant en 1908, capitaine en 1911, major en 1921, lt-colonel en 1934, commandant du Régiment de 1934-38. Sous son commandement, le régiment de Lévis a eu l'honneur de remporter la coupe de l'Association d'infanterie et le trophée pour le fusil automatique, durant trois années consécutives.

A l'occasion du 75^e anniversaire de la fondation du régiment, au mois de mai 1938, il y eut une grande fête de famille, qui commença par un dîner militaire au manège de Lévis, auquel assistaient tous les anciens commandants vivants: le colonel J.-A. Morin, le lieutenant-colonel L.-J.-D. Marquis, le colonel G.-E. Marquis, le colonel J.-C.-J. Robitaille, le lieutenant-colonel J.-R. Guenet, les officiers supérieurs de la division et les lieutenants-colonels honoraires Henri Gagnon et J.-A. Gaboury, ainsi que tous les officiers et les personnalités des villes de Lévis et Lauzon, amis du régiment. Le Lieut.-colonel J.-E. Paré présidait ces agapes.

Joseph-Edgar, natif de St-Gervais, Bellechasse, en 1890, fit ses études commerciales au collège de Montmagny, puis travailla à Québec comme commis de bureau et dans un magasin de nouveautés. En 1911, il ouvrit un modeste magasin de nouveautés à Lauzon lequel, depuis quelques années, compte parmi les principaux de la région.

En 1921 il épouse Mlle Marie-Anne Paquet, de Bienville. Cinq enfants naquirent de cette union, deux sont au régiment de Lévis: Fernand, lieutenant, André, officier cadet. Echevin de sa ville de 1929-35.



LT-COLONEL JOSEPH-NARCISSE TURGEON, V.D.
11e commandant — 1938-1940

**LIEUTENANT-COLONEL
JOSEPH NARCISSE TURGEON, V.D.**

(1938-1940)

Naquit à Beaumont, le 4 décembre 1885, du mariage de Jean Turgeon et de Hermine Turgeon. Il fit ses études à l'Université d'Ottawa et à l'Ecole de Pharmacie de l'Université Laval. Après un stage en pharmacie, il fonda une industrie de produits pharmaceutiques; il est maintenant au service du Gouvernement Provincial. En 1918 il épousait Marie-Anna Lachance, de Lévis.

Entré au 17e Régiment en 1909 comme lieutenant provisoire, il sera confirmé comme lieutenant en 1910 et promu capitaine en 1912. En 1926 il prenait la promotion de major et la charge de quartier-maître en 1928 pour devenir second en commandement en 1934.

Au mois de juillet 1938 il succédait au Lieut.-Col. J.-E. Paré comme commandant du régiment et en 1940 il était nommé commandant du Centre d'Instruction de Lauzon; il prit sa retraite en 1942.

Décorations: Décoration d'Officier (V.D.), Médaille du Jubilé, Médaille Canadienne du Volontaire, Médaille de la Guerre 1939-45.

*
* *

NOTE—*Dans sa lettre de présentation de ce volume, le Col. (hon.) Cyrille Vaillancourt rend hommage au Lieut-Colonel Turgeon, à son esprit public et à sa vaillance. Sans lui, ce volume n'aurait jamais vu le jour.*

G.-E. M.



LT-COLONEL ÉMILE GRAVEL, E.D.
12e commandant — 1940-1944

LIEUTENANT-COLONEL ÉMILE GRAVEL, E.D.**(1940-1944)****Partie civile**

Le lieutenant-colonel Emile Gravel naquit à Saint-Romuald, comté de Lévis, le 31 octobre 1895. Il a fait ses études au Séminaire de Québec; cours classique complet: bachelier-ès-lettres. Occupation: industrie et commerce du bois de construction. A épousé Mlle Adrienne Roy, de St-Joseph de Beauce, le 20 juin 1922. Enfants nés de cette union: Louise, mariée le 30 septembre 1950 à Charlie Shea, de Québec, et Maurice.

Partie militaire.

Entré au régiment de Lévis en 1920. Brevet de lieutenant le 22 novembre 1918 à Buxhill-on-Sea, Angleterre, alors qu'il fait partie de la Force Expéditionnaire Canadienne, 10ème Réserve. Brevet de capitaine en 1922. Breveté F. O. en 1929. Commandant du régiment de Lévis du 9 octobre 1940 au 9 octobre 1944.

Activités militaires: Cours d'état-major 1929-30; passé avec succès examen en stratégie et lecture des cartes. Décorations: Médaille de guerre britannique, médaille du couronnement de S. M. Georges VI et "Efficiency Decoration".

Clubs: National Geographic Society et Société historique de Québec.



LT-COLONEL ARMAND LECLERC, E.D.
Commandant du Régiment Actif — 1942-1943

LIEUTENANT-COLONEL ARMAND LECLERC**Commandant du Régiment de Lévis (actif)****(1942-1943)****Partie civile**

Né à Saint-Romuald de Lévis, le 27 novembre 1904, de François Arthur Leclerc et de Fidéline Noreau. Après ses études au Collège de Saint-Romuald (1911-1916), et au collège de Lévis (1916 à 1921), en 1921, il entra au service de J.-B. Vézina, entrepreneur de Québec, comme secrétaire et comptable; il servit ce premier employeur durant quatre ans et en profita pour parfaire ses études par des cours privés.

Le 29 octobre 1929, il organisa la Société d'Emission de Québec, courtier en valeurs de placement qu'il dirigea à titre de gérant jusqu'au début de la guerre 1939; au cours de cette période il fut secrétaire des organisations suivantes:

- A) La Compagnie de Construction de Québec Limitée
- B) Trinidad Mines, Gas and Oil Ltd.
- C) Explorers Holding Syndicate.

Le 26 août 1941, le Secrétaire de la Province de Québec le nomma juge de paix pour le district de Québec.

A sa libération de l'Armée (active 1946), il fut nommé, par la Commission des Prix et du Commerce en temps de Guerre, officier de Liaison avec les Banques avec emploi spécial de vérificateur des banques pour l'est de la province de Québec. Lors de l'abolition de la Commission des prix (novembre 1947), il se qualifia instructeur de Formation Professionnelle Canadienne et fut nommé chef instructeur à la compagnie Price Brothers & Company, Limited, où il y donna des cours pendant plusieurs mois.

Depuis mai 1949, il exerce à nouveau sa profession de courtier en valeurs de placement.

Il épousa, à Notre-Dame de la Basilique de Québec, le 24 juin 1942, Mlle Marguerite Turcotte.

Membre de L'Association des Courtiers de Québec.

Membre du Club Automobile de Québec.

Membre honoraire à vie du Mess des Officiers du Régiment de Lévis (Réserve).

Membre honoraire de L'Institut des Services Unis de Québec.

Partie Militaire

Il fut nommé, le 12 septembre 1924, lieutenant provisoire au Régiment de Lévis. Sa commission d'officier lui fut octroyée le 19 avril 1925, après un cours de lieutenant.

Par les cours qu'il suivit à l'Ecole Royale Canadienne d'Infanterie, il obtint différents brevets d'officier. Celui de lieutenant, le 14 février 1925, de capitaine, le 23 juin 1925, d'équitation, le 24 octobre 1925, de quartier-maître, le 5 décembre 1937, de major, le 18 décembre 1938.

Ses promotions et fonctions à l'unité:

Lieutenant de peloton le 14 février 1925,

Capitaine second commandant de Compagnie, le 9 novembre 1929,

Major, commandant de Compagnie, le 10 mars 1939.

De 1927 à 1932, pour le département de la défense nationale, il organisa et fut instructeur de corps de Cadets.

Le 26 août 1939, il entra en service actif et servit d'abord comme commandant en second d'un détachement en service de garde aux chantiers maritimes de Lauzon, ainsi qu'aux forts nos 1 et 2; en décembre 1939, il fut nommé commandant de ce détachement. Au mois de février 1940, il alla à Montréal comme officier recruteur pour enrôler des renforts pour le Royal 22ème Régiment.

Au début d'avril 1940, il permuta au Centre d'instruction Supérieure (Infanterie A-13) à Valcartier et devint commandant d'une compagnie de renfort du Royal 22ème Régiment. Au mois de février 1941, il prit le commandant des renforts du Régiment de Maisonneuve.

Le premier mai 1941, il fut promu commandant en second du Centre d'instruction Supérieure (Infanterie A-13) à Valcartier.

Après avoir occupé ce poste durant 15 mois, le 1er juin 1942, le commandant du District no 5 le nomma lieutenant-colonel et commandant du Régiment de Lévis (actif). Après le licenciement de son régiment, il s'engagea pour la guerre du Pacifique et servit sous différentes formes et fut même commandant en second et chef instructeur du Centre d'instruction élémentaire de mars 1944 à octobre 1945.

Cours suivis dans l'armée active.

- A—Conduite et entretien des véhicules motorisés, à roues et à chenilles (Valcartier, 20 février 1943).
- B—Cours d'officiers seniors pour la conduite, l'entretien et le mécanique des moteurs de camions. (Woodstock, 22 mai 1943).
- C—Cours, Ecole de formation militaire (Battle drill school, Vernon, B.C., 10 juin 1943). Il fut transféré au corps de réserve le 15 février 1946.

Décorations militaires

- Médaille de long service efficace. (E.D.)
- Médaille Canadienne du Service Volontaire. (C.V.S.M.)
- Médaille de guerre. (D.M.)



LT-COLONEL HERVÉ BARIBEAU, E.D.
13e commandant — 1944-1949

LE LIEUTENANT-COLONEL HERVÉ BARIBEAU, E.D. (1943-1949)

Naquit le 13 novembre 1900 à St-Stanislas de Champlain, du mariage de J.-A. Baribeau et de Joséphine Mailhot. Fit ses études au collège de Lévis. Au sortir du collège, il entre au service de la banque Canadienne Nationale pour trois ans, puis à la Machine agricole de Montmagny pendant un an, et enfin il fut à l'emploi de la maison J.-L. Demers, à Thetford-Mines, de 1921 à 1922.

A la suite, il se mit en société avec son père et se livra au commerce d'importation et d'agences de manufactures. Enfin, en 1933, il fonda la Canadian Trading and Packing Co. qui se spécialise dans la fabrication d'articles de bois. C'est ici où le jeune commerçant trouvera sa voie, car depuis cette époque il s'est livré à maintes entreprises dont le bois forme la base. Toutes ses activités ne l'ont pas empêché de rendre des services à ses concitoyens et de faire ainsi preuve tout à la fois de patriotisme et de civisme. C'est ainsi, par exemple, qu'il a été président du Comité de recrutement de la Croix-Rouge; président de la souscription de la Fédération des œuvres de charité de Québec; vice-président du Conseil central des œuvres de Québec; membre de la Légion canadienne; directeur du comité consultatif de l'Association d'hospitalisation du Québec; président de la Chambre de Commerce du district de Lévis; ancien président du Club Rotary de Québec; membre du Conseil supérieur du travail, et nous en passons plusieurs autres secondaires.

Pendant un grand nombre d'années il a fait partie du régiment de Lévis, dans lequel il est entré en 1922; se qualifia lieutenant en 1928, capitaine en 1929 et F. O. en 1937. En 1936-1937, il occupa le poste de commandant de la 6e Brigade d'artillerie de la Batterie Anti-Avion. En 1937, il résigna ce poste pour revenir prendre du service en qualité de Quartier-Maître au Régiment de Lévis. De 1943 à 1945, il assume le commandement de la Cie B du Bataillon composé de Lévis.

Le lt-colonel Baribeau a reçu la médaille pour service efficace (E.D.) Fait partie des clubs Garnison, Renaissance et golfe et tennis de Lévis.

Le 3 juillet 1926, il épousait Mlle Cécile Couillard-Després. De ce mariage sont nés trois fils et une fille.



LT-COLONEL ROGER GUENET
14e commandant — 1949-1951

LIEUTENANT-COLONEL ROGER GUENET (1949-1951)

Voici quelques notes brèves fournies par l'auteur sur sa carrière militaire et civile.

Partie militaire

Enrôlé au Régiment de Lévis comme soldat Cie D en...	1936
Commission d'Officier en octobre	1937
Qualifié lieutenant à l'Ecole Royale.....	1938
Enrôlé dans l'armée active le 3 septembre.....	1940
Cours de Platoon Weapons Connaught Ranges.....	1940
C.A.B.T.C. 51 Chicoutimi.....	3-9-40
A.I.T.C. A-13.....	5-12-41
Cours de Mortier 3" Long Branch.....	21-1-42
Cours de Drv. MC & IC Valcartier.....	16-5-42
Régiment de Lévis Actif.....	8-8-42
Cours D.N.M. Woodstock Ont.....	1-10-42
Cours de Battle Drill Vernon B.C.....	17-11-42
Cours de W. Trg. R.C. Long Branch.....	23-10-43
A.I.T.C. A-13.....	16-10-43
Régiment de Montmagny.....	25-11-43
Terre-Neuve en janvier.....	1944
Debert N. E. en mai.....	1944
Angleterre en juillet.....	1944
Régiment de Hull en août.....	1944
France No 2 C.B.R.G.....	15-9-44
Régiment de Maisonneuve en novembre.....	1944
Retour au Canada en Novembre.....	1945
Licencié en janvier.....	1946
Réserve au régiment de Lévis en mars.....	1946
Appointement comme 2 I/C en septembre.....	1946
Promu Lt-colonel O.C. régt de Lévis en septembre.....	1949

Partie civile

Né à Lauzon le 22 juillet 1918. Fils du lieutenant-colonel Roméo Guenet, arpenteur et géomètre et de Madame Guenet (née Alma Sirois).

Cours commercial, collège de Lauzon.

Cours scientifique, Académie Commerciale.

Cours scientifique, Ouellet, professeur.

Université Laval, 1ère année de Génie forestier 1939-40.

Université Laval, 2, 3 et 4ième années, Génie forestier 1946-47-48-49.

Travaux pratiques en Arpentage et Génie forestier.



MAJOR ANDRÉ COUET
Commandant Intérimaire 1951-1952

COMMANDANT TEMPORAIRE (1951-1952)**ANDRÉ COUET, MAJOR.**

Né du mariage de Arthur Eug. Couet, gérant de la Banque Canadienne Nationale et de Adélisca Trudel, le 22 avril 1917, à Sherbrooke.

A étudié au Collège de Lévis — Université d'Ottawa et à la faculté des Arts de Laval en vue du B.A. Enrôlé dans le Régiment de Lévis, Réserve, le 18 décembre 1938, qualifié Lieut. à l'Ecole Royale de Valcartier en 1939.

Joint l'armée active le 3 août 1940 comme 2/lit; après des cours à Connaught Range et Valcartier, attaché au C.A.B.T.C. 54 Montmagny comme Officier de Mousqueterie, promu Lieut. en décembre 1940. A la formation du Rég. de Montmagny actif, a joint cette unité en mai 1942, promu Capt. le même mois, devint 2ième en commandement de la Cie B.

En janvier 1944, il traversait avec son unité à Terre-Neuve où il fut promu Major en mars 1944. De là se rendit, avec le Montmagny, en Angleterre, pour bientôt permuter au Rég. de Hull, toujours en qualité de commandant de Cie.

A la dissolution de cette unité, il devint Com. de Cie au No. 4 C.I.T.R. à Witley, Angleterre. De là, il traversa en Belgique en mars 1945 comme renfort pour être attaché bientôt comme officier d'Etat-Major à la 1ère Armée Canadienne. En août 45, transféré au R. 22e R. avec laquelle unité il revint au pays le 1er octobre 1945.

En 1946, il rejoignait le Lévis, Réserve, en qualité de Commandant de Cie. Lorsque le Lieut.-Col. Roger Guenet prit le commandement du R. de Lévis, il devint le 2ième en commandement jusqu'en juin 1951 alors qu'il fut désigné comme Commandant Temporaire du Rég. de Lévis jusqu'à la nomination du Lieut.-Col. Paul Triquet, V.C., en janvier 1952.

Marié à Mlle Fernande Gaudreau, de Montmagny, le 1er août 1942, quatre enfants sont nés de ce mariage. Depuis son licenciement de l'armée, il travaille au Ministère des Anciens Combattants en qualité d'officier de Bien-Etre.



LT-COLONEL PAUL TRIQUET, V.C.
15e commandant — 1952

LIEUTENANT-COLONEL PAUL TRIQUET**(1952)****Partie civile**

Paul Triquet naquit à Cabano, Co. Témiscouata, le 2 avril 1910. A fait des études à l'Académie de Cabano et 6 ans d'école du soir. Possède un brevet d'instruction senior. S'occupe du commerce du bois. A épousé Mlle Alberte Chénier, d'Ottawa. Sont nés de cette union Claude, fils de 18 ans et Yolande, fille de 16 ans (en 1952). Sports préférés du commandant Triquet: Natation, Ballon-panier, Balle-molle, Ballon volant.

Partie militaire

Entré au Royal 22e Régiment en 1927 comme simple soldat. Il est promu I/Cpl au bout de sept mois et transféré sur les Cadres d'Instruction en 1930 avec le grade de Sergent.

Promu Sergent Major Régimentaire au début de la guerre, poste qu'il occupa avec le Royal 22e Régiment lors de sa traversée outremer, le 8 décembre 1939.

En novembre 1940, il est retourné au Canada comme instructeur et organise une Ecole d'Officiers et de Sous-Officiers au A-13 à Valcartier. En mars 1941, il est commissionné au grade de Lieutenant, et retourne en Angleterre rejoindre son bataillon, en octobre de la même année. De retour en Angleterre, s'occupe activement de l'entraînement des jeunes Officiers et Sous-Officiers du R. 22e R. en préparation de leur débarquement en Sicile, en juin 1943. Il prit une part au débarquement comme deuxième en commandement de la Cie "A", et est nommé commandant de la Cie "C" avec le rang de Capitaine en août 1943 et au grade de major en septembre de la même année.

Blessé en janvier 1944, il retourne au Canada à la fin du mois de la même année pour une période de trois mois. Visite tout le Canada afin d'aider à l'Emprunt de la Victoire et à la Campagne de Recrutement. Retourne à son Régiment en juillet 1944 comme deuxième en commandement du R. 22e R., poste qu'il occupe durant une période de trois semaines. Est retourné au Bataillon de Renfort comme deuxième en commandement du 3e Bataillon de Renfort en Italie et en février 1945 promu au

grade de lieutenant-colonel en charge du 17e Bataillon de Renfort en Angleterre, poste qu'il occupa jusqu'au jour de la Victoire.

En juin, 1945, il signe volontairement pour la Force Expéditionnaire pour l'Orient, mais il est retourné au Canada le même mois.

A la victoire des troupes alliées contre le Japon, il est nommé chef instructeur du Camp A-12 à Farnham et commandant, en janvier 1946.

En mars 1946, est nommé commandant associé de l'Ecole Royale d'Infanterie au Camp Borden, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite en juin 1947 après avoir servi pendant 20 ans.

A sa rentrée dans la vie civile, il se livre au commerce du bois pour le compte de H. R. MacMillen Sales (Que) Ltd.

En 1950-51 il est attaché au Régiment de Lévis pour l'entraînement des Officiers Cadets de ce Régiment, puis promu commandant du même régiment, le 15 janvier 1952.

Clubs dont il fait partie comme membre à vie: Garnison, de Québec, United Service of Montreal et Officers Club, de Toronto.

APPRÉCIATIONS ⁽¹⁾

LE LIEUT-COLONEL PAUL TRIQUET, V.C.

Le 15 décembre 1943, une compagnie du Royal 22e commandée par le capitaine Triquet soutenue par un escadron d'un régiment de chars canadiens reçut l'ordre de traverser le ravin en face de Casa Berardi et de prendre ce dernier endroit.

La compagnie se heurta à des difficultés dès le début. Le ravin était défendu par un grand nombre d'Allemands et, en approchant, la compagnie rencontra un feu nourri de mitrailleuses et de mortiers. Tous les officiers et 50 pour cent des hommes de la compagnie furent tués ou blessés.

Montrant un superbe mépris pour l'ennemi, le major Triquet se mit à réorganiser le reste de la compagnie en disant à ses hommes: "Ne vous occupez pas d'eux ils ne savent pas tirer". Finalement, en observant que l'ennemi s'infiltrait de tous côtés il cria: "Il y a des ennemis en avant de nous, derrière nous et sur nos flancs; il n'y a qu'un seul endroit sûr et

⁽¹⁾ De "L'Amicale du 22ième," Québec, 10 décembre 1948.

c'est l'objectif". il s'élança en avant et suivi de ses hommes il brisa la résistance de l'ennemi.

Au cours de cette action quatre chars ennemis furent détruits et plusieurs nids de mitrailleuses furent réduits au silence.

Contre une défense vigoureuse et déterminée, le capitaine Triquet et sa compagnie en coopération étroite avec les chars d'assaut ont réussi à avancer à une position jusque dans la banlieue de Casa Berardi. Pendant ce temps la force de la compagnie fut réduite à deux sergents et à 15 hommes. Prévoyant une contre-attaque le capitaine Triquet réorganisa immédiatement sa troupe dans une position de défense autour des tanks et passa le mot d'ordre: "Ils ne passeront pas".

Une violente contre-attaque ennemie appuyée par des chars d'assaut fut déclenchée immédiatement. Le capitaine Triquet ignorant le feu nourri de l'ennemi était partout, encourageant ses hommes et dirigeant la défense; utilisant toutes les armes qu'il pouvait trouver il abattit lui-même plusieurs ennemis. Cette contre-attaque et les autres qui suivirent furent repoussées avec de lourdes pertes pour l'ennemi. Le capitaine Triquet et sa petite troupe ont tenu devant des forces de beaucoup supérieures jusqu'à ce que le reste du bataillon eut pris Casa Berardi et vint le remplacer le lendemain.

Pendant tout cet engagement le capitaine Triquet montra un courage et un entrain magnifiques. On le voyait partout où la bataille était le plus acharnée, encourageant ses hommes et organisant la défense. Son mépris complet du danger, son entrain et son infatigable dévotion au devoir étaient une source constante d'inspiration pour ses hommes.

Ce fut grâce à lui que le hameau de Casa Berardi fut pris et que l'attaque sur l'important carrefour fut rendue possible.

LE LIEUTENANT-COLONEL TRIQUET

AU RÉGIMENT DE LÉVIS ⁽¹⁾

Le major-général Bernatchez a dû éprouver un vif plaisir lorsque récemment il annonçait aux membres du régiment de Lévis que le lieutenant-colonel Paul Triquet, C.V., était devenu leur commandant. Sacrebleu! quelles sont les unités qui

⁽¹⁾ (L'Amicale du 22ième, janvier 1952).

n'auraient pas été fières de s'entendre dire la même chose et qui n'envient pas le sort du régiment d'en face ? Le nouveau commandant n'est pas de Lévis, fera-t-on peut-être observer. Mon Dieu ! il est du même bord de la rivière puisqu'il vient de Cabano, et Cabano n'est tout de même pas si loin de Lévis, une fois que vous avez réussi à contourner Rivière-du-Loup et pris la grand'ligne.

On a chanté bien haut la gloire de Paul Triquet lorsqu'il eût réussi à accomplir l'exploit inoubliable de Casa Berardi dont s'enorgueillit en même temps et à juste titre notre Vingt-Deuxième. Combien ont réalisé quel temps il avait mis à s'y préparer ?

Oui, il n'était qu'un adolescent lorsqu'il demanda son admission au Régiment. Mais une fois dans la place il ne resta pas inactif, bien loin de là. Il avait encore peu de service que déjà il était un instructeur hors ligne, avec cela qu'il avait de la pédagogie ; ce que tous les instructeurs ne possèdent pas.

Lorsque le Royal 22e partit en campagne le 8 décembre 1939 Paul Triquet en était le R.S.M. ou Sergent-major régimentaire, poste d'importance et de confiance s'il en est. Et voici qu'après un cours réussi il obtient sa commission d'officier dans son Régiment. De lieutenant il passe à capitaine, pour devenir major et chef de compagnie. Et puis c'est l'épreuve suprême, quasi surhumaine, où sa bravoure et sa ténacité à toute épreuve lui permettent d'écrire, avec ses hommes, une des plus belles pages de l'histoire du 22e.

Une fois revenu au Canada on l'affecte à une école d'instruction à Borden, poste qu'il occupa jusqu'à son retour à la vie civile. Mais il n'avait pas jeté aux orties l'uniforme qu'il avait porté si vaillamment. Et aujourd'hui c'est une belle rentrée, dirions-nous, dont tous ses amis, et il n'a que ça des amis, se réjouissent de tout cœur. Il a compris qu'on avait encore besoin de ses services et il n'a pas hésité à répondre à l'appel du devoir.

Il nous a semblé que les paroles inspirées que M. Jean François Pouliot, député de Témiscouata prononçait aux Communes en avril 1944 avaient leur à propos ici. Elles sont beaucoup plus éloquentes que tout ce que nous pourrions dire.

BIOGRAPHIES DES LIEUTENANTS-COLONELS HONORAIRES DU RÉGIMENT DE LÉVIS

Le K.R. & O., c'est-à-dire le volume qui contient les Règlements et les Ordres du Roi, relativement à la Milice canadienne, dit ce qui suit, à l'article 217: "Le titre de lieutenant-colonel honoraire ou de colonel honoraire peut être accordé à une personne, soit que celle-ci ait ou non servi dans la Milice auparavant, pourvu que, dans l'opinion du Ministre de la Milice et du Conseil de la Milice, l'octroi d'un tel rang soit de nature, au point de vue éducatif ou administratif, à promouvoir d'une façon générale les intérêts de la milice".

Or, le commandant du Régiment de Lévis et ses officiers ont cru et croient encore que parmi les hommes relativement jeunes qui ont fait un succès de leur carrière, à cause de leurs talents, de leur amour du travail et de leur esprit de droiture, il n'y en a pas qui pouvaient être cités avec plus d'avantages, comme modèle, que celui qui fut choisi, en 1922, pour être le premier lieutenant-colonel honoraire du Régiment de Lévis.

On rapporte qu'Henri IV, à la bataille d'Ivry, près de Dreux (mars 1590), s'adressa ainsi à ses soldats, avant le combat: "Enfants, si vous perdez vos cornettes, insignes ou guidons, ne perdez point de vue mon panache blanc; c'est le signe de ralliement; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la victoire".

Le premier sur cette liste est le Lieut-Colonel Henri Gagnon, dont la biographie suit immédiatement.

Puis viennent successivement, le Lieut-Col. Arthur Gaboury, le Colonel (Sénateur) Cyrille Vaillancourt, O.B.E., et le Lieut-Colonel J.-L. Demers.

C'est surtout à l'intérieur, c'est-à-dire, dans leur coeur, que ces officiers portent leur panache.

Ils veulent bien aider, secourir à l'occasion, mais dans l'ombre.



LT-COLONEL HONORAIRE HENRI GAGNON
1922-1936

LE LIEUTENANT-COLONEL HONORAIRE HENRI GAGNON (1922-1936)

Les officiers du Régiment de Lévis savent aussi qu'ils ont toujours trouvé leur colonel honoraire (un autre Henri) sur le chemin de l'honneur et de la victoire, et c'est pourquoi ils sont heureux de rappeler ci-après sa carrière:

Né à Montréal en 1883; fils de David Gagnon et de Clémentine Levesque, tous deux originaires de la Rivière-Ouelle.

Etudes au Collège Séraphique des Pères Franciscains et au Collège de Montréal.

A débuté à la "Presse" de Montréal, en 1905, et, après avoir passé en 1911 à la "Tribune" de Sherbrooke, il est devenu dès 1913 administrateur du "Soleil", quotidien de Québec, dont il est actuellement le vice-président et le directeur général.

Directeur de la Canadian Press de 1915 à 1944, il en a été président et président honoraire; ancien président de l'Association des journaux quotidiens du Canada (C.D.N.A.) a contribué comme tel, au cours de son terme, à obtenir la première loi du libelle pour la province de Québec; président du premier Congrès de la presse française d'Amérique, à Québec, en 1934, avec participation de journalistes de France lors du IV^e centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier.

Membre du Bureau des gouverneurs et du Syndicat financier de l'Université Laval de Québec; administrateur général de la campagne en faveur de cette université, en 1920.

Docteur en droit, h.c. de l'Université Laval; commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand; officier de la Légion d'Honneur; commandeur de l'Ordre Vénérable de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem; détenteur de la Médaille commémorative du jubilé d'argent de LL. MM. le Roi et la Reine d'Angleterre, à titre de président de la Presse Canadienne; reçu en audience par S.S. le pape Pie XI à l'occasion de l'un de ses voyages en Europe.

En politique: libéral.

Collaborateur de divers mouvements français d'action patriotique, sociale et artistique; a fait souscrire les sommes requises pour l'érection d'un monument à la mémoire du premier cardinal canadien, S. Em. Elzéar-Alexandre Taschereau.

Membre du Club de la Garnison à Québec.

Marié, il est le père de sept enfants.

Domicile: Québec.

(Les Biographies françaises d'Amérique)



LT-COLONEL HONORAIRE ARTHUR GABOURY
1936-1941

LE LIEUTENANT-COLONEL HONORAIRE ARTHUR GABOURY (1937-1941)

Après la retraite du lieutenant-colonel honoraire Henri Gagnon en 1936, le lieutenant-colonel Arthur Gaboury lui succéda. Voici brièvement résumée sa carrière militaire. En 1933, il est nommé lieutenant-colonel honoraire des Francs-Tireurs du Saguenay; en 1937, il est transféré au Régiment de Lévis avec le même grade; enfin, le 16 juillet 1941, par décret officiel du Ministère de la Défense nationale, il est inscrit à la réserve des officiers.

ARTHUR GABOURY, fils de J.-Alphonse Gaboury et d'Ida Stebens, naquit à Montréal le 6 avril 1875.

Il a fait ses études à l'Ecole Ste-Brigide, au Collège St-Laurent, et au Montreal Business College.

Il débuta à la Compagnie des Tramways de Montréal, en 1893. En 1903, il était promu Surintendant Adjoint, pour être nommé en 1906 Surintendant en Charge de l'Exploitation. C'est lorsqu'il était Surintendant de la Cie des Tramways de Montréal que, le premier, il lança une Campagne de Sécurité Publique à Montréal, avec des succès sans précédent. C'était le départ que plusieurs ont suivi par après dans toutes les villes du Continent Nord Américain.

I— TITRES PROFESSIONNELS:

Fondateur et Pionnier de l'Oeuvre de la Sécurité au Canada, 1913.

Fondateur et Secrétaire général, Ligue de Sécurité de la Province de Québec, 1923.

Gérant Général, L'Association du Québec pour la Prévention des Accidents du Travail, fondée par lui en 1931.

Fondateur et Directeur, Fédération des Brigadiers de Sécurité, incorporée en 1934.

Vice-Président en Exercice, Association Ambulancière Saint-Jean, 1934.

Fondateur et Directeur, Société Post-Etudes Secouristes, 1938.

Fondateur et Directeur, Institut des Ingénieurs en Sécurité du Canada, 1932.

Fondateur et Directeur, Safety Crusaders Society, 1937.
Vice-Président, National Safety League of Canada, 1937.
Vice-Président pour le Canada, Association of Safety Council Executives, Inc., E.-U.
Professeur de Sécurité Industrielle dans les Ecoles Techniques de la Province de Québec, 1931.
Chargé de Cours — Ecole de Tourisme, Université de Montréal, 1937.
Consul de la République de Lettonie pour l'Est du Canada, 1932.
Consul Général de la République de Lettonie pour le Canada, 1939.
Commissaire, Brigade Ambulancière Saint-Jean, 1941.
Chargé de Cours à la Section des Relations Industrielles de l'Ecole de Service Social de l'Université de Montréal, oct. 1944.
Fondateur, La Société des Secouristes du Québec, Inc., 1944.
Fondateur, Les Vétérans en Sécurité du Québec, 1944.

II—MEMBRE:

Comité de Correspondance, Service de Sécurité, Bureau International du Travail, Genève, Suisse.
Institute of Traffic Engineers, E.-U.
American Society of Safety Engineers, E.-U.
Institution of Highway Engineers, of England.
National Safety Council of America, E.-U.
Royal Society for the Prevention of Accidents, Angleterre.
Association des Industriels de France contre les Accidents du Travail.
Veterans of Safety, E.-U.
et aussi Membre de la plupart des Organismes de Sécurité du monde entier.

III—DISTINCTIONS HONORIFIQUES:

Ancien Président de la: Canadian Street Railway Association.
Juge de Paix (1909).
Officier d'Académie (République Française) (1918).

Officier de l'Instruction Publique (République Française) (1930).

Médaille d'Honneur, Ligue Maritime et Coloniale Française (1932).

Lt-Colonel Honoraire, Régiment "Les Francs-Tireurs du Saguenay", 2 octobre 1933.

Officier de L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1934).

Médaille du Jubilé Royal (1935).

Lt-Colonel Honoraire, le Régiment de Lévis, 4 mars 1936.

Chevalier de l'Ordre Equestre du Saint-Sépulcre (1936).

Médaille du Couronnement (1937).

Assermenté Officier de Police pour la Sécurité Publique, le 21 avril 1938.

Commandeur de l'Ordre des Trois Etoiles de la République de Lettonie (1938).

Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1939).

Lt-Colonel sur la Réserve, par Décret officiel du Ministère de la Défense Nationale, en date du 16 juillet 1941.

Vice-Président pour le Canada, American Association of Safety Council Executives Inc., 1941.

Membre Honoraire, Association Internationale des Chefs de Police, Inc., (1946).

Médaille d'Or de l'Ordre du Mérite Scolaire, 3ème degré, décernée par le Ministère de l'Instruction Publique de la Province de Québec, le 20 mai 1947.

Croix d'Or de l'Ordre de Saint-Jean de Latran, 26 janvier 1949.

Commandeur de l'Ordre Noble des Chevaliers Pontificaux, 26 février 1949.

Commandeur de l'Ordre des Chevaliers du Sinaï, 12 avril 1949.

Docteur Honoris Causa, Université de Montréal, 30 mai 1949.

Médaille, Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris, France, 5 novembre 1949.

Le Lt-Colonel Gaboury est Membre de la Chambre de Commerce de Montréal, du Cercle Universitaire Laval (Québec), du Club de la Garnison à Québec, du Mess des Officiers du 22ème, du Club de Golf Laval-sur-le-Lac, et de plusieurs autres clubs et sociétés du Québec.



COLONEL HONORAIRE CYRILLE VAILLANCOURT, C.B.E.,
sénateur

Lieut-Colonel Honoraire, 1941-1952
Colonel Honoraire, 1952-

COLONEL HONORAIRE
CYRILLE VAILLANCOURT C.B.E. (1941 —)

Membre du Sénat Canadien

Notes biographiques:

Né à St-Anselme (Dorchester) le 17 janvier 1892. Fils de feu le docteur Cyrille Vaillancourt et de feu Marie-Louise Larochelle. Marié à Blanche Lajoie. Père de trois garçons et de cinq filles.

Education: Collège de Lévis. Université Laval. A fait du journalisme à l'Etoile du Nord, Joliette — 1914. Chef du Service de l'Apiculture du Ministère de l'Agriculture à Québec, 1915. Chef du Service de l'Apiculture et de l'Erable du Ministère de l'Agriculture de Québec — 1918. A donné des Cours de coopération à l'Université Laval et à l'Ecole de Commerce.

Postes occupés en 1952:

Président-gérant de la Caisse Centrale Desjardins de Lévis. Gérant de la Fédération des Caisses populaires Desjardins. Président-gérant de l'Union régionale des Caisses populaires du district de Québec. Directeur de la Caisse populaire de Lévis. Gérant de Les Producteurs de Sucre d'érable de Québec. Président de la commission scolaire de Lévis. Dirige la revue Desjardins et l'Abeille et l'Erable.

Docteur en sciences agricoles. Nommé Conseiller législatif en 1943. Démission en 1944. Nommé Sénateur en 1944. Docteur en loi de l'Université de St-François-Xavier d'Antigonish, N.S. (6 juillet 1953).

Décorations:

Ordre de l'Empire britannique — 1944.

Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand — 1947.

Eminent chevalier de l'Ordre académique du Bon Parler français — 1947.

Colonel honoraire du régiment de Lévis en 1952.

Résidence: 57 avenue Bégin, Lévis.



LT-COLONEL HONORAIRE JOSEPH-LÉONARD DEMERS
1952—

**LIEUT.-COLONEL HONORAIRE
JOSEPH-LEONARD DEMERS (1952 —)**

Joseph-Léonard Demers est né à Sainte-Julie de Somerset (Mégantic), le 19 juillet 1886, du mariage de Joseph Demers, marchand général, et de Marie Roberge. Il fréquente d'abord la petite école primaire de son patelin, puis s'inscrit au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et termina son cours commercial au Séminaire de Sherbrooke.

A 16 ans, il entre au service de Monsieur J.-L. Lafleur, quincaillier de Montréal. En 1904, on le retrouve chez son père, marchand général, établi à Thetford Mines depuis quelques années.

Mettant à profit l'expérience acquise à Montréal, le jeune Demers se consacre tout entier aux affaires du magasin jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans.

En 1911, Léonard Demers était assez rompu au commerce pour en faire sa carrière. C'est alors qu'il prit la décision de fonder un établissement à son propre compte. Ses débuts dans le commerce de la ferronnerie furent marqués au coin de la prudence et de la clairvoyance. Il avait appris que pour faire de l'argent, c'est l'expression courante de nos jours, il fallait en déboursier.

Débuts à Lévis. Au mois d'avril 1925, Léonard Demers décida de se créer une nouvelle clientèle dans la région de Québec, et fonda à Lévis un établissement de quincaillerie en gros. Le magasin et le bureau furent établis au numéro 55 de la rue Commerciale, et l'entrepôt sur un vaste terrain près du fleuve Saint-Laurent, à proximité des quais et du chemin de fer.

Une épreuve... Tout allait comme dans le meilleur des mondes, quand, en 1936, un désastreux incendie rasa toute l'entreprise au sol. Léonard Demers en subit le contre-coup sans broncher et releva immédiatement son poste de commerce de ses ruines. Ferme et tenace, il réédifia à Lévis la plus importante maison de ferronnerie de la région.

Dévouement reconnu. Léonard Demers, homme intelligent et homme de jugement, n'ignore pas qu'un tel danger peut compromettre son œuvre; aussi est-il le premier à reconnaître le

mérite de ses employés et à les considérer comme ses collaborateurs les plus dignes. A preuve, voici quelques réalisations concrètes que l'employeur a organisées au profit de ses employés:

- 1 — Un fonds de secours payé par les employés et le patron, à part égale, donnant droit à un montant de \$5,000. à la mort de l'employé et à une pension proportionnelle au salaire à l'âge de 65 ans.
- 2 — Une assurance maladie pour le bénéfice des employés qui paient les $\frac{2}{3}$ du coût de la prime, la balance étant à la charge de l'employeur.
- 3 — Une assurance groupe dont les frais sont répartis également entre l'employeur et les employés, donnant droit à 40% du salaire annuel à la mort de l'assuré et un an de salaire payable aux héritiers légaux.

Il serait un peu long d'énumérer tous les titres et toutes les fonctions de Léonard Demers dans l'activité sociale. Nous donnerons les principaux. Léonard Demers est membre des Chambres de Commerce de Lévis et de Thetford Mines, il fut président de la Chambre de Commerce de Lévis, de 1943 à 1946, directeur du comité des Relations Extérieures, de 1944 à 1946, fut le premier Canadien français à remplir les charges de président de l'Institut Canadien de Plomberie et Chauffage du Canada au cours des années 1947-1948-1949, maire de la ville de Thetford Mines durant 8 ans, membre du conseil d'administration du Trust Général du Canada, vice-président de la Fédération de la Chasse et de la Pêche de la Province, président de la Fédération de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada, etc.

LE RÉGIMENT DE LÉVIS

4. — Les exercices annuels au camp

1ère période: de 1862 à 1901

De 1862 à 1901 inclusivement, le 17e Bataillon d'Infanterie de Lévis fit ses exercices annuels à Lauzon, au Camp des Ingénieurs, bien que les Quartiers Généraux dudit bataillon fussent établis à Lévis et y demeurèrent de tout temps. Le Camp des Ingénieurs rappelle l'époque et l'endroit où les ingénieurs royaux étaient campés entre le village de St-Joseph de Lévis (aujourd'hui Lauzon) et le Fort No 1.

Lorsque les trois Forts qui s'échelonnent sur les hauteurs entre Lauzon, Lévis et St-David furent construits, entre 1865 et 1871, il y avait là plusieurs édifices qui servaient de logis pour les ingénieurs, de même que des constructions de tout genre pour y remiser les instruments et tout le fourbi des ingénieurs.

En 1901 et en 1902 les exercices du 17e Bataillon furent suspendus parce que celui-ci avait été licencié à la suite de certaines irrégularités commises dans le paiement de la solde des soldats enrôlés pour faire les exercices en 1899. Nombre d'entre eux qui n'avaient figuré au bataillon que le premier matin des exercices, lors du "muster roll", étaient revenus à la fin de l'entraînement pour signer la liste de paye et retirer celle-ci. Des plaintes furent portées, dit-on, et les autorités fédérales décidèrent de licencier le 17e Bataillon.

Toutefois, les exercices reprirent deux ans plus tard, soit en 1903. C'est le major J.-A. Morin qui fut chargé de cette réorganisation. L'entraînement se fit cette année-là aux Trois-Rivières. Les compagnies furent tout d'abord réunies, comme d'habitude, à Lauzon, et de là transportées par chemin de fer, aux Trois-Rivières. L'année suivante on retournait à Lauzon et cette coutume se poursuivit jusqu'à 1914. Nous en fournissons sans interruption les principaux faits, année par année, dans d'autres chapitres.

La première Grande Guerre éclate (1914-18)

Comme on le sait, c'est en 1914 que la première Grande Guerre mondiale devait éclater en Europe. Le temps était arrivé, pour le Canada, de prouver que les exercices accomplis par ses troupes avaient servi à quelque chose de bon. Plusieurs régiments des différentes armes, de même que des corps auxiliaires furent organisés et, peu de temps après la déclaration de la guerre, soit environ un mois, le Canada envoyait un premier contingent de troupes au delà des mers. L'embarquement eut lieu à Québec et le rassemblement du convoi se fit à Gaspé. Les exercices militaires au Camp de Lauzon, pour le 17^e Bataillon, aussi bien que les autres régiments du district de Québec, furent suspendus pour un temps.

Comme on avait besoin de chevaux pour la cavalerie et les transports en Europe, au cours de cette première Grande Guerre, le Canada fut chargé d'en acheter et de les expédier outre-mer. Ces chevaux, venus de l'Ouest, furent dirigés vers Québec avant d'être envoyés en Europe. La remonte ou endroit organisé à cette fin pour leur groupement portait le nom de "Camp Milerand" et elle était située à St-Malo, sur les confins des riches pâturages de la Petite-Rivière. Le Régiment de Lévis fut chargé du soin à donner à ces chevaux. Au fur et à mesure qu'il y en avait un assez grand nombre de réunis et en bonne condition, on les expédiait, par groupes de plusieurs centaines, vers les champs de bataille, en Europe.

Réorganisation du 17^e Bataillon

Le Département de la Milice, comme on l'appelait encore à cette époque, décida, en 1919, de licencier tous les régiments canadiens pour les réorganiser sur une nouvelle base.

Le 17^e Bataillon perdit son identité et fut rebaptisé sous celui de "Régiment de Lévis". Le lieutenant-colonel G.-E. Marquis fut désigné pour effectuer cette réorganisation, laquelle devint officielle par Ordre en Conseil du Gouvernement fédéral le 1^{er} octobre 1920. Les exercices reprirent leurs cours comme autrefois au Camp des Ingénieurs, à Lauzon, l'année suivante, soit en 1921.

Jadis, le même commandant pouvait rester à la tête d'un régiment pendant un grand nombre d'années. C'est ainsi que

le lieutenant-colonel J.-G. Blanchet fut commandant du 17^e Bataillon pendant vingt et un ans et le lieutenant-colonel L.-G. Desjardins, pendant treize ans.

A partir de 1903, la nouvelle période de commandement fut limitée à trois ans seulement avec, parfois, un an ou deux de sursis. C'est ainsi que le lieutenant-colonel G.-E. Marquis, à l'expiration de son terme d'office, en 1923, fut prié de rester encore à la tête du régiment pendant deux autres années. En 1925, le major J.-C.-J. Robitaille lui succéda et bénéficia du même privilège, soit deux ans d'extension.

En 1926, le camp des Ingénieurs royaux de Lauzon fut abandonné et les régiments ruraux du District militaire de Québec furent dirigés vers le Camp de Valcartier, pour y faire leur entraînement annuel.

Toutefois, c'est à cette époque que le Régiment de Lévis, qui était un régiment rural, se mua en régiment urbain et que ses exercices annuels commencèrent à s'exécuter à Lévis même, aux Quartiers-généraux, dans la Salle des exercices militaires qui fut bâtie, à cette fin, en 1911, salle qu'il partage, pour fins militaires, avec le 6^e Régiment d'Artillerie.

Le Camp de Lauzon

Il s'étendait jadis entre deux cimetières. Celui de Mont-Marie, qui appartient à la ville de Lévis, et celui de Lauzon. Le Camp des Ingénieurs, silencieux pendant onze mois de l'année était mis en éveil au printemps, quand arrivait le temps de l'entraînement des régiments ruraux. Mais depuis 1926, il n'y a plus d'exercices au Camp des Ingénieurs et c'est le silence qui y règne douze mois par année. ⁽¹⁾

Le major-général J.-P. Landry présida à cette transformation du Régiment de Lévis et il en donna pour raison que les villes de Lévis, Lauzon, Bienville, de même que les paroisses de St-David et St-Romuald pouvaient fournir tous les hommes voulus pour maintenir le Régiment de Lévis et que, de plus, le Manège Militaire de Lévis possédait les salles nécessaires, de même que

⁽¹⁾ Excepté au cours des années 1940 à 1946 alors que le Centre d'instruction, installé à cet endroit, donna lieu à de forts rassemblements. Les troupes étaient cantonnées dans un camp militaire bien organisé (Voir la photo de la page 244)

le terrain voulu pour y faire des exercices annuels, sans compter que ces exercices pourraient s'exécuter le soir et qu'il ne serait plus nécessaire pour elles d'aller camper pendant douze jours au Camp des Ingénieurs. A cette époque (1926) le lieutenant-colonel J.-C.-J. Robitaille était commandant du Régiment de Lévis. Ce changement en amena un autre. A partir de cette date, le Régiment de Lévis fera partie de la 15e Brigade d'Infanterie, brigade urbaine, au lieu d'être incorporé à la 13e Brigade, qui était une brigade rurale.

Parade d'église

Comme les exercices militaires duraient, chaque année, douze jours, les troupes devaient, le premier dimanche suivant leur arrivée au Camp, se rendre à l'église en formation militaire, excepté lorsque la messe était célébrée en plein air, sur le terrain de parade des régiments. C'est à l'église de Lauzon que se rendait d'ordinaire le régiment, avec fanfare en tête. Cet événement attirait toujours beaucoup de curieux, venus pour voir défiler les troupes et écouter la fanfare. Ajoutons que le régiment de Lévis, entre autres, possédait une fanfare et que celle-ci avait pour mission toute spéciale de sonner le réveil le matin, en faisant les cent pas vis-à-vis des tentes des hommes, et aussi d'aller sérénader les officiers à leur mess, au repas du soir. Pendant toute la journée, ces musiciens devaient pratiquer des marches militaires pour être en mesure de jouer convenablement quand leurs services étaient requis.

Champs de tir — Combats simulés — Concours de tir.

L'un des exercices les plus goûtés au Camp de Lévis, c'était celui de la mousqueterie qui consiste à enseigner aux pioupious comment tirer de la carabine. A cette fin, il y avait un champ de tir avec cibles et c'était là l'un des exercices les plus prisés de tous les militaires. Comme chacun avait hâte d'être appelé pour aller pratiquer le tir à la carabine ! Celui qui, dans un bataillon, avait conservé le plus grand nombre de points, dans un concours de tir, recevait une décoration spéciale et cette décoration lui était remise à la fin des exercices, par le commandant de la Division. Ce n'était pas la V.C., mais le soldat qui avait réussi à décrocher la petite pièce d'étoffe, au lieu d'une médaille, était très fier de l'épingler à son bras gauche. C'était ce qu'on appelait la "Best shot badge". Un trophée, quoi !

Puis, chaque année, il y avait un exercice spécial qui s'appelait le "sham fight" ce qui veut dire un combat simulé. Les troupes du camp étaient divisées en deux groupes qui s'appelaient, disons les forces *Rouges* et les forces *Bleues*. Les deux devaient s'efforcer de s'emparer d'une position stratégique et ruser de façon à y arriver le plus rapidement possible, en observant bien les règles de la tactique. A cette fin, on s'éloignait à plusieurs milles du Camp, pour aller dans les campagnes des alentours. Ceux qui ont pris part à ces exercices en ont gardé un bon souvenir, car c'est là où ils pouvaient mettre en pratique les leçons reçues auparavant.

Inspection du camp

Lors de la dernière journée des exercices, un inspecteur venait, parfois du District militaire No 5, parfois aussi des Quartiers Généraux de la Défense à Ottawa, pour faire l'inspection des troupes. C'était alors un grand déploiement où chacun devait s'astiquer de son mieux et bien mettre en pratique les leçons reçues depuis plusieurs jours, en vue de cette inspection. La pièce de résistance était ce que l'on appelle en militaire le "March pass", alors que les différents bataillons défilaient d'abord en rangs serrés et ensuite se mettent en ligne de bataille pour présenter les armes à l'inspecteur en chef, pendant que la fanfare fait entendre le "God save the King". Lorsque les hommes avaient exécuté cet exercice à la satisfaction du commandant du régiment, un congé était accordé, et parfois aussi un petit baril de bière, débouché en leur honneur et pour éteindre leur soif...

LE 17^e BATAILLON EN SERVICE ACTIF

Pendant l'automne de 1864-1865, la plus terrible étape de la lutte fratricide de nos voisins, des agents sudistes, après avoir pillé les banques de St-Alban, sur la frontière américaine, se réfugièrent en Canada, où ils paraissaient vouloir établir leur base d'opérations.

Tolérer ces incursions organisées dans notre pays, eut été violer la neutralité que nous devons conserver dans le combat prolongé dont les Etats-Unis étaient le théâtre. Pour les prévenir et éviter toute complication dangereuse avec les autorités de Washington, le gouvernement canadien leva les mandats

d'arrestation contre les auteurs de pillage de St-Alban, et organisa sur la frontière des corps de surveillance choisis parmi les bataillons de volontaires.

Au mois d'avril 1865, les premières compagnies en service à la frontière recevaient l'ordre de retourner à leurs quartiers respectifs, et étaient remplacées par de nouvelles, dont une fut fournie par le 17e bataillon de Lévis.

Les soixante-cinq hommes du capitaine Jean Nadeau, commandant de la compagnie numéro 2, répondirent généreusement à l'appel qui leur fut fait. Il n'y eut point d'hésitation; ils saisirent avec empressement cette occasion de faire du service.

Le gouvernement fit aussi l'honneur au 17e bataillon de choisir son officier commandant, le Lieut-Colonel Blanchet, pour commander le bataillon numéro 3, dont le quartier général était à Laprairie.

La conduite régulière de nos volontaires et leur soumission à la discipline, leur méritèrent les éloges de leur officier commandant, qui adressa un rapport très favorable au département de la milice.

La compagnie numéro 2 resta en service jusqu'aux premiers jours de juillet 1865. A son retour à Lévis, elle n'en cédait en rien aux réguliers anglais sous le rapport de la discipline et de l'exécution des manœuvres. Les volontaires étaient devenus de parfaits soldats.

(Précis historique du 17e Bataillon d'Infanterie de Lévis, par le Capt. L.-G. Desjardins)

En 1866

Le printemps de 1866 inaugura le système des invasions périodiques des féniens. Des informations certaines sur les menées apparemment secrètes des libérateurs en herbe de la malheureuse Irlande avaient été reçues pendant l'hiver de 1866 par les autorités canadiennes. Il n'y avait plus de doute que quelques insensés, exploitant la crédulité de leurs compatriotes trop confiants, avaient décidé de frapper le lion britannique sur le sol du Canada, sans trop réfléchir à la réception peu amicale que notre peuple leur préparait..... L'invasion eut lieu, malheureusement pour ceux qui firent la folie de la tenter.

Le huitième jour de mars 1866, un ordre général des autorités militaires appelait sous les armes plusieurs corps de volontaires de la province unie du Canada. Le 17e Bataillon fut un des premiers à former ses rangs; officiers et soldats rivalisèrent de zèle. Vingt-quatre heures suffirent pour réunir les compagnies de Lévis et de St-Joseph qui, en attendant de nouveaux ordres, furent cantonnées chez les citoyens.

Les ordres régimentaires obligèrent les hommes à quatre heures d'exercices par jour. Une discipline sévère fut établie; tous s'y soumirent avec plaisir. Pendant ce temps de service, on se brisa rapidement à l'exécution des manœuvres, attendant le moment de mettre ces connaissances à profit contre l'ennemi impatientement attendu.

Cependant, le 13 avril, un ordre général licenciait les volontaires, l'inactivité des féniciens dissipant toute crainte d'invasion. Mais le trois juin, le commandant-en-chef dut requérir une seconde fois les services des volontaires, l'expédition au Canada ayant été définitivement arrêtée par les chefs de la confrérie. Quelques bandes, sans organisation, traversèrent les frontières. Le combat de Ridgeway, où les milices de Toronto soutinrent le feu vaillamment, mit fin à cette première campagne fénienne.

Le dix-septième bataillon, appelé de nouveau au service, pratiqua les manœuvres jusqu'au dix-neuf juin, jour où la force volontaire fut licenciée. Pendant cette période, les miliciens du dix-septième, lorsque les heures d'exercices de la journée étaient terminées, eurent la permission de rester dans leurs familles et de vaquer à leurs occupations.

(Précis historique du 17e Bataillon d'Infanterie de Lévis, par le Capt. L.-G. Desjardins, p. 20 à 24 incl.)

En 1870

L'insuccès de l'invasion de 1866 n'avait pas cependant donné le coup de mort à la confrérie fénienne. Les chefs s'étaient remis à leur œuvre d'exploitation et leurs compatriotes furent de nouveau dupés de leurs belles paroles et de leurs promesses. Les souscriptions recommencèrent; les assemblées des membres de la confrérie, dans les principales villes de la république voisine se succédaient régulièrement. Une légion nouvelle s'enrôlait sous les drapeaux du fameux général O'Neil et de ses

collègues. On organisait une seconde invasion des provinces anglaises.

Les menées des fénians étaient bien connues des autorités canadiennes. Le neuvième jour d'octobre 1869, dans la crainte d'une invasion prochaine, un ordre avait été lancé par le département de la milice pour tenir la force volontaire prête pour le service actif. Cependant, des dissensions s'étant élevées au sein de la confrérie, la campagne fut remise à une époque plus éloignée. Le printemps 1870 ayant été définitivement choisi pour la grande œuvre de la délivrance de l'Irlande, quelques centaines d'exaltés et de têtes chaudes se préparèrent à violer le sol de la confédération canadienne.

Le treize avril 1870, le gouvernement canadien appelait sous les armes presque toute la force volontaire. Le lendemain, le quatorze avril, les cinq compagnies du 17e bataillon ordonnées pour le service actif, réunies aux quartiers généraux de Lévis, donnaient l'effectif suivant:

	Officiers,	Off. N. Com. et soldats	Total
Compagnie No. 1	3	27	30
" No. 2	3	36	39
" No. 3	3	32	35
" No. 4	2	24	26
" No. 5	3	38	41
	14	157	171
Officiers supérieurs et d'état major.....			6
Sergents d'état-major.....			2
			Total 179

Le lieutenant-colonel Blanchet, député du comté de Lévis aux Communes, assistait à cette époque, à la session du parlement fédéral à Ottawa.

A ce temps de l'année, une grande partie des volontaires du 17e sont absents de leurs quartiers, plusieurs allant passer la saison d'hiver dans les chantiers de la province d'Ontario. Tous ceux qui étaient à Lévis se hâtèrent de courir aux armes et furent cantonnés chez les citoyens en attendant de nouveaux ordres.

Toute la brigade de la rive sud du 7e district militaire fut concentrée à Lévis. Le nombre de volontaires en cantonnements dans notre jeune ville s'élevait à près de neuf cents.

La correspondance suivante, publiée par *l'Événement*, donne une juste idée des progrès obtenus par nos volontaires pendant les dix jours de service du mois d'avril:

Lévis, 23 avril 1870.

M. le Rédacteur,

J'ai assisté, hier, à la revue de la brigade de notre milice volontaire, réunie à Lévis, par le colonel Bagot, commandant le 69ième régiment. Je suis revenu surpris, étonné, et bien décidé à solliciter la permission d'en donner un rapport détaillé dans les colonnes de votre estimable journal.

Quelques minutes après dix heures, les bataillons prenaient leurs places en brigade, pour attendre le Colonel Bagot, qui arriva sur le terrain de parade à onze heures. Il était accompagné du Lieutenant-Colonel Casault, Député-Adjudant-Général, et de quelques officiers du 69ième régiment. Le Colonel Bagot procéda d'abord à l'inspection des armes et des accoutrements qu'il trouva dans le meilleur ordre possible.

Il s'agissait ensuite de constater quels progrès nos volontaires avaient faits pendant les huit jours d'exercices. Le bataillon de Dorchester ayant été réuni au 17ième de Lévis, celui de Kamouraska au 61e de Montmagny, et la compagnie de St-Sylvestre au bataillon de Mégantic, la brigade manœuvra dans l'ordre suivant: le 17e de Lévis à droite, le 55e de Mégantic au centre, et le 61e de Montmagny à gauche. Le terrain de la parade offrait de grandes difficultés pour l'exécution des mouvements de brigade, mais je n'exagère rien en vous disant que ces évolutions ont été très bien exécutées. Pour en donner une preuve certaine, je vous offre l'opinion du Colonel Bagot lui-même, et cette opinion a été émise de manière à ne point laisser douter de la satisfaction et de la surprise qu'il éprouvait à voir nos jeunes volontaires exécuter les évolutions aussi bien. Après une heure et demie de manœuvres le Colonel Bagot appela les officiers au front, les remercia et les félicita, les priant de répéter ses félicitations à leurs hommes. Le Colonel s'éloigna. Tous les volontaires et les spectateurs pensaient bien qu'il ne reviendrait pas. Mais au moment où tous les

bataillons se mettaient en marche pour leurs quartiers respectifs, nous voyons revenir en grande hâte le Colonel Bagot, qui, adressant la parole au lieutenant-colonel Duchesnay, lui dit qu'il voulait adresser ses plus chaleureuses félicitations aux jeunes et vaillants volontaires, et le pria de réunir de nouveau les bataillons. Je vous assure que ce retour inattendu surprit agréablement tout le monde, et deux minutes plus tard les bataillons étaient tous réunis pour entendre d'un officier qui, certes, connaît son métier, les louanges les mieux méritées ?

Au temps où j'avais l'honneur d'appartenir à la milice, j'ai bien souvent assisté à des revues, j'ai bien des fois entendu adresser des félicitations aux différents corps passés en revue, mais je n'ai jamais vu précédemment ce qu'il m'a été donné de voir hier. Le Colonel Bagot et les officiers du 69^e régiment qui l'accompagnaient ont répété à plusieurs reprises qu'ils n'auraient jamais cru cette brigade capable d'exécuter aussi bien des manœuvres aussi difficiles, s'ils ne l'avaient point constaté par eux-mêmes. Ils ont été plus que surpris de voir l'assurance avec laquelle les commandants des bataillons et autres officiers donnaient leurs commandements. Et à l'appui de ceci voici les propres paroles du Colonel Bagot: "J'ai constaté que les officiers sont capables et dignes de vous commander. Vous avez été témoin comme moi qu'ils ne perdent pas la tête, qu'ils agissent avec sang-froid et savent commander bien à propos."

M. le Rédacteur, cette revue fait le plus grand honneur à la brigade réunie à Lévis et toute la milice canadienne. Après ce que je viens de vous dire sur l'opinion émise par le Colonel Bagot et les autres officiers présents, tout ce que je peux ajouter aurait peu de poids. Je ne puis que vous dire que je m'estime heureux d'avoir été témoin du succès de nos jeunes et braves volontaires.

Tous les bataillons ont reçu leur congé hier soir et partent aujourd'hui pour leurs foyers.

Un ancien officier.

Cependant, les vaillantes légions que l'on disait prêtes à faire la conquête des provinces anglaises, ne donnant pas signe de vie, le gouvernement permit aux volontaires de reprendre leurs occupations. Ils retournèrent dans leurs foyers, chagrins de n'avoir pu aller rencontrer l'ennemi de leurs pays.

Le vingt-quatrième jour de mai 1870, la force volontaire fut de nouveau appelée en service actif. L'ordre fut reçu aux quartiers généraux du 17ième le soir du même jour, à neuf heures. Le lendemain soir, les quatre compagnies de Lévis et de St-Joseph de Lévis, paraient sur le quai de Lauzon, place du marché. Les compagnies rurales arrivèrent le jour suivant.

Le tableau suivant donne l'effectif de chaque compagnie au second appel au service actif en 1870.

	Officiers,	Sergents,	Soldats,	Total
Compagnie No. 1	3	3	29	35
" No. 2	3	3	39	45
" No. 3	3	3	30	36
" No. 4	2	2	28	32
" No. 5	3	3	28	34
" No. 6	3	2	18	23
" No. 7	3	2	22	27
	20	18	194	232
Officiers supérieurs et d'état major.....				7
Sergents d'état major.....				4
Total.....				243

Cette fois, quelques centaines d'insensés osèrent traverser la frontière. A peine avaient-ils mis le pied en Canada, qu'ils rencontrèrent les volontaires des comtés limitrophes et les réguliers anglais. Les deux engagements d'*Eccles Hill* et de *Trout River*, où les volontaires montrèrent, sous le feu de l'ennemi, un courage et une solidité qui étonnèrent les officiers commandant les réguliers anglais, mirent fin à l'invasion, et les héros fénien, mourant de faim, furent heureux de regagner au plus vite leurs foyers.

Tout danger était disparu, le gouvernement licencia les volontaires. Le vingt-neuf mai, les compagnies du 17ième retournaient à leurs quartiers où elles furent congédiées.

(Précis historique Desjardins, pages 37 à 45 inc.)

CAMP DE LAUZON

1870

Le vingt-trois août 1869, les sept compagnies du 17ième se réunissaient aux quartiers-généraux, à un camp militaire, dont l'emplacement dominait les hauteurs de Lévis, à quelques arpents de distance du fort No. 1.

Le tableau suivant contient l'effectif de chacune des compagnies:

	Officiers,	Sergents,	Soldats,	Total
Compagnie No. 1	3	3	43	49
" No. 2	3	4	51	58
" No. 3	3	3	44	50
" No. 4	2	3	46	51
" No. 5	3	3	50	56
" No. 6	2	3	42	47
" No. 7	1	3	46	50
	17	22	322	361
Officiers supérieurs et d'état-major.....				7
			Total.....	368

La vie des camps était une phase nouvelle de l'instruction militaire de nos volontaires. Cette partie est des plus essentielles. La guerre exige des sacrifices constants. Le vrai soldat n'est pas celui qui se bat avec courage, qui oppose sa poitrine aux balles de l'ennemi, mais celui qui se soumet sans murmurer aux privations sans nombre que le service impose. L'histoire des guerres de tous les temps démontre que les troupes les plus propres au combat sont celles dont le moral est le moins affecté par les souffrances inhérentes à une armée en campagne.

Outre l'efficacité, au point de vue de l'instruction des manœuvres, de la réunion des bataillons à des camps militaires, elle procure encore l'avantage si important d'enseigner au soldat à suppléer par lui-même à tous ses besoins. Sa tente devient son foyer domestique; il doit s'y mettre chez-lui. S'il est ingénieux, il s'épargnera bien des petits désagréments de ce genre de vie auquel il se fera rapidement.

Le service intérieur au camp du 17^e bataillon est le même que chez les régiments de ligne anglais. Les devoirs de garde y sont régulièrement exécutés. Deux officiers d'ordonnance, un capitaine et un subalterne, un sergent et un caporal d'ordonnance, sont chaque jour détachés. Le bureau d'ordonnance, le mess des officiers, l'hôpital, la cantine y sont bien tenus.

Au mois de mai 1869, fut organisé le corps de musique du 17^{ième} composé de vingt et un musiciens. Les officiers souscrivirent libéralement pour fournir les fonds nécessaires au maintien de ce corps de musique, si utile pour récréer les soldats fatigués par les longs exercices du jour.

Le camp de 1869 dura six jours entiers. Les volontaires y firent des progrès que constata avec satisfaction le Lieutenant-Colonel Casault à l'inspection qui eut lieu le vingt-huitième jour d'août.

Le rapport de l'état de la milice pour l'année 1869, contenait les notes suivantes du Lieutenant-Colonel Casault sur cette inspection.

"Régularité des évolutions de compagnie et de bataillon, ainsi que le maniement des armes et l'exercice de peloton... Les uniformes, armes et accoutrements sont dans un bon état... La conduite du corps a été bonne... Personne ne m'a fait de plaintes."

Le *Journal de Québec* du 31 août 1869, publiait le communiqué suivant :

Le 17^e bataillon volontaire de Lévis:

Ce bataillon d'élite, sous le commandement du Lieutenant-Colonel Blanchet, s'est réuni, lundi, le 23 du courant, à un mille de distance de Lévis, pour y faire les exercices annuels. Trois cent quarante-cinq hommes, moins les officiers, se sont rendus au camp du 17^e, donnant un effectif moyen de quarante-neuf hommes à chacune des sept compagnies. Les officiers étaient au nombre de vingt-trois dont voici les noms :

Lieutenant-Colonel J.-G. Blanchet ; Major Pierre Brunelle ; Major Arthur Taschereau, A.D.C. ; Adjudant L.-G. Desjardins ; Chirurgien N. Lacerte ; Paie-maître Arthur Verreault ; Quartier-maître Georges Carrier ;

- Compagnie No 1 — capitaine F.-X. Brunelle ; lieutenant Arthur Caron ; enseigne Rigobert Bourget.
Compagnie No 2 — capitaine Léon Hamel ; lieutenant Alfred Lefrançois.
Compagnie No 3 — , lieutenant John Campbell ; enseigne Adjutor Demers.
Compagnie No 4 — capitaine Alfred Lemieux ; enseigne Jules Guillot.
Compagnie No 5 — capitaine F.-X. Genest ; lieutenant Alfred Guenette ; enseigne Louis Blais.
Compagnie No 6 — capitaine Jules Poliquin ; enseigne J. Santerre.
Compagnie No 7 — capitaine A. Fournier.

Le capitaine Chs Cauchy et trois subalternes avaient obtenu congé du Lieutenant-Colonel Blanchet.

Samedi, le 28 courant, le Lieutenant-Colonel Casault, D.A.G. pour le district de Québec, est allé faire l'inspection du bataillon et constater les progrès rapides qu'il a pu faire pendant les six jours d'exercices.

Le bataillon a manœuvré deux heures durant, passant des évolutions de compagnie aux évolutions de bataillon et de ces dernières aux manœuvres d'infanterie légère.

Le Lieutenant-Colonel Casault a félicité les volontaires sur leur bonne volonté et leur désir d'apprendre et a su faire avec délicatesse, l'éloge de l'officier commandant, le Lieutenant-Colonel Blanchet, qui a constamment employé son influence et son énergie à maintenir le beau bataillon dont la province de Québec doit être fière.

Le Lieutenant-Colonel Casault était accompagné du Lieutenant-Colonel Duchesnay, major de brigade de la 7ième division de brigade.

Le système, inauguré cette année, de faire camper tous les bataillons, promet les meilleurs résultats. Le soldat n'est point seulement l'homme qui fait exécuter les manœuvres qu'il reçoit ordre de faire, c'est surtout l'homme qui comprend qu'une fois revêtu de l'uniforme il doit une obéissance aveugle à l'autorité chargée de le guider. Placé pendant quelques jours, chaque année, sous la discipline telle que l'exige le service régulier, le volontaire se fera facilement à cette constante

obligation d'obéir sans discuter l'opportunité du commandement. Il apprendra à respecter ses supérieurs. Il constatera par lui-même qu'une sévérité bien comprise est nécessaire pour enseigner à chacun sa part de devoir, afin que chacun, subordonnant sa volonté à une volonté supérieure, tous n'aient qu'un but et un désir: l'efficacité de service et l'honneur de la milice canadienne.

Si le Lieutenant-Colonel Casault a félicité nos volontaires sur leur habileté à exécuter les évolutions, il n'a pas moins été satisfait de la régularité de leur conduite pendant leur séjour au camp. Quoique la sévérité nécessaire ait été employée, aucune punition pour insubordination et offense secondaire n'a été infligée. L'ordre le plus parfait a toujours régné dans le camp. Nos volontaires ont prouvé à la fois qu'ils étaient respectables et très aptes à la vie militaire.

On retrouve chez le soldat canadien le caractère du soldat français: dévouement, zèle, courage et gaieté. Après six heures d'exercices, le volontaire canadien n'est point fatigué. Le soir, il joue et il s'amuse. La musique, le chant et la danse donnent au camp une vie et une animation des qualités militaires de nos volontaires.

Voyant l'excellent résultat obtenu en tenant les différents bataillons volontaires campés pour le temps de leurs exercices annuels, il est question de réunir en brigade, une autre année, les bataillons de Québec et des environs. Espérons qu'il en sera ainsi et que le nombre de jours d'exercices sera augmenté, car six jours ne sont pas suffisants pour maintenir nos corps volontaires sur un pied d'efficacité. Il vaudrait mieux avoir moins de volontaires et les exercer plus longtemps. Vingt ou vingt-cinq mille hommes, campés pendant vingt ou trente jours par année, et exercés par des officiers expérimentés, ne coûteraient pas bien cher au pays et pourraient nous tenir lieu d'armée régulière d'ici à longtemps.

(Précis historique Desjardins, pages 29 à 36 inc.)

LE CAMP DE LÉVIS

En 1871

Les exercices militaires du Camp de Lévis se sont terminés lundi par une grande revue, à laquelle assistaient Sir Georges-Etienne Cartier et les Lieutenants-Colonels Smith, Bacon et d'Orsonnens.

Le champ de parade se trouvait près du fort No 2, dans une plaine très propre aux évolutions militaires. Le Lieutenant-Colonel Smith fit l'inspection des différents corps, puis la brigade commença à exécuter une série de manœuvres qui se terminèrent par un combat simulé, auquel les spectateurs ont semblé prendre un très grand intérêt.

Malheureusement une pluie torrentielle qui commença à tomber vient glacer tout à coup l'ardeur de nos volontaires, qui durent suspendre là les évolutions et regagner leurs tentes à la course. Il y avait sur les hauteurs plusieurs mille spectateurs venus de la ville et de la campagne pour assister à la revue.

Les troupes volontaires se sont fait remarquer par la régularité et la précision avec lesquelles elles ont exécuté les mouvements les plus compliqués, et tout le monde a été surpris des progrès rapides qu'elles avaient faits.

Après la revue, Sir Georges a reçu tous les officiers et adressé aux volontaires quelques paroles de félicitations et d'encouragement, les remerciant, au nom du pays, de leur noble conduite, et rendant hommage à leur zèle et à leur intelligence. Puis, sur l'invitation des officiers, le ministre de la milice alla prendre place à une table dressée pour l'occasion; l'Hon. M. Chauveau et le Major Dundas l'accompagnaient. Sir Georges a laissé le camp à deux heures, escorté par un détachement de cavalerie, et s'est embarqué tout de suite pour la Rivière-du-Loup, par un train spécial.

Le camp a été levé hier matin. Tout le jour on ne rencontrait que des volontaires dans les rues. Les bataillons d'en bas sont partis par le train du matin sauf celui de Rimouski qui s'est embarqué à bord du vapeur *Ranger*.

Le 9e bataillon est traversé à Québec dans la matinée, et la cavalerie hier soir. Les bataillons de Champlain et de Portneuf se sont embarqués à St-Joseph, sur les vapeurs *Etoile* et *Portneuf*, et enfin le 17ième de Lévis a parcouru les rues de la ville, bande en tête, dans la matinée et est allé déposer ses armes à l'arsenal, avec une satisfaction visible; car on a beau être militaire, après un campement de deux semaines, des exercices journaliers de plusieurs heures, il est bien permis de désirer le repos sans faillir à l'honneur.

Le 17^e s'est fait remarquer au camp par son esprit de discipline, la bonne tenue des soldats, et le zèle dévoué de ses officiers. Le Lieutenant-Colonel Blanchet, qui donne le premier exemple, commande avec la gravité et l'autorité d'un général d'armée. L'Adjudant Desjardins, bien connu par ses connaissances approfondies dans l'art militaire, le seconde puissamment dans ses fonctions, et n'a pas peu contribué à donner au bataillon cette tournure toute particulière que l'on remarque chez les vieux régiments réguliers. Le 17^{ième} possède une bande, qui depuis qu'elle est sous la direction de M. Vézina, s'est fait une belle réputation à Lévis et à Québec. Au camp, la bande du 17^{ième} et celle du 9^{ième} se partageaient l'admiration des visiteurs.

On peut dire que le camp de Lévis a été un véritable succès. Les volontaires se sont conduits admirablement, rien n'a manqué pour le confort et l'on n'a eu à déplorer aucun accident, ni aucune mort, comme au camp de Laprairie, où quatre volontaires sont morts dans l'espace de deux semaines, trois de maladie et un accidentellement. Le lieu avait été très bien choisi pour un campement, et l'officier qui a fait l'inspection a remarqué qu'il était de beaucoup préférable à celui de Laprairie.

Les visiteurs accoutumés à porter leurs pas de ce côté vont regretter le départ de nos volontaires qui pratiquaient si bien envers eux les lois de l'hospitalité.

Son Excellence le Gouverneur Général pour témoigner à la force volontaire sa satisfaction du succès des camps de brigade qu'il avait ordonnés pour les exercices annuels de cette année publiait le deux novembre 1871 un Ordre général dont les principaux paragraphes suivent.

Ottawa, 2 novembre 1871.

Ordres Généraux,

Son Excellence le Gouverneur Général à l'occasion de la fin des exercices de cette année désire faire part aux officiers commandants des districts, aux commandants des corps, aux officiers de l'état-major et des régiments ainsi qu'aux sous-officiers et soldats de la milice active l'expression de ses meilleurs remerciements pour la manière louable avec laquelle ils ont rempli leurs devoirs aux exercices annuels dans le cours de l'été dernier, et les félicite des progrès qu'ils ont faits.

Des camps d'exercices pour l'espace de seize ou huit jours ont été formés dans chaque district, où ont été concentrés avec promptitude et exercés avec succès les différents corps de la milice.

Toute l'infanterie assemblée dans les camps outre les exercices de compagnie, de bataillon et de brigade firent le cours prescrit de la pratique du tir à la cible; le gouvernement ayant accordé des prix aux meilleurs tireurs de chaque compagnie, bataillon ou corps, et de chaque district.

L'aptitude que les hommes montrèrent à acquérir l'instruction militaire, leur rapport avec la vie de camp, et leur bon maintien attirèrent l'attention et obtinrent l'approbation favorable de plusieurs soldats de profession parmi nos amis voisins des Etats-Unis qui visitèrent quelques-uns des camps et furent eux-mêmes témoins des manœuvres."

Il est à espérer que le parlement appréciant l'importance d'une bonne organisation militaire continuera à mettre à la disposition du département les fonds nécessaires au maintien de notre milice si économiquement administrée.

La réunion de toute la force à des camps d'instruction nous donnera en peu d'années un solide moyen d'armée que tous les bons canadiens seront heureux d'honorer de leur estime et de leur respect.

Il n'y a aucun doute que le dix-septième bataillon se fera un honneur de conserver la place qu'il occupe dans notre force volontaire. Il ne faut chez les officiers et leurs soldats que le même dévouement dont ils ont fait preuve par le passé.

(L'Echo de Lévis, 19 juillet 1871)

N. B. Après cette date, 1871, nous ne retrouvons plus d'archives capables de nous renseigner sur les activités du 17^e Bataillon jusqu'à 1899, lorsque le major A. Fournier fut promu au poste de commandant du 17^e Bataillon, avec le grade de Lieutenant-Colonel.

CAMP DE LÉVIS**En 1899**

Avis adressé par le Major J.-A. Morin, Adj.-suppléant, aux O. C. des Cies du 17e Bataillon d'Infanterie, pour les prévenir de la prochaine ouverture du Camp de Lévis.

Québec, 18 février 1899.

Par ordre du Lt-Colonel A. Fournier, commandant du 17e Bataillon.

Suivant les instructions reçues du Lt-Colonel Oscar Pelletier, O. C. du District militaire No 4, le commandant du 17e Bataillon désire rappeler aux officiers que leurs habillements et accoutrements devront être au complet et du modèle régimentaire approuvé pour le prochain Camp qui s'ouvrira dans les derniers jours de juin prochain. Ceux d'entre vous qui ne se seraient pas encore pourvus de baudriers (cross-belt) et d'insignes régimentaires pour la coiffure n'ont pas un instant à perdre pour se les procurer à temps vu que les articles commandés en avril dernier ne nous sont parvenus que le 10 septembre suivant.

Les officiers commandants de compagnies devront se faire un devoir de communiquer sans délai cet avis à leurs subalternes.

Par ordre,

J.-A. MORIN, Major,

Adj. suppléant.

N. B. Sur la commande de l'an dernier, j'ai encore un petit nombre de baudriers et d'insignes de coiffure, disponibles.

J.-A. M.

MODÈLES D'ORDRES

Voici un modèle d'*Ordre de Division* venant du Commandant du District militaire No 4 (Québec) et adressé à tous les O. C. de régiments au Camp de Lévis, au cours de l'été de 1899. Il y en a un semblable pour chaque jour de l'entraînement.

A la suite viennent des modèles d'*Ordres de Brigades* et d'*Ordres de Bataillons* pour la même année 1899.

A. — ORDRES DE DIVISION

Ordres par le Colonel Hubert Foster, commandant.

Lévis, 27 juin 1899.

1. Relativement à l'Ordre de Milice No 97, la 4e division, telle que désignée dans le dit Ordre, est par le présent formée. Le Colonel Foster en a le commandement temporaire.

Règlements de camp.

2. Les officiers qui commandent des brigades s'arrangeront pour que les officiers commandant des batteries et des bataillons fassent lecture à leurs soldats à la parade des parties de Règlements de camp publiés avec les Ordres de Milice du 9 mai 1899, qu'ils jugeront essentielles.

Publication des Actes concernant l'Armée et la Milice, etc...

3. De même les brigadiers verront à ce que tout l'article 82 de l'Acte de la Milice, au sujet de l'assujétissement des soldats à l'Acte de l'Armée, lorsqu'ils sont incorporés, ainsi que le paragraphe 49 des Règlements et des Ordres, 1898, concernane la vente des boissons enivrantes dans les camps d'instruction, soient lus à ceux qui sont sous leur commandement.

Terrains de parade et d'exercices en brigade.

4. Une certaine partie du camp, qui est quelque peu restreint, est répartie à chaque brigade pour exercice et instruction préliminaire. Les brigadiers veilleront à ce que l'espace qui leur est alloué soit subdivisé entre les bataillons de leurs brigades.

Mousqueterie.

5. Les brigadiers voudront bien désigner un officier pour aider les majors de brigade à surveiller l'école de mousqueterie de brigade. Deux marqueurs par bataillon seront choisis par les brigadiers comme marqueurs permanents.

Un champ de tir pour tube Morris, composé de 12 paires de cibles, sera disponible pour la pratique, commençant avec la 10e brigade, mercredi le 28 juin.

Cinq cents (500) carabines Lee-Enfields seront délivrées à chaque brigade pour être distribuées à deux bataillons qui seront désignés tour à tour par les brigadiers pour le maniement des armes, les feux et le tir. Ces carabines seront sous les soins du bataillon choisi, et seront gardées par la 11e brigade dans les huttes, et par la 10e brigade dans les casemates.

Fourriers.

6. Les brigadiers détacheront, tous les jours, d'après le contrôle, un fourrier de brigade, qui agira sous les ordres du major de brigade, pour devoirs relatifs aux approvisionnements.

Officier d'ordonnance de brigade. Corps de musique.

7. Les brigadiers ont la permission de nommer un officier d'ordonnance pour leur aider.

8. Les brigadiers s'arrangeront pour masser le corps de musique pour pratiquer. La musique de service pour le 27 courant sera fournie par la 10e brigade d'infanterie. La musique de service pour le 28 courant sera fournie par la 11e brigade d'infanterie. La musique qui sera ensuite de service sera prise de la 10e brigade d'infanterie.

Gardes.

9. Chaque brigade montera une garde de brigade. Il ne sera pas monté de gardes régimentaires.

Service de santé.

10. Le directeur du service de santé détachera un médecin militaire d'ordonnance pour service au champ de tir, et un

autre pour service à chaque ambulance. Les médecins militaires, sauf ceux en devoir, se présenteront au directeur du service de santé à l'ambulance près du fort No 2, à 11 a.m. du 28 courant. Les médecins militaires donneront ordre à leurs sergents infirmiers d'être présents tous les jours à l'ambulance de brigade, à 5 p.m.

Terrains de campement.

11. Les limites du camp sont celles du terrain du gouvernement autour des forts.

Chevaux des officiers.

12. Les montures des officiers d'infanterie à cheval, seront inspectées par le principal officier vétérinaire, comme suit: —
10e brigade, 4.30 p.m., 28 courant, à leurs lignes de postes.
11e brigade, 5.30 p.m., 28 courant, à leurs écuries.

Ordres permanents du camp.

13. On attire l'attention aux ordres permanents du camp, lesquels seront strictement mis en force.

Ordres.

14. Des ordres de division seront publiés tous les jours, du quartier général divisionnaire, à 12.30 p.m.

Par ordre,

W.H. COTTON, Lt-Col.,
Principal officier d'Etat-major.

B. — BRIGADE ORDERS

27th. June 1899.

1. A Brigade Quarter Guard will be mounted daily at 6.30 p.m. It will consist of a Sergeant, a Caporal and 3 men. One of the R.G.A. will be detailed to Mount with the Guard as instructor. The Guard to-day will be furnished by the 17th Batt.

2. Divisionnal Orders 2. 3. 11. 2. 13. will be attended by Commanding Officers.
3. The Parade Ground for each Batt. will be on the flank opposite its lines. The drill ground will be on the ground below.
4. Brigade orders will be issued at 2 p.m. parade, and will be communicated to troops at once.
5. Band for duty on the 27th, 17th Battalion.
6. Field officer of the day, Major Trudel, 70th Battn. Next for duty Major Thompson, 55th Battalion.
7. Captain of the day, Captain Le François.
8. The Quarter Master of the day will report to the Brigade Major and carry out his orders: intermaster on duty on the 28th, Intermaster Rosa, 23rd Battalion.
9. Surgeon Major Thompson will be Senior Medical Officer of the Brigade and in charge of the Brigade Hospital.
10. Medical Officer for duty to-day — Surgeon Major Paradis, 6th Battn. Next for duty Surgeon Major Savard, 23rd Battn.

By order,

J.-S. DUNBAR,

Major 8th R. R.

Brigade Major.

C. — ORDRES DE BATAILLON

28 juin, 1899.

Par ordre du Lieutenant-Colonel A. Fournier, commandant du 17e Bataillon: Subalterne du jour pour aujourd'hui, L.-R. Demers, pour demain, L.-Louis Demers; suivant pour devoir, L. French. La compagnie No 1 fournit un sergent du jour pour aujourd'hui. La compagnie No 4 fournira un sergent du jour, pour demain. Les capitaines doivent voir eux-mêmes

à ce que leurs hommes aient les cheveux coupés et la barbe rasée; ils devront aussi voir sans délai à ce que les sous-officiers et soldats aient leurs ceinturons et les bretelles de carabines blanches.

Avant chaque parade et avant de se rendre sur le terrain de parade générale, ils devront faire l'inspection des compagnies pour s'assurer que les hommes sont propres. Ils ne devront pas oublier de plus que les états de parades de compagnies doivent être remis au sergent-major à la parade du matin, afin que l'état de parade régimentaire puisse être fait et livré au bureau de la Brigade avant dix heures, tous les jours.

Par ordre,

J.-A. MORIN, Major Adj.,
17e Bataillon

Remerciements

Avant de quitter le Camp, à la fin de l'entraînement annuel, le Commandant remercie les officiers et la troupe pour la satisfaction qu'il a éprouvée à la vue de leur bonne volonté et de leur efficacité dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs.

Le Lt-Colonel A. Fournier remercie ses troupes

Je dois exprimer toute la satisfaction que j'ai éprouvée pendant le camp qui se terminera demain.

Tous les officiers du bataillon ont probablement fait leur devoir. Les sous-officiers ont rivalisé de zèle et les soldats dans les rangs se sont efforcés d'avancer dans les connaissances requises d'eux.

Le prix gracieusement offert par le Major-Général Hutton pour le meilleur chœur de chant canadien dans la division a été présenté au chœur du 17e par Son Excellence la Comtesse de Minto.

Ayant offert au Major-Général Commandant, au nom des officiers du Bataillon, la brochure contenant les "Chansons populaires du Canada", qui ont fourni les chants présentés au concours, le Major-Général m'a envoyé le gracieux accusé de réception ci-contre, qui devra demeurer dans nos archives.

Le Major-Général Commandant a daigné complimenter entre tous le 17e pour sa bonne tenue (steadiness).

Je crois avoir raison de dire que le camp qui se terminera a été un succès pour notre bataillon. Honneur à tous.

Je désire remercier mes deux officiers supérieurs pour leur bienveillant concours et spécialement le Major Morin qui a si vaillamment rempli la charge si importante d'adjudant du bataillon.

A. FOURNIER, Lt-Colonel,
Com. 17e Bat. d'Inf.

**Lettre du Major-Général Hutton, A.D.C.
de la Comtesse de Minto**

Mon cher Lt-Colonel,

Je viens de recevoir l'aimable cadeau que vous et vos officiers m'avez fait l'honneur de m'offrir.

La petite plaquette des "Chansons populaires du Canada" sera un beau souvenir de votre bataillon, et surtout de votre excellent chœur qui gagnait hier au soir le prix offert par Son Excellence Lady Minto.

Je vous suis très reconnaissant, monsieur le colonel, et je considère l'importance de ces chansons. En les perpétuant nous créons l'esprit de patriotisme et un amour de la patrie, ce qui constitue la force d'une nation.

Soyez assuré, monsieur le colonel, de ma considération la plus haute.

Major-Général HUTTON.

Levis Camp, 6 July 1899.

Prize \$50.00 given by Major Gen. Hutton to the Winning French Canadian Military Choir of 20 voices.

Notes historiques et chronologiques détachées des

Régistres régimentaires.

D'après le "Précis historique du 17e Bataillon d'Infanterie de Lévis", par le Lieut. colonel L.-G. Desjardins, voici les officiers d'Etat-Major qui figurèrent dans ses cadres de 1863 à 1870:

Rang	Noms	Date de la nomination ou de la promotion.
Lieutenant-Colonel	Major J.-G. Blanchet,	6 mars 1863.
Majors	Cap. J.-G. Blanchet,	20 février 1863.
"	Cap. James Patton,	20 février 1863.
"	Cap. James Patton,	août 1863.
"	Cap. Pierre Brunelle,	5 octobre 1866.
"	Cap. Arthur Taschereau,	8 décembre 1868.
Chirurgien	N. Lacerte,	11 mai 1866.
"	William Lamontagne,	3 juin 1870.
Adjudant	Arthur Verreault,	
"	Lieut. Cyrille Roy,	5 octobre 1866.
"	Cap. L.-G. Desjardins,	11 sept. 1868.
Paie-Maitre	W. H. Forrest,	25 mai 1866.
"	Arthur Verreault,	24 juillet 1868.
"	A. Vamder Heyden,	3 juin 1870.
Quartier-Maitre	Georges Carrier,	1 juin 1866.

Les Quartiers généraux des huit Compagnies se trouvaient situés aux endroits indiqués ci-après:

Nos 1, 2, 3, 4	Lévis,
No 5	St-Joseph de Lévis,
No 6	Etchemin,
No 7	Rimouski,
No 8	St-Lazare.

A cette époque, les exercices de chaque compagnie se faisaient à leurs quartiers respectifs, et les services des volontaires étaient offerts à l'Etat gratuitement. Le 24 mai, le jour de la fête de la reine, 4 compagnies sont passées en revue par le major de brigade C.-E. Bellefeuille.

Pour les années 1865, 1866, 1869, 1870 et 1871, voir plus haut.

De 1871 à 1897, deux hommes furent à la tête du 17e Bataillon d'Infanterie de Lévis, tout d'abord le Lieutenant-Colonel L.-G. Blanchet, son fondateur et commandant pendant vingt et un ans, soit de 1863 à 1884; puis, son successeur, le Lieutenant-Colonel L.-G. Desjardins, pendant 13 ans, soit de 1884 à 1897.

Fut nommé pour remplacer celui-ci, le Lieutenant-Colonel A. Fournier qui prit charge du 17e Bataillon en 1897. En 1900, le 17e Bataillon fut licencié pour cause d'irrégularités dans la solde.

"Le Précis historique" du Lieutenant-Colonel L.-G. Desjardins ne fournit aucun détail sur l'histoire du 17e Bataillon après 1871. Ce *Précis* fut écrit en 1872.

Les renseignements que l'on trouve ci-après proviennent des Archives du Régiment de Lévis contenus dans une demi douzaine de *Registres de Comités* et de *Livres d'Ordres*. Les *Registres* renferment les procès-verbaux des assemblées de tout genre, tandis que les *Livres d'Ordres* contiennent des *Ordres de Divisions*, de *Brigades* et de *Régiments*, tels que promulgués au cours des périodes annuelles d'entraînement.

1899 ⁽¹⁾

C'est à partir de cette date que nous avons pu retracer, aux Quartiers-généraux du 17e Bataillon, des Archives à peu près complètes sur tout ce qui s'est passé au Régiment au cours du dernier demi-siècle, qui s'étend de 1903 à 1952.

⁽¹⁾ Voir la page 127.

5. — 2e Période: de 1903 à 1920.

Reprises des exercices en 1903

A la suite d'irrégularités dans le paiement de la solde aux soldats, comme nous l'avons déjà signalé, le 17e Bataillon fut licencié en 1901 pour être remis sur pied deux ans après. Voici comment son nouveau Commandant en informait les anciens capitaines de compagnies:

ORDRES RÉGIMENTAIRES

Par le lieutenant-Colonel J.-A. Morin, commandant du 17e Régiment.

1. l'officier commandant du 17e Régiment a le plaisir d'annoncer à ses officiers que :

En vertu de l'Ordre Général de milice no 117 de décembre 1902, le 17e Régiment d'Infanterie est réorganisé avec le personnel d'officiers suivant :

Le Major J.-A. Morin, de la liste de retraite est nommé Lieutenant-Colonel et commandant ;

O.-E. Talbot, gentilhomme, est nommé major, sous la condition de subir les examens de qualification requis pour ce grade ;

L'Ex-capitaine Adjutor Roy est nommé capitaine-adjutant sous la condition de se qualifier en équitation ;

Sont nommés capitaines : Joseph Paré, François Morin, Joseph Lagueux, Almanzor Lamontagne, Louis-Robert Demers, Edward Lambert, Cyrille Robitaille, Philippe Nadeau, ces trois derniers sous la condition des qualifications requises ;

Sont nommés 2nds lieutenants provisoirement : Philémont Côté, Fortunat Langlois, Alphonse Leblanc, Arthur Demers, Emile Bilodeau, Emile Fortin, Pierre Lagueux, gentilshommes ;

Léonidas Genest, gentilhomme, est nommé paie-maître, avec le grade honoraire de capitaine ;

Pierre Bégin, gentilhomme, est nommé Quartier-maître avec le grade honoraire de capitaine ;

L'Ex-chirurgien Major Lord est nommé Officier Médical avec le grade de chirurgien-major ;

Philippe Sirois, M.D., est nommé Officier Médical surnuméraire avec le grade de Chirurgien-Lieutenant.

2. Une assemblée des officiers du 17e Régiment aura lieu, jeudi, le 15 janvier à 7.00 p.m., à la résidence de l'Officier-Commandant, à St-Joseph de Lévis, pour compléter les détails d'organisation de ce corps, notamment s'occuper :

1er Du choix et de l'adoption de l'accoutrement des officiers.

2e De la qualification des officiers qui en ont besoin.

3e De la formation du comité de la bande qui devra s'occuper de l'organisation d'une bande régimentaire pour le prochain camp, en tenant lieu du montant des dépenses autorisé pour cette assemblée.

4e De la formation du comité du Mess, lequel devra s'occuper de l'organisation d'une pension pour les officiers au prochain camp.

5e De la formation d'un comité du tir qui s'occupera de l'organisation d'une Association de Tir Régimentaire.

3. Le Lieutenant-Colonel A. Fournier a gracieusement mis à la disposition du Régiment à titre gratuit, la bugle, le sceau et les livres de l'ancien Régiment, qui étaient sa propriété personnelle. Comme les souvenirs de l'ancien Régiment sont toujours chers à bon nombre d'entre nous l'Officier commandant du 17e Régiment a cru devoir accepter cette offre généreuse en votre nom et au sien.

4. L'Assemblée sera appelée à se prononcer sur l'opportunité de conserver l'ancien insigne régimentaire en une étoile rayonnante avec le chiffre 17 au centre d'un insigne portant la belle devise française, la plus belle devise du soldat : "Fais ce que dois". La conservation de cet insigne, en perpétuant un souvenir, évitera au Régiment les dépenses qu'entraînerait l'adoption d'un nouvel insigne.

J.-A. MORIN, Lt-Colonel,
Commandant du 17e Régiment.

CAMP DE TROIS-RIVIÈRES 1903

Après sa remise sur pied, en 1903, le 17e Bataillon d'Infanterie reçut l'ordre d'aller faire son entraînement annuel aux Trois-Rivières. Voici les ordres émis par le Lieutenant-Colonel J.-A. Morin, à cette occasion.

ORDRES RÉGIMENTAIRES

Lévis, 11 juin 1903.

Le 17e Régiment est appelé à faire les exercices annuels au Camp de Trois-Rivières du 30 juin courant au 11 juillet prochain.

L'effectif autorisé est comme suit: tous les officiers et sous-officiers et vingt et un simples soldats par compagnies. Deux (buglers) trompettes pour le régiment, dont l'un sera dans la compagnie No 1 et l'autre dans la compagnie No 5, en sus des 21 simples soldats de ces compagnies.

1. Un parti sera envoyé un jour à l'avance pour dresser le camp, composé du Quartier-maître, du sergent-quartier-maître et de trois hommes par compagnie sur lesquels un cuisinier par compagnie.

Le Quartier-maître paradera ce parti sur le quai de la Traverse de Lévis à 1.00 p.m. lundi le 29 juin courant, pour, de là, se rendre à la gare du Pacifique à temps pour prendre le train de 2.15 p.m.

Le Quartier-maître préparera un rôle nominal indiquant le nom, le grade, les compagnies du Régiment auxquelles les différents membres de ce parti appartiennent, et le signera. Il remettra ce rôle, à l'arrivée au camp au Député Assistant Quartier-maître général. Il n'y aura que ceux qui apparaîtront sur ce rôle qui recevront les jours de paie autorisée pour ce parti.

Les membres du parti en avance recevront en outre de la solde \$1.50 par officier et .50 ecntins par homme pour les jours passés au camp.

À l'arrivée au camp le quartier-maître recevra sur réquisition du D.A. Q.M.G. l'équipement de camp. Il devra compter

et chequer les différents articles de cet équipement avant d'en donner reçu :

Le Quartier-maître recevra sur réquisition formelle C.23 signée par l'O.C. du Rég. les rations le jour de l'arrivée du Régiment et verra à ce qu'un repas chaud soit préparé pour les hommes à l'arrivée au camp.

Le Quartier-maître est responsable à l'Officier commandant de l'exécution fidèle de ces ordres. Jusqu'à l'arrivée du corps au Camp, il est responsable de l'équipement et autres effets confiés à sa garde, jusqu'à ce qu'il en ait fait la distribution et en ait retiré des reçus.

2. Les capitaines verront à ce que le parti envoyé en avance (Advance party) composé de trois hommes par compagnie, dont un cuisinier avec sa batterie de cuisine, paraded sur le quai de la Traverse de Lévis, lundi le 29 juin courant pour se mettre sur les ordres du Quartier-Maître. Les capitaines de compagnies éloignées de Lévis remettront au sénior de leur parti les réquisitions de transport remplies et signées par eux, et verront à ce que ces partis prennent le premier train du matin afin de se rendre sur le terrain de parade indiqué à 1.00 p.m.

En outre de la batterie de cuisine ordinaire, les cuisiniers devront être pourvus d'ustensiles pour la préparation des fèves au lard et de la viande fumée (bacon) qui seront distribuées comme ration.

La réquisition de transport pour les partis envoyés en avance par les compagnies No 5 et No 6 est en une seule réquisition qui sera signée par l'O.C. la compagnie No 5. Le senior des partis en prendra charge.

Les partis de compagnie No 5, 6, 8, prendront le train central dû à Lévis à 8.45 a.m. Le parti de la compagnie No 8 prendra le train de l'Intercolonial dû à Lévis à 10.00 a.m.

Le Quartier-Maître sera en charge des réquisitions de transport de tout le parti régimentaire pour la Traverse et le chemin de fer du Pacifique. Il les remplira et les signera lui-même.

J.-A. MORIN, Lt-Colonel

O.C. du 17e Régiment.

CAMP DE TROIS-RIVIÈRES, 1903

Remerciements à la clôture

Avant de lever le Camp, le Lt-Colonel J.-A. Morin donne les instructions pour le retour des troupes dans leurs foyers respectifs et remercie les officiers et les hommes pour leur coopération et la discipline dont ils ont fait preuve au cours de la période d'entraînement en dehors de leur terrain ordinaire.

ORDRES RÉGIMENTAIRES

Par le Lt-Colonel J.-A. Morin, commandant du 17e Régiment. Camp de Trois-Rivières, 9 juillet 1903.

Officier supérieur pour demain : Major G.-E. Savard, 18e Rgmt. Suivant pour devoir : Major Frénette, 4e Rgmt. Chirurgien de service pour demain : Chirurgien Major Lord, 17e Rgmt. Suivant pour devoir : Chirurgien Major Tourigny, 4e Rgmt.

La garde demain sera formée par le 17e Régiment. La garde spéciale aux Q.M. de l'O.G.C. sera fournie ce soir par le 17e Rgmt.

La 9e brigade paradera demain en chemise pour remplir les tranchées. Le Quartier-Maître, le Sergent Q.M. et le serviteur du Q. M. et deux hommes par compagnie resteront en arrière après le départ des troupes pour paqueter les tentes et retourner l'équipement de camp.

Les compagnies 5, 6 et 8 paraderont à 1.30 p.m. demain et prendront le C.P.R. à 3.22 a.m., traverseront à Lévis pour prendre le train Q.C.R. à 7.30 a.m. pour se rendre à leurs foyers.

Les compagnies 1, 2, 3, 4, 7, paraderont à 3.30 a.m. demain pour prendre le train du C.P.R. à 5.30 a.m., se rendre à Lévis d'où la cie No 7 prendra le train de l'I.C.R. à 5.00 p.m. pour se rendre dans leurs foyers.

Les piquets de tentes ne devront pas être mis dans les sacs et chaque Q.M. doit produire une liste des effets qu'il retourne, sans quoi le D.A.Q.G. ne pourra lui donner de reçu.

Avant de se préparer l'Officier commandant du 17e Rgmt désire exprimer aux officiers et soldats jusqu'à quel point il est content de tous, car chacun suivant sa fonction a contribué pour sa part, par sa bonne tenue, sa conduite et sa bonne volonté à faire honneur au Régiment.

Je suis fier et heureux d'avoir commandé le Régiment le plus beau et le mieux discipliné du Camp de Trois-Rivières.

Je vous remercie du bonheur que vous m'avez procuré, et je vous remercie encore en mon nom et au nom des concitoyens des comtés de Lévis, Bellechasse et Dorchester de l'honneur que vous avez fait rejaillir sur eux comme sur vous-mêmes.

J.-A. MORIN, Lt-Col.

Commandant du 17e Rgmt.

CAMP DE LÉVIS, 1904

Le 17e Bataillon d'Infanterie revient à ses anciens quartiers pour faire l'entraînement de 1904. Voici une copie des Ordres Régimentaires précédant l'arrivée des troupes au camp.

ORDRES RÉGIMENTAIRES

Par le Lt-Colonel J.-A. Morin, commandant du 17e Régiment. Lévis, 13 juin, 1904.

1. Les officiers commandants de compagnie enverront un parti en avance composé de trois hommes dont un cuisinier par compagnie le 27 juin courant au camp de Lévis. Ce parti se rapportera au Quartier-Maître à son arrivée au camp. Ils devront remettre au senior de ce parti un état de l'effectif de chaque compagnie, afin de retirer le nombre voulu de rations pour le lendemain. Ce parti devra être pourvu d'ustensiles de cuisine afin de préparer un repas chaud pour le soir de l'arrivée des troupes au camp. Comme nous devons avoir une ration de fèves et espérons avoir du lard pour les préparer il sera bon de se pourvoir des ustensiles nécessaires à leur cuisson.
2. En même temps que copie de cet ordre les Officiers commandants de ces compagnies recevront les réquisitions de transport pour le parti en avance et pour le reste de la compagnie,

ils les rempliront eux-mêmes, les signeront et les échangeront eux-mêmes contre des billets de transport et les feront échanger par quelque homme intelligent de leur compagnie.

Les compagnies monteront sur les trains aux heures et places suivantes : Henri, Station du village, à 11.32 a.m. par le Québec Central. La compagnie No 7 à St-Vallier à 1.05 p.m. pour l'Intercolonial. La compagnie No 8 à St-Anselme à 11.20 a.m. par le Québec Central. La compagnie No 4 se rendra au camp par le chemin de fer électrique du comté de Lévis.

3. Les officiers de tous les grades sont invités à étudier à l'avance "Infantry Training" du Canada, 1904, vu qu'il est strictement enjoint par les règlements du camp de suivre ce livre pour les exercices au prochain camp.

Les Officiers commandants de compagnie sont priés de préparer à l'avance chacun une réquisition pour les armes et l'équipement de leurs compagnies, statuant le nombre de carabines, baïonnettes, ceinturons, sac à balles, porte-baïonnette, sac-à-pain, et petites cantines dont ils auront besoin, afin de les préparer d'avance et de ne pas retarder la distribution.

Les Officiers commandants de compagnie devront voir à ce que leurs hommes conservent les mêmes armes et équipement qu'ils auront reçus, chose rendue facile par le numéro de chaque article. Chaque compagnie recevra les armes et équipements de la série qui lui appartient, et devra retourner à l'arsenal les armes et les équipements de la même série.

Chaque article, remis par une compagnie, d'une série autre que la sienne, sera compté pour la compagnie à laquelle il appartient, et chaque article manquant dans une série sera chargé à la compagnie à laquelle il appartenait que cette compagnie ait ou non remis le même nombre d'articles qu'elle aura reçus. Les séries sont comme suit:

Compagnie No 1	1 à 42
" " 2	43 à 84
" " 3	85 à 126
" " 4	127 à 168
" " 5	169 à 210
" " 6	211 à 252
" " 7	253 à 294
" " 8	295 à 336

Afin d'éviter toute cause d'erreur, il est désirable que chaque homme ait les armes et les équipements du même numéro.

J.-A. MORIN, Lt-Colonel,
O.C. 17e Régiment.

CAMP DE LÉVIS, 1904

A la levée du Camp, des ordres sont donnés pour que les effets soient réunis à qui de droit, par le Major H.-O. Roy, brigadier de la 8e Brigade d'Infanterie.

ORDRES DE BRIGADE

Par le Lt-Colonel Philippe Landry, commandant de la 8e brigade d'infanterie.

Lévis, 7 juillet 1904.

L'Officier supérieur en devoir, demain sera le capitaine Williams, du 55e Rgmt. Le suivant en devoir sera le Major Savary, du 4e Rgmt.

Le chirurgien en service, demain sera le chirurgien Major P. Lord, du 17e Rgmt, le suivant en devoir sera le capitaine Savard du 18e Rgmt.

La garde ce soir sera fournie par le 17e Rgmt, demain par le 18e Rgmt.

Le piquet, ce soir sera fourni par le 18e Rgmt ; demain par le 55e Rgmt.

Le parti de corvée pour demain sera fourni par le 18e Rgmt et devra se rapporter au bureau de la Brigade à 7.30 a.m.

Infanterie 8.30 et 10.30 a.m. "Avant-postes". Les 4 bataillons composant chaque brigade devront se former comme un seul régiment à 2.00 p.m.

La 8e et 9e brigade se dirigeront, dans le champ au sud du fort No 1, pour les exercices de brigades et de division, et se formeront en ligne de masse, faisant face au sud, au pied de plan incliné des glacis.

Les Quartiers-Mâîtres, les Sergents Quartiers-Mâîtres, les aides des Quartiers-Mâîtres, et deux hommes par chaque compagnie devront rester en arrière après le départ des troupes pour démonter les tentes et retourner les effets du camp.

Le D.A.Q.M.G. délivrera aux quartiers-mâîtres des réquisitions de transport, pour ce devoir comme il doit être requis.

En levant le camp les quartiers-mâîtres doivent voir à ce que tous les endroits de cuisine, les puits à déchets, et les tranchées autour des tentes soient parfaitement remplies; que toutes les saletés soient enterrées et que le terrain soit laissé propre et en bon ordre.

Avis est donné que tous les quartiers-mâîtres, quand ils retourneront leurs effets du camp, de ne pas mettre le sac aux piquets dans le sac de tente. Les quartiers-mâîtres doivent fournir une liste de tous les effets qu'ils retourneront sans quoi aucun reçu ne leur sera remis.

Les officiers commandants de Régiment doivent prendre les précautions nécessaires afin d'avoir tout leur bagage de régiment et rendu dans des chars ou des bateaux, au moins une heure avant le temps désigné pour le départ du train ou du bateau.

Ils seront tenus responsables de tout retard causé au départ du train ou du bateau, et des dommages et dépenses encourus par ces retards.

Le second examen d'équitation aura lieu demain à 5.00 p.m. sur le terrain de parade de la 9e brigade d'Infanterie.

Le P.M.O. détaillera au bureau d'Officier pour examiner, et faire rapport sur l'état du Caporal Dumont de la Cie No 2 du 17e Rgmt et sur celui du soldat Tessier Cie No 2 du 57e Rgmt, maintenu à l'hôpital No 5. Les délibérations devront être envoyées au Bureau de la Division, à 5.00 p.m. aujourd'hui.

Le chirurgien de service, demain, sera le chirurgien Lt-Colonel Grondin, du 87e Rgmt.

Par Ordre,

H. OCTAVE ROY, Major,
de la 8e brigade d'Infanterie.

CAMP DE LÉVIS, 1905**Ordre de Brigade du Lieut.-Colonel Ph. Landry****Personnel de la Brigade:**

Officier commandant: Lieut-Colonel Hon. Ph. Landry.

Major de la Brigade: H.-O. Roy.

Sergent Major de la Brigade: G.-M. Good, R.C.M.

Sergent O.R.C.C.: Sergent L. Langlois, 9e Régiment.

Routine:

Réveil: 6.30 a.m.

Déjeuner: 7.00

Bureau: 7.30

Rations des viandes: 8.00

1er exercice: 8.30 à 10.00

2e exercice: 10.30 à 12.00

Dîner: 12.30

3e exercice: 2.00 à 4.00 p.m.

Rations d'épicerie et pain: 5.00

Thé: 5.30

La Garde: 6.30

Retraite: 7.30

Retraite, 1er avis: 9.30

Retraite, 2e avis: 10.00

Couvre-feu: 10.15

L'appel nominal aura lieu à 2.00. Chaque officier, sous-officier et soldat devront être présents.

Tous les officiers d'état-major devront assister demain à 2.30 dans la tente de la mousqueterie. Sujet qui sera traité: théorie de l'attaque et de la défense.

Une garde composée d'un sergent, d'un caporal, d'un clairon et de sept hommes sera détaillée tous les jours pour la brigade, en outre un piquet composé d'une compagnie y compris officiers, sous-officiers et soldats paraderont en même temps que la garde sous la direction de l'officier du jour.

Les états de parade devront être rendus au bureau à 7.00 tous les matins.

Tous les régiments fourniront deux hommes par régiment excepté le 17e qui en fournira trois pour servir de marqueurs aux cibles. Ces hommes devront avoir de l'expérience et ils devront se rapporter à 7.30 tous les matins. Et ce à la tente de mousqueterie.

Le corps de musique du 4e sera en devoir demain: le corps de musique détaillé en devoir devra parader au réveil sur le front de bandière de tout le camp en jouant, et devra aussi parader au relevé de la garde.

Le bureau de poste pour la division est au bureau de la division. La malle fermera à 9.00 a.m. et à 4.30 p.m. Ces malles sont livrées à 10.30 a.m. et 7.00 p.m.

Tous les clairons excepté ceux en devoir devront se rapporter tous les jours à 8.30 a.m. et 10.30 a.m. et 2.00 p.m. pour instruction en arrière de la Cie 5 des Brancardiers, le plus ancien des clairons devra prendre charge en allant et revenant sur le terrain de parade.

Les régiments ne devront pas se rapporter pendant les heures de parade, excepté aux heures suivantes qui seront indiquées par une sonnerie à:

9.00 a.m.	5 minutes
9.20 a.m.	5 minutes
11.00 a.m.	5 minutes
11.30 a.m.	5 minutes
2.45 p.m.	5 minutes
3.45 p.m.	5 minutes

Quand le clairon sonnera deux *sol*, les exercices devront recommencer. Les instructeurs suivants sont nommés pour la brigade:

Sergent G. M. Good, Sergent-Major
Sergent d'instruction Campbell, R. C. R.
Sergent Roy, R. C. R.
Sergent Boudreau, R. C. R.

Les permissions aux sous-officiers et soldats pour aller à Québec ou pour entrer après minuit, ne peuvent être accordées que par le commandant du camp sur recommandation du commandant de brigade. Tous ceux qui seront ainsi en permission devront parader en face du bureau de la Division pour l'inspection par le Sergent Major de la Division qui fera rapport au D.A.G.

Son Excellence le Gouverneur a l'intention de visiter le Camp à 2.00 p.m. Les O.C. de Régiment devront voir à ce que leurs hommes aient les cheveux coupés à l'ordonnance et la

barbe faite et que les lignes de tentes soient régulières, leurs cuisines bien à l'ordre et la propreté du camp irréprochable.

Les O.C. de Régiment devront fournir une liste de tous les officiers par ordre de remonte.

Les officiers de Régiment devront prendre les ordres tous les jours au bureau de la Brigade à 1.30 précise.

Demain de 8.30 à 10.00 a.m.

Squad Drill Set 1-20

10.30 à 12.00 Rifle exer. Sect. 64-76 incl.

à 2.00 p.m. à 4.30 p.m. Squad Drill

Section 20 à 30 incl. 37-38-40

La garde demain sera fournie par le 17e Régiment. Suivant pour devoir, le 18e Régiment.

Le piquet sera fourni par le 18e Régiment et le suivant, le 55e Rgmt.

Chaque Régiment devra nommer un capitaine et subalterne du jour.

La plus grande propreté devra être obtenue dans les compagnies. Tous les officiers, sous-officiers et soldats devront être bien uniformés.

Le Bonnet de police devra être porté à la 1ère parade du matin pour les sorties. Le helmet sera porté aux autres parades et le dimanche.

On ne devra faire aucune marque sur les tentes.

Les officiers commandants des régiments devront réunir leurs officiers pour expliquer et étudier l'ouvrage du lendemain.

Aussitôt après le réveil, si le temps le permet, les couvertes devront être secouées et pliées à la droite de chaque tente et le tablier relevé. Le Q.M. de chaque régiment sera tenu responsable de l'exécution de cet ordre.

Par ordre,

H.-OCTAVE ROY, Major,

Major de Brigade.

CAMP DE LÉVIS, 1905**Ordres Régimentaires par le Lieutenant-Colonel J.-A. Morin à la clôture des exercices annuels.**

Camp de Lévis, le 28 juin, 1905.

Officier supérieur de service demain: Major J.-E. Rossignol, 61e Rgmt. Le suivant: Major F.-C. Lachance, 18e Régiment.

Officier Médical de service demain: H. Lord.

La garde de service sera fournie par le 17e Régiment.

Parade: le 17e Régiment paradera demain à 8.00 précises a.m.

Capitaine de service demain: Capitaine P. Nadeau; suivant: capt. François Morin.

Subalterne de service demain: Lieut. Albert Lemieux: suivant: Lieut. Arsenault.

Le 17e Régiment retournera à ses quartiers régimentaires et de compagnie le 30 juin comme suit:

Etat-Major et Compagnies Nos 1, 2, 3, à 5.30 a.m.

Compagnie No 10 par Lévis Co. Roy 6.00 a.m.

Cie No 7 paradera à 8.00 pour aller prendre le convoi du Q.C.R. à St-Joseph de Lévis à 9.30 p.m.

Arrière parti: Le Quartier-Maître, un Sergent-Quartier-Maître et deux hommes par compagnie resteront après le départ des troupes pour enlever les tentes et retourner l'équipement du camp. Le C.S.Q. donnera aux Quartiers-Mâitres les réquisitions de transport pour ce service.

Lors de la levée du camp les Quartiers-Mâitres seront responsables que tous les feux, les tranchées, etc... soient remplis, les vidanges brûlées et le terrain laissé en état parfait de propreté.

Les Quartiers-Mâitres devront voir à ce que les maillets à piquet ne soient pas mis dans les sacs à tentes. Chaque

Quartier-Maître devra produire une liste des effets retournés, sans laquelle aucun reçu ne sera émis par L'O.C.Q.

Mousqueterie: le résultat pratique du tir du 17e Régiment. 7 rondes à 100 verges et 7 rondes à 200 verges.

		236
250 hommes	moyenne	38 —
		250

Arrivant au second rang après le 18e Régiment dont les

	71
94 hommes ont eu en moyenne de	39 —
	94

Tir Division Moyenne 36.50

Le Commandant du Camp désire exprimer son entière satisfaction pour la manière avec laquelle les différents devoirs ont été remplis par tous. Il a aussi observé la bonne tenue générale pendant le camp et il espère que le même esprit de corps qui a prévalu pendant cet entraînement existera toujours parmi les troupes du 7e District Militaire qu'il a eu le privilège de commander pour la première fois. Il retourne à son district emportant avec lui le meilleur souvenir de ceux avec qui il a été en contact.

L'O.C. du 17e Régiment en exprimant à tous ses officiers, sous-officiers et soldats sa satisfaction sur sa bonne tenue et leur bonne conduite et la discipline générale. Les remercie de la bonne volonté qu'ils ont témoignée en toutes circonstances dans l'exercice de leurs devoirs, leur souhaite pour eux et leurs familles prospérité et bonheur. Il espère qu'un très grand nombre de ceux qui ont fait le camp actuel nous reviendront l'an prochain pour le plus beau bénéfice de la discipline et l'efficacité du 17e Régiment qu'il désire tant voir toujours en tête des Régiments de District et du Canada tout entier.

J.-A. Morin, Lieut-Colonel O.C. 17e Rgmt.

CAMP DE LÉVIS, 1907

L'entraînement annuel se fait comme d'habitude au camp de Lévis du 25 juin au 6 juillet. Pour la deuxième fois, c'est le major Adj. Roy qui est appelé à prendre charge du Bataillon en l'absence du Lieutenant-Colonel O.-E. Talbot qui a obtenu

un congé de six mois. L'effectif de l'Etat-Major en officiers, sous-officiers et soldats était de 44 et celui des compagnies de 42. Rien de spécial à signaler cette année-là, sinon que les instructions données ont été bien suivies. Avant la levée du camp tous les Comités font rapport, c'est-à-dire ceux de la fanfare, de l'arsenal, du tir, du mess et du régiment.

CAMP DE LÉVIS, 1908

Assemblée toute spéciale des officiers du 17^e Régiment

Camp de Lévis, le 3 juillet 1908.

Présents: Lieutenant-Colonel O.-E. Talbot, O.C., Lieut-Col. J.-P. Lord. M.D., Major Adjutor Guenette, P.M., Cap. Almanzor Lamontagne, Q.M., Cap. Léon Vien, Aum., Cap. Joseph Paré, Frs. Morin, Jos. Lagueux, Cyrille Robitaille, Jos. Olivier, Ph. Nadeau, H. Arsenault, Lieut. E. Lemieux, J.-M. Arsenault, J.-A. Goulet, J.-A. Lamarre, E. Lamontagne, E. Couture, R. Auger et E. Blais.

Le rapport du Comité de la Fanfare soumis par le Cap. A. Lamontagne, Q.-M., tiré du Comité pour l'année 1907-1908, a été approuvé.

Le rapport du trésorier de l'Arsenal, cap. J.-A. Arsenault, est approuvé unanimement.

Le rapport du Comité de l'Association du Tir, soumis par le Capt. Henri Arsenault est approuvé unanimement.

Le rapport du Comité Régimentaire, soumis par le Cap. Cyrille Robitaille, est approuvé unanimement.

Le rapport du Comité du Mess soumis par le Cap. Léo Guenette est approuvé unanimement.

Les officiers suivants sont nommés membres des comités:

Pour le Mess:

Adjutor Roy, Major, Président,
Jos. Lagueux, cap.,

Alm. Lamontagne, cap.,
Léo Guenette, cap.,
Lieut. Raoul Auger.

Régimentaire:

Adjutor Roy, Major,
L.-J.-D. Marquis, Major,
Léon Vien, cap.,

Arthur Bélanger, Cap.,
M. Arsenault, Lieut.

Association de Tir:

Cap. Léo Guenette, président,
Cap. H. Arsenault,

Cap. E. Lemieux,
Lieut. E. Couillard.

Fanfare:

Cap. Cyrille Robitaille, prési-
dent,
Cap. Léon Vien,

Lieut. J.-A. Goulet,
Lieut. G.-E. Marquis,
Lieut. L. Blais.

Arsenal:

Cap. Jos. Paré, président,
Cap. A. Bélanger,

cap. J.-H. Arsenault, tréso-
rier.

Et l'assemblée s'ajourne après avoir décidé de tenir le concours de tir de l'Association dans le cours de septembre 1908.

CAMP DE LÉVIS, 1909**Ordres Régimentaires par le Major Adjutor Roy**

agissant comme officier commandant du 17e Rgmt d'infanterie de Lévis.

5 juin 1909.

Commandement:

J'ai été appelé à prendre le commandement du 17e Régiment pendant le congé du Lieutenant-Colonel O.-E. Talbot, son commandant, en congé qui se terminera le quinze juin courant.

Aide:

Je viens donc vous demander d'unir vos efforts aux miens afin de bien préparer le Régiment aux exercices de l'année 1909.

J'espère que les officiers supérieurs du Régiment, de même que les officiers, sous-officiers et soldats de compagnie m'aideront chacun dans sa sphère respective à faciliter l'exécution

de ma tâche; aussi chacun devra se mettre à l'œuvre dès maintenant et faire tout son devoir et rien autre chose que son devoir.

J'ai droit d'y compter et j'y compte.

Le 17e Régiment saura se rappeler sa belle et fière devise: "Fais ce que dois" et la suivre vaillamment en tout point.

Exercices:

Les exercices annuels auront lieu mardi du 29 juin inclusivement au samedi 10 juillet inclusivement, au même endroit que l'an dernier, à Lauzon.

Nominations:

Un lieutenant signaleur sera nommé plus tard si possibilité il y a: le Lieut. J.-A. Goulet, dans la compagnie F du 17e Régiment, est nommé instructeur de mousqueterie du régiment.

Effectif:

J'attire l'attention des officiers sur *l'appendice* à l'ordre de milice 105 — paragraphe 3 Infanterie, qui donne l'effectif auquel le régiment a droit et lequel est comme suit:

Voici aussi l'ordre 105 du 15 mai 1909:

Cadre régimentaire: officiers

Lt-Colonel, 1 adjudant, 1 Lt-signaleur, 1 Quartier-maître, 1 officier médical, 1 aumônier.

Sous-officiers: 1 sergent-major, 1 chef de musique, 1 sergent Quartier-maître, 1 sergent d'ordonnance, 1 sergent signaleur, 1 sergent pionnier.

Soldats: 16 hommes de bande, 6 tambours, 8 signaleurs.

Serviteurs: 4 serviteurs: total 47 cadres régimentaires.

Effectif de compagnie: 1 capitaine, 2 lieutenants, 1 sergent de couleur, 3 sergents, 4 caporaux, 30 soldats. Total: 41 de la compagnie.

Elimination:

Les majors, le paie-maitre, deux capitaines et leur compagnie, le sergent brancardier, le caporal brancardier, les brancardiers, le caporal signaleur, trois serviteurs d'état-major n'iront pas au camp cette année.

Compagnies n'allant pas au Camp:

Les compagnies A, C, E, F, G, H, feront les exercices au camp, les compagnies B et D n'iront pas au camp, les capitaines de ces deux compagnies étant dispensés d'aller au camp devront en notifier leurs officiers, sous-officiers et hommes.

Je prie les officiers des compagnies B et D qui ne feront pas le camp de bien vouloir aider leurs confrères dans leur recrutement. Je prie tous les officiers qui auraient des noms de soldats signaleurs ou serviteurs ou tambours à soumettre de le faire aussitôt que possible et de ne pas inscrire ces noms sur la liste de leur compagnie, car ces soldats ou serviteurs appartiennent à l'état-major.

Recrutement:

Les capitaines feraient bien de s'écrire et d'échanger leurs vues au sujet du recrutement de sorte qu'un capitaine qui aurait son effectif au complet pourrait aider un confrère à compléter le sien.

Réquisition de transport du parti avancé:

Les réquisitions de transport pour les compagnies éloignées du 17e Rgmt vous seront transmises en temps et lieux.

En vertu du paragraphe 300R & O 1904 — un parti avancé composé du quartier-maitre, sergent quartier-maitre et trois simple soldats y compris un cuisinier par compagnie se rendront pour dresser le camp, lundi le 28 juin à 8.00 a.m. excepté ceux qui se rendront par l'I.C.R. et le Q.C.R. qui se rendront sans délai à l'arrivée des trains.

Les partis avancés des compagnies se rapporteront de suite à leur arrivée au camp au capitaine quartier-maitre, auquel ils remettront une liste des noms de ceux qui composeront ces partis et un rapport de l'effectif de leurs compagnies pour

retirer le nombre de rations nécessaires le mardi pour l'arrivée des troupes.

Le quartier-maître rapportera à l'officier nommé à cet effet, auquel il remettra une liste complète des officiers, sous-officiers et soldats formant le parti avancé et un rapport de la force du régiment pour en obtenir l'équipement nécessaire; sur réquisition à cette fin il donnera un reçu à cet effet et fera à son tour donner un reçu par les officiers commandants de compagnies, des équipements et effets qu'il leur aura livrés.

Le parti avancé recevra la solde du grade de chacun et une indemnité de subsistance au taux de \$1.50 par officier, par sous-officier et soldat, par 577 R & O. 1904.

La paie et l'indemnité ci-dessus peuvent être retirées seulement pour le nombre de jours de rétention après les douze jours d'exercices pour lever le camp.

Ceux qui formeront le parti avancé seront tenus de rester à l'expiration des services comme arrière parti pour lever le camp aux conditions sus-mentionnées.

L'indemnité de subsistance est destinée à couvrir les frais de nourriture du parti et tient lieu de ration, chacun doit se pourvoir lui-même à moins d'entente mutuelle pour s'approvisionner en commun chacun payant sa quote-part.

Arrivée au camp:

Les partis avancés, lundi le 28 juin, et les compagnies mardi le 29 juin, se rendront au camp comme suit:

Compagnies A et C se rendront au camp à 2.00 p.m. Les compagnies A et C se transporteront à leur gré. Les compagnies E et F prendront les trains du Q.C.R. à St-Henri à

La compagnie G prendra le train de l'I.C.R. à St-Vallier à

La compagnie H prendra le train du Q.C.R. à St-Anselme à

Armes et accoutrements:

Les compagnies qui n'auront pas encore reçu leur armes et accoutrements devront les prendre à l'arsenal du régiment dès leur arrivée au camp.

Coiffure:

Le forage cap sera porté au camp à la première parade du matin et le helmet aux autres parades, chaque jour et suivant les instructions reçues pour le camp.

Cheveux, habits, barbe, objets à apporter:

Les cheveux et la barbe devront être rasés, les habits nettoyés et les helmets blanchis avant l'arrivée au camp.

Les sous-officiers et soldats doivent apporter pour leur usage au camp, chacun un couteau, une fourchette, une cuillère à soupe et à thé ou à dessert, une brosse ou balai pour habit, une brosse à chaussures, un rasoir, des aiguilles et du fil.

Les capitaines devront se pourvoir de pipeclay pour blanchir les helmets, de cirage approprié pour les accoutrements bruns, et d'une préparation pour nettoyer et polir les boutons.

Les commandants de compagnie devront voir à ce que leurs hommes conservent les mêmes armes et équipements qu'ils avaient reçus, chose rendu facile par les numéros inscrits sur chaque article.

Chaque compagnie recevra les armes et équipements de la série qui lui appartient et devra retourner à l'arsenal les armes et équipements de la même série. Chaque article remis par une compagnie à laquelle il appartient et chaque article manquant dans une série sera chargé à la compagnie à laquelle il appartient, que cette compagnie ait ou non remis le même nombre d'articles qu'elle aura reçus.

Série d'armes:

Les séries sont comme suit:

Compagnie A	No 1 à 42
" B	No 43 à 84
" C	No 85 à 126
" D	No 127 à 168
" E	No 169 à 210
" F	No 211 à 252
" G	No 253 à 294
" H	No 295 à 336

Afin d'éviter toute cause d'erreur, il est désirable que chaque homme ait les armes et les équipements du même numéro.

Responsabilité:

J'attire l'attention des capitaines sur les règlements et ordonnances qui les rendent responsables des habillements, armes et accoutrements. Ils doivent veiller avec grand soin afin que rien ne disparaisse de ces effets et pour cela donner instruction à leurs sergents et caporaux d'exercer la surveillance la plus active. Ils auront aussi le soin de ne pas prendre les numéros appartenant aux compagnies B. et D. qui ne vont pas au camp.

Chirurgien:

Un nouvel ordre dernièrement émané ne donne qu'un chirurgien par brigade et à cet effet le chirurgien du 4e Régiment a été choisi par le P.M.O. de sorte que le 17e Régiment ne devra pas amener de chirurgien au camp cette année.

Surveillance:

Pour plus de sûreté en même temps que pour le maintien plus efficace de la discipline, il est nécessaire qu'un sous-officier soit en charge de chaque tente et surveille spécialement le groupe d'hommes placés sous ses ordres.

CAMP DE LÉVIS, 1909

Ordres régimentaires par le Major L.-J.-D. Marquis O.C. 17e Régiment

Camp de Lévis, 8 juillet, 1909.

Devoir:

L'Officier supérieur pour demain: Lt-Colonel Laurin, 87e

L'Officier supérieur suivant pour devoir: Lt-Colonel Bacon, 61e

Cap. du jour demain: Cap. Olivier.

Cap. du jour suivant pour devoir: Cap. Lemieux.

Sergent du jour pour demain: Sergent Laflamme, Cie H.

Sergent du jour suivant pour devoir: Sergent Goulet, Cie G.

Garde:

Demain, les Cies G et H fourniront la garde, le piquet de ce soir sera fourni par la Cie D, Cap. Nadeau.

Parade:

De 8.30 p.m. Plan de tactique pour toutes les troupes voir "Practical Exercice" envoyé par L'O.C. 17 Rgmt.

Congé:

Le Major A. Roy O.C. 17e Rgmt. a obtenu un congé de 6 mois pour cause de maladie.

Démission:

Le Cap. Arthur Bélanger, adjudant du 17e Rgmt, a donné sa démission, laquelle a été acceptée par l'O.C.

Départ des Cies:

Samedi le 8 juillet à 8.15 a.m.

Cies E, F, H, par Q.C.R.

Cie G, par J.C.R.

Cies A,B,C, par marche après 4.00 pour le 9, demain.

Equipement de retour:

Tous les articles du régiment devront être retournés aux Quartiers-Généraux demain dans l'après-midi.

CAMP DE LÉVIS, 1909**Assemblée générale des officiers du 17e Régiment tenue au camp de Lévis, le 8 juillet 1909:**

Présents: Major L.-J.-D. Marquis O.C., (Lt-Col. Talbot en congé) Major A. Roy, Cap. Jos. Paré, Frs Morin, Joseph Lagueux, A. Lamontagne, J.-C. Robitaille, Ph Nadeau, Jos. Olivier, Léon Vien, E. Lemieux, Lieut. A. Goulet, Roméo

Guenet, G.-E. Marquis, L. Blais, J.-L. Nadeau, E. Paré, Théo. Bilodeau.

1. Le rapport du comité de la bande est soumis par le cap. A. Lamontagne Q.M. trésorier du comité pour l'année 1908-1909 a été approuvé.
2. Le rapport du comité de l'arsenal par le Cap. Jos. Paré a été approuvé unanimement.
3. Le rapport du comité de l'association du tir soumis par le Cap. E. Lemieux a été approuvé unanimement.
4. Le rapport du comité régimentaire soumis par le Cap. J.-C. Robitaille a été approuvé unanimement.
5. Le rapport du comité du mess soumis par le Cap. Jos. Lagueux a été approuvé unanimement.

6. Membres des Comités:

Mess: Président Cap. Jos. Lagueux, Cap. A. Lamontagne, Cap. J.-C. Robitaille, Lieut. Théo. Bilodeau.

Tir: Président Cap. Léo Guenet, Lieut. M. Arsenault, Lieut. R. Guenet, Lieut. L. Blais.

Arsenal: Président Cap. Jos. Paré, A. Bélanger, E. Lemieux.

Fanfare: Président Cap. J.-C.-J. Robitaille, Léon Vien, Lieut. J.-A. Goulet, Lieut. G.-E. Marquis, Lieut. J.-L. Nadeau.

Régimentaire: Major L.-J.-D. Marquis, Cap. Léon Vien, Cap. Joseph Lagueux, Cap. Almanzor Lamontagne, Lieut. G.-E. Marquis.

Tous les comités ayant fait leurs rapports et ayant élu de nouveaux membres, la séance est levée.

L.-J.-D. Marquis, Major, 17e Régiment.

1910

C'est le Major L.-J.-D. Marquis qui a le commandement du 17e Bataillon d'Infanterie de Lévis en 1910, en remplacement du Lt-Col. O.-E. Talbot, retiré et mis sur la réserve des officiers.

L'ouverture du camp à Lévis aura lieu le 21 juin pour se terminer le 2 juillet.

1911

Pas d'archives pour cette année-là. Tout a été détruit ou enlevé.

1912

Les exercices annuels ont lieu comme d'habitude au camp de Lauzon sous le commandement du Lieutenant-Colonel L.-J.-D. Marquis.

(Ici plusieurs pages du *Régistre* manquent)

1913

De nouveau, le 17e Bataillon d'Infanterie de Lévis est convoqué au camp de Lévis pour son entraînement annuel sous les ordres du Lt-Colonel L.-J.-D. Marquis. (Les *Régistres* ne contiennent aucun détail au sujet de cette année 1913, les pages ayant été déchirées.)

1914

C'est le 24 juin cette année-là, que le 17e Bataillon retourne au camp de Lauzon pour y faire son entraînement annuel sous le commandement du Lieutenant-Colonel L.-J.-D. Marquis. L'on trouve dans le *Livre d'Ordres*, ceux qui furent donnés chaque jour avec tous les détails ordinaires, mais rien de plus. Le Comité du Mess s'est rassemblé le 30 juin et différentes résolutions ont été adoptées, c'est le cap. Robitaille qui est le président du Comité et le Capt. G.-E. Marquis en est le secrétaire. L'on voit dans les Ordres régimentaires que les officiers, sous-officiers et soldats du Régiment sont invités à fréquenter la grande marquise de l'A.C.J.C., où ils trouveront des revues et journaux et tout le nécessaire pour écrire. Le camp est levé le 3 juillet et chaque Cie retourne à son Quartier Général.

La guerre de 1914-1918

Au cours de cette période, il n'y eut pas d'exercice militaire au Camp de Lévis, à cause de la première Grande Guerre en Europe.

Toutefois, le 17e Bataillon fut appelé à prendre charge du Camp de Remonte Millerand, à St-Malo, avec un officier et

quelques hommes. Ce Camp était destiné à recevoir les chevaux de selle et de trait pour l'Armée Canadienne au front. Plusieurs milliers de chevaux venus de l'Ontario et des provinces de l'Ouest, y furent rassemblés avant d'être embarqués sur des océaniques en destination de l'Europe.

Bien que les hostilités cessèrent au mois de novembre 1918, la réorganisation des Régiments canadiens ne fut accomplie qu'en 1920. Les anciens régiments furent licenciés et réorganisés sous des vocables spéciaux au lieu de nombre. Le 17e Bataillon d'Infanterie de Lévis devint le "Régiment de Lévis".

1920

A une assemblée tenue à Lauzon, le 20 février 1920, le major G.-E. Marquis fut choisi par l'O.C. de la Division No 5, pour prendre charge du nouveau Régiment: Le Régiment de Lévis. A la demande du général J.-P. Landry, le Major Marquis soumit la liste des officiers du Régiment qui perdirent la vie au front au cours de la première Grande Guerre. Ce sont: les Lieut. Charles Veilleux, Maurice Grondin et J.-Omeril Hudon. Autres officiers qui ont fait du service au front: les Lieut. A. Morin, G.-I. Lamothe, L.-H. Van Boren et W.-H. Cassop. C'est le 1er octobre 1920, par l'Ordre Général No 232, que le Régiment de Lévis prend naissance: ses Quartiers Généraux sont encore fixés à Lévis, par l'Ordre Général No 206.

LE RÉGIMENT DE LÉVIS

Les exercices annuels

6. 3e période: de 1921 à 1952

1921

Les exercices annuels reprennent à Lévis le 2 juillet pour se continuer jusqu'au 16, mais sous une nouvelle forme: celle d'une Ecole d'Instruction pour officiers et sous-officiers. Chaque compagnie comprend 1 major, 1 capitaine, 4 lieutenants, 6 sergents, 8 caporaux et 6 hommes, soit un total de 26 par compagnie.

Une assemblée régimentaire est tenue le 26 mai au Manège Militaire de Lévis, pour préparer l'ouverture du prochain camp et reformer les Comités. L'entraînement annuel est obligatoire pour tous les officiers du Régiment, excepté pour l'aumônier et le paie-maître. L'uniforme kaki est de rigueur pour tout le monde, de même que les nouvelles insignes. Toutefois, en dehors des parades, l'uniforme bleu sera toléré.

A une séance tenue le 5 juin, le Quartier-Maître J.-A. Samson est promu au grade de major.

Il en coûtera dorénavant \$3.00 à chaque officier pour obtenir de l'O.C. les boutons et les insignes régimentaires, et \$1.50 pour une copie en couleur 11 x 15 pouces des *Armoiries du Régiment de Lévis*.

Ci-après, la liste des officiers et des sous-officiers qui ont suivi un cours d'instruction au Camp de Lévis, en juillet 1921 et qui se sont qualifiés dans leur rang respectif. Les certificats, attestant ce succès, furent adressés aux commandants de Compagnies dès que reçus:

OFFICIERS

Capt. Turgeon, J.-N.

Field Officer

Lieut. Lavallée, J.

Capitaine

“ Chabot, Chs-A.

Lieutenant

SERGENTS

a/sgt

Zannetin, A.
 Baronet, G.
 Roy, A.-A.
 Lemelin, O.
 Bertrand, A.
 Martin, J.
 Dorval, R.
 Simard, A.
 Lapointe, L.
 Petit, P.
 Fournelle, A.
 Giroux, E.
 Belleau, A.

Blanchette, J.-H.
 Blais, L.-P.
 Blais, E.
 Goulet, A.
 Turgeon, A.
 Samson, R.
 Sabourin, M.
 Warren, F.
 Painchaud, A.
 Shink, L.
 Jutras, C.
 Dumas, G.

CAPORAUX

a/cap.

Lapointe, E.
 Giguère, T.
 Roy, A.
 Robitaille, A.
 Simpson, E.
 Pleau, R.
 Barrette, R.
 Langevin, E.
 Boutin, G.
 Boutin, P.
 Turcotte, J.
 Boutin, J.

Turgeon, P.
 Laflamme, J.
 Croteau, J.
 Fecteau, A.
 Labranche, P.
 Robitaille, E.
 Seabourn, T.
 Bilodeau, A.
 Lemieux, P.
 Blanchet, E.
 Roy, E.

1922

A une assemblée tenue le 21 février, aux Quartiers Généraux, on exprime l'opinion que l'on pourrait entraîner, au cours de l'été, des demi-compagnies.

Le Régiment devrait être en état de réorganiser son Mess au lieu de donner son contrat de pension à un étranger.

De plus, le commandant rapporte que depuis l'été précédent quatorze officiers ont suivi des cours et qu'une trentaine de sous-officiers ont reçu leurs certificats de qualification.

A une autre assemblée, tenue le 23 mai, il est décidé de construire un abri devant servir de cuisine et de cantine pour le Mess des officiers. La Cie Gravel Lumber Ltd. s'engage à fournir le bois nécessaire à cette construction, dont le coût devrait s'élever à environ \$125.00.

Le camp, cette année-là, s'ouvre à Lauzon le 27 du mois de juin. L'abri devant servir de cuisine et de cantine a été érigé. Le major Thomas Grenier offre ses services pour ravitailler les officiers du Régiment. Pour aider celui-ci à défrayer ses dépenses, chaque officier sera tenu de verser une journée de solde au fonds régimentaire.

L'Association du Tir du Régiment fait son concours annuel le 24 septembre, un dimanche. Tous les officiers y sont invités, de même que les sous-officiers et soldats. Ce concours s'exécute à Lauzon.

Le premier officier honoraire du Régiment

A une assemblée tenue le 12 septembre, chez le major J.-C.-J. Robitaille, il est proposé par le Lieutenant-Colonel G.-E. Marquis que Monsieur Henri Gagnon, directeur-gérant du "Soleil", soit prié d'accepter le grade honoraire de Lieut-Colonel du Régiment de Lévis. Cette proposition est agréée par Monsieur Henri Gagnon, le 26 novembre suivant, lors d'une réunion du Régiment de Lévis, au manège de Lévis.

On trouvera ci-après deux découpures du journal "Le Soleil" concernant le Lieut-Colonel Henri Gagnon. La première, du 26 octobre 1922, rapporte ce que dit ce journal au sujet de cette nomination et la deuxième, datée du 27 novembre suivant, donne le compte-rendu de la réception offerte au nouveau Lieut-Colonel honoraire H. Gagnon, par les officiers du Régiment de Lévis.

Le Lieut-Colonel Henri Gagnon

"La Gazette officielle" d'Ottawa annonce que le Gouverneur général en Conseil, sur recommandation du Conseil de Milice, vient de reconnaître les mérites de M. Henri Gagnon, directeur-gérant du Soleil, en ratifiant sa nomination au grade de lieutenant-colonel honoraire du Régiment de Lévis. Cette faveur faite à un des nôtres nous est très agréable. Il est de bonne tradition, au pays, d'accorder des distinctions honorifiques à ceux de nos compatriotes qui ont su faire preuve d'initiative,

de dévouement clairvoyant et de désintéressement dans le service de la chose publique. Notre directeur-gérant est l'un de ceux-là. Il est un peu délicat pour nous de faire la louange d'un homme qui est l'âme de notre maison. Il est trop près de nous. Mais beaucoup l'ont vu à l'œuvre, et, parmi eux personne ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il a toujours su se prodiguer chaque fois que l'intérêt du pays, de la province, ou de la race était en jeu.

L'histoire du Régiment de Lévis, dont fait maintenant partie M. Henri Gagnon, à titre honorifique, présente un intérêt particulier pour toute la population de notre région.

L'organisation du "17e Bataillon d'infanterie volontaire de Lévis" date de 1862. L'appel chaleureux de l'hon. J.-G. Blanchet, à la jeunesse de Lévis, si bien secondé par les conseils patriotiques du vénérable curé, ne fut point sans écho. L'enrôlement se fit avec enthousiasme. Plusieurs pères de familles donnèrent l'exemple. Un dimanche, après un discours éloquent par l'hon. J.-G. Blanchet, à une grande assemblée de citoyens à Lévis, sur la nécessité de briser notre jeunesse au métier des armes, les cadres de la compagnie No 2 furent remplis en moins d'une heure. Dans quelques jours les listes d'enrôlement de six compagnies, recrutées à Lévis, Saint-Joseph de Lévis, Etchemin, New Liverpool, furent transmises au département de la milice, couvertes chacune de cinquante-cinq signatures, l'effectif autorisé par la loi.

Le premier commandant du bataillon fut son promoteur, l'hon. J.-G. Blanchet. Il occupa ce poste pendant vingt ans. Le lieutenant-colonel L.-G. Desjardins lui succéda et demeura à la tête de l'unité pendant près de quinze ans.

Vers 1895 le lieutenant-colonel A. Fournier notaire commanda le bataillon pendant 4 ou 5 ans.

En 1900, le 17e était licencié pour être reformé deux ans plus tard par le lieutenant-colonel J.-A. Morin, aujourd'hui officier du Corps d'ordonnance à Québec.

Le lieutenant-colonel O.-E. Talbot, député de Bellechasse, dirigea les entraînements de ce bataillon de 1906 à 1910, puis le lieutenant-colonel L.-J.-D. Marquis, de 1910 à 1916.

Pendant la guerre les entraînements du camp furent suspendus. En 1920 les unités de la milice canadienne non permanente furent dissoutes pour être reformées sur pied de guerre. Le 17e devint alors le "Régiment de Lévis" avec 4 compagnies de 118 officiers, sous-officiers et hommes, soit 541 en tout comme effectif."

Le commandant du régiment de Lévis, à l'heure actuelle, est le lieutenant-colonel G.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques de la Province de Québec.

Nombre d'amis, ayant appris hier la nomination officielle du lieutenant-colonel Henri Gagnon, sont venus le féliciter et se sont plus à reconnaître que l'honneur était bien mérité.

Le Lieutenant-colonel H. Gagnon est fêté

27 novembre 1922

Une fête militaire d'un caractère d'intimité charmante a eu lieu, hier après-midi, à l'arsenal de Lévis, alors que les officiers du régiment de Lévis ayant à leur tête leur commandant, le lieutenant-colonel G.-E. Marquis, se sont réunis pour rencontrer le nouveau lieutenant-colonel honoraire du régiment, M. Henri Gagnon, directeur-gérant du "Soleil".

Aux officiers du régiment de Lévis s'étaient joints pour la circonstance, leurs principaux collègues du 6e régiment d'artillerie de Lévis. Et cette petite fête a ainsi revêtu un caractère de toute cordiale confraternité et de pénétrante sympathie.

La réunion a eu lieu dans le "mess" du 6e d'artillerie, à l'Arsenal. Les officiers du régiment étaient rassemblés là, vers trois heures, hier après-midi, quand le colonel Gagnon fit son entrée dans la salle. Après les salutations d'usage, le lieutenant-colonel Marquis salua en ces termes le nouveau colonel honoraire:

Mon colonel,

"Les militaires sont sobres en paroles; chez eux c'est l'action qui compte. Je ne veux pas l'oublier.

"Au nom des officiers du Régiment et en mon nom, comme commandant de cette unité, je vous offre nos hommages.

"Nous sommes heureux que vous ayez accepté le grade honoraire de lieutenant-colonel du Régiment.

"Aidés de vos exemples et guidés par la sagesse de vos conseils, nous continuerons à maintenir haut et ferme le drapeau du Régiment de Lévis.

"La réputation que vous vous êtes acquise par votre travail et la sûreté de votre jugement, nous est la meilleure garantie de l'éclat que votre nom ajoutera à la bonne renommée du Régiment de Lévis.

"*Fais ce que dois*", la noble devise du marquis de Lévis, se dégage au-dessus des armes du Régiment de Lévis, et nul mieux que vous ne saura respecter ce mot d'ordre, puisque chez-vous, le devoir à accomplir ne craint nulle tâche.

"Pour marquer cette fête intime, les officiers du Régiment de Lévis m'ont prié de vous offrir une marque tangible de

leur admiration et de leur considération, et c'est pourquoi je vous prie d'accepter ce bronze qui représente le plus grand des soldats modernes, le maréchal Foch".

Chacun put admirer, en effet, un superbe bronze du sculpteur français Charlier, le buste du maréchal, reposant sur un socle de marbre. C'est une belle œuvre d'art qui fait honneur au goût des donateurs. Ce magnifique cadeau était accompagné d'un écrin mignon contenant les insignes du Régiment de Lévis, avec la devise du régiment "Fais ce que dois".

Visiblement touché de ce témoignage de sincère sympathie et d'amitié, le colonel Gagnon a remercié en termes très heureux:

"Cet hommage du régiment de Lévis", dit-il, "je l'apprécie à toute sa valeur; il me va, soyez-en sûrs, droit au cœur. Croyez que mon plus ardent désir, c'est de m'en rendre digne. Depuis sa fondation déjà lointaine, par le colonel Blanchet, le Régiment de Lévis, que l'on connaissait, jusqu'à ces derniers temps, sous le nom de 17e régiment de Lévis, a été souvent à l'honneur; il fut toujours l'un des plus beaux de Québec. J'ai le plaisir aujourd'hui de connaître plus intimement que les autres officiers, son commandant, le lieutenant-colonel Marquis; c'est lui qui, grâce à ses ressources et à son esprit méthodique, fait pour la stratégie, aura eu la gloire de réorganiser le régiment.

"Ce que vous avez voulu honorer aujourd'hui, c'est, sans doute, la noble influence de la presse qui ressemble par certains points à celle de l'armée puisqu'elle contribue à défendre le pays contre les ennemis du dedans et du dehors.

"Ces insignes que vous me remettez, je les porterai avec fierté. Je serai fidèle à votre drapeau comme je l'ai été à tous les principes chers de ma vie."

Ensuite le commandant du régiment présenta le colonel Gagnon à chacun des officiers présents, lui disant les états de service de chacun d'eux.

Nommons le major J.-C.-J. Robitaille, second en commandant, le major J.-E.-A. Samson, quartier-maître, le major R. Guenette, le major J.-Edg. Paré, le major T. Bilodeau, le major H. Soucy, le Capt. J.-N. Turgeon, le capt. J.-L.-A. Gaudreault, le capt. J.-B. Godbout, le lieut. Alf. Bourassa, le lieut. Chs.-A. Chabot, le lieut. G.-H. Talbot, le lieut. D. Paré, le lieut. J. Hallé et le lieut. G. Mignault.

Après quelques minutes d'aimables causeries au cours desquelles des officiers de retour du front racontèrent quelques exploits des nôtres là-bas, les officiers du 6e régiment d'Artillerie de Lévis vinrent se joindre au groupe. Nous avons remarqué parmi ces derniers: les majors A.-V. Roy, M.P.P., M.D., J.-E. Boissinot, O.M. et Lévi Bourassa; les capt. Adj. J.

Ros. Samson, L.-G. Michaud, George-H. Shink, Horace Lasnier, Théo. Hamel, Ant. Audet; les lieuts L.-J. Ruel, P. Brunet, P.-E. Michaud, J.-H. Dion, P. Gelly et J.-B. Dusseault.

L'on passa peu après dans une autre salle où fut servi un vin d'honneur, puis successivement, de succulentes huîtres et maints autres mets appétissants, la plupart délicieusement préparés par les épouses des officiers.

L'on fit grand honneur au tout. Au nom du 6e régiment, le major Roy, M.P.P., médecin du régiment, à la place du commandant, le lt-col. Thos. Vien, M.P. empêché d'assister à la fête, présenta un toast au colonel Gagnon.

Le colonel Gagnon remercia chaleureusement le major Roy de ses bonnes paroles à son adresse.

Le lieutenant-colonel Marquis, en quelques phrases aimables, porta un toast au 6e régiment et le major Roy remercia. Après quoi l'on se dispersa chacun emportant un très agréable souvenir de cette jolie fête intime dans la grande famille militaire.

A propos de ce bronze offert au colonel Henri Gagnon, nous aimons à signaler que l'auteur de ce buste du maréchal Foch, Henri Charlier, est l'auteur d'une "Jeanne d'Arc" dont présentement les critiques d'art font les plus grands éloges. Ajoutons aussi que Henri Charlier est le sculpteur choisi pour le monument que l'on va bientôt élever à Mgr de Laval, à Montigny-sur-Avre.

1923

Le 14 mai, lors d'une Assemblée régimentaire au Manège de Lévis, le lieutenant-colonel G.-E. Marquis donne avis que le prochain entraînement du Régiment de Lévis se ferait à partir du 5 juillet suivant. L'effectif fut de 70, soit 21 officiers et 49 sous-officiers et soldats. Le dimanche 8 juillet eut lieu une série de jeux sportifs. Voici quelques hommes du régiment de Lévis qui y gagnèrent des prix:

1er — Dans la course à la brouette humaine, le sergent Léo Théberge et le soldat Jos. Leclerc.

2e — Dans la course de 200 verges: le sergent Léo Théberge.

3e — Dans le tir à la carabine: les soldats Jos. Leclerc et J. Marquis se sont classés 1er et 2e prix.

Le concours annuel du régiment est fixé au 17 septembre et il est tenu, comme d'habitude, au camp de Lauzon. Le

major J.-E. Paré est président de l'Association de Tir et le capt. J.-N. Turgeon en est le secrétaire.

1924

Le 24 juin de cette année-là s'ouvrait la période annuelle d'instruction au Camp de Lévis, qui se terminait le 9 juillet suivant.

1925

A une assemblée tenue le 25 juin, il est annoncé qu'à partir du 22 juin suivant, une Ecole Royale d'Infanterie sera organisée au Camp de Lévis sous la tutelle du Royal 22e Régiment. Sa durée sera de 16 jours. Plusieurs officiers du Régiment furent appelés à suivre ce cours: ce sont les capts. Bourassa, Plante et Gravel, puis les lieutenants Goulet et Leclerc.

A une assemblée tenue la même année, le 30 septembre, le commandant demande aux officiers présents de bien vouloir considérer les deux questions suivantes:

1) Ne serait-il pas souhaitable que, dans un avenir rapproché, le Régiment de Lévis passe au nombre des unités connues sous le nom de Régiments de ville ?

2) Ne serait-il pas désirable que cette unité, à l'exemple de toutes les autres unités de la Milice de la Province de Québec, ait son mess régimentaire ?

Le lieutenant-colonel G.-E. Marquis annonce que son terme de commandant prendra fin le 1er octobre de l'année courante. Il est suggéré que son successeur soit le major J.-C.-J. Robitaille et, qu'à cette occasion, il soit publié dans le "Soleil" de Québec une page illustrée accompagnée de l'historique du Régiment de Lévis.

Ces deux pages furent publiées dans le "Soleil" du 10 octobre 1925. Un fac-similé de la mosaïque, représentant les officiers du Régiment de Lévis, fut imprimé sur papier glacé et adressé à tous les officiers comme souvenir, par le lieutenant-colonel honoraire Henri Gagnon.

Lors du départ de Lauzon du Capt. Adj. Charles-A. Chabot, pour aller occuper le poste de professeur de français au

Collège Militaire de Kingston, une fête est organisée en son honneur au Manège Militaire de Lévis. Un coffret de coutellerie lui est offert comme souvenir de la part de ses camarades du Régiment. A la même occasion, les officiers du même Régiment expriment le regret de voir le commandant Marquis quitter leurs rangs. Une adresse lui est présentée en même temps qu'une canne à pommeau d'or, comme marque d'appréciation.

Le lieutenant S. Boily est admis dans le régiment à la même séance. Il vient de Sherbrooke.

1926

A une assemblée régimentaire tenue au Manège Militaire de Lévis, le 12 mars 1926, il est annoncé que le commandant du District militaire No 5 a obtenu une décoration appelée: "Colonial Auxiliary Forces, Officer's Decoration" pour le major J.-R. Guenet. Cette déclaration lui sera présentée plus tard.

L'assemblée se prononce en faveur de la mutation du Régiment de Lévis en régiment de ville, de même que l'organisation d'un Mess régimentaire. Le 14 mai suivant, le lieutenant-colonel J.-M. Prower, D.S.O. assiste à une assemblée et donne aux officiers présents les renseignements appropriés au sujet du changement de statut du Régiment de Lévis.

L'entraînement a lieu comme d'habitude du 26 juin au 11 juillet.

De nouveau, c'est une Ecole d'Instruction pour officiers et sous-officiers. A une assemblée régimentaire, le 31 du mois d'août, le commandant du Régiment rapporte que les officiers suivants ont suivi le cours de l'Ecole d'Instruction donné au camp de Lévis au mois de juin dernier: Le lt-colonel J.-C.-J. Robitaille, les capts Turgeon et Bourassa, les lts Goulet, A. Leclerc, Samson. Le major J.-C. Chabot s'est qualifié en mousqueterie à l'Ecole des Armes Portatives, à Ottawa.

Le même jour, soit le 31 août, l'Association de Tir du Régiment tient son concours annuel. Le major C.-A. Chabot remporte la coupe offerte par le Lt-Col. Hon. Henri Gagnon, et le lt-colonel J.-C.-J. Robitaille celle présentée par M. J.-L. Roberge, gérant de la Traverse de Lévis.

1927

A une assemblée tenue le 28 janvier de cette année-là, le commandant du Régiment de Lévis rapporte que les démarches faites en vue de changer le statut du Régiment, ont été couronnées de succès. Il est autorisé par l'O.G. No 95, année 1926. Des ordres sont donnés en conséquence, en date du 10 janvier 1927, par le commandant du District militaire No 5 relativement à l'usage en commun, avec la 6e Brigade d'Artillerie, du Manège Militaire de Lévis ⁽¹⁾

A une assemblée tenue le 10 mars, il est annoncé que les exercices annuels, qui se feront au Manège Militaire de Lévis, commenceront le 1er septembre. L'effectif comprendra 250 officiers, soldats et gradés. Un officier du 22e Régiment en dirigera la marche.

Après avoir discuté l'état financier du Régiment, on aborde celui du coût probable de l'ameublement du Mess des officiers. Comme cet ameublement exigerait une dépense assez élevée, le commandant se propose d'avoir une entrevue avec le lt-colonel Henri Gagnon, à qui il soumettra les projets à l'étude.

A une assemblée suivante, le colonel Gagnon approuve l'idée de meubler le Mess des officiers et souscrit à cette fin une somme appréciable.

Le lieut. Guy Roberge assiste à l'assemblée du 8 avril 1927 pour la première fois. Le lt-col. Henri Gagnon fait cadeau au Régiment de certains trophées de guerre comprenant 2 mitrailleuses allemandes, 20 fusils et 10 casques à pointe.

A une assemblée tenue le 20 mai, il est reconnu que, d'après les nouveaux statuts du Régiment de Lévis, celui-ci a le droit de recruter des soldats dans tout le comté de Lévis. Le lt-Col. J.-C.-J. Robitaille donne avis que le Régiment de Lévis est autorisé à commencer son entraînement annuel le 2 septembre suivant avec 200 hommes de tous rangs. Les exercices ont lieu les soirs des lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine, sous la surveillance d'un officier du 22e Régiment. ⁽²⁾

⁽¹⁾ On trouvera ces instructions aux pages 51 et 52 du registre intitulé: "Historical Record" du Régiment de Lévis.

⁽²⁾ Voir, page 63 du "Historical Record", la liste des officiers du Régiment de Lévis à cette date.

Autre assemblée tenue le 18 novembre. Le commandant demande aux capitaines des Compagnies de lui transmettre les noms des officiers et sous-officiers qui veulent suivre les cours d'une Ecole provisoire, l'hiver suivant.

Il est adressé des félicitations aux officiers suivants à l'occasion de leur nomination dans le Régiment: le lt J.-A. Goulet nommé capt.-adj. et les lts J.-A.-G. Roberge, A. Labrecque, G.-H. Roberge et J.-F. Méthot. ⁽¹⁾

1928

Une Ecole provisoire pour les officiers et sous-officiers est autorisée du 13 février au 31 mars, à l'Arsenal de Lévis.

M. l'abbé J.-Eugène Carrier, curé de Lévis, est nommé aumônier du Régiment de Lévis et le Dr H. Turmel, médecin.

L'entraînement annuel fut de douze jours, cette année-là, dont neuf aux Quartiers-généraux et trois au camp, au mois de juin. L'effectif fut de 40 hommes par compagnie et les exercices commencèrent le 23 avril. Pendant la période d'entraînement, du 23 avril au 3 juin, le Régiment reçut plus de 200 hommes et les résultats obtenus furent très satisfaisants.

Le concours annuel de tir fut fixé au 26 août. A cette occasion, le major J.-R. Guenet offre au Régiment un magnifique trophée pour être gagné, chaque année, dans un concours de tir rapide. Toutefois, ce trophée restera la propriété du Régiment.

Celui-ci s'est assuré le concours de la fanfare de St-Romuald. Ses instruments ont une valeur de \$1,483.00 et demeurent la propriété des membres de la fanfare. Le Lt-Colonel Henri Gagnon offre de payer un tambour sur lequel on fera inscrire les armes du Régiment. Le même fait un autre cadeau substantiel au Régiment pour l'aider à s'organiser de mieux en mieux.

Le colonel G.-E. Marquis donne, pour le mess des officiers, un morceau d'ardoise provenant de la plaque érigée à la mémoire du marquis de Lévis, à l'entrée du fort d'Arras, France, dont Lévis fut un jour commandant. Cette pierre fut

⁽¹⁾ Voir page 67 du "Historical Record" pour la liste des officiers du 1er Bataillon du Régiment de Lévis.

fracassée par un obus allemand pendant la première Grande Guerre, 1914-18. C'est Mgr Julien, évêque d'Arras qui fit le don de cette relique, lors d'un voyage du colonel Marquis, en France, en 1927.

Le capt. J. Gignac des Quartiers Généraux de Québec remet un document historique au Régiment de Lévis contenant les Ordres Généraux de la Milice de 1860 à 1863, époque de l'organisation du 17e Bataillon d'Infanterie, auquel succéda le Régiment de Lévis en 1920.

Le Quartier-Maître du Régiment de Lévis, le major J.-E.-A. Samson, surintendant des cales sèches à Lauzon, pour le Département des Travaux Publics, à Ottawa, meurt subitement à Québec, le 27 octobre, alors qu'en compagnie de sa femme et de sa fille Françoise, il rendait visite à un cousin, M. Antonio Lacasse. A ses funérailles, le 30 du même mois, les Militaires du district de Québec et Lévis, ainsi que différentes associations sportives, étaient représentées à l'église et au cimetière de Lauzon. La fanfare du 22e Régiment accompagna le cortège funèbre. Des officiers du Régiment de Lévis et de la 6e Brigade d'Artillerie tenaient les coins du poêle, pendant que six sous-officiers portaient la bière sur leurs épaules.

1929

Le major J.-N. Turgeon devient Quartier-Maître en remplacement du major J.-E.-A. Samson et le capt. C.-A. Plante est promu major et commandant de la Compagnie "A".

Une Ecole provisoire d'infanterie s'ouvre à l'Arsenal de Lévis le 14 janvier et les commandants de Compagnies furent priés d'y envoyer leurs officiers et sous-officiers provisoires pour se qualifier.

Les exercices annuels du Régiment commencent le 22 avril et durent 12 jours. A une assemblée tenue le 20 février, on forme les divers comités pour l'année courante, dont voici l'énumération, avec leur président respectif:

Comité régimentaire: major J.-E. Paré

Comité du Tir: major J.-N. Turgeon.

Comité de la fanfare: capt. E. Gravel.

Le président de chacun de ces comités est assisté de deux ou trois officiers.

A une assemblée du 5 avril, le lt R. Roy, du Royal 22e Régiment, expose les grandes lignes du prochain entraînement, dont il aura la direction.

A la fin de ces exercices annuels, le commandant se déclare satisfait du travail accompli, de même que le colonel Paul S. Benoit, O.C. District Militaire No 5, qui fit l'inspection du Régiment de Lévis, le 7 juin.

A l'assemblée du 5 avril, on constate qu'il y a en caisse la somme de \$35.00. Le col. J.-C.-J. Robitaille, qui a remis les finances du Régiment en bonne posture, est vivement félicité et remercié.

Les exercices annuels commencent le 23 avril avec 175 hommes de tous rangs. Une section de mitrailleuses est organisée et c'est le lieutenant J.-H. Méthot qui en a la direction. Le capt. E. Gravel est promu au grade de major en remplacement du major Soucy, pendant que le lt H. Lasnier succède à celui-ci. Les officiers suivants sont félicités pour avoir obtenu leur certificat de qualification: le major Gravel, le capt. Paradis et le capt. Baribeau.

La caisse montre un surplus de \$528.00. Les différents comités réélisent les mêmes officiers que l'année précédente.

Au cours d'une assemblée tenue le 12 août, on apprend que le terme d'office du Lt-Col. Robitaille est prolongé d'un an.

Le concours annuel de tir est fixé au 25 du mois d'août. Le Lt-Col. (hon.) Henri Gagnon offre de nouveau plusieurs prix pour ce concours. De plus, il souscrit une somme élevée pour aider à l'organisation du mess, puis fait don d'un tambour à la fanfare, tel que promis naguère.

L'inspection du Régiment, après l'entraînement annuel, a lieu le 5 juin. De nouveaux officiers sont entrés au Régiment; ce sont: les lts L.-A. Méthot, L. Rossignol, L.-E. Gagnon, E. Blais et G. Bélanger.

Il y a en caisse une balance de \$396.85, ce qui est reconnu comme un très bon résultat, étant donné les dépenses faites pour meubler le Mess.

La coupe officielle, donnée par le major aumônier J.-E. Carrier, pour le meilleur pourcentage de présence aux parades, a été gagnée, cette année-là, par la cie "D" du major Gravel.

Comme le terme d'office d'un Lt-Col. (hon.) est de cinq ans, celui de Henri Gagnon est expiré. Le Lt-Col. Robitaille lui exprime au nom du Régiment sa vive appréciation pour toutes ses générosités et le prie d'accepter un nouveau terme. Le Lt-Col. Henri Gagnon ne peut s'y soustraire et remercie le commandant, le félicite pour sa sage administration et, comme marque de son appréciation, il leur offre un autre don généreux.

Le Paie-Maitre du Régiment de Lévis, le capt. P.-E. Paradis, est décédé le 25 août, à l'âge de 23 ans. On lui a fait des funérailles militaires, à Lauzon. Le Régiment de Lévis y fut largement représenté.

Le 14 août a lieu le transfert des armes au nouveau commandant, le major J.-R. Guenet, après l'inspection des arsenaux.

A une assemblée, tenue le 30 septembre à la salle d'exercices de Lévis, le lt-col. J.-C.-J. Robitaille fait une revue des activités du Régiment; remercie les officiers pour leur généreux appui; offre ses vœux de succès à son successeur.

Les officiers suivants sont promus au grade de capt.: les lts H. Lasnier, R. Brière, J.-H. Méthot et H. Baribeau.

1931

L'entraînement annuel du Régiment de Lévis se fait avec 100 hommes pendant une période de 4 jours. Cet entraînement commence le 26 mai, le soir, à la salle des exercices militaires, à Lévis.

A une assemblée tenue le 15 juin, le commandant souhaite la bienvenue au Lt J.-M. Corbett, un nouvel officier incorporé au Régiment. C'est un gradué du Collège militaire royal de Kingston, Ont.

L'entraînement annuel a lieu avec 174 hommes. Il est de huit jours pour une centaine, et de douze pour les 74 autres.

Les officiers suivants ont été qualifiés à une Ecole royale d'infanterie, à Valcartier, au cours de l'été: le capt. T. Thériault, comme major et L. Rossignol, G.-S. Wells et C. Bélanger comme lieutenants. Se sont qualifiés à l'Ecole de Mousqueterie de Connaught: le capt. T. Thériault, le Lt J.-M. Corbett

et le sergent N. Chabot; enfin, au Camp central des signaux, de Borden: le sergent P.-E. Gagnon a décroché son certificat d'assistant-instructeur.

Le concours annuel de tir de l'Association est fixé au 11 octobre.

Il est décidé que dorénavant le Régiment adopte comme marche régimentaire "O Carillon" pour toutes les circonstances officielles où sa fanfare sera appelée à jouer.

Le col. J.-C.J. Robitaille annonce au Régiment, à une assemblée tenue le 25 novembre, qu'en sa qualité de commandant de la 15e Brigade, il fera son inspection annuelle, accompagné de son Etat-Major, le 14 décembre.

1932

A une assemblée tenue le 17 février 1932, les comités suivants sont formés:

Comité régimentaire: major J.-E. Paré, président

Comité du Mess: major C.-A. Plante, président

Comité du Tir: Capt. A. Leclerc, président

Comité de fanfare: major E. Gravel, président

Le lt-col. (hon.) Henri Gagnon fait cadeau au Régiment d'une superbe lithographie du roi Georges V.

Le 8 mai, le col. Paul-S. Benoît, commandant du District Militaire No 5, fait l'inspection du Régiment de Lévis accompagné du major Hannington, du major Dupuis et de plusieurs autres officiers de l'Etat-major.

Le 21 septembre, cinq décorations militaires sont présentées à un officier et à quatre sous-officiers. Les décorés sont le capt. Alfred Bourassa, le sergent-major Joseph Isabelle, les sergents quartier-maître Wilfrid Lemieux, R. Lemay et Ernest Nolet. Les décorations sont des médailles pour vingt ans de loyaux services dans la Milice canadienne. Les nouveaux décorés sont félicités par le col. Robitaille, l'aumônier Carrier et le major J. Lavallée.

L'entraînement annuel du Régiment commence le 12 octobre avec un effectif de 150 hommes, pour une période de dix jours.

Le lt H. Turmel est promu au grade de capitaine. Les officiers et sous-officiers suivants ont reçu la médaille de long service: major Joseph Lavallée, capt. A. Bourassa, les sergents-majors W. Lemieux, A. Lemay, J. Isabelle, E. Nolet. Le commandant du Régiment les félicite chaudement. Le lt A. Pouliot est attaché au Régiment comme officier médical surnuméraire.

Une Ecole provisoire d'Infanterie et de Fusils Mitrailleurs donne des cours du soir à partir du 30 juin.

D'après un rapport à l'Association Canadienne d'Infanterie, le Régiment de Lévis est arrivé en 2e position dans le concours annuel. Pour la 3e année consécutive, il s'est assuré la 3e position pour le fusil automatique Lewis.

L'entraînement annuel commence le 24 avril et l'effectif du Régiment est de 140 hommes. Les exercices de mousqueterie régimentaire ont lieu les 21 et 25 mai, au champ de Tir de Lauzon.

Le 16 juillet a lieu un exercice tactique à Ste-Claire de Dorchester, sous le commandement du major J.-E. Paré.

Le major Charles-A. Chabot est transféré au 32nd Field Battery, de Kingston, Ont.

Le 8 octobre, 2e exercice tactique par le Régiment, aux Saules, avec un effectif de 80 pour tous les rangs.

Le major J.-N. Turgeon fait cadeau au Régiment de Lévis de l'ouvrage intitulé: "Dates Lévisiennes" de P.-G. Roy, en huit volumes.

Le Régiment de Lévis prend part au concours provincial de Tir à la Pointe-aux-Trembles, sous la direction du lt-col. J.-R. Guenet. Sur un total de 105 points le Rgt. en conserve 102.

1934

L'assemblée annuelle des officiers du Régiment de Lévis est tenue au mess des officiers à Lévis, le 14 mars 1934. Les différents comités font leurs rapports, lesquels sont adoptés unanimement.

Le capt. J.-H. Lasnier reçoit une médaille de longs services.

Le commandant rapporte que, dans le concours de Tir pour 1933-34, le Régiment de Lévis a conservé 554 points, gagnant ainsi le 1er prix: une coupe et, en plus, un montant de \$50.00. Tous ceux qui ont participé à ce concours sont vivement félicités, puisque le Régiment de Lévis a remporté la palme sur tous les régiments d'Infanterie des centres urbains.

L'entraînement annuel du Régiment commence le 7 mai avec un effectif de 135 hommes.

Le 8 juillet a lieu l'inspection du Régiment de Lévis par le commandant du District Militaire No 5 accompagné de plusieurs officiers de l'Etat-Major.

Le nouveau commandant, le major Paré, qui a remplacé le col. J. Roméo Guenet, est vivement félicité pour la bonne tenue des hommes et la précision des manœuvres exécutées.

A une assemblée tenue le 22 août, des félicitations sont offertes au Col. J.-C.-J. Robitaille qui a été nommé membre à vie de l'Association Canadienne d'Infanterie.

Le lt-col. J.-E. Paré annonce qu'il offrira au Régiment un service de vaisselle aux armes régimentaires, lorsqu'il prendra sa retraite.

La coupe Carrier (Aumônier) est décernée à la compagnie "A" commandée par le major C.-A. Plante.

Au concours annuel de l'Association Canadienne d'Infanterie, pour les unités urbaines, le Régiment de Lévis s'est classé bon premier, comme on peut le constater par les notes suivantes:

R. Lévis: conserve 650 points sur 1000.

R. Québec: 609 points sur 1000.

R. Montmagny: 559 points sur 1000.

Fusiliers du St-Laurent: 550 points sur 1000.

Cet honneur rejaillit sur le commandant du Régiment, le lt-col. J.-E. Paré.

1935

A l'assemblée annuelle tenue le 13 mars 1935, les différents comités font rapport et ils sont acceptés d'emblée.

L'entraînement annuel du Régiment de Lévis commence le 24 avril. A une assemblée tenue le 27 mars, le commandant produit un chèque de \$73.64 comme étant le 1er prix de l'Association canadienne d'Infanterie, gagné par le Régiment de Lévis.

Un exercice tactique a lieu les 28 et 29 novembre, au Manège Militaire de Québec.

La coupe Carrier (aumônier) a été méritée, en 1935, par la Cie "D" commandée par le major E. Gravel.

A l'assemblée annuelle des officiers du Régiment de Lévis, le 19 février 1936, pour les opérations de 1935, les rapports des différents comités sont acceptés et les mêmes présidents sont tous réélus pour une autre année.

1936

L'assemblée annuelle régimentaire a lieu le 1er avril 1936. L'entraînement du régiment de Lévis commence le 20 avril.

C'est le major C.-A. Plante qui est désigné, par le commandant, pour prendre charge de l'Instruction, durant le prochain entraînement.

Le Lt-col. (hon.) Henri Gagnon annonce qu'il donnera bientôt sa démission. Le commandant J.-E. Paré exprime ses profonds regrets à ce sujet et rappelle ses libéralités pendant les quatorze ans qu'il a fait partie du Régiment de Lévis, comme officier honoraire.

1937

Le secrétaire général de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, M. Arthur Gaboury, est nommé Lt-col. (hon.) du Régiment de Lévis. Un banquet lui est offert à cette occasion, présidé par le Lt-col. J.-E. Paré⁽¹⁾.

L'entraînement annuel du Régiment commence le 19 avril. Le 12 mai a lieu à Lévis une démonstration religieuse, civile et militaire à l'occasion du couronnement de Leurs Majestés le roi et la reine d'Angleterre. Une imposante cérémonie militaire s'est déroulée à cette occasion sur le terrain de parade

⁽¹⁾ "Le Soleil" du 31 janvier 1937 contient le récit de cette fête.

du Manège Militaire. Le Régiment de Lévis était à l'honneur dans cette manifestation, accompagné de sa fanfare. ⁽¹⁾

L'entraînement du Régiment commence le 19 avril pour se continuer jusqu'au 9 juin avec un effectif de 250 hommes.

A une assemblée du 31 mars, le lt-col. J.-E. Paré annonce qu'il est invité avec son Régiment à prendre part à une parade qui aura lieu le 12 mai à l'occasion du couronnement de Leurs Majestés, à Québec. Toutefois, il est possible que cette fête soit célébrée à Lévis, avec le concours de la 6e Batterie d'Artillerie.

L'inspection annuelle du Régiment de Lévis a lieu le 10 juin par le lt-col. W.-S. Lawrence, D.S.O., commandant intérimaire du District militaire No 5, en l'absence du brigadier général J.-M. Prower.

Les capt's J.-F. Méthot et T. Thériault sont promus au grade de major.

1938

L'assemblée annuelle du Régiment a lieu le 2 février, et tous les Comités font leurs rapports ordinaires, lesquels sont acceptés unanimement.

Le président du Comité du Mess a présenté, en particulier, un rapport très élaboré relativement à l'année précédente. Dans ce rapport, il rappelle la réception organisée au Mess des officiers, à l'occasion du couronnement de Leurs Majestés le roi et la reine d'Angleterre. Et d'une autre à la suite d'un banquet offert en l'honneur du député de Lévis.

Il rappelle le récit du lt-col. J.-R. Guenet sur son odyssée dans le nord du Québec. N'ayant pu localiser une "cache", il faillit périr avec plusieurs compagnons de son équipe d'arpenteurs. C'était au cours de l'hiver de 1937.

Il signale que le lt-col. (hon.) Arthur Gaboury a fait cadeau au mess des portraits des généraux des Alliés de la 1ère Grande Guerre (1914-18) et de quelques meubles d'occasion pour le mess.

⁽¹⁾ Voir les journaux de Québec du 13 mai 1937 pour le récit de cette démonstration.

L'entraînement cette année-là commence le 18 avril pour un terme de 11 jours, avec un effectif de 300 hommes répartis comme suit: 1 quartier-général du bataillon: 6; compagnie du quartier-général: 58 et 4 compagnies de 59 de tous rangs.

Le 75e anniversaire de la fondation du Régiment de Lévis a été célébré avec éclat au mois de mai par un grand banquet au Manège Militaire de Lévis. Un historique du régiment de Lévis fut donné par le major J.-N. Turgeon, V.D., le 7 mai au soir. Ce travail est conservé dans les archives du régiment de Lévis.

Le samedi matin, 7 mai, les militaires se rendaient à l'église Notre-Dame de Lévis pour entendre une messe solennelle célébrée par l'abbé Jules Emond.

Le sermon de circonstance est prononcé par l'abbé J.-E. Carrier, aumônier du Régiment. Avant et après la messe il y eut parade du Régiment précédée de la fanfare, dans les rues de Lévis. ⁽¹⁾

Au poste CKCV, le major E. Gravel donne une causerie sur le passé du régiment de Lévis. ⁽²⁾

Le 13 juillet a lieu une assemblée régimentaire, au mess des officiers. Les présidents des différents Comités font leurs rapports, lesquels sont acceptés d'emblée.

Comme le major J.-N. Turgeon doit remplacer, à la tête du Régiment, le lt-col. J.-E. Paré, une commission d'officiers procède à l'inventaire des effets du bureau, du mess et de l'arsenal. Après cet inventaire le major J.-N. Turgeon accepte la charge de commandant et prend la responsabilité des articles mentionnés dans le rapport des vérificateurs. Cet inventaire fait partie du rapport annuel 1938.

A cette même assemblée, le lt-col. Paré passe en revue ce qui s'est accompli au Régiment depuis qu'il en a le commandement. Il remercie tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche et adresse des souhaits de succès à son successeur, le major J.-N. Turgeon.

⁽¹⁾ Les journaux de Québec du lundi, 9 mai 1938 donnent un compte rendu de ces fêtes mémorables avec la liste de tous les officiers qui y prirent part. Dans ce compte rendu on trouve "l'historique du Régiment de Lévis depuis sa fondation jusqu'à 1938" par le major J.-N. Turgeon.

⁽²⁾ Le texte de cette causerie a paru dans les journaux français de Québec du 9 mai 1938.

Le major Turgeon donne lecture, à une assemblée du 27 juillet, d'une communication des Quartiers-généraux l'avisant de sa nomination comme commandant du Régiment.

A cette même assemblée, le commandant communique une lettre d'adieu du brigadier J.-M. Prower, qui doit bientôt quitter le commandement du District Militaire No 5.

Le nouveau commandant, le major J.-N. Turgeon, souhaite la bienvenue à tous les officiers, les assure de son dévouement et sollicite en même temps leur collaboration.

On fixe la date d'une fête qui sera organisée en l'honneur du lt-col. J.-E. Paré au cours de laquelle on lui offrira un cadeau comme gage d'amitié de la part des officiers du Régiment de Lévis. A son épouse une gerbe de fleurs sera présentée.

La fête organisée en l'honneur du lt-col. J.-E. Paré a lieu le 10 octobre au mess des officiers à Lévis. ⁽¹⁾

Une Ecole provisoire pour sous-officiers a commencé à donner des cours le 24 octobre pour se continuer jusqu'au 16 décembre. D'autres cours sont donnés à partir du 9 janvier, pour se terminer le 17 mars. La partie pratique de ces cours avait été fixée au 13 février.

Le Régiment accepte l'invitation de faire partie de l'Institut Militaire de Québec, à raison de \$25.00 par année.

Se sont qualifiés comme lts: J.-T. Carrier, Roger Guenet et G. Gagnon.

1939

L'assemblée régimentaire annuelle des officiers a lieu le 18 janvier. Les différents Comités font rapport de leurs activités et ces rapports sont acceptés d'emblée.

Le lt-col. J.-N. Turgeon rapporte qu'il est appelé à représenter le Régiment de Lévis dans le bureau des directeurs de l'Institut Militaire de Québec.

Le Régiment a reçu les dons suivants: lt-col. Arthur Gaborry: \$5.; le major Thériault: une cafetière en argent; le lt. L.-P. Gagnon: les armoiries du Régiment, en couleurs.

⁽¹⁾ On trouvera le récit de cette fête dans les journaux de Québec du 11 octobre 1938.

L'entraînement annuel du Régiment est fixé au 3 avril. C'est à cause de la venue de Leurs Majestés le roi et la reine au Canada, que l'on a avancé cette date.

Dorénavant, la fanfare du Patronage de Lévis sera attachée au Régiment de Lévis. On considère qu'il est plus avantageux d'avoir un corps de musique près des Quartiers du Régiment.

L'entraînement de cette année est divisé en deux parties: la 1ère, de 6 jours, à Lévis, et l'autre, de 5 jours, à Valcartier. Le séjour à Valcartier couvre la période du 24 au 29 juin.

Le Régiment est appelé à faire du service lors du passage de Leurs Majestés le roi et la reine, à Lévis, le 15 du mois de mai. A leur retour vers le 12 juin, le train portant Leurs Majestés doit s'arrêter en gare de Lévis. Le Régiment se prépare à figurer avantageusement à cette occasion. Cet article du programme fut changé de destination.

Aux fêtes de Québec, lors du passage de Leurs Majestés le roi et la reine, les 17 et 18 mai, le Régiment de Lévis a fait bonne figure. Son commandant leur adresse des félicitations chaleureuses à ce sujet.

L'effectif autorisé pour l'entraînement à Valcartier est de 225 hommes et officiers. Le départ a lieu de Lévis le 24 juin. Les officiers du Régiment de Lévis sont accueillis, pour la pension, au Mess des officiers du Royal 22e Régiment.

Des Ecoles sont tenues au cours de l'été à Valcartier et à Connaught pour officiers et sous-officiers.

Une réception organisée le 16 mai au Manège Militaire, conjointement avec la 6e Brigade d'Artillerie, remporte un grand succès.

1940

Le 10 juin a lieu l'assemblée annuelle du Régiment, au cours de laquelle on présente un résumé des activités de l'année précédente. Chaque Comité fournit son rapport annuel, suivant la coutume.

Le Régiment organise un club de badminton comme sport d'hiver.

A une assemblée tenue le 10 avril, le commandant annonce qu'il y aura un entraînement de 20 jours dont 5 aux quartiers locaux et 15 au Camp de Valcartier (Voir Appendices du "Régiment de réserve").

1941

Le 16 juillet le Lt-colonel (hon.) Art. Gaboury est mis à la retraite et porté sur la liste des officiers de la réserve. Le sénateur Cyrille Vaillancourt lui succède.

A l'assemblée tenue le 16 mai le commandant annonce que le Régiment fera un stage de 21 jours au Camp de Valcartier à partir du 7 juillet avec un effectif d'environ 150 hommes.

1942

Le Régiment de Lévis (Réserve) se scinde en *Actif* et en *Réserve*, et celle-ci est autorisée à verser au Régiment de Lévis (Actif) une somme de \$200.00.

- 8 juin: Ordre de mobilisation pour *service actif*. Le Lt-col. A. Leclerc en prend charge.
- 19 juin: Commencement de l'organisation et du recrutement au Manège de Lévis.
- 3 juillet: Transfert au camp de St-Bruno pour entraînement et recrutement.
- 3 septembre: Transfert à Valcartier pour joindre la 21e brigade, commandée par le brigadier G. Francœur.
- 1 octobre: Organisation d'un mess avec la coopération du Lt-col. C. Vaillancourt pour le régiment de Lévis. L'entraînement se poursuit. Un chapitre spécial contient ce récit. (voir page 192)

1943

A une assemblée tenue le 21 avril, il est décidé de transporter l'ameublement et tout l'avoir du Régiment actif, lequel est licencié, à trois fiduciaires: E. Gravel, Cyrille Vaillancourt et H. Baribeau, pour en disposer à leur guise, en bon père de famille.

Après avoir fait partie de la "35th Composite Infantry Battalion" le Régiment de Lévis reprend son identité (Voir l'appendice 231)

1944

Dans le rapport soumis à l'Assemblée régimentaire pour l'année 1944, l'on signale que 90 étudiants du collège de Lévis sont attachés pour entraînement au Régiment de Lévis. La résolution passée au sujet de la fiducie en 1943 est révoquée.

1945

L'entraînement annuel commence le 23 avril.

Un service funèbre a lieu à Lauzon le 25 avril pour le repos de l'âme du lt Paul Boutin, mort au champ d'honneur.

1946

Le lt-col. Vaillancourt fait un don substantiel au Régiment de Lévis.

Une souscription de \$25.00 est offerte par le régiment au Comité du Monument du Souvenir érigé en l'honneur des camarades du Régiment de Lévis tombés au Champ d'honneur. Ce monument se dresse sur les hauteurs de Lévis, au rond point. Il fut inauguré le 15 septembre. Feu Alfred Pichard, gardien du Manège, en conçut l'idée.

LE RÉGIMENT DE LÉVIS

Membres du régiment morts en service pendant la guerre 1939-45.

Major	Georges Bergeron
Lieutenant	Paul Boutin
"	Paul Garant
"	Romuald Jean
Soldat	Raymond Caissy
"	Antonio Couture
"	Joseph Dominique
"	Rosaire Drouin
"	Maurice Gagnon
"	Paul-Henri Gagnon
"	Théodore Pelletier
"	Laval Turgeon

D'après le programme-souvenir (plaquette de 68 pages) du dévoilement du Monument-souvenir, quarante-quatre fils du comté de Lévis sont morts pour la patrie au cours de cette guerre. Douze de ces braves étaient du Régiment de Lévis.

A une assemblée tenue le 22 avril au Manège Militaire de Lévis, sous la présidence du major Hervé Baribeau, il fut question d'une nouvelle organisation militaire comme devant se faire au cours de la saison 1946-47.

1947

Une série de conférences sur des sujets militaires furent données aux jeunes officiers du Régiment par des officiers supérieurs, sur l'organisation et l'administration des différentes Unités composant l'Armée Canadienne.

L'assemblée annuelle régimentaire a lieu le 7 mai, au mess des officiers. Les différents Comités font leurs rapports, lesquels sont acceptés unanimement. Ce sont les Comités suivants: Régimentaire, du Mess, de la Fanfare, du Tir et du Tennis.

A une assemblée tenue le 10 décembre, il est résolu qu'une plaque commémorative soit érigée en l'honneur des officiers, sous-officiers et soldats morts à la guerre de 1939-45. Elle sera apposée au Manège militaire de Lévis.

1948

Rien à signaler. C'est le grand calme. Routine.

1949

Le lieutenant-col. Roger Guenet succède au lieutenant-col. Baribeau à la tête du Rgt.

Une assemblée est tenue le 21 mars sous la présidence du lieutenant-col. Roger Guenet. La plaque commémorative des anciens membres du Régiment morts au Champ d'honneur, est fixée sur les murs du Manège Militaire de Lévis, grâce à un généreux bienfaiteur anonyme. Le même offre un riche souvenir au lieutenant-col. Hervé Baribeau, qui se voit forcé par ses occupations d'abandonner le commandement du Régiment de Lévis.

La Ste-Catherine fut fêtée le 25 novembre. Il est aussi décidé qu'une Messe de Minuit sera célébrée aux Quartiers régimentaires. On organisera encore un arbre de Noël au bénéfice des enfants des officiers, à la même occasion. Il est décidé d'organiser un jeu de Badminton sur le terrain du Manège.

Le Régiment fait cadeau à tous ses officiers d'un exemplaire de "L'Histoire officielle de L'Armée Canadienne, 1939-45."

A une assemblée tenue le 30 mai, sous la présidence du Lt-col. Roger Guenet, les officiers sont invités à s'inscrire pour l'entraînement qui aura lieu à Valcartier du 5 au 12 juin. L'effectif du régiment pour ce travail est de 75 hommes.

Un exercice tactique a lieu à Valcartier les 10 et 11 septembre. Le capitaine Thivierge est nommé commandant du Régiment, lequel doit représenter l'ennemi durant les manœuvres.

Le capitaine E. Archambeault, attaché au Régiment de Lévis, donne les instructions préliminaires à propos de cet exercice de tactique.

* * *

Note: Grâce à une organisation de plus en plus précise, au lendemain de la dernière grande guerre, le Régiment de Lévis est aujourd'hui en état de donner plus d'attention à ses registres, lesquels sont tenus avec des soins méticuleux, afin d'établir des records qui permettront de retracer plus tard non seulement les grands faits, mais aussi de donner, par le détail, justice à tous, les petits comme les grands, les hauts gradés comme les sans grades. Les notes ci-après pour les années 1950-1951 et partie de 1952 nous ont été fournies avec précision, en y ajoutant à quelle date chacun de ces événements s'est produit, grâce à l'obligeance du major André Couet.

G.-E. M.

1950

Septembre —Nouvelle campagne de recrutement pour l'école des cadets officiers. Formation du comité de

fanfare composé du Major Turmel, du Capitaine Vincent Bolduc, du Padre Lachance et du Padre Lecours.

- 6 novembre—Banquet annuel aux huîtres pour tous les membres actifs du Régiment ainsi que l'Amicale du Régiment à l'occasion de son organisation. Tous les anciens commandants du Régiment encore vivants étaient présents.
- 14 décembre—Visite du Père Noël aux enfants des officiers du Régiment de Lévis.
- 17 décembre—Grande soirée au Mess des Officiers en l'honneur du Lt-Col. C. Vaillancourt.
- 18 décembre—L'Armée de Réserve présente le programme radiophonique dans la salle du Régiment de Lévis, le programme "A la Cantine" avec l'orchestre du 22e.
- 24 décembre—Messe de Minuit dans la salle du Régiment.

1951

- 1er février —Le Lt-Col. Paul Triquet, C.V., est attaché au Régiment de Lévis à titre d'instructeur de notre Ecole de Cadets en vue de faire bénéficier ces derniers de son expérience et de ses capacités.
- Février —Organisation de l'Ecole des Sous-Officiers par le Major Couet; 12 applications.
- 20 mars —Capitaine Guy Dorion est transféré au Quartier Général de la 11e Brigade d'Infanterie.
- 28 mars —Visite du Lieut-Col. Trudeau, Officier Commandant Royal 22e Régiment, au sujet des commissions d'officiers à court terme dans l'active.
- 22 janvier —Capitaine P.-E. Duclos est nommé officier de sécurité de l'Unité.
- 5 avril —L'officier cadet Fernand Paré est promu lieutenant.
- 13 juin —Le major André Couet est nommé Officier Commandant intérimaire du Régiment de Lévis.

Du 24 au
30 juin

—Le Régiment de Lévis tient son camp d'été annuel à Valcartier—les officiers suivants y participent: Major A. Couet—Major G. Gagnon—Major P. Tessier—Major H. Turmel—Capt. J.-P. Thivierge—L.-E. Gagnon—V. Bolduc—P.-E. Duclos—J.-P. Carrier—J. Côté—H/capt. B. Lachance—Lieut. F. Paré—O/Cdt J. Fortin—A. Paré—R. Tessier—F. Landry—J. Lamontagne.

28 octobre —Parade d'armistice au Monument du Souvenir à Lévis à laquelle l'Unité au complet participe.

5 novembre—Le Régiment de Lévis fournit un piquet d'honneur à l'occasion de la visite de la Princesse Elizabeth. Lors de la visite de la Princesse Elizabeth le Commandant Intérimaire André Couet a l'insigne honneur d'être présenté au couple royal ainsi que son épouse. A cette occasion le Mess des Officiers du Régiment de Lévis a reçu à ses quartiers à un vin d'honneur; les invités étaient: Le Lieutenant Gouverneur de la Province L'Honorable Fauteux, le Premier Ministre Duplessis, le Sénateur Vaillancourt et tous les autres notables qui ont assisté à la visite de la Princesse. Les officiers suivants assistaient à la visite de la Princesse: —Major A. Couet—R. Fortier—J.-G. Gagnon—H. Turmel, E.D.—Paul Tessier—Capt. P.-E. Duclos—Jules Côté—L.-E. Gagnon, E.D.—J.-P. Thivierge—Lieut. F. Paré—O/Cdt R. Beaudoin—P. Desrochers—J. Fortin—B. Dion—H. Gamache—J.-M. Godreau—J. Lamontagne—F. Landry—A. Paré—M.-L. Pouliot—J.-Y. Poliquin—C. Roberge—L. Samson—R. Tessier.

14 novembre—Banquet annuel aux huîtres, tous les anciens commandants et anciens officiers du Régiment de Lévis sont invités; on relève la présence du Colonel G.-E. Marquis, du Lieut-Col. Paré, du Lieut-Col. Turgeon, du Major Lahaie, représentant du Brigadier Bernatchez, et nombre d'autres.

1952

- 13 janvier — Le Mess des Officiers du Régiment de Lévis a donné un cocktail en l'honneur du Major Général P.-E. Bernatchez, C.B.E., D.S.O., etc., nouveau Commandant du Quebec Command et du Brigadier F. Fleury, nouveau commandant de l'Area. L'assistance était composé des notables de la Rive Sud ainsi que quelques invités de Québec. La soirée était présidée par le Sénateur C. Vaillancourt, Lieut.-Col. Honoraire du Régiment de Lévis et le Major A. Couet, Officier Commandant intérimaire du Régiment de Lévis. Après la présentation des vœux au Général et au Brigadier par le Sénateur Vaillancourt, le Général Bernatchez a annoncé la nomination du Lieut.-Col. Paul Triquet, CV, comme Commandant du Régiment de Lévis.
- 18 janvier — Promotions au Régiment: Le Second Lieut. P. Desrochers de Québec et le Second Lieut. H. Gamache sont promus Lieutenants. Le Lieut. Fernand Paré se rend à l'Ecole Royale d'Infanterie Canadienne pour un cours de qualification comme capitaine chez les sous-officiers. Les Caporaux B. Gosselin et E. Gosselin sont promus Sergents. Les soldats G. Dubreuil, R. Gingras, L.-A. Lemieux, D. Guay, G. Gagnon sont promus au rang de Caporal.
- 2 février — Soirée récréative—une soirée de famille qui réunit tout le Régiment et ses amis pour une soirée récréative, un film intéressant est déroulé et des rafraîchissements sont servis à l'assistance.
- 3 février — Dimanche après-midi joute de ballon-balai, le Mess des Sergents est victorieux des Vétérans de la Légion Canadienne.
- 4 février — Cours de sous-officiers sous la direction du Major Georges Gagnon et du Sergent-Major J. White — 20 sous-officiers suivent ce cours.
- 20 février — Organisation d'une Ecole de Signaleurs, une quinzaine de candidats suivent ce cours.

- 22 février — Les officiers du Régiment assistent à la cérémonie religieuse à l'occasion du décès du Roi.
- 24 février — Parade d'Eglise à Notre-Dame en signe de deuil à la suite de la mort du Roi.
- 27 février — Nouvelle soirée récréative au Régiment pour tous les membres de l'Unité et leurs amis. Le Lieut.-Col. Triquet adresse le mot de bienvenue; durant la soirée présentation d'un film et un goûter est servi.
- 1 & 2 mars — Entraînement d'hiver — Pour l'entraînement d'hiver 55 membres du Régiment se rendent à Valcartier pour pratiquer le ski et la topographie.
- 20 mars — Fête de la mi-carême pour tous les membres du Régiment et leurs amis; à nouveau un film est déroulé devant l'assistance et un goûter est servi.
- 19 avril — Le lt-colonel Cyrille Vaillancourt est promu au grade de colonel honoraire du régiment de Lévis.

LE RÉGIMENT DE LÉVIS EN SERVICE ACTIF 1942-1943

Au commencement de juin 1942 le Régiment de Lévis fut appelé, par les Quartiers Généraux de la Défense nationale d'Ottawa, à entrer en service actif et à recruter des troupes en conséquence. Ce régiment devait éventuellement faire partie de la 21^{ème} Brigade d'infanterie, mais pour le moment, sa mission se limitait à la défense territoriale du pays.

A plusieurs reprises déjà le régiment de Lévis avait été appelé en service actif. En effet, si nous examinons les différentes phases de son existence, nous y rencontrons des faits qui lui ont mérité de grands éloges. Mais comme nous avons déjà mentionné ces faits ailleurs, nous devons passer outre pour nous en tenir, à l'heure actuelle, au service qui a été accompli par ce régiment au cours de 1942-43.

Depuis sa fondation (1862) jusqu'à 1926, le régiment de Lévis avait été un *régiment de réserve*, mais, en 1926, il devint

régiment de ville et incorporé dans la 15^e Brigade d'infanterie. C'était l'époque de la période de réorganisation de l'Armée canadienne. Tour à tour, les commandants de ces régiments ont donné des preuves de leur efficacité et se sont fait un devoir de les développer et de réveiller au sein de la population de la rive sud et des environs, l'esprit militaire. Au début de la guerre 1939-45 le régiment de Lévis ne fut pas appelé en service actif, mais il a fait sa large part car il a fourni plus de 50 officiers et 200 sous-officiers et soldats qui se sont dispersés un peu partout dans différents régiments au Canada et outremer. Mais en 1942 le régiment de Lévis passe de la réserve à l'active et le commandement en fut donné au major A. Leclerc, dont la nomination au grade de Lieutenant-colonel lui est presque aussitôt octroyée. Le lieutenant-colonel A. Leclerc était entré en service actif au mois d'août 1939 après avoir servi pendant quinze ans dans la réserve.

Celui-ci a monté, par son travail constant et ses initiatives généreuses, dans l'estime de tous ses supérieurs. C'est pour toutes ces raisons qu'il a été choisi pour devenir commandant du Régiment de Lévis, durant son service actif.

"Les débuts de l'organisation du régiment de Lévis, pour le service actif, furent plutôt lents et c'est à Lévis même, au Manège militaire, que l'on vit les premiers résultats du recrutement, que l'on choisit officiers et sous-officiers au fur et à mesure que le besoin s'en faisait sentir. Toutefois, dès le 3 juillet, le commandant du régiment, accompagné du R.S.M. et du sergent du bureau, partaient avec les troupes pour le mont Saint-Bruno, d'après des ordres reçus du quartier général de Québec.

Le commandant arrive à St-Bruno à 13 heures et établit des quartiers généraux dans les édifices de l'administration du camp. Tout était à faire, mais on se mit résolument à la besogne pour installer du mieux possible les tentes pour les soldats de même que les bureaux et les quartiers pour les officiers. Puis, l'on commença immédiatement les exercices militaires destinés à former les soldats et les mettre en état de défendre le pays, si besoin en était. Ce travail se poursuivit sans relâche, de même que le recrutement au camp de St-Bruno, depuis le 3 juillet jusqu'au 3 septembre suivant, alors que le régiment fut transféré à Valcartier pour joindre la 21^{ème} Brigade, commandée par le brigadier G. Francœur. C'est ainsi que dans les

mémoires de régiment on peut trouver la note suivante en date du 1er octobre 1942: "Nous commençons le sixième mois d'organisation et il convient de mentionner ici l'expansion de nos instituts régimentaires. Les sept comités indispensables à la bonne administration de l'unité opèrent depuis quelques semaines avec efficacité et ce sont: ceux des fonds régimentaires, de vérification, du mess des officiers, du mess des sergents, de la cantine des hommes, des dommages aux huttes, des sports.

Le mess des officiers qui débuta bien humblement à St-Bruno est aujourd'hui superbement meublé et bien administré."

Ainsi, pour organiser le mess des officiers, il est bon de rappeler que le lieutenant-colonel honoraire Cyrille Vaillancourt, le lieutenant-colonel Emile Gravel et un grand nombre de citoyens de Lévis, de même que les dames auxiliaires du Régiment de Lévis leur prêtèrent main-forte, les uns en souscrivant des sommes généreuses et les autres en leur procurant diverses choses. Une loterie fut même organisée au profit de cette œuvre et c'est ainsi que le mess des officiers du Régiment de Lévis (A.), stationné à Valcartier, fut bientôt sur un excellent pied d'efficacité pour donner du confort aux officiers. Ils avaient enfin réussi à se créer un petit coin bien à eux qui n'avait pas de luxe mais qui savait les accueillir et leur donner le repos nécessaire après la rude corvée de chaque jour.

La cantine des hommes a aussi demandé une somme considérable de travail en vue d'une organisation solide et permanente; à beaucoup de points de vue la mieux organisée de nos instituts, et qui occupait entièrement la hutte 237. Les soldats peuvent y trouver des distractions, plusieurs jeux et une cantine où l'on peut acheter à prix modique. Ce qu'il y a encore de plus remarquable c'est la bonne entente qui y règne au cours de la journée et de la soirée.

Si au début de l'organisation de son unité, le commandant Leclerc accepta l'aide généreuse de bons amis du Régiment de Lévis (réserve) pour parer aux premiers moments de l'existence de son unité, il est satisfaisant de savoir que cette aide a fructifié et que huit mois plus tard le régiment avait acquis une certaine indépendance financière, puisque lors de la démobilisation le montant total provenant des différents comités régimentaires remis au receveur général du Canada, s'élevait à plus de cinq mille dollars.

Les principes religieux et de charité sociale ont toujours été maintenus, encouragés et même facilités par le commandant.

Le dévoué Capitaine Osgard Gravel, aumônier de l'unité, sut organiser avec beaucoup de dévouement une chapelle remarquable à la hutte 241, où il y avait installé un magnifique autel, un confessionnal, des statues du Sacré-Cœur de Jésus, de la Sainte-Vierge, de St-Joseph et de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

En plus de la messe régulière du matin, une messe spéciale à 16.50 heures était célébrée par l'aumônier tous les jours, afin de permettre à tous de suivre cet office divin avec plus de facilité.

Le 12 avril 1945, une retraite spéciale d'une semaine, prêchée tous les soirs par l'aumônier, a permis à chacun de mieux se préparer à faire ses Pâques.

Le 26 janvier 1943, les membres de la Croix-Rouge visitent le régiment afin de trouver des volontaires comme donneurs de sang. Tout le bataillon se présente comme tel, à la plus grande joie du commandant qui s'écrie: "Beau geste, les gars". Tout le personnel du Lévis se rend à la clinique des donneurs de sang à Québec, mais par petits groupes, à différentes dates.

Le premier groupe débute le 3 février et se compose du Lieutenant-Colonel A. Leclerc, du major P. Boudreau, du Capitaine O. Gravel, aumônier ainsi que de 38 autres de tous rangs. A chaque souscription, pour les emprunts de la victoire, pour l'aide à la Croix-Rouge ou pour dons au comité d'assistance à la Russie, les gars de Lévis se sont toujours montrés d'une générosité digne des Canadiens français puisqu'ils ont toujours dépassé deux ou trois fois les objectifs qui leur étaient assignés. Ce qui traduit que la loyauté et la discipline étaient à l'honneur au Régiment de Lévis.

Il serait fastidieux de rappeler ici la vie quotidienne de ce régiment en service actif à Valcartier, aussi bien qu'à St-Bruno. Chaque jour amène sa tâche qui ressemble un peu à celle de la veille et qui sera répétée le lendemain. L'entraînement évidemment occupe le centre de ces occupations et c'est là où les officiers dépensent le plus fort de leur énergie, afin de bien former les troupes pour qu'elles soient en mesure de remplir leurs de-

voirs, et de manier habilement l'équipement et les armes de combat qui sont au complet dans l'unité depuis le début de janvier 1943, tel que:

Fusils et baïonnettes Garant, fusils, mitrailleuses Bren, Fusils antichars Boys, mitraillettes Thompson, mitraillettes Sten, grenades 36 et 69, mortiers de 2" (pouces) et de 3" (pouces), canons antichars 2 lbs, (2 pounders), équipement gas et anti-gas, et 90 véhicules de tous genres y compris les porte-mitrailleuses Bren.

Inutile de rappeler aussi que les va-et-vient sont nombreux; que des officiers et des sous-officiers vont suivre des cours pour se qualifier, à droite et à gauche; qu'il y a, par-ci par-là, des malades et des blessés et même des absences sans permission. Mais rien de grave à signaler car la discipline la plus sévère est acceptée de bon gré et les jours et les semaines s'écoulent sans qu'il y ait à signaler d'une pierre blanche un événement de grande importance. Toutefois, le 3 mai 1943, le commandant du régiment, le lieutenant-colonel A. Leclerc, fut décoré de la médaille de long service par le brigadier qui, devant le régiment appelé au garde-à-vous, prononça les paroles suivantes: "Soldats du Lévis vous faites partie du plus beau régiment de la plus belle brigade; soyez-en fiers et orgueilleux. Je dois vous quitter pour un long voyage mais avant de partir je suis venu vous féliciter du beau travail que vous avez fait sous la direction de votre commandant et vous encourager à continuer". Et toute cette journée se passa comme un rêve et ce fut le jour le plus chaud depuis des mois et des mois, car chacun vivait une même joie et une grande consolation: celle de la satisfaction du devoir accompli. Cet hommage rendu au lieutenant-colonel A. Leclerc était bien mérité et nous sommes heureux de le consigner ici.

Le mois de juillet apporte quelques petits événements. Mentionnons d'abord que le 12 juillet tous les soldats ont terminé leur entraînement élémentaire et supérieur (Basic and advanced training), et que plusieurs pelotons ont commencé les exercices tactiques de combat (battle drill school).

Le 14 juillet 1943 le commandant est informé que des troubles sont attendus à Arvida et le régiment de Lévis est avisé de se tenir prêt à partir à 3 heures d'avis; en quelques heures le bataillon est sur pied de guerre et attend le départ,

les 14, 15, 16 et 17 juillet. Le bataillon demeure en alerte (stand-to) car le départ pour Arvida est attendu d'un instant à l'autre. Le 18, la nouvelle arrive que le conflit va se régler sans l'aide de la force armée. Et la routine reprend au régiment.

Le 27 juillet de la même année, soit 1943, le régiment quittait Valcartier, après des ordres reçus des quartiers généraux, pour se rendre à Rimouski. Ce départ intéressait 36 officiers, 753 sous-officiers et soldats, ainsi que l'équipement, les armes et 90 véhicules de tous genres. En même temps la compagnie "C" était désignée pour aller remplacer à Gaspé une compagnie des Fusiliers M.R. Tous ces départs furent effectués du camp de Valcartier du 2 au 4 du mois d'août suivant.

Lorsque le bataillon partit de St-Bruno pour Valcartier l'année précédente, son effectif était de 10 officiers et de 100 hommes, pendant qu'à la fin d'avril 1943 l'on pouvait compter dans ses rangs 36 officiers et 753 hommes. Comme on le voit, le recrutement avait bien marché.

Le premier octobre 1943, le régiment qui était à s'entraîner aux exercices tactiques depuis deux mois au camp de Rimouski, revient à Valcartier, mais non sans y avoir passé un séjour d'entraînement des plus profitables à tous points de vue, car le bataillon avait vécu huit semaines d'expérience dans une zone d'opérations et avait maintenu continuellement à tour de rôle de 48 heures, une compagnie en devoir prête à sortir à un moment d'avis. De fait, il y eut plusieurs sorties mais seulement comme mesure de preuve d'efficacité.

Le 26 septembre, quelques jours avant le départ, tout le bataillon parada dans les rues de Rimouski. Le point de salut était à la Croix du Sacrifice. Le commandant y déposa une couronne de fleurs au nom du régiment et le maire de la ville de Rimouski, M. Gagnon, reçut le salut des troupes. Parmi les invités, on remarquait Monseigneur Courchesne, Evêque du diocèse de Rimouski, le supérieur du Séminaire de Rimouski, l'avocat Tessier, les échevins et un grand nombre de notables.

Après le défilé, il y eut réception et cocktail à l'Hôtel Georges VI en l'honneur des dignitaires de la ville de Rimouski et Son Honneur le maire Gagnon en profita pour féliciter les officiers pour la bonne discipline et la remarquable tenue de tout le personnel du régiment.

Le 5 octobre de la même année, les hommes font une grande marche pour se préparer au "March Pass" qui devait s'exécuter le lendemain à l'occasion de la dernière parade de brigade, car à cette époque la 21ème Brigade d'infanterie devait être démembrée. C'était une brigade canadienne-française créée en décembre 1942 par la Défense Nationale pour la défense territoriale, composée du 27e régiment d'artillerie, de la 28e compagnie de Génie et des trois régiments d'infanterie suivants:

Le 3ème Bataillon des fusiliers Mont-Royal, le 3ème Bataillon du Régiment de Maisonneuve et le premier Bataillon du Régiment de Lévis, de la 2ème compagnie d'intendance et de la 19ème Ambulance de campagne.

Le 6 octobre 1943, c'est au tour de la compagnie "C", qui avait été désignée pour garder le fort de Gaspé, à revenir à Valcartier et tout le monde fut satisfait de revoir les plaines de la rivière Jacques-Cartier où le régiment avait reçu son baptême, si l'on peut dire.

Le lendemain, le brigadier G. Francœur reçoit le salut de la brigade dans la parade du "March Pass", sur le terrain de la brigade même, puis il remet son commandement comme tel au commandant du District militaire No 5.

Un banquet est offert par le commandant et les officiers du Régiment de Lévis en l'honneur du brigadier Francœur, sous la présidence du commandant du District No 5. Plusieurs personnalités accompagnées de leurs épouses assistaient à cette fête: le colonel J.-P.-G. Godreau et son épouse, le colonel et Mme. P.-E. Poirier, le lieutenant-colonel et Mme Patenaude, l'avocat et Mme H. Bouffard de Québec, le lieutenant-colonel et Mme A. Leclerc, l'honorable Cyrille Vaillancourt, C.L., colonel honoraire du Régiment de Lévis, de même qu'un grand nombre d'autres.

Les officiers, sous-officiers et soldats de la 21ème Brigade ne sont pas pour cela retournés dans les rangs des civils; tel que l'a dit le brigadier G. Francœur, lors de son allocution aux troupes le 6 octobre 1943. "Je vous remets ma brigade, dit-il, ces soldats sont bien entraînés, compétents et efficaces; ils ont subi un entraînement collectif de toutes les armes et sont prêts à entrer en action et aller combattre l'ennemi sur les champs de bataille éloignés; ils seront maintenant transférés dans des unités de combat." C'est ainsi que 90 des soldats du régiment

de Lévis partiront dans une couple de jours pour être versés dans le régiment de Québec, régiment qui, à cette époque, était en garnison à Halifax. La majeure partie fut versée au centre d'entraînement A-13, soit 416; les autres transférés à différents dépôts, en attendant d'être réaffectés à d'autres bataillons.

Le 13 octobre, à Valcartier, il y eut une assemblée des officiers de la 21ème Brigade sous la présidence du brigadier G. Francœur, de retour d'un voyage à Ottawa. Il annonce que tous les changements prévus devraient être terminés pour le 15 octobre.

La 21ème Brigade d'infanterie cessera d'exister à 12 heures le 15 octobre 1943, alors que le bureau des quartiers généraux de la même brigade, fermera ses portes au même moment.

Deux officiers du Régiment de Lévis, le Lieutenant-colonel A. Leclerc et le capitaine Th. Thériault, qui a déjà servi à la brigade comme officier de liaison, ont reçu du brigadier Francœur en cadeau-souvenir: une serviette en cuir portant leurs initiales ainsi que le nom de la 21ème Brigade d'infanterie. Des remerciements sont dus au brigadier Francœur pour cette générosité et c'est le commandant Leclerc qui se fait l'interprète de tous pour remercier le brigadier de ce qu'il a fait pour tous et chacun.

Je ne voudrais pas terminer cet historique sans faire mention du fait que le 24 septembre 1943, lorsque la nouvelle de démobilisation de la 21ème Brigade arriva à l'unité, le lieutenant-colonel Leclerc demanda officiellement d'aller outre-mer avec son bataillon au complet, comme renfort des unités déjà stationnées en Angleterre. A cet effet, il s'engageait à faire signer ses hommes comme tels. Mais cette offre ne changea en rien la décision des quartiers généraux d'Ottawa, et la seule réponse fut la lettre ci-dessous reproduite.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Le lieut.-colonel intérimaire A. Leclerc, commandant,
1er Bataillon, Le Régiment de Lévis,
Valcartier, P.Q.

1. On vous a prévenu que votre unité va être licenciée, maintenant qu'on diminue le nombre des unités affectées aux opérations actives en Canada.

2. Je désire vous expliquer, brièvement, les motifs de ces licenciements.

3. A mesure que les Nations-Unies affermissent leurs forces et prennent l'offensive dans les principaux théâtres d'opérations, c'est-à-dire en Europe et dans le Pacifique, s'éloigne de plus en plus la possibilité d'une attaque contre l'Amérique du Nord même. En conséquence, nous n'avons plus besoin de maintenir au Canada des forces défensives aussi considérables qu'il en fallait durant la période de la guerre où nous développons notre puissance et restions sur la défensive. A cette époque, il existait un danger bien net d'intervention ennemie contre notre continent et nous devions, par conséquent, mettre nos ressources à contribution jusqu'à l'extrême limite, c'est-à-dire, tout en maintenant notre armée outre-mer, organiser et entretenir de considérables troupes défensives au Canada.

4. Cette réduction des troupes affectées aux opérations actives au Canada n'indique pas un ralentissement de notre effort de guerre. En réalité, il en est tout autrement. Nous devons accélérer cet effort. D'un autre côté à présent que nous prenons l'offensive et que nous pouvons nous battre sur les champs de bataille de notre choix, nous n'avons plus besoin d'immobiliser une grande partie de nos ressources humaines aux fins de la défense en Canada.

5. Certains commandants, je le sais, penseront que, au lieu de licencier des unités à cette étape de la guerre, nous devrions les expédier outre-mer. Toutefois, vous comprendrez, j'en suis sûr, que toute nouvelle unité ajoutée à notre ordre de bataille outre-mer exige une augmentation proportionnelle de nos expéditions de renforts, lesquelles sont actuellement aussi considérables que nous pouvons les assurer sans imposer un fardeau excessif à notre capital humain. De fait, *l'un des motifs des licenciements en voie d'exécution tient à ce qu'ils libéreront un nombre additionnel d'hommes en vue des renforts à expédier outre-mer.* En d'autres termes, il nous faut outre-mer un plus grand nombre d'hommes et non de nouvelles unités. Par conséquent, les mesures maintenant réalisées s'inspirent de la logique, si l'on veut maintenir la participation efficace à la guerre.

6. Je tiens à bien vous faire comprendre que si l'on a choisi en vue du licenciement l'unité que vous commandez, il

n'y faut voir aucune critique de la tenue de votre unité. On l'a choisie à cause de la date récente de sa formation. On a gardé d'autres unités constituées à la même époque, soit dans l'intérêt de la représentation territoriale ou parce que ces unités ont eu davantage l'occasion de recevoir l'instruction supérieure.

7. Je désire vous remercier, ainsi que les officiers et les hommes sous vos ordres, de la manière dont vous vous êtes acquittés de votre devoir comme unité, puis à vous assurer qu'on ne négligera aucun effort pour employer ceux d'entre vous qui sont d'âge et de catégorie appropriés, de manière à favoriser la conduite efficace de la guerre.

C. Stuart,

Le lieut.-général,

Chef d'état-major général.

Après avoir consigné et lu ce précieux document, signé par le Lieutenant-Général C. Stuart, Chef d'Etat-Major Général de l'Armée Canadienne, il n'y a aucun commentaire malicieux à faire sur les motifs du démembrement de la 21ème Brigade et sur le licenciement du Régiment de Lévis.

Ainsi prit fin, après plus de seize mois d'entraînement dans la 21ème Brigade, le Régiment de Lévis, C.A. (A), soit du 8 juin 1942 au 15 octobre 1943. Ce fut une expérience fructueuse dont se rappelleront toujours ceux qui y prirent part. Le Régiment de Lévis (R) continuera à marcher sur ses brisées.

A. L.

OFFICIERS DU 17^e RÉGIMENT — 1893.



1^{ère} rangée: Lieut P.-G. Roy, Lieut J.-A. Morin, Lieut L. Maxwell, Lieut Ach. Demers, Lieut X. (attaché), Lieut A. Rousseau, Lieut X. (attaché), Capt. J. Paré.
 Assis: Major C.-P.-A. Fournier, Lieut-Col. L.-G. Desjardins, commandant, Major Adj. Demers.
 3^e rangée: Lieut Frs Morin, Capt. J. Bolduc, Capt. A. Gagné, Capt. Ls Morin, Major Alf. Lefrançois, Major R. Bourget.

APPENDICE I

LISTE D'OFFICIERS DU 17^e RÉGIMENT
À DIVERSES ÉPOQUES

1893

Lieut. Col.	Louis-Georges Desjardins, Commandant.
Major	C.-P.-A. Fournier, " en 2nd.
Capt.	J. P. Lord, Chirurgien.
"	U. Valiquet, Quartier-Maitre.
"	Léo Guenette, Paie-Maitre.
Major	Adj. Demers,
"	Alf. Lefrançois,
"	R. Bourget,
Capt.	Alf. Guenet,
"	A. Gagné,
"	J. Bolduc,
"	Jos. Paré,
"	Ls Morin,
"	Ph. Bégin,
Lieut.	Frs Morin,
"	J. A. Morin,
"	P. G. Roy,
"	Ach. Demers,
"	Jos. Lagueux,
"	A. Boulanger,
"	Ern. Roy,
"	P. Dagneau,
"	A. Rousseau,
"	L. Maxwell,

OFFICIERS DU 17^e RÉGIMENT — 1903.



1^{ère} rangée: Major J.-P. Lord, Lieut-Col. J.-A. Morin, commandant, Major O.-E. Talbot.
2^e rangée: Capt. L. Guenette, Capt. P. Nadeau, Capt. J. Lagueux, Capt. J.-C.-J. Robitaille, Capt. J. Paré, Capt. E. Lambert,

OFFICIERS DU 17^e RÉGIMENT

1903

Lieut. Col.	J. A. Morin,	Commandant.
Major	O. E. Talbot,	Ass. Command.
Capt.	Adj. Roy,	Adjudant.
Major	J. P. Lord,	Chirurgien.
Capt. Hon.	Léonidas Guenette,	Paie-Maitre.
“ “	Pierre Bégin,	Quartier-Maitre.
Lieut.	Philippe Sirois,	Ass. Chirurgien.
Capt.	Joseph Paré,	St-Gervais.
“	Frs Morin,	Ste-Claire.
“	Jos. Lagueux,	St-Joseph.
“	Alm. Lamontagne,	Lévis.
“	Ls-Rob. Demers,	St-Joseph.
“	Edouard Lambert,	St-Lambert.
“	Cyr. Robitaille,	St-Joseph.
“	Philippe Nadeau,	St-Henri.
Lieut.	Philémon Côté,	
“	Fortunat Langlois,	
“	Alph. Leblanc,	
“	Art. Demers,	
“	Emile Bilodeau,	
“	Emile Fortin,	
“	Pierre Lagueux,	
“	G. Atkinson,	

ÉTAT-MAJOR DU 17^e RÉGIMENT
JUIN 1905

Lieutenant-colonel	J.-A. Morin
Chirurgien	J.-P. Lord
Major	Adjutor Roy
Serg. Quart.-M.	Pierre Bégin
“ P.M.	Léo Guenette
“ major	G.-E. Marquis
“ Q.M.	Eutrope Bégin
“ P.M.	Alfred Bégin
“ d'ord.	Henri Duclos
“ clairon	Felix Guenette
“ sapeur	Aurèle Samson
“ sapeur	Ed. Dorion

OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS DU 17^e RÉGIMENT AU CAMP DE 1906

Lt-colonel O.-E. Talbot, O.C. M.P., St-Michel.
Major Adjutor Roy, N.P. Major, Lévis.
Adjudant Lt Louis-Jos. Delphis Marquis, St-Gervais.
Lt-col. J.-P. Lord, chir., Deschambault.
Capt. P.-E. Bégin, Q.M., Lévis.
Capt. Léo Guenette, P.M., Lévis.
Lt Philippe Sirois, ass. P.M., Lévis.

Sous-officiers et hommes

Sergent-major J.-E. Dorion, Québec.
Sergent d'ordonnance A.-L. Nadeau, Québec.
Sergent paie-maitre Adjutor Brulotte, Lauzon.
Sergent quartier-maitre Eutrope Bégin, Lauzon.
Sergent clairon F. Guenet, Lauzon.
Sergent signaleur Ls-Ph. Dorion, Québec.
Sergent pionnier Aurèle Samson, Lauzon.
Infirmier Ph. Lord, Lauzon.
7 serviteurs, 24 hommes de la fanfare.

Co. No 1

Capt. Cyrille Robitaille, Lauzon.
Lt L.-P. Boutin, Lauzon.
Lt Georges-Emile Marquis, Québec.

Co. No 2

Capt. J.-H. Arsenault, Lévis.
Lt Alfred Giguère, Québec.
Lt Adélar Samson, Lauzon.
Joseph-Maurice Arsenault, Lévis.

Co. No 3

Capt. Almanzor Lamontagne, Lévis.
Lt Eudore Dumas, Lévis.

Co. No 4

Capt. Joseph Lagueux, Lauzon.
Lt Edg. Lemieux, Lauzon.

Co. No 5

Capt. Ed. Nadeau, St-Henri, Lévis.
Lt Robert Guenette, Lauzon.
Lt Arthur Coutellier, Lauzon.

Co. No 6

Capt. Jos. Olivier, St-Agapit.
Lt Louis Girard, St-Anselme, Dorchester.

Co. No 7

Capt. Jos Paré, St-Gervais, Bellechasse.
Lt Achille Goulet, Québec.
Lt Joseph Albert Lemieux, Montréal.
Lt Joseph Edgar Labrecque, Bellechasse.

Co. No 8

Capt. Jos. Morin, Ste-Claire de Dorchester.
Lt Alphonse Bélanger, Montréal.
Lt Arthur Bélanger, St-Anselme.

Clairons

Sergent Félix Guenette.
Henri Laflamme, Eudore Dion, Ubald Blouin, Réal Després,
Philippe Morin, Chs-H. Corriveau, E. Boulet, L.-A. Coutel-
lier, Rosario Samson.

Corvées

Joseph Bélanger, Cie No 7, Clairon, Cie No 4, Pierre Roy, Cie No 8.

Police

Sergent Hilaire Gosselin, Cie No 7, Capt. C. Carrier, Cie No 5. Soldat Paul Goulet, Cie No 7 et Arthur Laflamme, Cie No 8.

OFFICIERS DU 17^e RÉGIMENT — 1907.



En avant: Capt. J.-C.-J. Robitaille, Capt. L. Guenette, Capt. P. Boutin.

2^e rangée: Capt. J. Olivier, Capt. J. Paré, Capt. J. Lagueux, Major J.-P. Lord, Major Adj. Roy, Major G. Belleau, Capt. F. Morin, Capt. A. Lamontagne, Capt. P. Nadeau, Capt. H. Arsenault.

3^e rangée: Lieut E. Lamontagne, Lieut A. Bussièrès, Lieut E. Couillard, Lieut A. Goulet, Lieut E. Labrecque, Lieut L.-J.-D.

OFFICIERS DU 17^e RÉGIMENT

1908

Lieut. Col.	O.-E. Talbot, M.P.,	Commandant.
Major	Adj. Roy,	Ass. Commandant.
"	L.-J.-D. Marquis,	" "
Capt.	Art. Bélanger,	Adjudant.
Lieut. Col.	J.-P. Lord,	Chirurgien.
Capt. Hon.	Léon Vien, ptre,	Aumônier.
" "	Alm. Lamontagne,	Quartier-Maitre.
" "	Léonidas Guenette,	Paie-Maitre.
Lieut.	Philippe Sirois,	Ass. Chirurgien.

Cie A.

Capt.	Cyr. Robitaille,
Lieut.	L.-P. Boutin,
"	J.-A. Lamarre,

Cie B.

Capt.	J.-Henri Arseneault,
Lieut.	J.-Maurice Arseneault,
"	S.-Raoul Auger,

Cie C.

Capt.	
Lieut.	Edgar Lamontagne,
"	A. Nadeau,

Cie D.

Capt.	Jos. Lagueux,
Lieut.	Edgar Lemieux,
"	E. Couillard,

Cie E.

Capt.	Philippe Nadeau,
Lieut.	Roméo Guenet,
"	A. Bussièrès,

Cie F.

Capt.	Jos. Olivier,
Lieut.	J.-H. Courteau,
"	G.-E. Marquis,
"	Eudore Couture,

Cie G.

Capt.	Jos. Paré,
Lieut.	J.-A. Goulet,
"	A. Lemieux,
"	A. Labrecque,

Cie H.

Capt.	Frs Morin,
Lieut.	E. Thériault,
"	L. Blais,

OFFICIERS DU 17^e RÉGIMENT**1909**

Lieut. Col.	O.-E. Talbot, M.P.,	Commandant.
Major	Adj. Roy,	Ass. Commandant.
"	L.-J.-D. Marquis,	" "
Capt.	Art. Bélanger,	Adjudant.
Lieut. Col.	J.-P. Lord,	Chirurgien.
Capt. Hon.	Léon Vien, ptre,	Aumônier.
" "	Alm. Lamontagne,	Quartier-Maître.
" "	Léo Guenette,	Paie-Maître.

Cie A.

Capt.	Cyr. Robitaille,
Lieut.	J.-A. Lamarre,
"	J.-N. Turgeon,

Cie B.

Capt.	J.-Henri Arseneault,
Lieut.	J.-Maurice Arseneault,

Cie C.

Capt.	Edgar Lemieux,
Lieut.	Edgar Lamontagne,
"	L. Nadeau,
"	Théo. Bilodeau,

Cie D.

Capt.	Jos. Lagueux,
Lieut.	E. Couillard,
"	J.-N. Julien,

Cie E.

Capt.	Philippe Nadeau,
Lieut.	A. Coutellier,
"	Roméo Guenet,

Cie F.

Capt.	Jos. Olivier,
Lieut.	J.-H. Courteau,
"	G.-E. Marquis,
"	E. Couture,

Cie G.

Capt.	Jos. Paré,
Lieut.	J.-A. Goulet,
"	A. Lemieux,

Cie H.

Capt.	Frs Morin,
Lieut.	E. Thériault,
"	L. Blais,
"	J.-E. Paré.

OFFICIERS — 17^e RÉGIMENT 1911

Etat-Major

Commandant	Lieut. Col. L.-J.-D. Marquis	
Ass. Comdt.	Major J.-C.-J. Robitaille	
Chirurgien	Lt. Col. J.-P. Lord, M.D.	
Aumônier	Capt. Hon. Léon Vien, ptre	
Quartier Maître	Capt. J.-E.-A. Samson	
Paie Maître	" Léo Guenet	
Off. Signaleur	Lieut. Jos. Dubé	
Cie B	O.C. Capt. J.-H. Arseneault	Lieut. J.-M. Arseneault
A	J.-R. Guenet	A. Bourassa
C	Edgar Lemieux	L.-T. Dion
D	G.-E. Marquis	J.-N. Turgeon
E	Théo. Bilodeau	J.-O. Dubé
F	L.-J. Goulet	E. Bolduc
G	Edgar Paré	A. Soucy
H	Oscar Paré	N. Pouliot

1912

Etat-Major

Commandant	Lieut. Col. L.-J.-D. Marquis	
Ass. Comdt.	Major J.-C.-J. Robitaille	
" "	" E.-T. Paquet	
Adjudant	Capt. G.-E. Marquis	
Chirurgien	Lieut. Col. J.-P. Lord, M.D.	
Aumônier	Capt. Hon. Léon Vien, ptre	
Quartier-Maître	" J.-E.-A. Samson	
Paie-Maître	" Léo Guenette	
Off. Signaleur	Lieut. Jos. Dubé	
" Mousq.	" J.-M. Arseneault	
Cie A—Lauzon	O. C. Capt. J.-R. Guenet	Lieut. A. Bourassa
B—Lévis	J.-H. Arseneault	L.-T. Dion
C—St-David	Edg. Lemieux	H. Soucy
D—Beaumont	J.-N. Turgeon	E. Bolduc
E—St-Charles	T. Bilodeau	A. Soucy
F—St-Raphaël	L.-J. Goulet	J.-O. Dubé
G—Gervais	J.-E. Paré	C. Paquet
H—Ste-Claire	O. Paré	A. Audet

OFFICIERS DU 17^e RÉGIMENT. 1914.



1^{ère} rangée: Capt. J.-M. Arsenault, Capt. (abbé) L. Vien, Major J.-C.-J. Robitaille, Lieut-Col. L.-J.-D. Marquis, commandant, Capt. G.-E. Marquis, Lieut-Col. J.-P. Lord, M.D., Capt. J.-E.-A. Samson, Lieut J.-H. Soucy.

2^e rangée: Capt. J.-L. Gaudreault, Capt. O. Paré, Capt. J.-N. Turgeon, Capt. J.-E. Paré, Capt. R. Beaudry, Capt. J.-R. Guenet, Capt. A. Paquet.

3^e rangée: Lieut J.-E. Gauvreau, Lieut E. Jolin, Lieut A. Bourassa, Lieut A. Audet, Lieut E. Lavoie, Lieut C.-A. Plante, Lieut

OFFICIERS — 17^e RÉGIMENT**1913****Etat-Major**

Commandant	Lieut. Col. L.-J.-D. Marquis	
Ass. Comdt.	Major J.-C.-J. Robitaille	
" "	" E.-T. Paquet	
Chirurgien	Lieut. Col. J.-P. Lord, M.D.	
Aumônier	Capt. Hon. Léon Vien, ptre	
Quartier-Maitre	Capt. J.-E.-A. Samson	
Paie-Maitre	" Léo Guenette	
Adjudant	" G.-E. Marquis	
Off. Mousqueterie	" J.-M. Arseneault	
" Signaleur	Lieut. H. Soucy	
Cie A	O.C. Capt. J.-R. Guenet	Lieut. C.-A. Plante
B	" J.-H. Arseneault	" L.-T. Dion
		" R. Lainé
D	" J.-N. Turgeon	" J.-N. Gingras
		" J. Lavallée
E	" T. Bilodeau	" E. Bolduc
F	" R. Beaudry	" L.-J. Gaudreault
G	" J.-E. Paré	" E. Jolin
H	" O. Paré	" C. Paquet
		" A. Audet

1914**Etat-Major**

Commandant	Lieut. Col. L.-J.-D. Marquis	
Ass. Comdt.	Major J.-C.-J. Robitaille	
Chirurgien	Lieut. Col. J.-P. Lord, M.D.	
Adjudant	Capt. G.-E. Marquis	
Aumônier	Capt. Hon. Léon Vien, ptre	
Quartier-Maitre	" J.-E.-A. Samson	
Paie-Maitre	" Léo Guenette	
Off. Mousqueterie	" J.-M. Arseneault	
" Signaux	Lieut. H. Soucy	
Cie A	O.C. Capt. J.-R. Guenet	Lieut. C.-A. Plante
B	" J.-H. Arseneault	" R. Lainé
C	" C. Paquet	" J.-E. Gauvreau
D	" J.-N. Turgeon	" J. Lavallée
		" L.-P. Dorion
E	" T. Bilodeau	" E. Bolduc
F	" R. Beaudry	" L.-J. Gaudreault
G	" J.-E. Paré	" E. Lavoie
H	" O. Paré	" E. Jolin
		" A. Audet

OFFICIERS DU RÉGIMENT DE LÉVIS — 1921.



1ère rangée: Lieut R. Croteau, Capt. J.-E. Gauvreau, Major J.-C.-J. Robitaille, Lieut-Col. G.-E. Marquis, commandant, Major J.-E.-A. Samson, Lieut J.-R. Zanettin.

2e rangée: Lieut E. Gravel, Capt. C.-A. Plante, Lieut J. Lavallée, Capt. J.-N. Turgeon, Major J.-R. Guenet, Major J.-E. Paré, Major T. Bilodeau, Capt. A. Morin, Capt. J.-L. Gaudreault, Lieut A. Charland, Lieut L. Durand, Lieut A. Roy.

Officiers du nouveau Régiment de Lévis de 1920 à 1924**Etat-Major**

Lieut.-Colonel honoraire: Henri Gagnon (1921)
Commandant: Lieut.-Colonel G.-E. Marquis
Ass.-Comdt: Major J.-C.-J. Robitaille
Adjudant: Cap. C.-A. Fages
Off. Mousq.: Cap. J.-E. Gauvreau
Off. Signaleur: Lieut. Roland Croteau
Off. Médical: Cap. J.-A. Tousignant
Quart.-Maître: Cap. J.-E.-A. Samson
Paie-Maître: Major L.-J.-D. Marquis

Cie A. — Lauzon

Commandant: Major J.-R. Guenet	Lieut. A. Bourassa
Ass. Comdt: Cap. J.-B. Godbout	Jos. Lemieux
	L.-P. Goulet
	Alf. Paquet

Cie B. — St-Gervais

Commandant: Major J.-E. Paré	Lieut. C.-A. Plante
Ass.-Comdt: Cap. J.-N. Turgeon	Jos. Lemieux
	J.-D. Paré
	G.-H. Talbot

Cie C. — St-Charles

Commandant: Major T. Bilodeau	Lieut. Jos. Lavallée
Ass.-Comdt: Cap. J.-L.-A. Gaudreault	Jos. Montminy
	Al. Goulet
	Edm. Hudon

Cie D. — St-Romuald

Commandant: Major J.-H. Soucy	Lieut. E. Gravel
Ass.-Comdt: Cap. A. Morin	Lomer Fugère
	Albert Charland
	André Roy

OFFICIERS DU RÉGIMENT DE LÉVIS. 1922.



Assis: Major T. Bilodeau, Major J.-R. Guenet, Major J.-C.-J. Robitaille, Lieut-Col. G.-E. Marquis, commandant, Major J.-E.-A. Samson, Major J.-E. Paré, Major J.-H. Soucy.
 2e rangée: Lieut A. Roy, Lieut A. Goulet, Capt. A. Bourassa, Capt. J.-N. Turgeon, Lieut J.-R. Zanettin, Capt. C.-A. Plante, Capt. C.-A. Chabot, Lieut A. Roy.
 3e rangée: Lieut G.-H. Talbot, Lieut D. Paré, Lieut A. Charland, Lieut L.-P. Blais.

LISTE DES OFFICIERS DU RÉGIMENT DE LÉVIS AVEC L'ADRESSE DE CHACUN

1925

Grade	Nom	Adresse
Etat-Major, Q.G. Lévis		
Lieut. Colonel O.C.	Robitaille, J.-C.-J.	Lauzon, Qué.
Major, Sec. en Cmdt.	Guenet, J.-R.	Lauzon, Qué.
Capt., Adjt.	Lavallée, Jos.	Loretteville, Qué.
Capt. Off. Sig'r	Bourassa, Alf.	Lauzon, Qué.
Major, Q.-Maitre	Samson, J.-E.-A.	Lauzon, Qué.
Officier médical	Turgeon, Ls-Naz., M.D.	Lévis, Côte du Passage.
Compagnie "A", Q.G. Lauzon		
Major, O.C.	Chabot, C.-A.	R.M.C. Kingston, Ont.
Capt. S. en Cmdt.	Godbout, J.-B.	Québec, 20 Cartier
Lieutenant	Parent, C.-Aug.	Québec, 67 Sault-au-Ma- telot.
Lieutenant	Baribeau, Hervé	Bienville, Lévis.
Lieutenant	Thériault, Thos.	Lauzon Ouest, Qué.
Compagnie "B", Q.G. St-Gervais		
Major, O.C.	Paré, J.-Edg.	Lauzon, Qué.
Capt. S. en Cmdt.	Turgeon, Narcisse	Lévis, 1 Gauvreau
Lieutenant	Boily, Stéphane	Sherbrooke, Qué.
Lieutenant	Laflamme, A.-K.	Québec, 15 Hamel.
Compagnie "C", Q.G. St-Charles		
Major, O.C.	Bilodeau, Théodore	Montréal, 5163 St-Denis
Capt. S. en Cmdt.	Plante, C.-Art	Québec, 884 Champlain
Lieutenant	Goulet, Almz.	Québec, 133 N.-D. des An- ges.
Compagnie "D", Q.G. St-Romuald		
Major, O.C.	Soucy, J.-H.	Québec, 86 Aberdeen
Capt. S. en Cmdt.	Gravel, Emile	Pont Etchemin, Qué.
Lieutenant	Charland, Albert	?
Lieutenant	Mignault, Gédéon	Québec, 7 Hamel
Lieutenant	Leclerc, Armand	Pont Etchemin, Qué.
Lieutenant	Samson, Ernest	Charny, Qué.

OFFICIERS DU RÉGIMENT DE LÉVIS. 1934.



1ère rangée: Capt. A. Leclerc, Major J. Lavallée, Capt. T. Thériault, Major J.-E. Paré, Lieut-Col. J.-R. Guenet, commandant, Major J.-N. Turgeon, Capt. A. Bourassa, Capt. A. Simard, Lieut J.-M. Corbett.
 2e rangée: Lieut L. Rossignol, Lieut L.-P. Gagnon, Capt. H. Turmel, M.D., Lieut L.-E. Gagnon, Lieut L. Durand, Lieut J. Blanchet, Lieut L. Huot, Lieut P.-E. Gagnon, Capt. H. Lasnier.

OFFICIERS — LE RÉGIMENT DE LÉVIS

1928

Etat-Major

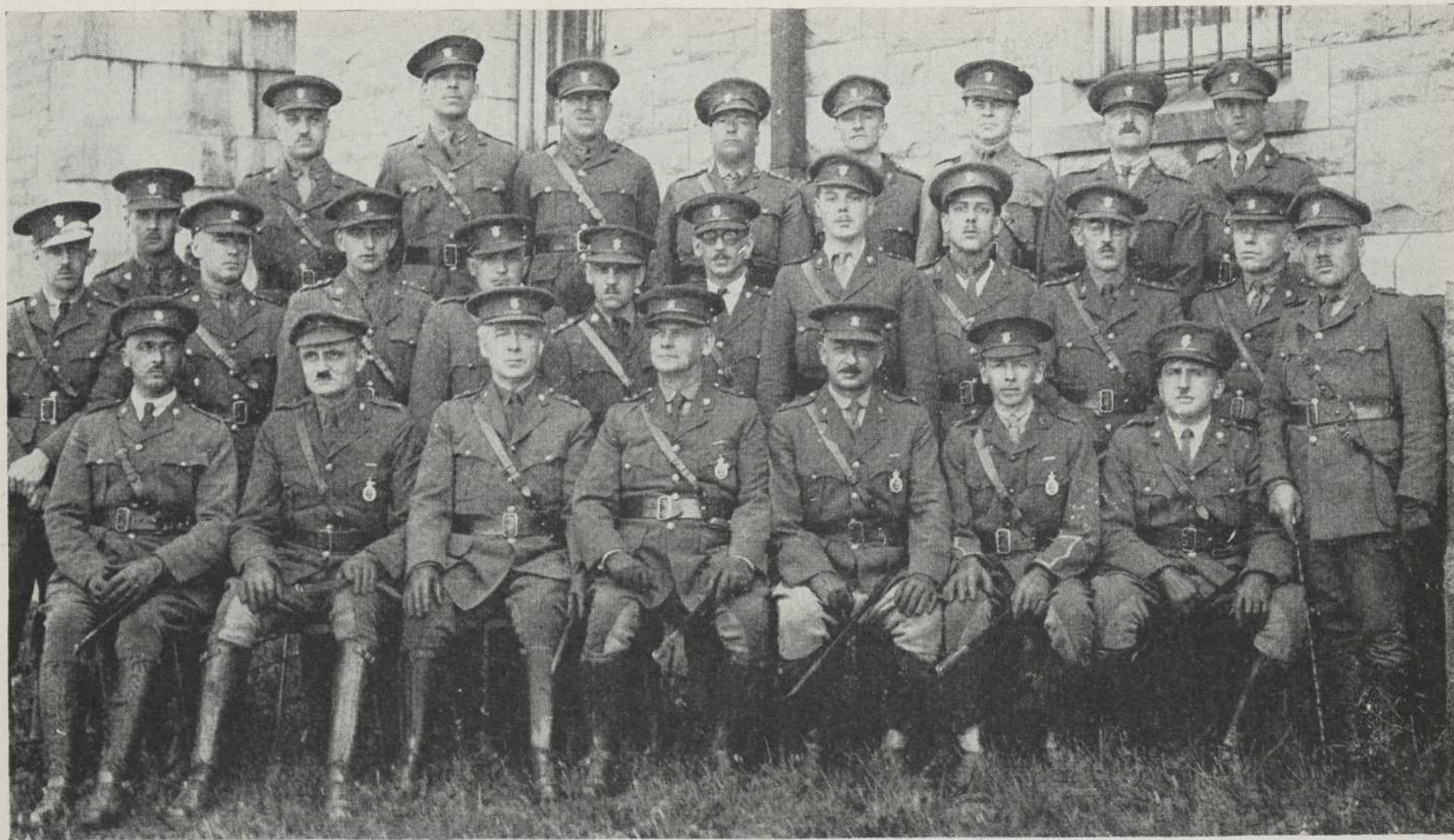
Commandant	Lieut. Col.	J.-C.-J. Robitaille
Ass.-Comdt	Major	J.-R. Guenet
Ass. Adjudant	Capt.	J.-A. Goulet
Off. Médical	"	H. Turmel, M.D.
Quart. Maître	Major	J.-E.-A. Samson
Paie Maître	Capt.	P.-E. Paradis
Aumônier	" Hon.	J.-E. Carrier, ptre.

Cie A	O.C. Major J.-N. Turgeon	Ass. Capt. C.-A. Plante
B	J.-E. Paré	A. Bourassa
C	J. Lavallée	J.-A. Goulet
D	J.-H. Soucy	E. Gravel.
	C.-A. Chabot	(hors cadres)

Lieut. G. Migneault
 C.-A. Parent
 A. Leclerc
 E. Samson
 T. Thériault
 J.-H. Lasnier
 J.-A.-G. Roberge

Lieut. R. Brière
 H.-F. Méthot
 H. Baribeau
 J. Bilodeau
 A. Labrecque
 G.-H. Roberge
 P.-W. Holford

OFFICIERS DU RÉGIMENT DE LÉVIS. 1930.



1ère rangée: Major J. Lavallée, Major J.-E. Paré, Lieut-Col. Hon. Henri Gagnon, Lieut-Col. J.-C.-J. Robitaille, commandant, Major J.-R. Guenet, Major J.-N. Turgeon, Major E. Gravel.
 2e rangée: Lieut G. Roberge, Lieut R. Roberge, Capt. A. Leclerc, Lieut R. Brulotte, Lieut L. Rossignol, Lieut H. Turmel, M.D., Lieut H.-F. Méthot, Capt. T. Thériault, Lieut L.-A. Méthot, Lieut H. Baribeau, Capt. A. Bourassa, Major C.-A. Plante.

OFFICIERS DU RÉGIMENT DE LÉVIS

1933

Lieut. Col.	J.-R. Guenet,	Commandant
Major	J.-E. Paré	2nd. en Commandement
"	J.-N. Turgeon	Quartier-Maitre
Capt.	Thomas Thériault	Adjudant
"	H. Turmel	Officier Médical
"	(Chan.) J.-E. Carrier	Aumônier
"	A. Simard	Paie-Maitre
"	H.-F. Méthot	Off. de Mitrailleur
Lieut.	J.-M. Corbett	Ass. Adjudant
"	L.-E. Gagnon	Off. Signaleur

Cie A.

Major	C.-A. Plante,	O.C.
Capt.	R. Brière	
Lieut.	L. Huot	

Cie B.

Capt.	A. Bourassa,	O.C.
"	H. Lasnier	
Lieut.	C.-E. Bélanger	
"	L.-P. Gagnon	
"	Alm. Labrecque	

Cie C.

Capt.	A. Leclerc,	O.C.
Lieut.	L. Rossignol	
"	E. Barras	

Cie D.

Major	E. Gravel,	O.C.
Capt.	H. Baribeau	
Lieut.	G.-S. Wells	
"	E.-T. Wells	

RÉCEPTION À L'OCCASION DU 75^e ANNIVERSAIRE DE FONDATION DU RÉGIMENT. 1938.



1^{ère} rangée: Col. G.-E. Marquis, Lieut-Col. Art. Gaboury, Lieut-Col. J.-E. Paré, Col. J.-A. Morin,
Lieut-Col. L.-J.-D. Marquis, Lieut-Col. A. Lawrence.

OFFICIERS DU RÉGIMENT DE LÉVIS

1938

Lieut. Col.	J.-E. Paré, V.D.	Commandant
Major	J.-N. Turgeon, V.D.	2nd. en Comm.
Lieut.	J.-M. Corbett	Adjudant
"	J.-T. Carrier	Ass. Adj.
Major	H. Turmel, M.D.	Officier Médical
"	(Chan) J.-E. Carrier	Aumônier
"	H.-F. Méthot	Paie-Maitre
Capt.	H. Lasnier	Quartier-Maitre
Major	C.-A. Plante, E.D.	O.C.Cie. A
"	E. Gravel	" " " D
"	T. Thériault	" " " B
"	H. Baribeau	" " " C
Capt.	A. Leclerc	" C
"	R. Brière	" A
"	L.-E. Gagnon	" B
"	G.-S. Wells	" D
Lieut.	E.-T. Wells	
"	J. Blanchet	
"	L.-P. Gagnon	
"	L. Dufour	
"	J.-M. Gagnon	
"	F. Bélanger	
"	M. Tessier	
"	R. Garneau	
"	R. Guenet	
"	J.-G. Gagnon	

LISTE DES OFFICIERS DU RÉGIMENT DE LÉVIS

1939

Etat-Major

Commandant	Lieut. Col.	J.-N. Turgeon
Ass. Comdt	Major	C.-A. Plante
Adjudant	Capt.	J.-M. Corbett
Ass. Adjt.	Lieut.	J.-T. Carrier
Off. Médical	Major	H. Turmel
Aumônier	" Hon.	J.-E. Carrier
Off. Transport	Capt.	L.-P. Gagnon
" Signaleur	Lieut.	E. Barras
Quartier Maître	Capt.	H. Lasnier
Paie Maître	Major	H.-F. Méthot.
Cie A	Major H. Baribeau	Capt. R. Brière
B	T. Thériault	J. Blanchet
C	A. Leclerc	L.-E. Gagnon
D	E. Gravel	G.-S. Wells.
Lieut. E. Wells		Lieut. L. Dufour
F. Bélanger		J. Delisle
M. Blanchet		P. Lachance
M. Tessier		P. Boutin
R. Guenet		C. Leclerc
G. Gagnon		M. Bourget
R. Garneau		R. Duchesne
A. Couet		

OFFICIERS DU RÉGIMENT DE LÉVIS

1940

Lieut. Col.	J.-N. Turgeon, V.D.	Commandant
Major	Emile Gravel	Comdt. en 2nd.
Capt.	Edgar Barras	Adjudant
Major	Thomas Thériault	Quartier-Maître
"	Herménégilde Turmel	Officier Médical
"	Chan. J.-Eugène Carrier	Aumônier
"	Henri-F. Méthot	Paie-Maître
"	Hervé Baribeau	
Capt.	Almanzor Goulet	
"	Joseph Blanchet	
"	Roméo Brière	
"	Laval-E. Gagnon	
"	Georges-S. Wells	
"	Horace Lasnier	
Lieut.	Ernest-T. Wells	
"	Ls-Philippe Gagnon	
"	Fidèle Bélanger	
"	Maurice Tessier	
"	Réné Garneau	
"	Roger Guenet	
"	J.-Georges Gagnon	
"	André Couet	
"	Paul Lachance	
"	Paul Boutin	
"	Clovis Leclerc	
"	Marcel Bourget	
"	Maurice Pratte	
"	Vincent Bolduc	
"	Raymond Duchesne	
"	J.-Jean Couet	
"	Marcel Samson	
"	Albéric Forgues	
"	Denis Dion	
"	Paul Magnan	
"	L.-Jos. Delisle	
"	Robert Dion	
"	Jacques Roy	
"	Maurice Lepage	
"	Guy Dussault	

OFFICIERS DU RÉGIMENT DE LÉVIS

1941

Lieut. Col.	Honoraire Cyrille Vaillancourt, O. B. E.	
Lieut. Col.	E. Gravel	Commandant
Major	H. Baribeau	Comdt. en 2nd.
Capt.	G.-S. Wells	Adjudant
Major	Chan. J.-E. Carrier	Aumônier
"	H.-F. Méthot	Paie-Maitre
Lieut.	O. Lamère	Quartier-Maitre
"	D. Dion	Off. Intelligence
"	G. Paradis	Ass. Adj.
"	M. Hébert	Off. Transport
Major	J. Blanchet	
"	R. Brière	
Capt.	A. Goulet	
"	C. Leclerc	
Lieut.	R. Garneau	
"	M. Pratte	
"	A. Forgues	
"	J.-J. Couet	
"	P. Tessier	
"	A. Francoeur	
"	E. Porter	
"	J. Roy	
"	M. Dubé	
"	J. Royer	
"	J.-M. Carrier	
"	C. Huart	
"	G.-R. Gravel	
"	L.-R. Ruel	
"	H. Gourdeau	
"	C. McIsaac	
"	M.-L. Dohan	
"	M. Roberge	
"	J.-M. Bégin	

RÉGIMENT DE LÉVIS (ACTIF) 1942-1943

Lieutenant Colonel	Armand Leclerc
Major	P. Boudreau
"	G. Barras
Capitaine T. Thériault	Lieutenant G. Morency
" J. Beaudry	" J.-J. Deniger
" G. Gagnon	" L. Meloche
" C.-A.-Y. Wells	" M. Roy
" R. Duchesne	" R. Rouleau
" P.-E. Mercier	" P.-E. Duclos
" P. Mantha	" J. Coursol
" R. Guenette	" L. Cusak
" V. Morin	" P.-E. Langlois
" H. Savoie	" P. Lavoie
" J.-H. L'Heureux	" P. Normandin
" J.-L. Turgeon	" J.-J. Carrière
" M. Bourget	" G. Tanguay
Lieutenant M. Pratte	" J.-A. Jean
" G. Bonhomme	" P. Bergeron
" M. Boyer	2ème Lieutenant V. Archambault
" F. Aubry	" " P.-E. David
" F. Dion	" " J.-A. Daudeneault

**LISTE DES OFFICIERS OFFICIELLEMENT
ATTACHÉS**

Major J.-A. Lavallée, Officier Médical		
Capitaine R. D'Amour	"	"
" G.-A. Samson	"	"
" M. Deschênes		
Lieutenant A. Anger		
Capitaine Honoraire O. Gravel		
" "	H. Couture	
" "	H. Labrecque	

OFFICIERS DU RÉGIMENT DE LÉVIS

1947-48

Officier Honoraire	Lieut. Col.	Cyr. Vaillancourt, C. B. E.
Commandant	Lieut. Col.	Hervé Baribeau, E. D.
Commandant en 2nd.	Major	Roger Guenet
Adjudant	Capt.	L.-P. Dallaire
Officier Médical	Major	H. Turmel, E. D.
" Dentaire	Capt.	J.-P. Carrier
Quartier-Maitre	Major	N. Boulanger
Paie-Maitre	Capt.	R. Dion
Officier d'Intelligence,	"	G. Dorion
	Major	G. S. Wells
	"	M. Bourget
	"	Marcel Samson,
	"	A. Couet
	Capt.	J.-G. Gagnon
	"	L.-E. Gagnon
	"	R. Fortier
	"	P. Tessier
	"	J.-P. Thivierge
	"	J.-P. Lachance
	"	J. Laflamme
	"	J.-J. Couet
	"	V. Bolduc
	"	J. Côté
Sous-Lieut.		F. Paré
" "		S. Murphy
" "		R. Hallé
Officier Cadet		R. Beaudoin

OFFICIERS DU RÉGIMENT DE LÉVIS

1949-50

Officier Honoraire	Lieut. Col.	Cyr. Vaillancourt, C. B. E.
Commandant	Lieut. Col.	Roger Guenet,
Commandant en 2nd.	Major	André Couet,
Officier Médical	"	H. Turmel, E.D.
Adjudant	Capt.	P.-E. Duclos,
Aumônier	" Hon.	B. Lachance,
Officier Dentaire	"	J.-P. Carrier,
Quartier-Maître	"	N. Boulanger,
Paie-Maître,	"	R. Dion,
Officier de Transport,	"	J.-P. Thivierge,
	Major	M. Bourget
	"	G. S. Wells,
	"	Marcel Samson,
	"	J.-G. Gagnon,
	"	R. Fortier,
	"	P. Tessier,
	Capt.	L.-E. Gagnon,
	"	V. Bolduc,
	"	L.-P. Dallaire,
	"	G. Dorion,
	"	L.-J. Taschereau, M. C.
	"	J.-J. Couet,
	"	J. Côté,
	Lieut.	Chs Garneau,
	"	F. Paré.

Officiers Cadets

R. Beaudoin,	H. Gamache,	R. Ramsay,
R. Bergeron,	J.-G. Genois,	C. Roberge,
C. Bouchard,	J.-M. Godreau,	M. Tessier,
J.-P. Couture,	J. Lamontagne,	R. Tessier,
B. Dion,	F. Landry,	A. Trahan,
J. Dion,	L. Langelier,	G. Turmel,
J. Fortin,	A. Paré,	A. Vaillancourt.
L. Fortin,	J.-Y. Poliquin,	
P. Desrochers,	J.-M. Pouliot,	

OFFICIERS DU RÉGIMENT DE LÉVIS

1951

Officier Honoraire	Lieut. Col.	Cyr. Vaillancourt, C. B. E.
Commandant (tempo- raire)	Major	André Couet,
Officier Médical	"	H. Turmel, E.D.
Adjudant	Capt.	J.-P. Thivierge,
Aumônier	" Hon.	B. Lachance,
Officier Dentaire	"	J.-P. Carrier,
Quartier-Maître	"	V. Bolduc,
Paie-Maître	"	R. Dion,
Officier de Transport	"	L.-E. Gagnon,
Instructeur	Lieut. Col.	Paul Triquet, V.C.
	Major	J.-G. Gagnon,
	"	Marcel Samson,
	"	R. Fortier,
	"	P. Tessier,
	Capt.	P.-E. Duclos,
	"	J.-J. Couet,
	"	J. Côté,
	Lieut.	F. Paré,
	"	G. Robitaille.

Officiers Cadets

R. Beaudoin,	H. Gamache,	M.-L. Pouliot,
R. Bergeron,	J.-G. Genois,	R. Ramsay,
J.-P. Couture,	J.-M. Godreau,	C. Roberge,
P. Desrochers,	J. Lamontagne,	A. Samson,
B. Dion,	F. Landry,	M. Tessier,
L. Dion,	E. Langelier,	R. Tessier,
J. Fortin,	A. Paré,	Y. Trahan,
L. Fortin,	J.-Y. Poliquin,	A. Vaillancourt.

OFFICIERS DU RÉGIMENT DE LÉVIS 1952

Colonel	Cyrille Vaillancourt, O.B.E.,	Officier honoraire
Lieut. Col.	Paul Triquet, V.C.,	Commandant
Major	André Couet,	Ass. Commandant
"	Herm. Turmel,	Officier Médical
"	J.-Paul Thivierge,	Adjudant
"	Marcel Samson	
"	J.-Georges Gagnon	
"	Rosaire Fortier	
"	Paul Tessier	
"	P.-Emile Duclos	
Capt.	Benoît Lachance,	Aumônier
"	Robert Dion,	Payeur
"	Vincent Bolduc,	Quartier-Maitre
"	J.-Paul Carrier,	Officier Dentaire
"	Laval-E. Gagnon	
"	Jean-J. Couet	
"	Jules Côté	
Lieut.	Pierre Desrochers	
"	Henri Gamache	
"	Fernand Paré	
"	Ladrière Samson	
"	Gérard Robitaille	
"	Guy Turmel	
O/Cadet	Roger Beaudoin	
"	L. Bergeron	
"	B. Dion	
"	J. Fortin	
"	J.-M. Godreau	
"	F. Landry	
"	J. Lamontagne	
"	A. Paré	
"	J.-Y. Poliquin	
"	L. Pouliot	
"	P. Plourde	
"	R. Ramsay	
"	C. Roberge	
"	J.-A.-M. Tessier	
"	A. Tessier	

LE RÉGIMENT DE LÉVIS

1er Bataillon de Réserve.

“Etat nominatif des officiers versés à la Force Active pendant la guerre 1939-45”.

Rang	Nom	Initiales	Remarques
Lieut. Col.	Turgeon, J.-N.		O.C., C.I.E. 53, Lauzon.
“	“	Leclerc, Armand	O.C., R. de Lévis, (A).
“	“	Corbett, John-M.	Etat-Major.
“	“	Guenet, Roger	C.I.E. 51.
Major	Plante, C.-A.		Attaché au Q. G.
“	Turmel, H.		R.C.A.M.C.
“	Therriault, T.		C.I.E. 53.
“	Barras Edgar		Etat-Major.
“	Couet, André		C.I.E. 54.
“	Carrier, J.-T.		R.A.P.C.
“	Robitaille, Guy, M.C.		R. 22e. Rég.
“	Boulanger, Noël		R.C.A.S.C.
“	Garneau, René		C.I.E. 54.
“	Gagnon, J.-G.		R. 22e. Rég.
“	Wells, G.-S.		Adm. R. de Lévis.
“	Bourget, M.		C.I.E. 52.
“	Samson, M.		C.I.E. 53.
“	Tessier, P.		24e. BN. TK.
“	Fortier, R.		C.I.A. 13.
Capt.	Gagnon, L.-E.		C.I.E. 53.
“	Gagnon, L.-P.		24e. BN. TK.
“	Blanchet, M.		Corps Dentaire.
“	Bélanger, F.		C.I.E. 53.
“	Tessier, M.		R.C.A.P.C.
“	Lachance, J.-P.		R. 22e. Rég.
“	Duchesne, R.		Etat-Major.
“	Thivierge, J.-P.		
“	Bolduc, V.		C.I.E. 53.
“	Dion, R.		R.C.A.P.C.
“	Roy, J.		R.C.O.C.
“	Lepage, M.		R. 22e. Rég.
“	Couet, J.-J.		C.I.A. 13.

Rang	Nom	Initiales	Remarques
"	Dion, F.		R. Chaudière.
"	Bélanger, C.		
"	Leclerc, C.		
"	Ruel, L.-R.		
"	Côté, J.		R. de Châteauguay.
"	Duclos, P.-E.		R. de Lévis.
"	Dallaire, L.-P.		
Lieut.	Dufour, J.-N.-L.		A. F.
"	Delisle, L.-J.		
"	Gagnon, P.-E.		C.I.E. 53.
"	Magnan, P.		R. 22e. Rég.
"	McIsaac, C.		R.C.A.
"	Dussault, G.		R. Chaudière.
"	Vézina, M.		C.I.E. 53.
"	Alain, J.-L.		C.I.E. 53.
"	Dion, D.		C.I.A. 13.
"	Gravel, G.		R.C.A.
"	Gourdeau, H.		R.C.A.S.C.
"	Dohan, M.		R.C.A.S.C.
"	Vandry, J.		R.C.A.S.C.
"	Boivin, J.-W.		C.I.E. 53.
"	Nadeau C.-H.		C.I.E. 54.
"	Huart, C.		Inf.
"	Trudel, L.-A.		Inf.
"	Francoeur, A.		C.I.A. 13.
"	Boutin, P.		Inf.
"	Normand, M.		Inf.
"	Martin, M.		Inf.

APPENDICE II

PÉRIODE DE COMMANDEMENT 1925-1930

En 1926 l'entraînement annuel s'était fait au Camp de Lauzon, à une Ecole d'instruction pour les officiers et les sous-officiers des districts de Montréal et de Québec. Le Régiment de Lévis, en plus de ses officiers et sous-officiers, fournissait un certain nombre de soldats pour l'administration.

Dans la période d'après-guerre, en raison de la réduction des crédits pour la force non-permanente, les quartiers généraux ne pouvaient entraîner que les unités de ville et donner aux unités rurales des Ecoles d'instruction pour la qualification des officiers et des sous-officiers.

Comme le Régiment de Lévis avait toujours figuré avantageusement au point de vue d'efficacité et qu'il avait un arsenal à sa disposition, les autorités du district demandèrent au Lieut. Col. Robitaille de considérer la possibilité de transformer son régiment en unité de ville, ce qui lui permettrait d'avoir régulièrement, chaque année, une période d'entraînement.

Le projet fut soumis aux officiers qui, après étude, décidèrent de l'accepter, considérant qu'il était avantageux pour le régiment et lui permettrait d'augmenter son efficacité. Le commandant était prié de soumettre aux Quartiers Généraux du District la demande d'effectuer ce changement; celle-ci fut acceptée par le Département de la Défense, et l'Ordre Général No 95 de 1926 autorisait le changement de statut du Régiment de Lévis d'unité rurale en unité urbaine.

La nouvelle organisation nécessitait un remaniement du personnel, tant chez les officiers que chez les sous-officiers et soldats, car, en raison du transfert des quartiers des compagnies au Manège de Lévis avec les quartiers généraux du régiment, le personnel devait demeurer à proximité de Lévis pour suivre les exercices du soir.

Le Lieut. Col. Robitaille entreprit cette tâche de réorganisation et au mois d'août 1927 les cadres étaient complétés. Le

2 septembre, le régiment commençait son premier entraînement comme unité de ville, avec un effectif de 200 hommes. Sous l'habile direction de son commandant et avec la coopération du personnel, cet entraînement fut un véritable succès, méritant au régiment l'appréciation des Quartiers Généraux.

Les exercices annuels de 1928, 1929 et 1930 se poursuivirent aux quartiers du régiment, avec un camp de brigade à Lauzon en 1928. Le Régiment de Lévis pouvait, dès lors, figurer avantageusement à côté des autres régiments de la brigade.

Le 1er octobre 1930, le Lieut-Col. J.-Roméo Guenet succédait au Lieut. Col. Robitaille comme commandant. D'autres suivirent, et le même régime subsistait encore en 1952.

APPENDICE III

PÉRIODE DE COMMANDEMENT 1938-40

1939

En raison des événements qui se déroulèrent en 1939, cette année fut particulièrement active pour le régiment.

ENTRAÎNEMENT. — L'entraînement fut divisé en deux parties. La première eut lieu au manège et une attention spéciale fut donnée à la tenue et aux exercices de parade en préparation pour la visite du Roi. La seconde eut lieu à Valcartier et consistait surtout dans des exercices de tir et de tactique; l'effectif était de 250 hommes.

VISITE DU ROI. — Le régiment est appelé à faire du service à l'occasion de la visite du Roi et de la Reine; d'abord au mois de mai, lors de leur arrivée à Québec, il prend part avec les autres unités à la démonstration en leur honneur. Au mois de juin, à leur retour, leurs Majestés arrêterent à Lévis; le régiment fut chargé du service d'ordre, puis à fournir une garde d'honneur. La partie musicale fut confiée à la fanfare du régiment, conjointement avec celle du 22ème Régiment.

MOBILISATION. — Le 26 août, alors que la guerre devenait imminente, un ordre du Département de la Défense appelait en service une compagnie du Régiment de Lévis, composée de 125 hommes dont 6 officiers, pour la protection des points stratégiques de la rive sud: soit les chantiers maritimes de Lauzon et les forts Nos 1 et 2, qui servaient comme entrepôts de munitions.

Afin de vérifier l'efficacité des régiments de réserve, l'ordre de mobilisation allouait 12 heures pour l'effectuer; grâce à la coopération du personnel, dans le temps fixé, les troupes étaient rassemblées, équipées et placées aux postes désignés. Le Major C.-A. Plante, assisté du Major A. Leclerc, était le commandant du détachement et les quartiers établis à Lauzon, sur les terrains des chantiers maritimes.

DECLARATION DE GUERRE. — La déclaration de guerre par le Canada, le 10 septembre 1939, et la Mobilisation de l'armée active, devaient intensifier les activités des régiments de réserve; ceux-ci étant appelés à participer à la formation de cette

armée. Le Régiment de Lévis y apporta sa contribution en fournissant un bon nombre de ses membres aux services actifs.

1940

ENTRAÎNEMENT. — Les revers de la guerre, surtout la chute de la France, obligèrent le Canada, de même que les autres pays alliés, à accentuer leur effort de guerre. Aussi il fut jugé nécessaire d'adopter une nouvelle politique pour l'instruction de la Milice non-permanente, en vue d'accroître l'efficacité des individus et des unités et de leur donner la préparation requise, au cas où ils seraient appelés pour faire partie de la Force active.

L'expérience acquise depuis le commencement de la guerre rendait nécessaire une évolution dans les méthodes d'instruction, afin de les adapter aux besoins de la guerre moderne. L'entraînement de 1940 fut divisé en deux phases; la première eut lieu aux quartiers du régiment et fut suivie immédiatement de la seconde à Valcartier; la durée des exercices fut de 20 jours avec un effectif de 300 hommes.

Au mois de juin le commandant, avec un personnel administratif, était appelé en devoir pour préparer et exécuter le nouveau plan d'instruction et aussi promouvoir le recrutement.

LOI DE MOBILISATION. — A la session de 1940, le Parlement d'Ottawa adoptait la Loi de Mobilisation des Ressources nationales, laquelle établissait le service militaire obligatoire. Pour l'application de cette loi, le Département de la Défense décida d'établir dans les différents districts des Centres d'Instruction destinés à l'entraînement des jeunes gens qui devaient être appelés à faire leur service militaire.

L'ancien camp de Lauzon fut choisi pour le site d'un de ces centres et le commandant du Régiment de Lévis était nommé pour l'organiser et en prendre charge. Le personnel administratif était de 225 hommes, de tous rangs, et devait être fourni par le Régiment de Lévis conjointement avec le 6e Régiment d'Artillerie; pour sa part le Régiment de Lévis contribua de 150 hommes, dont 12 officiers.

En prenant charge de ce camp, le Lieut.-Col. Turgeon abandonnait le commandement du Régiment de Lévis où il fut remplacé le 1er octobre par le Lieut.-Col. Emile Gravel.

APPENDICE IV

RÉGIMENT DE RÉSERVE DE 1940-46

De 1940 à 1946 le régiment de Lévis n'eut pas d'entraînement comme unité de réserve; son rôle consistait surtout à fournir du personnel pour les Forces actives. Au cours de la guerre 1939-45, environ 60 officiers, ainsi qu'un grand nombre de sous-officiers et soldats servirent, soit dans l'armée, l'aviation ou la marine; plusieurs méritèrent des décorations.

Parmi les décorés, on signale le major Guy Robitaille, qui a gagné la Croix Militaire pour sa bravoure, alors qu'il servait avec le 22e Régiment en Sicile, où il fut blessé.

Le sergent-major régimentaire Dominique Boulay, vétéran des deux guerres, s'est vu décerner la médaille de Membre de l'Empire Britannique (M.B.E.) pour services rendus durant les deux conférences Churchill-Roosevelt, à la citadelle de Québec.

Au mois de décembre 1944, le régiment recevait des Quartiers Généraux de la 5ième Division son nouvel établissement comme unité de réserve et l'autorisation de reprendre l'entraînement du temps de paix. Cet établissement comprenait un état-major et une compagnie de fusiliers; un personnel permanent était attaché au régiment pour prendre charge de l'instruction et de l'administration. Il se composait d'un officier, d'un sous-officier breveté et d'un sergent de bureau.

Le nouvel établissement nécessitait une réorganisation complète des cadres d'officiers et sous-officiers. Celle-ci s'opéra graduellement en absorbant le personnel libéré de l'armée active.

Au mois de septembre 1946 l'établissement était complété et le régiment commençait son entraînement du temps de paix.

Au mois de septembre également, le régiment prenait part à la démonstration du dévoilement et de la bénédiction du Monument-Souvenir élevé à la mémoire des morts en service, du comté de Lévis.

APPENDICE V

CENTRE D'INSTRUCTION DE LAUZON

Le Régiment de Lévis, qui avait déjà fourni sa contribution à l'Armée active, était chargé en 1940 de l'organisation du Centre d'Instruction de Lauzon, destiné à l'application de la Loi de Mobilisation.

A la suite des revers de la guerre et surtout après la chute de la France, la situation militaire étant devenue critique, le Canada, comme les autres pays alliés, était obligé d'intensifier son effort de guerre. A cet effet, le Parlement d'Ottawa adoptait à la session de 1940 la loi de Mobilisation des Ressources Nationales, laquelle établissait le service militaire obligatoire pour la défense territoriale. Le règlement rédigé sous l'empire de cette loi, autorisait l'appel à l'instruction des hommes de 21 à 45 ans pour une période de 30 jours.

Des Centres d'instruction furent établis dans les différentes régions militaires du pays pour recevoir ces mobilisés. L'ancien Camp de Lauzon, qui avait servi pendant longtemps à l'entraînement de la Milice volontaire du district de Québec, fut choisi pour être le site d'un de ces centres.

Au mois d'août, le commandant du Régiment de Lévis était chargé de l'organiser et de fournir le personnel administratif établi à 225 hommes. Comme une partie du régiment était déjà enrôlée dans le service actif, l'établissement fut complété avec la coopération du 6e Régiment d'Artillerie.

Dans le camp de Lauzon, autrefois appelé Camp des Ingénieurs, s'élevaient un certain nombre de vieilles bâtisses, datant de trois quarts de siècle, qui furent démolies pour faire place aux nouvelles constructions. Celles-ci comprenaient une trentaine de huttes, dont un manège, un hôpital, des bureaux, des magasins, des cuisines ainsi que des quartiers pour les officiers et les hommes; elles avaient une capacité de logement pour 800 personnes.

VUE AÉRIENNE DU CAMP DE LAUZON



Groupe d'édifices du Centre d'Instruction militaire de Lauzon sous le commandement du Lieut-Col. J.-N. Turgeon.

La construction était terminée le 1er octobre, alors que le personnel administratif entrait dans ses quartiers. Le 9 octobre était la date fixée pour l'entrée du premier groupe de mobilisés; celui-ci comprenait 500 jeunes gens âgés de 21 à 24 ans, qui se rapportaient pour un entraînement de 30 jours.

Au mois de février 1941, la Loi de Mobilisation était amendée pour porter le stage d'instruction à 4 mois, dont les 2 premiers aux Centres élémentaires et les 2 derniers aux Centres avancés pour l'entraînement spécialisé.

Au mois d'avril, un nouvel amendement était apporté à la Loi de Mobilisation, lequel statuait que les mobilisés devaient rester en service indéfiniment pour la défense territoriale.

En 1942, de nouvelles constructions étaient ajoutées pour porter la capacité de logement du camp à 1500 hommes; on y instruisait non seulement les mobilisés mais aussi les recrues de la Force active.

En 1943, le Camp de Lauzon cessait de servir comme Centre d'instruction et on y transférait le Dépôt régional de Québec; c'est à ce dépôt que s'effectuait, à la fin de la guerre, le licenciement du personnel de l'Armée active pour la région de Québec.

Les commandants suivants se sont succédé à la direction du camp: Lt.-Col. J.-N. Turgeon, Lt.-Col. L.-P. Lebel, Lt.-Col. R. Audet, Lt.-Col. G.-L. Taschereau, et Lt.-Col. A.-G. Routier, pour le Centre d'instruction; Lt.-Col. F. McGee, Col. J. Lafontaine, Col. Paul Mathieu et Lt.-Col. F. Lespérance, pour le Dépôt régional.

Lors de l'ouverture du camp, au mois d'octobre 1940, le personnel administratif se composait des officiers suivants:

Lieut. Col.	J.-N. Turgeon, V.D.,	R. de Lévis,	Commandant.
Major	Jules Plamondon,	R.C.A.	Ass. Commandant.
"	H. Turmel,	R.C.A.M.C.	Officier Médical.
"	Emile Jobidon,		Aumônier.
Capt.	Ths Thériault,	R. de L.	Adjudant.
"	Maurice Archer,	R.C.A.	O.C. Cie B.
"	J.-A. Goulet,	R.C.A.	O.C. " A.
"	Edgar Barras,	R. de L.	Quartier-Maître.

OFFICIERS DU CENTRE D'INSTRUCTION DE LAUZON
(C.A.B.T.C. No 53)
Février 1941

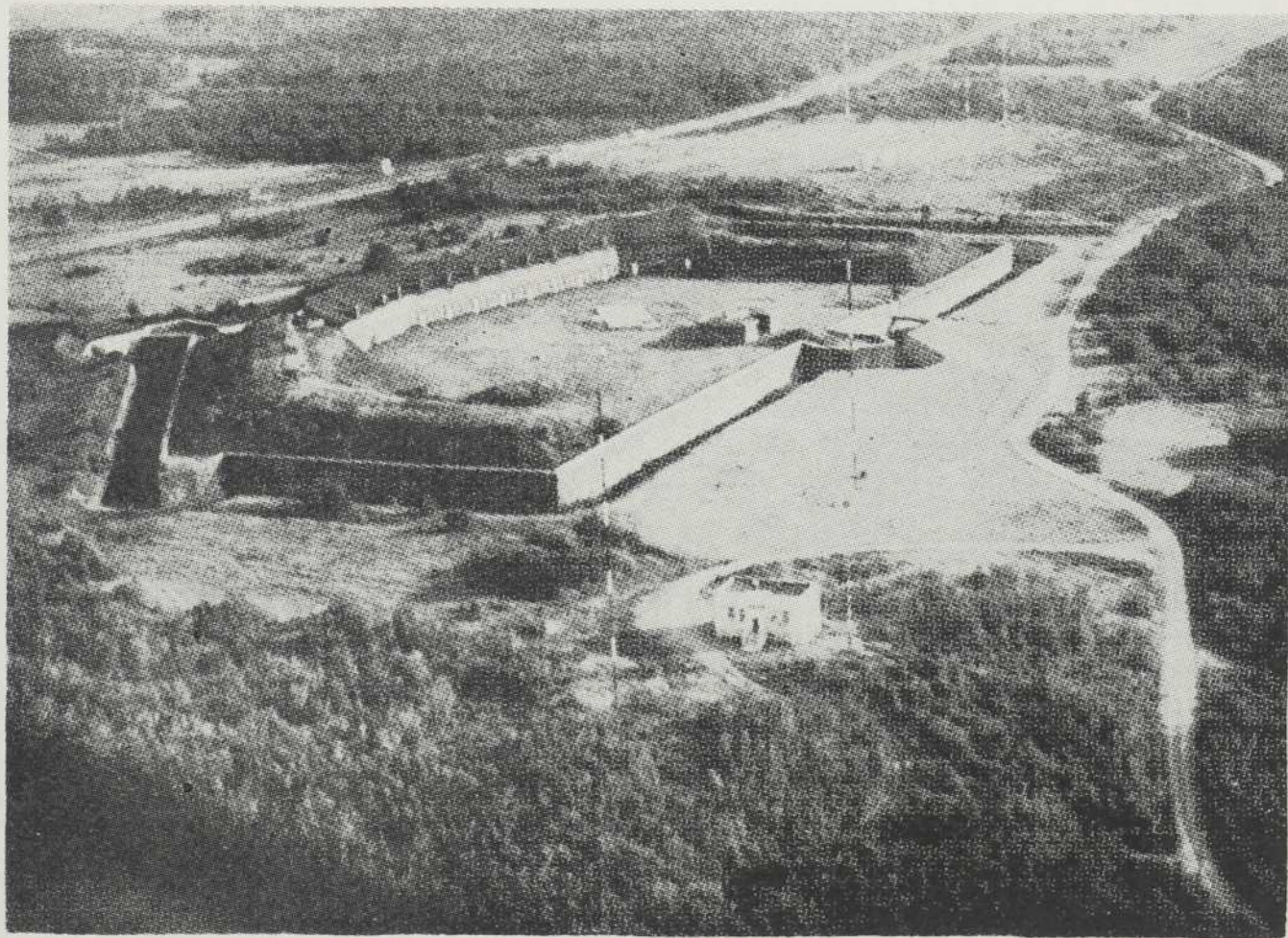


1ère rangée: Capt. J.-A. Goulet, Capt. Edgar Barras, Major H. Turmel, O.M., Major Jules Plamondon, 2nd. en C., Lieut.-Col. J.-N. Turgeon, V.D., commandant, Major (abbé) Émile Jobidon, aumônier, Capt. T. Thériault, Adj., Capt. Maurice Archer, O.C. Cie B, Lieut. Laval Gagnon.

2ème rangée: Lieut. Raymond Duchesne, Lieut. Edouard Dion, Lieut. J.-P. Giroux, Lieut. Marcel Bourget, Lieut. Raymond Normandeau, Lieut. J.-P. Samson, Lieut. Robert Dion, Lieut. Vincent Bolduc, Lieut. Marcel Samson, Lieut. P.-E. Gagnon.

Lieut.	J.-P. Giroux,	R.C.A.	Cie B.
"	L.-E. Gagnon,	R. de L.	" A.
"	P.-E. Gagnon,	R. de L.	" B.
"	Raymond Huot,	R.C.A.	" B.
"	Marcel Bourget,	R. de L.	" A.
"	Raymond Duchesne,	R. de L.	Off. d'entraînement.
"	J.-Pierre Samson,	R.C.A.	Cie B.
"	Vincent Bolduc,	R. de L.	" A.
"	Marcel Samson,	R. de L.	" A.
"	Raymond Normandeau,	R.C.A.	" B.
"	Edouard Dion,	R.C.A.P.C.	Payeur.
"	Robert Dion,	R. de L.	Cie A.

VUE AÉRIENNE RÉCENTE



Le vieux fort de Lauzon, ou le fort No 1, 1866
Ce fort a été restauré. Il est ouvert aux visiteurs

APPENDICE VI

LES TROIS FORTS DE LÉVIS

Quels sont les Lévisiens qui n'ont pas visité ou tout au moins examiné de près, les forts No 1, No 2, et No 3 élevés sur les hauteurs de Lévis, l'un dans Saint-Joseph, l'autre en arrière de Lévis et le troisième, dans Saint-David de l'Auberivière ?

Beaucoup sont sous l'impression que ces fortifications remontent à 1837-38. Erreur.

En 1863, il y eut plusieurs frictions entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

Dès le printemps de 1864, le colonel Jarvis, officier des Ingénieurs Royaux, accompagné de plusieurs officiers, sous-officiers et soldats vint au Canada afin de suggérer un système de défense à employer en cas de guerre avec les Etats-Unis.

En 1775, les Américains s'étaient rendus à Québec par la vallée de la Chaudière. Les Ingénieurs Royaux examinèrent tout de suite les environs de Lévis afin de leur fermer le passage.

Le 13 juin 1864, le Conseil de la ville de Lévis adoptait la résolution suivante:

"Résolu: Qu'il soit fait mention dans le livre des délibérations du Conseil des noms des Ingénieurs Royaux arrivés le 14 mai sur le steamer "Belgian", et qui sont employés à faire des explorations dans les environs de Lévis pour y élever une forteresse; lieutenant H. S. Sitwell; sergent Thomas Watson; caporaux William Hannah, Alfred Dedman; soldats John Brophy, George Dallas, John Dougherty, Patrick Dougherty, Edward Elliot, James Kay, Daniel Noble, Charles Sweeney, Joseph Smith, Edward Waselt, Charles Gibbon".

De retour en Angleterre, le colonel Jarvis fit son rapport au gouvernement impérial. Il recommandait de dépenser 200,000 louis sterling pour les défenses de Québec; 443,000 louis sterling pour l'érection de forts à Montréal et 600,000 louis sterling pour fortifications à Kingston, Toronto et Hamilton,

dans le Haut-Canada. Il suggérait aussi de ne pas réduire le nombre de troupes anglaises stationnées au Canada.

Le gouvernement accepta une partie des suggestions du colonel Jarvis. Ainsi il décida la construction de trois forts à Lévis.

Le fort No 1, celui de Saint-Joseph de Lévis, fut commencé en 1865.

Dans le "Canadien" du 31 mai 1865, nous lisons:

"Le département de la guerre a fait l'achat de deux lots de terre situés à l'est de et près de l'église Saint-Joseph de Lévis, l'un de M. le notaire Guay, et l'autre de M. Samson. Des travaux d'abattis ont déjà été commencés sur ces lots de terre qui sont destinés à servir comme lieu de campement pour les soldats.

"La propriété de M. Simmons qui se trouve dans l'endroit le plus élevé à l'ouest de la ville de Lévis, connue sous le nom de Ville-Marie, et qui est située près de la résidence du colonel Dallaire, a aussi été achetée par le département de la guerre. Cette magnifique propriété, qui a été payée \$8,400, doit servir de résidence aux officiers de la garnison.

"Actuellement le département de la guerre est en voie d'acheter une lisière de terrain de cinq arpents de largeur sur une longueur de près de trois milles, embrassant toute l'étendue qui se trouve entre l'église Saint-Joseph et la partie ouest de la ville de Lévis, vis-à-vis la citadelle de Québec.

"Sur tout le parcours de cette lisière on devra ériger des fortifications dans lesquelles se trouveront un grand nombre de casemates.

"Ainsi la ville de Lévis est donc à la veille de compter au nombre des villes les mieux fortifiées, comme elle est déjà une des mieux situées; car si Québec est le Gibraltar 2, par son site et ses fortifications, Lévis va certainement devenir le Gibraltar 3."

Le 21 juin 1865, le "Canadien" disait:

"Les propriétaires des terrains requis par l'Ordonnance pour la construction des nouvelles défenses à Lévis viennent d'être notifiés de la prise de possession de ces propriétés par le

gouvernement militaire. On sait que les lots de terre ainsi occupés s'étendent depuis l'anse de Patton jusque dans le voisinage de la rivière Etchemin, les fortifications qu'on se propose d'y ériger couvriront non seulement la cité et la citadelle, mais encore le port tout entier. Le prix offert aux propriétaires des terrains en question est de \$40 l'arpent; si ceux-ci ne l'acceptent pas d'ici à 14 jours, l'affaire sera alors soumise à des arbitres.

"Les propriétaires sont unanimes à déclarer ces offres tout à fait insuffisantes. Nous croyons, pour notre part, qu'ils ont droit d'exiger bien davantage et nous espérons que le gouvernement reviendra sur sa décision. Il est parfaitement absurde d'offrir le même prix pour des propriétés d'une valeur inégale. C'est l'arbitraire."

Dans le "Canadien" du 24 juillet 1865, nous lisons:

"Le contrat pour la construction des fortifications à Lévis a été donné à MM. Worthington et frères, architectes, de Toronto, par le département des Ingénieurs Royaux. Ces entrepreneurs sont arrivés ici et vont commencer sans délai les travaux. Les troupes stationnées à Lévis seront employées sur une section; mais l'on aura besoin d'un grand nombre de journaliers et de tailleurs de pierre. Les Canadiens-Français, d'après ce qui se passe, seront loin d'être favorisés dans ces travaux de fortifications. Mais si jamais, malheureusement, il fallait défendre devant l'ennemi ces places en voie d'être fortifiées, alors sans doute, on accorderait cette faveur aux Canadiens-Français, ou du moins on serait bien aise d'avoir leur appui. Qu'en pense le département des Ingénieurs Royaux?"

Le 31 juillet 1865, le "Canadien" disait encore:

MM. G. et J. Worthington, entrepreneurs des fortifications à Lévis, ont besoin de plusieurs ouvriers pour travailler aux excavations de terre et de rochers à Lévis. Ces messieurs nous ont donné l'assurance, samedi, qu'ils employeraient aux travaux des fortifications tous les ouvriers qu'ils trouveront propres à ce genre d'ouvrage, sans distinction d'origine; et que déjà ils employaient un grand nombre de Canadiens-Français. Très bien! et nous en félicitons les MM. Worthington contre lesquels nous n'avons rien dit parce qu'ils n'étaient qu'entrepreneurs; mais d'un autre côté cela ne change rien à ce que nous avons avancé. De sorte que nous maintenons encore aujourd'hui que

le Département des Ingénieurs Royaux a agi de la manière la plus injuste envers les Canadiens-Français, en ne s'adressant qu'à des entrepreneurs d'une autre origine pour donner les travaux d'une si grande importance que ceux des fortifications de Lévis."

Les trois forts de Lévis sont reliés par une suite de fortifications en terre parallèles à la crête des hauteurs.

Ces forts, qui ont coûté des sommes folles, ne résisteraient pas un quart d'heure à l'artillerie de marine actuelle.

Glanures lévisiennes,

par P.-G. ROY.

NOTE — Le fort No 3, vis-à-vis Saint-David, est complètement demantelé. Une partie de ses pierres de taille ont été transportées à Sillery, pour étayer le mur de la côte de l'église. C'est donc en vain que Benjamin Sulte aura écrit le quatrain suivant:

Oh ! mon vieux fort, reste debout.
Bravant l'abandon et l'orage.
Dernier vestige d'un autre âge.
Résiste au temps qui détruit tout !

G.-E. M.

APPENDICE VII

LE RÉGIMENT DE LÉVIS

(Extrait des "Dates Lévisiennes" de P.-G. Roy)

1863

- 3 janvier — Organisation de la compagnie des volontaires de Lévis.
Commandant, Capt. Joseph Goderic Blanchet.
- 9 janvier — Organisation d'une seconde compagnie de volontaires.
Commandant, Capt. James Patton.
- 21 février — Formation du 17^e bataillon d'infanterie de milice volontaire. Les quartiers généraux sont fixés à Lévis.
Les compagnies sont numérotées comme suit:
- | | |
|----------------------|------------------------|
| No 1.—(Pointe Lévis) | Capt. Pierre Brunelle, |
| 2.—(Lévis) | " Johnny Nadeau, |
| 3.—(Pointe Lévis) | " James Patton, |
| 4.—(New Liverpool) | " James Thompson, |
| 5.—(St-Joseph) | " William Haughton, |
| 6.—(Etchemin) | " Henry Atkinson. |

Les capitaines J.-G. Blanchet et James Patton sont promus majors du nouveau bataillon.

1864

- 26 décembre — Le conseil de ville de Lévis accorde au Lieut.-Col. Blanchet l'usage de la salle publique pour les exercices des différentes compagnies du 17^e bataillon.

1865

- 13 avril — Le 17^e bataillon d'infanterie de Lévis est appelé à fournir une compagnie pour faire la garde à la frontière.

- 20 avril — Inspection de la compagnie de milice du Capt. J. Nadeau qui part pour la frontière. La compagnie s'embarque à bord de "L'Europa" pour Montréal.

Le Lieut.-Col. Blanchet est nommé commandant du bataillon No 3 dont le quartier général est à Laprairie.

- 31 mai — "Le Canadien" informe ses lecteurs que le département de la guerre a fait l'achat des terres du notaire Guay et de M. Samson à St-Joseph de Lévis pour servir de campement aux soldats qui construisent les forts. Il a aussi acheté la propriété de M. J.-H. Simmons, en arrière de Lévis, pour loger les officiers. Il va également acheter une lisière de terre de 5 arpents de largeur sur une longueur de près de 3 milles, qui embrasse toute l'étendue qui se trouve entre l'église de St-Joseph et la partie ouest de Lévis, vis-à-vis la Citadelle de Québec. Sur ce parcours on érigera des fortifications.

1868

- 28 décembre — Arthur Taschereau, aide-de-camp du Lieut. Gouverneur Belleau, est nommé major au 17e bataillon en remplacement du major James Patton.

1871

- 17 octobre — Quatre volontaires du 17e bataillon partent pour l'expédition de la Rivière Rouge, sous le commandement du Lieut.-Col. Caseault, ce sont: les enseignes Jules Guillot et Romuald Bernier (ancien zouave pontifical), le sergent major Alphonse Desjardins et Louis Boulanger.

1879

- 21 juin — Le Lieut.-Col. J.-G. Blanchet a été nommé commandant de l'équipe canadienne de tireurs qui se rend au concours de Wimbledon, en Angleterre, et s'embarque pour l'Europe.

1881

- 5 mai — Le sergent Adélard Richard, de la Cie No 3 du 17e bataillon, est choisi pour faire partie de l'équipe qui va prendre part au concours de tir de Wimbledon. C'est le premier Canadien français qui a l'honneur de représenter notre milice à ce concours.
- 4 octobre — L'Hon. J.-G. Blanchet, député de Lévis, succède à William Dunscomb, comme percepteur des Douanes à Québec.
- 14 octobre — A une démonstration organisée en son honneur, l'Hon. J.-G. Blanchet annonce sa retraite de la politique.

1884

- 30 mai — Le major Louis-Georges Desjardins remplace le Lieut.-Col. J.-G. Blanchet comme commandant du 17e bataillon d'infanterie de Lévis.

1885

- 2 avril — Le sergent Jos. Edouard Chabot, Edouard Labadie et quelques autres lévisiens partent avec le 9e bataillon de Québec pour aller combattre l'insurrection du Nord-Ouest.

1888

- 1er mai — Démonstration au Lieut.-Col. Desjardins à l'occasion de son départ de Lévis pour aller demeurer à Québec.

1890

- 1er janvier — Mort de l'Hon. J.-G. Blanchet, percepteur des Douanes à Québec, à l'âge de 60 ans et 7 mois. Né à St-Pierre de la Rivière du Sud le 7 juin 1829, du mariage de Louis Blanchet et de Marguerite Fontaine, M. Blanchet fut admis à la pratique de la médecine le 14 mai 1850. Il

pratiqua à Québec, puis à St-Nicolas. C'est à l'automne de 1852 qu'il vint s'établir à Lévis.

- 11 janvier — Les officiers du 17e bataillon, réunis à l'Hôtel de Ville, adoptent des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort du Lieut.-Col. J.-G. Blanchet, fondateur et commandant du bataillon pendant 21 ans.

1900

- 17 janvier — Un officier et trois soldats du 17e bataillon partent avec le second contingent pour la guerre sud-africaine.

1906

- 6 mars — Les officiers du 17e Bataillon d'Infanterie de Lévis offrent un banquet à leur commandant le Lieut.-Col. J.-A. Morin, nommé officier en charge des magasins militaires à Québec, et lui présentent comme souvenir, un beau sabre. Le dîner est présidé par le Major Adjutor Roy.

1911

- 3 janvier — Le major Louis-Joseph-Delphis Marquis succède au Lieut.-Col. Onésiphore-E. Talbot comme commandant du 17e Bataillon d'Infanterie de Lévis. Ce bataillon a eu jusqu'ici six commandants: les Lieutenant-Colonels: J.-G. Blanchet, L.-G. Desjardins, Auguste Fournier, Alfred Morin, O.-E. Talbot et L.-J.-D. Marquis.

APPENDICE VIII

LES FORTIFICATIONS DE LÉVIS

Bien peu de personnes savent que la ville de Lévis, avec ses trois forts et son immense chaîne de fortifications, d'une longueur de plus de trois milles, était la ville la plus fortifiée de l'Amérique du Nord, jusqu'à la grande guerre de 1914. Jusqu'à cette date, les fortifications de Lévis devaient rendre impossible toute surprise de la part de nos voisins du sud, et le fort No 3 — le grand abandonné — était le dernier rempart de la vieille capitale.

Les fortifications de Lévis consistent en trois immenses forts dont le premier est situé dans Lauzon; le second sur les hauteurs de la ville et le troisième, en la paroisse St-David de l'Auberivière. Ces trois forts étaient unis par un remblai de terre d'une hauteur de douze pieds par vingt de largeur et d'une longueur d'environ trois milles.

Une magnifique route gravellée desservait les trois forts et servait aux transports des munitions pendant les manoeuvres. Aujourd'hui hélas, ce remblai est en train de disparaître.

Vers 1900, on ajoutait aux fortifications déjà existantes le fort de la Martinière, situé à Beaumont.

Les forts No 1 et No 2 servent encore actuellement d'entrepôts pour les munitions de l'armée canadienne, mais le fort No 3, — le grand délaissé — est devenu la proie des vandales.

Et pourtant !

Il y a à peine quinze ans, ce fort était le mieux conservé des fortifications, mais sa situation près de la ville de Lévis interdisant au département de la Défense de s'en servir comme entrepôt, le fit abandonner.

Quelques milliers de piastres le sauveraient de la ruine et nous conserveraient cette belle relique, chef-d'oeuvre du génie militaire anglais.

Lévis ... Ville Militaire

Naguère, les manoeuvres annuelles de la milice de tout l'est de la province de Québec, se faisaient à Lévis.

Le Camp des ingénieurs royaux servait pour l'état-major; les vastes terrains avoisinant la "Mare à Pompon" près du fort

No 1 servaient à l'infanterie que dans notre malice enfantine, nous nommions les "bêtes à patates"; les batteries d'artillerie étaient installées au fort No 2, dominant la route du sud, dans un rayon de plus de 10 milles; tandis que la cavalerie logeait au fort No 3.

Depuis le 21 février 1863, Lévis possède son bataillon, — le 17e — d'infanterie de Milice volontaire. A l'origine il était composé de six compagnies:

No 1, à Pointe Lévis, Capt. Pierre Brunelle; no 2, Capt. James Patton; no 4, à New-Liverpool, Capt. James Thompson; no 5, à St-Joseph, Capt. William Haughton; no 6, à Etchemin, Capt. Henry Atkinson. L'hon. J.-G. Blanchet en fut le premier lieutenant-colonel et M. James Patton, le premier major.

Le 17e régiment existe encore aujourd'hui, et M. E. Gravel en est le lieutenant-colonel.

Lévis possède aussi le 6e régiment, composé des 57e, 58e et 59e batteries de campagne et une batterie de tir contre avions. Le lieutenant-colonel de ce régiment est M. le notaire Antoine Audet.

Un vaste Manège militaire, des plus modernes, sert aux exercices de toutes sortes concernant la milice.

Une page d'histoire

Le 14 mai 1864, lisons-nous dans les "Dates lévisiennes" de M. Pierre-Georges Roy, le steamer "Belgian" accostait à Lévis avec un certain nombre d'ingénieurs royaux, qui venaient explorer Lévis et ses environs, afin d'y construire des fortifications.

Dans une résolution du conseil de ville de Lévis, en date du 13 juin 1864, nous trouvons les noms de ces ingénieurs royaux: lieutenant H.-S. Sitwell; sergent Thomas Watson; caporaux William Hannat et Alfred Dedman; soldats John Brophy, George Dallas, John Dougherty, Patrick Dougherty, Edward Elliott, James Kay, Daniel Noble, Charles Sweeney, Joseph Smith, Edward Waselt et Charles Gibbon.

Le "Canadien", en date du 31 mai 1865, informe ses lecteurs que le département de la guerre a fait l'achat des terres du notaire Guay et de M. Samson à St-Joseph de Lévis pour servir de campement aux soldats qui construisent les forts. Ce camp existe encore de nos jours, sous le nom de "Camp des ingénieurs royaux" mais il n'est plus utilisé que comme refuge pour des familles de chômeurs avec un militaire résidant comme gardien.

La propriété de M. J.-H. Simmons fut achetée au prix de \$8,400 pour loger les officiers. Le département de la guerre acheta aussi une lisière de terre de cinq arpents de largeur sur une longueur de près de trois milles, qui embrasse toute l'étendue qui se trouve entre l'église de St-Joseph et la partie ouest de Lévis aujourd'hui St-David, vis-à-vis la citadelle de Québec, pour y ériger des fortifications.

Le 24 juillet 1865, le contrat pour la construction des fortifications à Lévis fut donné à M. Worthington & Frères, architectes, de Toronto, par le département des ingénieurs royaux. Donc, les forts ne furent pas construits en 1821 comme l'annonçait "La Patrie" du 31 janvier 1938.

Le 25 septembre 1865, le gouvernement faisait adopter une loi pour placer les réclamations en dommages au sujet des fortifications de Lévis, sous le contrôle d'un bureau d'arbitrage, qui fut chargé d'évaluer les terres requises pour les travaux.

Le premier mai 1867 on commençait la construction des trois forts de Lévis, mais tout ne marcha pas toujours sur des roulettes, car les "Dates lévisiennes" du 9 septembre 1867 nous apprennent qu'une trentaine de soldats du 23^e régiment employés à la construction des forts, qui voulurent faire la loi aux citoyens de Bienville, furent assez mal reçus et qu'une quinzaine d'entre eux furent grièvement blessés.

Le "Canadien" du 27 janvier 1868 nous apprend que les autorités militaires employèrent quatre cents voitures, pendant près de deux mois, pour charrier, sur le pont de glace des carrières de la côte de Beaupré, la pierre nécessaire à la construction des fortifications.

Le 17 septembre 1869, le prince Arthur, fils de la reine Victoria, visitait les forts en construction et prenait le dîner avec les officiers au camp de Lévis.

Nous devons ces renseignements à l'inépuisable trésor historique de M. Pierre-Georges Roy, les "Dates lévisiennes".

Une victime des vandales

Le fort No 3, le "grand délaissé" qui nous occupe, est composé d'un corps de logis et de trois étages de voûtes romanes en briques. De plainpied étaient situées les casernes ou logement des militaires. Par un plan incliné, on descend dans une seconde rangée de voûtes servant d'entrepôt pour les munitions. Enfin à plus de trente pieds sous terre se trouve une troisième rangée de voûtes avec escaliers de pierre à l'est et à l'ouest.

Dans ces souterrains sont postés comme des sentinelles muettes, de vieux canons servant à protéger le fossé.

Au centre, se trouve un troisième escalier (tournant) qui dessert tous les étages et servait à l'usage exclusif du commandant ou du gardien du fort. C'était notre cauchemar car on nous parlait de trappe à bascule et de pièges, n'était-ce pas assez pour aiguïser notre envie, de voir, car il faut que je vous dise que mon enfance s'est passée près de ce vieux fort.

Le fort No 3 — et d'ailleurs les deux autres sont construits sur le même principe — est protégé par un immense fossé, formé de deux murs dont l'un a une hauteur de près de cinquante pieds. Ces murs sont en parfait état de conservation, tandis qu'ils sont écroulés en maints endroits aux forts no 1 et No 2.

Entrons dans le fort par le pont-lévis, mû sur rail, par un treuil, mais hélas le pont-lévis est remplacé par de vieux madriers et la cour d'honneur sert actuellement de pacage pour les animaux, tandis que naguère notre cavalerie s'y donnait rendez-vous.

En entrant, à l'est et à l'ouest, l'on voit les entrées de deux magnifiques escaliers en pierre conduisant aux souterrains.

Deux profondes citernes d'eau de sources alimentaient le fort et un ingénieux système de vespasiennes y était installé, en ce temps où il n'y avait pas d'aqueduc. Malheureusement tout est réduit en un amas de débris.

Le gardien demeurait autrefois dans le corps de logis, tandis que les deux autres forts possèdent des maisonnettes à l'usage de ce dernier.

Le départ du gardien pour résider à l'extérieur et le transport de la "Quarantaine" à Saint-David, furent la mort de mon vieux fort.

Au début du siècle, le fort No 3 fut restauré et il fut le rendez-vous de nos associations sportives qui s'en donnaient "à qui veux-tu" dans ses vastes salles, aux planchers cirés.

Hélas ! ...

Plus de planchers, car le vandalisme les a transformés en maisonnettes et en bois de chauffage. N'a-t-on pas vu jusqu'à des pouvoirs publics demander au département de la Défense nationale la pierre des murs.

N'est-ce pas une honte de voir ce grand blessé la proie des vandales ?

En jetant un coup d'oeil à travers ces belles voûtes, dignes des plus belles fortifications d'outre-mer, on y trouve un magnifique canon à long tir, actionné sur rail, mais qui ne fut jamais installé et qui gît au milieu de mille ruines.

Vous ai-je dit que le fort est protégé sur trois faces, du côté de la frontière, par un immense talus de pierre et de terre, d'une belle apparence et qui recouvre entièrement les voûtes. A l'arrière, il y a bien une poterne, mais elle est d'usage interne seulement, car il n'y a qu'une sortie.

Le fossé était entièrement protégé par des meurtrières installées dans les angles formant bastions. L'on y voit encore de vieilles "gueules" de canons qui auraient craché la mitraille sur l'ennemi qui s'y serait aventuré.

Voilà l'histoire lamentable de mon vieux fort, du cher ami de mon jeune âge, le grand délaissé.

Au secours !!!

C'est le cri des gens bien pensants devant les ruines qui s'accumulent au fort de St-David, sur la route nationale.

On nous apprend que M. le député Dussault, de Lévis, aurait l'intention d'intervenir auprès des autorités fédérales, pour faire restaurer cette belle relique historique.

On nous assure que quelques milliers de piastres suffiraient à remettre en état présentable ce beau fort, qui deviendrait un centre d'attraction pour les touristes.

Pourquoi nos pouvoirs publics et nos sociétés historiques de la rive sud et de la banlieu ne s'uniraient-ils pas pour faire une pression auprès de la commission nationale des monuments historiques du Canada pour sauver ce "grand abandonné" ?

Cette restauration s'impose et nous espérons que les autorités fédérales feront droit à la demande du Dr J.-Etienne Dussault, dont le beau geste sera apprécié de tous ceux qui aiment notre histoire.

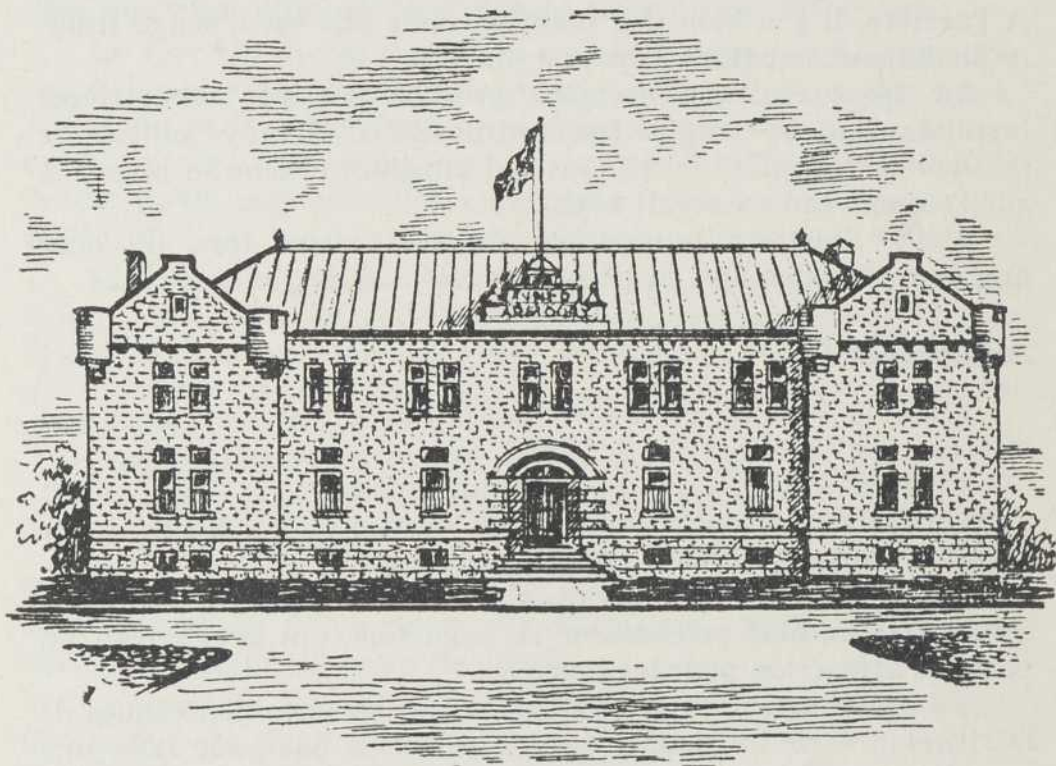
Allons, tous ensemble, un coup de coeur pour sauver le "grand blessé" de Lévis !...

Et vous aurez bien mérité de la patrie !

DÉSIRÉ LABONTÉ

(*L'Action Catholique* — 3 avril 1938)

APPENDICE IX

MANÈGE MILITAIRE DE LÉVIS**Manège Militaire de Lévis**

C'est en 1911 que fut construit le Manège Militaire de Lévis, où sont établis les quartiers du Régiment de Lévis et du 6ième Régiment d'Artillerie. Avant cette date, les deux unités avaient à leur disposition les bâtisses du camp de Lauzon; celles-ci remontaient à 1865, alors qu'elles avaient été érigées par les Ingénieurs Royaux, chargés de la construction du fort No 1 de Lévis.

Le 17ième Régiment étant un régiment rural, avait ses exercices en camp et n'utilisait que des entrepôts pour son équipement; mais le 6ième Régiment faisait une partie de son entraînement à ses quartiers mais manquait de salle d'exercices.

Les commandants de cette unité firent des démarches auprès du Département de la Milice pour obtenir la construction d'un manège à Lévis. Sur les instances de M. Auguste Carrier, député de Lévis, et du Lieut.-Colonel O.E. Talbot, député de Bellechasse et commandant du 17ième Régiment, le département se rendit à leur demande et accorda la construction de l'édifice actuel.

Cette bâtisse comprend deux sections: le corps principal, à l'avant, est divisé en deux parties semblables, destinées à chacune des unités. Au soubassement sont installées les galeries de tir; le rez-de-chaussée sert de magasins et de bureaux pour l'administration; le premier plancher est occupé par les mess des officiers et des sous-officiers.

Le rez-de-chaussée de la salle d'exercices, à l'arrière, est utilisé par l'Artillerie pour la manœuvre des canons; l'étage supérieur est employé comme salle d'exercices et sert également pour les conférences, représentations et réunions publiques.

Depuis sa construction jusqu'en 1927, le manège était presque entièrement occupé par le 6ième Régiment d'Artillerie; le Régiment de Lévis, avec son entraînement au Camp de Lauzon, ne requérait que quelques pièces pour entreposer son équipement.

En 1927 le statut du Régiment de Lévis fut changé d'unité rurale en unité urbaine; les quartiers des compagnies furent concentrés avec ceux du régiment et les exercices devaient avoir lieu le soir. Le régiment devait organiser son administration d'après son nouveau statut; c'est alors qu'il prit possession de la section qui lui était destinée.

Aujourd'hui les deux régiments ont des quartiers très bien organisés; un personnel permanent est chargé du travail administratif pour chaque régiment; les mess des officiers comprennent plusieurs pièces à la disposition des commandants et des officiers et servent éventuellement pour des activités sociales.

APPENDICE X

CAPITAINE DE LA CÔTE

Au lieu d'imiter les villages de France et de grouper leurs maisons au centre du territoire paroissial ou seigneurial, les premiers Français établis comme cultivateurs au Canada se placèrent le long du fleuve, de manière à former une rue dont un côté était bordé par les maisons et l'autre par le cours d'eau. Cela s'appelait une *côte* parce que, en effet, les habitations se trouvaient rangées "côte à côte sur la côte" au sommet de la berge de la rivière.

Vers 1669 l'intendant Talon, imbu d'une idée rétrograde assez surprenante chez un tel homme, voulut obliger les habitants à se mettre en villages, mais il n'y parvint pas, excepté à Charlesbourg où il était roi et maître.

En 1675, à peu près, le comte de Frontenac organisa la milice. Tout le Canada ne renfermait que six mille âmes. On nomma des habitants capitaines de la côte. Va sans dire qu'il était impossible de mettre un capitaine par paroisse puisqu'il y avait des seigneuries de huit ou dix colons seulement. Avec le temps on finit par avoir des capitaines de paroisse; ils faisaient le même service que les capitaines de la côte. C'étaient eux qui recevaient les ordres du gouverneur et les communiquaient aux gens qu'ils concernaient dans leur circonscription. On les employait comme huissiers également. Quant aux exercices militaires qu'ils faisaient faire aux miliciens, ils devaient se borner au tir à la cible, car nous n'avons pour ainsi dire jamais vu les Canadiens se battre autrement qu'à la sauvage.

La milice ne recevait aucune paye, mais ses officiers, tous habitants, étaient reconnus comme porteurs des ordres du gouvernement. Cet orgueil était leur salaire.

De 1670 à 1754 nous n'avons pas eu de régiment dans la colonie, mais seulement deux ou trois compagnies d'infanterie pour garder les postes ou magasins du roi à Québec, Trois-Rivières, Sorel, Chambly, Cataracouy — en tout de 200 à 300 hommes sous les ordres d'un simple capitaine.

La chaîne des milices, allant de côte en côte, servait en temps de paix comme en temps de guerre, de moyen de communication. Aujourd'hui nous avons dans ces mêmes lieux le chemin de fer et le télégraphe électrique.

Le capitaine de la paroisse ou de la côte avait son banc attitré dans l'église et la chose s'est continuée jusqu'à la Confédération.

Entre l'automne de 1760 et l'été de 1763, les autorités militaires anglaises ne voulant pas instituer immédiatement un nouveau mode d'administration, confièrent aux capitaines de milice une foule de devoirs publics, entre autres ceux de juges de paix, et même après 1763, alors que la colonie commença à subir la forme imposée par la conquête, les officiers de milice restèrent très en vue, considérés, employés à divers services publics, et c'est ainsi que la guerre de 1812 les trouva.

Les capitaines de milice ne se laissaient pas piler sur le pied par les officiers français ni par les officiers anglais; ils savaient que les autorités comptaient sur eux et qu'ils avaient droit au respect public et privé. D'ailleurs, comme militaires, ils entendaient la guerre dans ce pays bien mieux que les officiers venus d'Europe, c'est pourquoi il n'y avait pas à se moquer d'eux. (B. R. H. 1897 p. 122)

BENJAMIN SULTE

APPENDICE XI

Les DATES ci-après complètent la biographie des commandants jusqu'à 1925**BLANCHET**

Joseph-Goderic naquit à St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud le 7 juin 1829. Fit ses études au Séminaire de Québec, au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière et à l'Université Laval. Fut reçu médecin le 14 mai 1850. Epousa Mlle Emelie Balzaretti. Six enfants sont issus de ce mariage. Décédé le 1er janvier 1890.

DESJARDINS

Louis-Georges naquit à St-Jean-Port-Joli le 12 mai 1849. Fit ses études commerciales au collège de Lévis. Epousa en 1873 Mlle Aurélie Lachance. De cette union sont issus quatorze enfants dont trois fils et une fille vivent encore: Georges, prêtre, Omer, médecin municipal à Trois-Rivières et Emile, gérant d'une succursale de la Banque Canadienne; Joséphine, épouse du docteur Arthur Ricard, de Montréal. Décédé à Québec le....

FOURNIER

Auguste naquit en 1842 à l'Isle-Verte, Témiscouata. Reçu notaire le 18 janvier 1866, après avoir étudié au Séminaire de Québec et à l'Université Laval. Il pratiqua sa profession à St-Raphaël de 1866 à 1922, soit 56 ans. Pendant plusieurs années, il allait passer le temps de la session à Ottawa où il avait un emploi temporaire à la Chambre des Communes. Décédé à St-Raphaël en 1922, à l'âge de 78 ans.

MORIN

Joseph-Alfred naquit le 13 juin 1860. Fit ses études classiques au Séminaire de Québec et à l'Université Laval. Reçu médecin en 1884, il pratiqua comme tel pendant cinq ans à St-Charles de Bellechasse, quatorze ans à Québec et trois ans à Lauzon. En premières noces, épousa Mlle Marie-Elise Guenet, le 2 juin 1884. Neuf enfants sont nés de ce mariage. En

deuxième noce, il épousa Mlle Georgiana Guenet, soeur de sa première femme. Décédé le 30 décembre 1949, à Québec, à l'âge de 89 ans.

TALBOT

Onésiphore est né à St-Arsène, Témiscouata, en 1853. Etudia au Collège de St-Michel de Bellechasse et au Séminaire de Québec. En 1887, épousa en premières noces Mlle Mary Guilmartin, de Savannah, Georgie, E.U. En deuxièmes noces, en 1918, il convola avec Mlle Yvonne Talbot. Fut négociant jusqu'à 1887, puis agronome à St-Michel de Bellechasse. Décédé à Québec en 1913.

MARQUIS

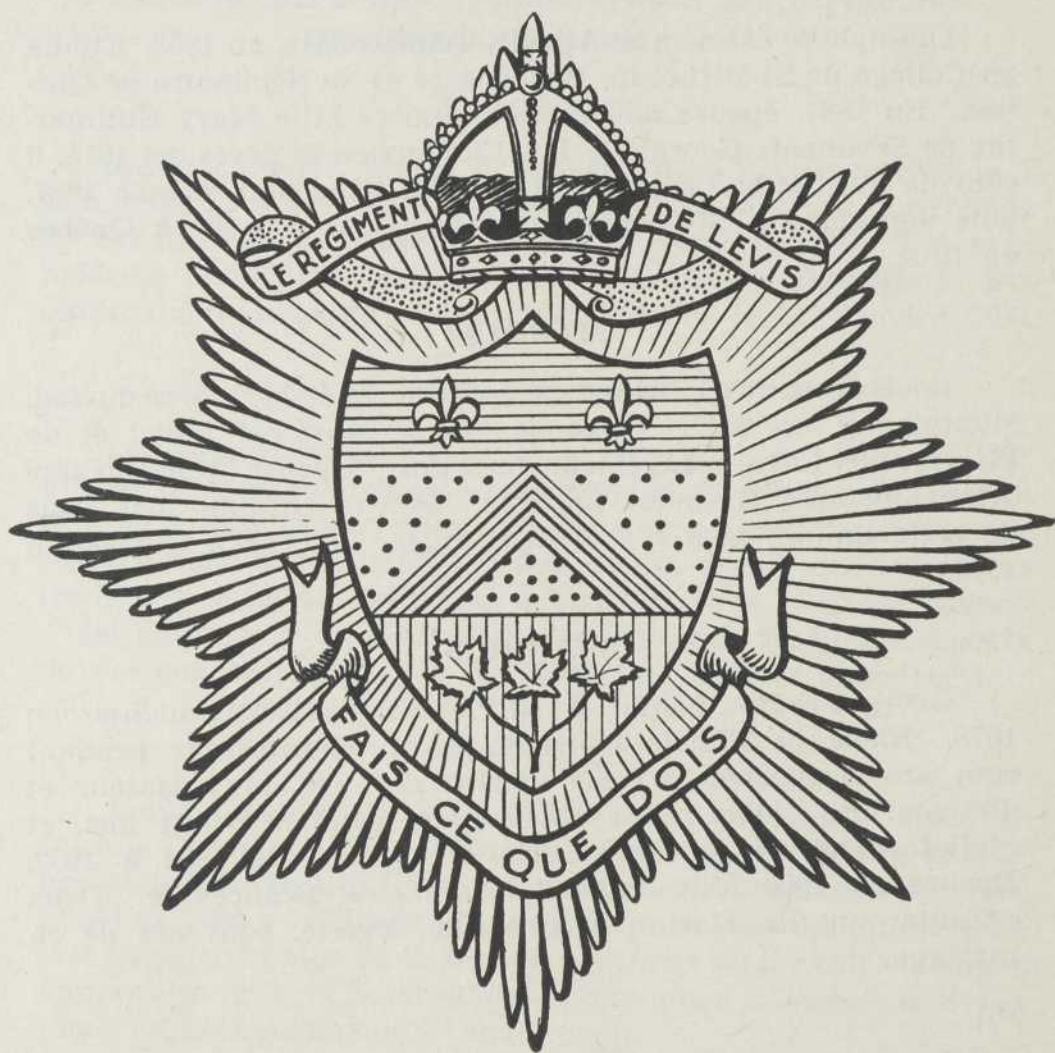
Louis-Joseph-Delphis est né à St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Montmagny, en 1880. Elève de l'Ecole Normale Laval et de l'Université Laval. Ingénieur forestier. Epousa Mlle Alexandrine Lévesque, d'Amqui, en 1912. Quatre enfants sont issus de cette union: deux fils et deux filles. Décédé à Québec en 1939.

MARQUIS

Georges-Emile naquit à St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, en 1878. Elève de l'Ecole Normale Laval. Professeur pendant cinq ans, inspecteur d'école durant dix ans, organisateur et directeur du Bureau des Statistiques pendant vingt ans, et bibliothécaire de la Législature de Québec de 1934 à 1952. Epousa en 1906 Mlle Eugénie Plante, de Beauceville. Deux enfants: un fils, Gaston et une fille, Yvette, sont nés de ce mariage.

(6)

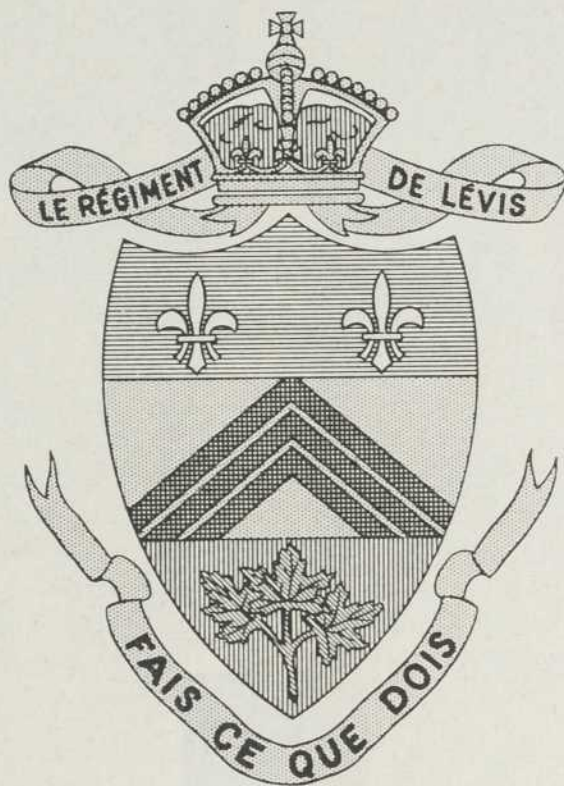
LE RÉGIMENT DE LÉVIS



Insigne actuel de la casquette, autorisé par l'Ordre Général No 27 de 1940.

APPENDICE XII

LES ARMOIRIES DU RÉGIMENT DE LÉVIS



Ces armoiries furent acceptées par un Ordre général du Conseil de la Milice, à Ottawa, en 1920. Voici comment, en langage profane, sinon héraldique, l'on peut décrire les armoiries du Régiment de Lévis. L'écu ou bouclier est divisé en trois sections. Dans la partie inférieure, l'on voit trois feuilles d'érable vert tendre, reposant sur un champ rouge écarlate. La partie du centre représente les trois chevrons des armes du Chevalier de Lévis; ces chevrons sont noirs et se détachent sur un fond doré. La partie supérieure de l'écu contient deux fleurs de lys, sur fond d'azur, lys qui marquent notre origine. Cet écu, surmonté d'une couronne royale, repose au centre d'un ruban sur lequel on lit l'inscription "Le Régiment de Lévis". Au-dessous de l'écu l'on voit figurer la devise du régiment, qui fut celle du Chevalier de Lévis, le glorieux vainqueur de la bataille de Ste-Foy, en 1760; elle se lit comme suit: "Fais ce que dois". Cette devise fut choisie par le Lieutenant-colonel J.-A. Morin, en 1902.

Chaque officier, en entrant dans le régiment de Lévis, reçoit du commandant les Armoiries du Régiment, peintes à l'aquarelle, sur un parchemin qui mesure 11 par 15 pouces.



MONUMENT DU SOUVENIR
Lévis — 1946

APPENDICE XIII

**MONUMENT DU SOUVENIR
de Lévis**

Après la guerre 1914-18, il avait été question d'élever à Lévis un monument à la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur, mais les circonstances n'avaient pas permis la réalisation du projet.

En 1944 une succursale de la Légion Canadienne était fondée à Lévis, en vue de grouper les vétérans de la rive sud et d'orienter les démobilisés dans leur réhabilitation à la vie civile. A une assemblée tenue au mois d'août, sur la suggestion du président, il fut proposé de reprendre le projet du monument; considérant qu'un des buts de la Légion était de perpétuer la mémoire des camarades morts en service, on en vint à la conclusion qu'il appartenait aux vétérans de prendre l'initiative du mouvement.

Un comité fut formé pour étudier le projet et aviser aux moyens de le réaliser; il se composait des légionnaires suivants: Alfred Pichard, Lieut.-Col. J.-N. Turgeon, Lévi Brochu, J.-A. Lemieux, Chs. Samson et P.-P. Bouchard. Comme il s'agissait d'un projet d'envergure et que la Légion ne pouvait l'entreprendre seule, il fut suggéré de demander le concours des autorités municipales et des corps publics.

Au mois de janvier 1945, le Maire Bégin, de Lévis, convoqua au Manège Militaire un groupe de citoyens, comprenant des représentants de la Légion Canadienne, de la Chambre de Commerce sénior, de la Chambre de Commerce junior, des Voyageurs de Commerce et des Dames Auxiliaires.

Après avoir expliqué le but de la réunion et fait un exposé du projet, le maire demanda à l'assistance de donner son opinion sur l'opportunité du monument et la possibilité de son érection. Ayant considéré que le comté de Lévis avait généreusement coopéré à l'effort de guerre par une forte contribution aux forces armées et que plusieurs de ses citoyens avaient donné leur vie pour la patrie, on en vint à la conclusion que la population

avait le devoir de rappeler leur mémoire et que le projet devait être accepté.

On résolut de former un comité comprenant des représentants de chacun des groupements plus haut mentionnés, lequel serait chargé de l'érection du monument. Les membres suivants furent choisis pour le former:

Président,	M. Julien Dumont,	Chambre de Comm., jr.
1er Vice-Prés.	Lt.-Col. J.-N. Turgeon,	Légion Canadienne,
2e Vice-Prés.,	M. L.-J. Roy,	Chambre de Comm., sr.
Secrétaire,	Jean-Paul Roy,	Chambre de Comm., jr.
Ass. Sec.,	Adrien Caron,	Légion Canadienne,
Trésorier,	P.-E. Asselin,	Chambre de Comm., jr.
Ass. Trés.,	Antonio Roy,	Voyageurs de Commerce,
Membres:	Mesdames, Emile Gravel, Jack Scott, et Alexandre Levesque.	
Messieurs,	Alfred Pichard,	Légion Canadienne,
	P.-E. Bégin,	Chambre de Comm., sr.
	Harry Gelly,	Voyageurs de Commerce,
	J.-C. Lapointe,	Chambre de Comm., sr.
	Gérard Gosselin,	Voyageurs de Commerce,
	Jacques DeBilly,	Légion Canadienne.

Le comité obtint son incorporation sous le nom de: Comité du Monument du Souvenir du Comté de Lévis. Il se mit immédiatement à l'oeuvre pour élaborer son programme et déterminer la manière de l'exécuter. Dès le début on voulut que ce monument représente la contribution de la population tout entière, en faisant participer les industries, les maisons d'affaires, les associations et les municipalités, et enfin par l'appel d'une souscription populaire.

Le programme fut suivi tel que prévu: toutes les classes de la société répondirent généreusement à l'appel et vers la fin de 1945 la collecte était à peu près terminée. Il s'agissait alors de choisir le genre et la dimension du monument, en tenant compte du montant d'argent disponible. Après avoir étudié les divers plans soumis, on décidait d'accepter l'obélisque actuel, et le contrat fut accordé à M. D.-J. Fortin, de St-David.

Ce monument, de 26 pieds de hauteur, est fait de granit gris avec une pièce de base en granit noir, et pèse 26 tonnes.

Au sommet, sur les quatre faces, est gravée une croix; sur la pièce de base sont sculptés trois motifs, représentant la Marine, l'Armée et l'Aviation. Sur les quatre faces sont inscrits les noms des 44 fils du comté morts en devoir, durant la guerre 1939-45, ainsi qu'un hommage aux morts de la guerre 1914-18.

Le choix du site de son installation fut référé au Dr Art. Fafard, président de la Commission d'Urbanisme, qui après étude recommandait l'intersection des routes Trans-Canada et Lévis-Jackman, pour la raison qu'à ce point de rencontre il commanderait l'attention du voyageur, pour rappeler la valeur des nôtres.

La transformation de cet endroit, pour en faire un site convenable, nécessitait un travail considérable. L'Honorable T. Larochelle, ministre d'Etat et député du comté, voulut bien s'intéresser activement au projet; sur sa recommandation, le ministre de la Voirie consentait à prendre à la charge de son département les travaux à exécuter. Grâce à leur bienveillante collaboration, le monument s'élève au centre d'un des plus beaux ronds-points du réseau routier de la province.

Le dévoilement et la bénédiction donnaient lieu, le 15 septembre 1946, à une grande démonstration populaire, à laquelle prenaient part les autorités civiles, religieuses et militaires.

Cette réalisation, quoique modeste, traduit la générosité et la reconnaissance de la population du comté de Lévis; elle rappelle à la génération présente et à celles qui suivront la mémoire de nos héros. Le chanoine V. Roy, curé de Notre-Dame de Lévis, soulignait sa signification en disant: "Ce monument, érigé à la croisée des chemins, dira à tous les passants les hauts faits des nôtres. Il rayonnera la gloire pour eux et sera pour nous un stimulant au devoir."

APPENDICE XIV

LÉGION CANADIENNE DE LÉVIS**Succursale No 12**

La Légion Canadienne fut organisée au Canada après la guerre 1914-18 en vue de grouper en une association fraternelle les anciens combattants des trois armes, soit la Marine, l'Armée et l'Aviation. Son but est de veiller à la protection de leurs droits et de leurs intérêts, d'établir entre eux un esprit de camaraderie et d'assistance mutuelle, d'assurer leur bien-être et celui de leurs familles et de perpétuer la mémoire des camarades morts en service.

Des succursales furent établies dans les principaux centres du pays; jusqu'en 1944 les vétérans de Lévis faisaient partie de la succursale Québec, mais à cette époque le nombre des démobilisés augmentant graduellement, on se rendit compte qu'un organisme devenait nécessaire sur la rive sud pour s'occuper de leur sort et aider leur réhabilitation dans la vie civile. C'est alors qu'un groupe de légionnaires décida de fonder à Lévis une succursale de la Légion.

A une assemblée tenue au mois de mai, au Manège Militaire, on forma un bureau de direction provisoire composé comme suit: Président, Alfred Pichard; vice-président, Lieut.-Col. J.-E.-P. Bergeron; directeurs, Lieut.-Col. J.-N. Turgeon, Eugène Guérin, Adrien Caron, Lévi Brochu, Chs Samson, Ambroise Simoneau, J.-Chs Duchesneau, Roger Garneau, Emile Labonté, J.-A. Lemieux, et Adrien Couture; C.-H. Paré était nommé secrétaire.

Il fut décidé à cette assemblée de s'adresser au Bureau Provincial pour obtenir une charte de succursale, et le transfert des membres appartenant à celle de Québec. Au mois de juin le Bureau Provincial se rendait à cette demande et accordait la charte à la succursale No 12 de Lévis. Dans le même temps des démarches étaient faites pour obtenir du Département de la Défense l'usage de la Hutte No 3, près du Manège de Lévis. Sur la recommandation du Brigadier

Edmond Blais, la requête était acceptée par le Département, qui permettait à la Légion d'occuper cette bâtisse.

A l'assemblée du mois d'août, sur la suggestion du président, on étudia le projet d'élever un monument à la mémoire des morts de la rive tombés au cours des deux guerres. Considérant qu'il appartenait à la Légion de prendre l'initiative de ce mouvement, la proposition fut adoptée en principe. Comme il s'agissait d'un projet d'envergure on résolut de s'assurer la coopération des autorités municipales et des corps publics.

Au mois de janvier 1935, à la demande du Maire Bégin de Lévis, il fut formé un comité chargé de la réalisation du projet; ce comité était composé de représentants de la Légion, des Chambres de Commerce, sénior et junior, des Voyageurs de Commerce et des Dames Auxiliaires. La Légion était représentée par Alfred Pichard, Lieut. Col J.-N. Turgeon et Adrien Caron; ce dernier décédait quelque temps après et était remplacé par le Capitaine Jacques DeBilly; Mesdames Emile Gravel, J. Scott et E. Levesque représentaient les Dames Auxiliaires. Le comité se mit à l'oeuvre et réussit à réaliser le projet; le 15 septembre 1936 on dévoilait le monument rappelant la mémoire des morts du comté de Lévis tombés au cours des deux guerres.

Au mois d'avril 1945 le Major Raoul Audet fut élu à la présidence à la retraite du camarade Pichard; continuant l'oeuvre de son prédécesseur, le nouveau président accomplit un travail considérable et donna à la succursale une solide organisation en même temps qu'il assurait sa stabilité financière.

Le Major Audet résignait la présidence en 1946 pour prendre le commandement du Régiment de la Chaudière, il eut comme successeur le Capitaine Jacques DeBilly, avocat. Celui-ci se dévoua pendant trois ans au service de la Légion et contribua à accroître son prestige; il fut nommé représentant du Bureau Provincial pour le district de Québec.

A sa retraite en 1949 il fut remplacé par le Major J.-L.-A. Carrier, qui a présidé aux destinées de la succursale jusqu'en 1951, alors que le Lieut. Col. Raoul Audet consentait à accepter de nouveau la présidence.

Dès le début de la succursale fut formée une section des Dames Auxiliaires; ce groupe des dames et des demoiselles

dévouées qui apportent une généreuse collaboration aux oeuvres de la Légion. Elles s'occupent du secours à apporter aux familles dans le besoin, recueillent les fonds nécessaires à cette fin, elles se chargent également chaque année d'organiser la campagne du Coquelicot.

Un comité qui rend aussi de précieux services aux vétérans est celui de l'Aide; il est chargé de l'assistance aux membres et à leurs dépendants qui sont dans le besoin; il administre tous les fonds de secours, soit du coquelicot et autres.

La succursale maintient à ses quartiers un bureau à la disposition des vétérans; ceux-ci ont tout avantage à profiter de ses services qui sont entièrement gratuits; une assemblée est tenue chaque mois où tous les membres peuvent exposer leurs demandes et faire leurs recommandations. Par son entremise bon nombre de réclamations auprès des départements ont été réglées avantageusement; de nombreuses positions ont aussi été obtenues avec son appui.

En plus de ses autres activités, la succursale prend charge chaque année de la démonstration du Jour du Souvenir, organise la campagne du Coquelicot, dont les recettes servent uniquement au fonds de secours; elle s'occupe également de procurer des récréations à ses membres et à leurs familles.

La Légion de Lévis a la satisfaction d'avoir accompli une oeuvre sociale des plus utiles par les nombreux services qu'elle a rendus aux vétérans de la rive sud. Elle s'efforce de rester fidèle aux principes de la Légion Canadienne qui sont d'aider les membres dans leurs difficultés et veiller à leur bien-être et à celui de leurs familles.

APPENDICE XV

AMICALE DU RÉGIMENT DE LÉVIS

Fondée en 1950

Depuis un certain temps il était question de former une association des anciens membres du 171^{ème} Régiment mué en Régiment de Lévis en 1920, mais les circonstances n'avaient pas permis la réalisation du projet.

Au mois de novembre 1950, à l'occasion d'une soirée récréative organisée par le régiment, le Lieut.-Col. Roger Guenet, commandant, invitait tous les anciens à y assister; un bon nombre répondirent à son invitation. En leur souhaitant la bienvenue le commandant se déclara heureux de les voir prendre part à cette fête de famille; il profita de la circonstance pour leur faire part de son projet de fonder une Amicale au régiment et demandait aux anciens d'exposer leurs vues sur la question; l'assistance fut unanime à reconnaître l'opportunité de former cette Amicale.

On procéda immédiatement à l'élection d'un bureau de direction pour s'occuper d'en faire l'organisation. Ce bureau de direction fut constitué comme suit:

Membres Honoraires

Patron,		Colonel	G.-E. Marquis, V.D.
"		"	J.-C.-J. Robitaille, V.D.
Président Honoraire,		Lieut.-Col.	C. Vaillancourt, O.B.E. sén.,
Vice-Prés.	"	"	Guy Roberge, O.B.E.
Directeurs	"	"	Roméo Guenet, V.D.
		"	J.-E. Paré, V.D.
		"	H. Baribeau, E.D.
		"	C.-A. Chabot, E.D.
		"	J.-M. Corbett.

Réception à l'Amiral Georges Thierry d'Argenlieu par Le Régiment de Lévis. Mars 1941.



1ère rangée: Capt. O. Lamère, Mme André Simard, Lieut-Col. E. Gravel, Mlle Madeleine de Méribelle, Amiral G.-T. d'Argenlieu, Lieut-Col. J.-N. Turgeon, Mme J.-N. Turgeon, Lieut A. Savary.

Bureau de Direction

Président,	Lieut.-Col. J.-N. Turgeon, V.D.
Vice-Prés.,	Major T. Bilodeau,
Secrétaire,	Lieut.-Col. E. Gravel, E.D.
Trésorier,	R.S.M. R. Labranche,
Aumônier,	Capt.(abbé) B. Lachance,
Aviseur Légal,	" R. Duchesne,
Auditeur,	Lieut. R. Hallé,
Directeurs,	Major C.-A. Plante, E.D.
	Capt. J.-P. Lachance,
	Capt. J.-P. Thivierge,
	C.S.M. Jos. White,
	C.S.M. P.-H. Gaumond,
	C.S.M. J. Beaulieu.

L'Association fut désignée sous le nom d'Amicale du Régiment de Lévis. Une constitution fut préparée pour définir les buts à poursuivre et les règlements qui devaient la régir.

Ses buts sont les suivants:

- a. Grouper les anciens officiers, sous-officiers et soldats du régiment versés à la réserve,
- b. Développer et maintenir entre ses membres le sens de la fraternité et de l'assistance mutuelle,
- c. Servir de trait d'union entre les anciens et le régiment,
- d. Aider à mieux faire connaître le régiment dans le public.

APPENDICE XVI

LE RÉGIMENT DE LÉVIS

Anciens Officiers

Colonel	G.-E. Marquis, V.D., 90 Lockwell, Québec.
"	J.-C.-J. Robitaille, V.D., 347 St-Joseph, Lauzon.
Lieut.-Col.	J.-R. Guenet, V.D., 180 St-Joseph, Lauzon.
"	J.-E. Paré, V.D., 237 St-Joseph, Lauzon.
"	J.-N. Turgeon, V.D., 186 Ave des Erables, Québec.
"	E. Gravel, E.D., 16 Gravel, Lévis.
"	H. Baribeau, E.D., 122 St-Georges, Lévis.
"	J.-A.-G. Roberge, O.B.E., St-André, Kamouraska.
"	J.-E.-R. Roberge, Coaticook.
"	C.-A. Chabot, E.D., R.M.C., Kingston.
"	J.-M. Corbett, 218 Fraser, Québec.
"	A. Leclerc, 36 Bougainville, Québec.
Major	T. Bilodeau, 133a St-Joseph, Lauzon.
"	C.-A. Plante, E.D., St-Charles, Bellechasse.
"	J.-H. Soucy, Québec.
"	G.-H. Talbot, 89 $\frac{3}{4}$ Franciscains, Québec.
"	H.-F. Méthot, 1191, 8e Avenue, Québec.
"	T. Thériault,
"	R. Garneau, Ambassade canadienne, Paris.
"	E. Barras, 4140 Bourbonnière, Sillery.
"	J.-T. Carrier, 66 Carrier, Lévis.
"	N. Boulanger, 1456 Commerciale, St-Romuald.
"	G. S. Wells,
"	Guy Robitaille, M.C.
Capt.	J.-M. Arseneault, 40 Du Passage, Lévis.
"	A. Bourassa, 61 St-Joseph, Lauzon.
"	O. Paré, St-Gervais.
"	Alm. Goulet, 110 Callières, Québec.
"	L.-P. Goulet, Hôpital du Parc Savard, Québec.
"	H. Lasnier, 4 Blanchet, Lévis.
"	J. Blanchet, 97 Laurentides, Québec.
"	L.-P. Gagnon, 152 Brunelle, Cap-de-la-Madeleine.
"	M. Tessier, St-Hyacinthe.
"	F. Bélanger,

Capt.	R. Duchesne, 229 St-Joseph, Québec.
"	P. Lachance, 1014 Marg.-Bourg., Québec.
"	O. Lamère, 1435 Bonin, Sillery.
"	C. Leclerc, Chicoutimi.
"	F. Dion, Sillery.
"	M. Lepage, Lauzon.
"	Art. Bélanger, 35 Fraser, Lévis.
"	Jacques Roy, 4 St-Félix, Lévis.
Lieut.	E.-T. Wells, Rimouski.
"	M. Blanchet, Rimouski.
"	Ls Dion, 2650 Beaubien, Montréal.
"	E. Lavoie,
"	J.-R. Zanettin, Montréal.
"	C.-A. Parent, 122 Wolfe, Lévis.
"	J. Bilodeau, Lauzon.
"	M. Fortin, Rouyn.
Major	Y. Vien, Montréal.
Lieut.	Alm. Labrecque, 4 Blanchet, Lévis.
"	G.-H. Carrier,
"	Fern. Bolduc, Montréal.
"	L. Huot, Lauzon.
"	P.-E. Gagnon,
"	L. Dufour, 56 Ch. Ste-Foy, Québec.
"	P. Magnan, 2014 Bois Joli, Québec.
"	L.-J. Delisle, Montréal.
"	M. Pratte, Québec.
"	Alb. Forgues,
"	F. Huard,
"	C. Huard,
"	M. Dubé, Sauvageau, Lévis.
"	G. Dusseault, 54 Fraser, Lévis.
"	D. Dion, Château Richer.
"	G. Gravel,
"	G. Paradis, Lauzon.
"	E. Porter,
"	J. Gauvin, Château d'Eau.
"	G.-H. Hébert,
"	R. Hallé, Lévis.
"	J. Royer, 975 Ch. Ste-Foy, Québec.
"	R. Thivierge, 124 Parc, Québec.

APPENDICE XVII

**QUELQUES MODÈLES D'ORDRES GÉNÉRAUX
DE MILICE****Quartiers-Généraux**

Québec, 26 décembre 1862.

No 1.

FORCE ACTIVE

La formation des corps suivants est, par le présent autorisée, savoir:

CLASSE B.**DISTRICT MILITAIRE NUMERO TROIS
BAS CANADA.**

Une Compagnie d'Infanterie de Milice Volontaire à la Pointe Lévi.

Pour être Capitaine:

James Patton, Ecuyer.

Pour être Lieutenant:

Pierre Brunelle, Gentilhomme.

Pour être Enseigne:

Arthur Perreault, Gentilhomme.

Par Ordre de Son Excellence le Très Honorable le
Gouverneur Général et Commandant en Chef.

(signé)

A. DE SALABERRY, Lt.-Colonel,
Député Adj. Génl. de Milice,
Bas Canada.

ORDRES GÉNÉRAUX DE MILICE**Quartiers-Généraux**

Québec, 2 janvier 1863.

No 1. FORCE ACTIVE

La formation des corps suivants est, par le présent autorisée, savoir:

CLASSE B.

Une Compagnie d'Infanterie de Milice Volontaire à Lévis.

Pour être Capitaine:

Joseph Goderic Blanchet, Ecuyer.

Pour être Lieutenant:

Jean Nadeau, Gentilhomme.

Pour être Enseigne:

Moses Cass, Gentilhomme.

Par Ordre de Son Excellence le Très Honorable le
Gouverneur Général et Commandant en Chef.

(signé)

A. DE SALABERRY, Lt.-Colonel,
Député Adj. Génl. de Milice,
Bas Canada.

ORDRES GÉNÉRAUX DE MILICE**Quartiers-Généraux**

Québec, 9 janvier 1863.

No 1.

FORCE ACTIVE

La formation des corps suivants est, par le présent autorisée, savoir:

CLASSE B.**DISTRICT MILITAIRE NUMERO TROIS
BAS CANADA.**

Une Compagnie d'Infanterie de Milice Volontaire à la Pointe Lévi.

Pour être Capitaine:

James Patton, Junior, Ecuyer.

Pour être Lieutenant:

Blaise Le Tellier, Gentilhomme.

Pour être Enseigne:

Chs Cauchey, Gentilhomme.

Par Ordre de Son Excellence le Très Honorable le
Gouverneur Général et Commandant en Chef.

(signé)

A. DE SALABERRY, Lt.-Colonel,
Député Adj. Génl. de Milice,
Bas Canada.

ORDRES GÉNÉRAUX DE MILICE**Quartiers-Généraux**

Québec, 16 janvier 1863.

No 1.

FORCE ACTIVE

La formation des corps suivants est, par le présent autorisée, savoir:

CLASSE B.**DISTRICT MILITAIRE NUMERO TROIS
BAS CANADA.**

Une Compagnie d'Infanterie de Milice Volontaire à New Liverpool.

Pour être Capitaine:

James Thompson, Ecuyer.

Pour être Lieutenant:

Philip Smith, Gentilhomme.

Pour être Enseigne:

William Gaherty, Gentilhomme.

Une Compagnie d'Infanterie de Milice Volontaire à Etchemin:

Pour être Capitaine:

Henry Atkinson, Junior, Ecuyer.

Pour être Lieutenant:

John Vachon, Gentilhomme.

Pour être Enseigne:

John A. Pallister, Gentilhomme.

Une Compagnie d'Infanterie de Milice Volontaire à St-Joseph:

Pour être Capitaine:

William Haughton, Ecuyer.

Pour être Lieutenant:

James Walsh, Junior, Gentilhomme.

Pour être Enseigne:

Marcel Bourget, Gentilhomme.

Par Ordre de Son Excellence le Très Honorable le
Gouverneur Général et Commandant en Chef.

(signé)

A. DE SALABERRY, Lt.-Colonel,
Député Adj. Génl. de Milice,
Bas Canada.

ORDRES GÉNÉRAUX DE MILICE

Quartiers-Généraux

Québec, 20 février 1863.

No 1.

FORCE ACTIVE

Promotions, Nominations &c.

DISTRICT MILITAIRE NUMERO TROIS BAS CANADA.

Les six compagnies d'Infanterie de Milice Volontaire, annoncées dans les Ordres Généraux du 26 décembre 1862, et des 2, 9 et 16 janvier 1863, sous le commandement des officiers suivants, sont par le présent formées en un bataillon, en vertu de la section 26 de la Loi de Milice Refondue, et seront appelées "Le 17ième Bataillon d'Infanterie de Milice Volontaire, Canada" Les Quartiers-Généraux seront à Lévis, et les compagnies seront numérotées comme suit, savoir:

Capitaine	James Patton,	Compagnie	No 1, Pointe Lévi.
"	J.-G. Blanchet,	"	No 2, Lévis.
"	James Patton, Jr.	"	No 3, Pointe Lévi.
"	James Thompson,	"	No 4, New Liverpool.
"	Wm. Haughton,	"	No 5, St-Joseph.
"	Hy. Atkinson,	"	No 6, Etchemin.

Pour être Majors de ce Bataillon:

Capitaine J.-G. Blanchet,
" James Patton.

Compagnie No 1.

Pour être Capitaine:

Lieutenant Pierre Brunelle, vice Patton, promu.

Pour être Lieutenant et Adjudant:

Enseigne Arthur Verrault, vice Brunelle, promu.

Pour être Enseigne:

Isaïe Nolet, Gentilhomme, vice Verrault, promu.

Compagnie No 2.

Pour être Capitaine:

Lieutenant Jean Nadeau, vice Blanchet, promu.

Pour être Lieutenant:

Enseigne Moses Cass, vice Nadeau, promu.

Pour être Enseigne:

François-Xavier Chabot, Gentilhomme, vice Cass, promu.

Par Ordre de Son Excellence le Très Honorable le
Gouverneur Général et Commandant en Chef.

(signé)

A. DE SALABERRY, Lt.-Colonel,

Député Adj. Génl. de Milice,

Bas Canada.

LE RÉGIMENT DE LÉVIS

Table des Matières

	Page
Avant-propos: Le régiment de Lévis, historique et album	7
Chapitre 1 : La Milice au Canada:	
A) Sous le régime français.....	9
B) Sous le régime anglais.....	14
C) La Défense nationale en 1951.....	23
Chapitre 2 : La vie au Camp naguère.....	45
Chapitre 3 : Biographies de ses commandants jusqu'à.....	55
1952.....	
Lt.-col. Joseph G. Blanchet, 1863-84.....	57
Lt.-col. L.-G. Desjardins, 1884-97.....	61
Lt.-col. Auguste Fournier, 1897-1901.....	63
Col. J.-A. Morin, 1902-05.....	65
Lt.-col. O.-E. Talbot, 1905-10.....	67
Lt.-col. L.-J.-D. Marquis, 1910-20.....	69
Col. G.-E. Marquis, 1920-25.....	71
Col. J.-C.-J. Robitaille, 1925-30.....	73
Lt.-col. Roméo Guenet, 1930-34.....	75
Lt.-col. J.-E. Paré, 1934-38.....	77
Lt.-col. J.-N. Turgeon, 1938-42.....	79
Lt.-col. E. Gravel, 1940-44.....	81
Lt.-col. A. Leclerc, 1942-43.....	83
Lt.-col. H. Baribeau, 1944-49.....	87
Lt.-col. Roger Guenet, 1949-51.....	89
Major André Couet, 1951-52.....	91
Lt.-col. Paul Triquet, V.C., 1952.....	93
Biographies des lt.-colonels honoraires.....	97
Lt.-col. Henri Gagnon, 1922-36.....	99
Lt.-col. A. Gaboury, 1937-41.....	101
Col. Cyrille Vaillancourt, 1941.....	105
Lieut.-Colonel J.-L. Demers 1952.....	107
Chapitre 4 : Les exercices annuels de 1862 à 1901.....	109
" 5 : Les exercices annuels de 1903 à 1920.....	137
" 6 : Les exercices annuels de 1921 à 1952.....	163
Chapitre 7 : APPENDICES	
Liste des officiers du 17e Rgt, à diverses époques	
" " (au complet) en 1893.....	203
" " " 1903.....	205

		Page
Liste des officiers d'état-major	1905.....	206
“ “ (au complet)	1906.....	207
“ “ “	1908.....	211
“ “ “	1909.....	213
“ “ d'état-major	1911.....	215
“ “ “	1912.....	215
“ “ “	1913.....	217
“ “ “	1914.....	217
“ “ “	1920-24 ..	219
“ “ (au complet)	1925.....	221
“ “ (au complet) en	1928.....	223
“ “ “	1933.....	225
“ “ “	1938.....	227
“ “ “	1939.....	228
“ “ “	1940.....	229
“ “ “	1941.....	230
“ “ “ actif	1942-43 ..	231
“ “ “	1947-48 ..	232
“ “ “	1949-50 ..	233
“ “ “	1951.....	234
“ “ “	1952.....	235

1er Bataillon de Réserve du Régiment de Lévis 1940-46.	
Etat nominatif ou liste des officiers versés à la Force active pendant la guerre 1939-45.....	236
Période de Commandement 1925-30.....	238
Période de Commandement 1938-40	240
Régiment de Réserve de 1940-46.....	242
Centre d'Instruction de Lauzon.....	243
Les trois Forts de Lévis (historique).....	249
Le Régiment de Lévis (Extraits des <i>Dates Lévisiennes</i> de Pierre-Georges Roy).....	253
Les Fortifications de Lévis (L'Action catholique, 3 avril 1938).....	257
Le Manège militaire de Lévis.....	262
Capitaine de la côte.....	264
Les dates ci-après complètent la biographie	266
Les Armoiries du Régiment de Lévis.....	269
Le Monument du Souvenir.....	271
La Légion canadienne de Lévis. Suc. no 12.....	274
L'Amicale du Régiment de Lévis fondée en 1950.....	277
Le Régiment de Lévis, anciens officiers.....	280
Quelques modèles d'"Ordres généraux de Milice" concernant le "17e bataillon d'Infanterie de Milice volontaire du Canada".....	282

OFFICIERS DU RÉGIMENT DE LÉVIS**Table des Vignettes****Les Commandants actifs**

	Page
Lt.-col. Blanchet.....	56
“ Desjardins.....	60
“ Fournier.....	62
“ Morin.....	64
“ Talbot.....	66
“ L.-J.-D. Marquis.....	68
Col. G.-E. Marquis.....	70
Colonel J.-C.-J. Robitaille.....	72
Lt.-col. Joseph Roméo Guenet.....	74
Lt.-col. J.-E. Paré.....	76
Lt.-col. J.-N. Turgeon.....	78
Lt.-col. Emile Gravel.....	80
Lt.-col. Armand Leclerc.....	82
Lt.-col. Hervé Baribeau.....	86
Lt.-col. Roger Guenet.....	88
Major André Couet.....	90
Lt.-col. Paul Triquet.....	92

Les Commandants honoraires

Lt.-col. Henri Gagnon.....	98
Lt.-col. Arthur Gaboury.....	100
Col. Cyrille Vaillancourt.....	104
Lt.-col. J.-L. Demers.....	106

Diverses photos

	Page
Groupe d'officiers en 1893.....	202
“ “ 1903.....	204
“ “ 1907.....	210
“ “ 1914.....	216
“ “ 1921.....	218
“ “ 1922.....	220
“ “ 1930.....	222
“ “ 1934.....	224
“ “ 1938.....	226
Camp de Lauzon 1940.....	244
Officiers du Centre	
d'instruction 1941.....	246
Le Fort No 1 1866.....	248
Le Manège de Lévis 1911.....	262
L'insigne de la coiffure.....	268
Les Armoiries du Régiment.....	269
Le Monument du Souvenir.....	270
Une réception au Régiment en 1941.....	275

ADDITION

A la suite de la biographie du Lieut.-colonel Paul Triquet, V.C., nous avons reproduit deux articles de *l'Amicale du 22ième Inc.*, l'un de décembre 1948 et l'autre de janvier 1952. Le dernier devait se terminer par la citation d'un discours prononcé à la Chambre des Communes, par le député de Témiscouata, Me Jean-François Pouliot, en mars 1944 et il est consigné dans le *Hansard*. Malheureusement le feuillet contenant ce discours fut perdu et n'apparaît pas à la page 96 du présent ouvrage. Le voici *in-extenso* tel qu'on peut le retracer dans la version française du *Hansard*, les *Débats de la Chambre des Communes*, 9 mars 1944:

M. Jean-François Pouliot (Témiscouata):

Suivant le précédent établi l'an dernier par mon honorable et estimé ami, le député de Waterloo-Nord (M. Breithaupt) alors qu'il a mentionné la décoration accordée au lieutenant-colonel C. C. Merritt, V. C., après le raid sur Dieppe, j'ai le plaisir aujourd'hui, monsieur l'Orateur, de mentionner de nouveau à la Chambre l'honneur signalé qui a été accordé au major Paul Triquet, V. C., de Cabano, Témiscouata (P. Q.). Le monde entier est rempli d'admiration pour ce héros, et nous, des Nations Unies, nous sommes particulièrement fiers de rappeler qu'il est le deuxième Canadien à recevoir au cours de la guerre actuelle, cette décoration tant convoitée, des mains de Sa Majesté.

Très souvent, dans les collèges, on parle de Léonidas, héros des Thermopyles. On devrait apprendre aux collégiens l'histoire contemporaine. Si on leur enseigne l'histoire de Léonidas, il faudrait aussi leur raconter les hauts faits des Merritt et des Ménard, à Dieppe, de Triquet à Casa Berardi, en Italie, et ceux de tous les héros de notre époque qu'on a décorés pour leur bravoure. C'est ce qu'il faudrait faire en reconnaissance de ce que ces hommes ont accompli, en reconnaissance aussi du soldat inconnu.

J'ai deux propositions à soumettre. D'abord, que toutes les citations donnant les raisons pour lesquelles les décorations pour bravoure ont été accordées, soient assorties, et si toutes les citations ne sont pas envoyées à chaque école, il faudrait y envoyer au moins celles qui intéressent chaque circonscription respective, pour que les enfants sachent ce que de braves Canadiens ont accompli durant cette guerre.

Mon autre proposition est d'ordre éminemment pratique, et cette fois encore, nous avons l'exemple de

Westminster, qui a accordé des octrois parlementaires à Nelson, à Wellington, et à tous ces grands chefs de la marine et de l'armée. Nous avons d'ailleurs l'exemple de notre Parlement lui-même dans le cas de sir Arthur Currie. J'estime humblement que le Parlement devrait accorder un octroi libre d'impôt, assurant l'indépendance financière à tout détenteur vivant, de la Victoria Cross.

Telles sont mes propositions, monsieur l'Orateur, et je profite de l'occasion pour féliciter la famille du major Paul Triquet, V. C., de l'honneur signalé dont il a été l'objet et que partagent tous ses hommes.

G.-E. M.

